هكذا من الإصل

LE MONDE DES LIVRES



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16679 – 7,50 F - 1,13 EURO – VENDREDI 11 SEPTEMBRE 1998 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Destins croisés à New York

■ Edmund White : la dépravation

M. Eltsine propose M. Primakov au poste de premier ministre

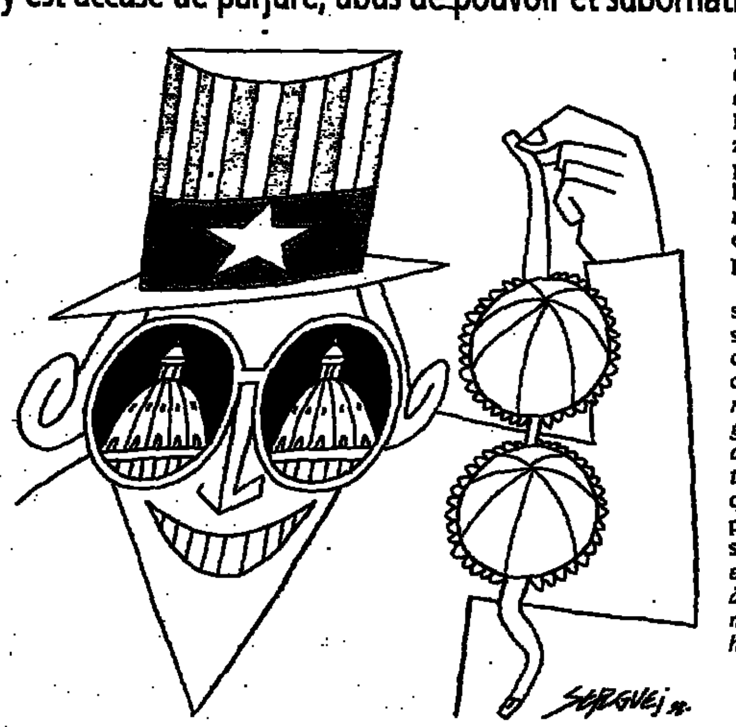
LE PRÉSIDENT russe Boris Eltsine a présenté, jeudi 10 septembre, la candidature du ministre des affaires étrangères sortant, Evgueni Primakov, au poste de premier ministre. La candidature de Viktor Tchernomyrdine, nommé chef du gouvernement par intérim par M. Eltsine le 23 août, a été refusée deux fois par la Douma, où les communistes forment le parti dominant. Agé de 68 ans, M. Primakov est un apparatchik discret qui a été membre du comité central du PC soviétique puis chef des services secrets de 1991 à 1996. Les communistes avaient fait savoir qu'ils seraient favorables à sa candidature comme premier ministre. Notre envoyé spécial à Iekaterinbourg décrit la crise telle que la vivent au quotidien les habitants de l'Oural.

Lire pages 3, 13 et 15

Bill Clinton joue son destin face au Congrès

● Le procureur Starr a remis au Congrès son rapport sur l'affaire Lewinsky ● Ce texte réunit, selon son auteur, les éléments d'une procédure de destitution du président des Etats-Unis ● Bill Clinton y est accusé de parjure, abus de pouvoir et subornation de témoin

LE PROCUREUR indépendant, Kenneth Starr, a remis, mercredi 10 septembre, au Congrès américain son rapport sur l'affaire Lewinsky qui menace la présidence de Bill Clinton. Trente-six cartons de documents, résultant de huit mois d'enquête, ont été transportés sous une étroite surveillance policière à la Chambre des représentants à Washington. Selon Charles Bakaly, porte-parole du procureur, ces investigations contiennent *« des informations substantielles et crédibles qui peuvent être la base d'une mise en accusation* [impeachment] *du président des Etats-Unis »*. La chaîne de télévision CNN a indiqué que les boîtes comportaient deux exemplaires du rapport, composé de 25 pages d'introduction, environ 280 pages de résumé et 110 pages de commentaires de M. Starr expliquant pourquoi il a jugé bon d'adresser ce rapport au Congrès. Les cartons contiendraient également toutes les pièces à conviction réunies par le procureur, les cassettes vidéo du témoignage sous serment de Bill Clinton sur sa liaison avec l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche ainsi que ceux des dizaines de personnes interrogées par le Grand Jury dans le cadre de l'affaire. Le procureur Starr conclurait aux accusations de parjure, obstruction à la justice, abus de pouvoir et subornation de témoin.



La livraison du rapport Starr semble avoir pris de court la Maison Blanche. David Kendall, l'avocat personnel de Bill Clinton, s'est contenté de dire que *« ces documents ne représentaient que les allégations du procureur et qu'il n'y avait pas de motif pour une destitution »*. Pour sa part, Bill Clinton, qui se trouvait le même jour en déplacement en Floride, a renouvelé ses excuses : *« J'ai déçu ma famille et mon pays, mais je suis déterminé à ce que cela ne se reproduise jamais. (...) Je demande votre compréhension et votre pardon. »*

Lire page 2 et la chronique de Pierre Georges page 36

Le budget de 1999

■ Les communistes rechignent, la droite s'alarme

■ Impôts : ce qui va changer

■ Quotient familial : les perdants et les gagnants

■ Radiographie des dépenses, ministère par ministère

■ Fonction publique : la hausse cachée des effectifs

Lire pages 6 à 8

■ Dopage : douteuse ordonnance

Un des membres du groupe de travail *« médecins du sport et lutte anti-dopage »* aurait prescrit des produits interdits à un coureur avant le Tour de France 1997. p. 28

■ Le coma de M. Chevènement

Afin de mettre fin à la polémique, le médecin-chef du Val-de-Grâce détaille les conditions de l'accident opératoire du ministre de l'intérieur. p. 36 et notre éditorial p. 15

■ Des banques performantes

En dépit des crises asiatique et russe, la *BNP*, la Société générale, Paribas et le CCF affichent des bénéfices record pour le premier semestre 1998. p. 20

■ La rentrée dans le secondaire

Le « lycée du XXIe siècle », mis en place sur trois ans, sera effectif pour l'essentiel l'année prochaine. Reportage sur une grève inattendue au lycée Henri-IV, à Paris. p. 10 et 36

■ L'économie algérienne

L'Algérie révise ses perspectives. La baisse du prix du pétrole remet en cause la politique suivie par Alger, qu'un rapport du FMI juge fragile. p. 4

■ La folie organisée de Sophie Calle

L'œuvre biographique de Sophie Calle, un dialogue texte-images, est exposée à l'hôtel Rothschild de Paris. p. 31

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2500 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 911 - 7,50 F

Jacques Chirac règle ses comptes avec François Mitterrand

LA RAISON politique l'a emporté sur l'émotion. Deux ans après la mort de François Mitterrand, Jacques Chirac nuance le jugement élogieux qu'il avait publiquement porté, le 8 janvier 1996, sur son prédécesseur. Dans un entretien accordé *« avec la meilleure grâce du monde »* à Jean Lacouture, et publié en annexe de la biographie que le journaliste-écrivain consacre à François Mitterrand (*Mitterrand, une histoire de Français*, Seuil), M. Chirac accuse notamment l'ancien président de la République d'avoir directement contribué au développement du Front national.

« J'estime que les convictions républicaines qu'il affichait n'étaient pas très solides, observe-t-il, *car s'il avait été un vrai républicain, il n'aurait pas contribué comme il l'a fait à la consolidation du Front national. » « Je tiens pour assuré,* poursuit-il, *que M. Mitterrand a voulu cette croissance pour nous prendre à revers sur notre droite. »*

Interrogé sur ses relations avec lui de 1986 à 1988, M. Chirac observe que la cohabitation *« fut difficile, mais fonctionna convenablement »*. S'il reconnaît un *« attachement commun »* au monde rural, il précise aussitôt : *« Nos liens sont différents. Chez moi, ils sont au premier degré. Chez lui, au deuxième... Il intellectualisait tout. Il avait de la France une conception idéologique teintée de cynisme. Il aimait la France par le cerveau, pas par les tripes. (...) Au fond, il eût laissé vieillir la France comme un paysage qu'il aimait. Ce n'était pas un visionnaire, si intelligent qu'il fût... »*

Entre les deux hommes, l'incompréhension paraît totale. *« Nous pouvions parler cordialement, mais nous n'étions jamais sur la même longueur d'onde. Et puis, s'il connaissait bien la France, il ne connaissait pas le monde »*, affirme M. Chirac. Lors des conférences internationales auxquelles les deux responsables de l'exécutif participaient, il était *« souvent agacé par la longueur des exposés brillants* [de François Mitterrand] *mais à côté du sujet. (...) Et je me disais que c'était moi qui allais "ramer" à propos des pommes ou du commerce avec le Japon ! »*

M. Chirac écorne aussi sévèrement l'image de François Mitterrand l'Africain, en soulignant que la plupart des dirigeants du continent, dont le président de la Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny, disparu depuis, *« se méfiaient de Mitterrand et me disaient de me méfier de lui »*.

L'adversaire malheureux de François Mitterrand dévoile enfin, dans cet entretien, sa version de ce qui fut la confrontation télévisée la plus violente de la campagne de 1988 : le fameux *« Regardez-moi dans les yeux »* lancé par M. Chirac et la réplique de François Mitterrand *« Dans les yeux, je conteste »*, à propos de l'affaire Wahid Gordji, cet interprète iranien présenté comme le cerveau des attentats de 1986 à Paris. *« Il avait obtenu qu'il n'y ait aucun "plan de coupe", qui permet à la caméra de se détacher de celui qui parle pour se braquer sur son interlocuteur »*, raconte M. Chirac, en affirmant qu'à cet instant décisif le chef de l'Etat ne l'avait pas regardé dans les yeux.

Ce règlement de comptes posthume ne conduit pas M. Chirac, toutefois, à renier son allocution le jour du décès de François Mitterrand. À l'exception d'une idée : celle d'exemple.

Pascale Robert-Diard

Garde champêtre, métier d'avenir

LE PRÉSIDENT de la fédération nationale des gardes champêtres estime que la profession pourrait créer 20 000 emplois, à condition que la loi de 1995, qui permet à deux ou trois communes de créer un poste en commun, soit appliquée. Les « sergents de verdure » – comme on les appelait jadis – sont actuellement un peu plus de 3 000. Leur métier a changé de nature. Ils assurent un service public tout terrain, se servent de l'ordinateur, remplissent des papiers administratifs, tiennent permanence à la mairie. Le ministère de l'intérieur n'envisage pas d'augmenter leurs pouvoirs de police. L'heure est plutôt à la modernisation. Il faut, dit-on, *« remplacer les képis par des VTT »*.

Lire page 12

La nouvelle politique économique de M. Jospin

ARRIVÉS au pouvoir au lendemain d'une dissolution inattendue, mais assez peu préparés à leurs nouvelles responsabilités et, surtout, pris dans la contrainte du calendrier de l'euro, les socialistes avaient annoncé par avance que le projet de budget pour 1998, dessiné à la hâte au cours de l'été 1997, ne porterait que très partiellement leur marque.

Il n'en va pas de même du projet de loi de finances pour 1999 qui peut être regardé comme faisant foi quant à la réalité de leur politique économique, tous discours et effets de communication mis à part. La France satisfait désormais aux critères de convergence, et la croissance – quand bien même elle ne serait pas durable – offre au gouvernement une latitude inespérée : 54 milliards de francs de recettes nouvelles sont attendus en 1999 (74 milliards si l'on intègre la hausse des prix). Dessiné de bout en bout par Lionel Jospin et Dominique Strauss-Kahn, ce projet de budget est donc autrement plus significatif que le précédent. Son principal paradoxe n'en apparaît que mieux : il dessine les contours d'une nouvelle politique économique qui n'est pas celle à laquelle on pouvait s'attendre.

Les socialistes avaient diagnostiqué très tôt le mal dont souffre l'économie française depuis l'unification allemande : une crise de la demande, c'est-à-dire une insuffisance de la consommation, bien davantage qu'une crise de l'offre, c'est-à-dire une insuffisante compétitivité des entreprises. Cette analyse avait conduit le PS à reprocher vivement, dès 1993, à Edouard Balladur d'apporter 95 milliards de francs d'aide aux entreprises, sous la forme de la suppression du délai d'un mois dans les remboursements de TVA. Le PS avait dénoncé, à l'époque, une erreur majeure de politique économique, les entreprises manquant, non pas de fonds propres, mais de clients. Dans la même logique, il avait reproché à Alain Juppé, en 1996, de majorer les prélèvements de près de 120 milliards de francs, ce qui ne pouvait qu'accentuer le ralentissement économique au lieu de stimuler la croissance.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 15

Le « business » de la Superligue



RODOLFO HECHT

LE FOOTBALL européen est en pleine ébullition depuis que le projet de créer une Superligue a été lancé. Avec l'appui de grands groupes audiovisuels européens, elle regrouperait les clubs les plus riches. Président de Media Partners, une société spécialisée dans les droits télévisés, Rodolfo Hecht explique au *Monde* que le football *« est un sport, mais aussi un business »*.

Lire page 27

هكذا من الإصل

« MONICAGATE » **Le procureur indépendant, Kenneth Starr, a remis, mercredi 9 septembre à Washington, son rapport au Congrès sur l'affaire Lewinsky. ● NEWT GINGRICH, le président de la Chambre des représentants, a annoncé qu'il était favorable à ce que ce rapport soit rendu public, mais a affirmé que personne ne pourrait le consulter avant que la Chambre ne se prononce sur les modalités de son examen. Un vote sur ces modalités n'interviendra pas avant vendredi. ● BILL CLINTON, lors d'un déplacement en Floride, mercredi, a renouvelé ses excuses et demandé la compréhension et le pardon de ses concitoyens. L'envoi de ce rapport au Congrès a apparemment pris de court la Maison Blanche. Il revient maintenant aux deux Chambres de déterminer si ces informations constituent des actes passibles de destitution.**

Bill Clinton sous la menace du rapport Starr sur l'affaire Lewinsky

Alors que le chef de la Maison Blanche ne cesse de présenter ses excuses au peuple américain, le procureur indépendant a remis, mercredi 9 septembre, les conclusions de son enquête aux parlementaires. Il estime qu'elles « peuvent être la base d'une destitution du président des Etats-Unis »

WASHINGTON
de notre correspondant

Est-il encore temps ? Est-il encore possible à ce formidable animal politique que demeure Bill Clinton de colmater les brèches, d'enrayer la crise de confiance qui se développe à toute vitesse au sein de son propre parti, en multipliant les excuses au peuple américain ? Nul ne peut répondre à cette question, mais le jour même où le rapport de Kenneth Starr était remis au Congrès, le chef de la Maison Blanche a montré, mercredi 9 septembre, qu'il avait adopté à la hâte cette stratégie du repentir, afin de tenter de reprendre le contrôle des événements. Stratégie de la dernière chance ? C'est trop dire, mais il est apparu, mercredi, que la présidence est prise de court par la rapidité avec laquelle la situation politique se dégrade, et qu'elle réagit au jour le jour, voire d'heure en heure.

Les conseillers de M. Clinton n'avaient manifestement pas envisagé que M. Starr puisse remettre son rapport avec une telle célérité au *speaker* (président) de la Chambre des représentants, Newt Gingrich. Le matin même, David Kendall, l'avocat personnel de Bill Clinton, continuait d'exiger que la Maison Blanche obtienne à l'avance une copie du rapport afin d'en préparer une réfutation en règle. Il envisageait même d'obtenir des tribunaux que sa mise à disposition du Congrès soit retardée.

Ces manœuvres dilatoires sont apparues dérisoires lorsque, en milieu d'après-midi, plusieurs chaînes de télévision ont diffusé en direct les images d'une noria de policiers déchargeant devant les marches du Capitole les trente-six cartons remplis de dossiers, représentant deux exemplaires du rapport de M. Starr.

En tout quelque 500 pages, comportant une introduction d'une vingtaine de pages, suivie d'un récit exhaustif de l'« affaire Monica Lewinsky » et des efforts présumés de Bill Clinton pour étouffer le scandale, enfin d'un argumentaire justifiant, du point de vue de M. Starr, l'ouverture d'une procédure d'*impeachment*, c'est-à-dire la mise en accusation du président par la Chambre des représentants.

L'ÉROSION DES SOUTIENS

Car s'agissant des conclusions de « Ken » Starr, le doute n'est pas permis. Charles Bakaly, son principal adjoint, l'a confirmé de façon solennelle en soulignant que le bureau du procureur indépendant avait soumis à la Chambre un rapport *« contenant des informations crédibles et substantielles pouvant constituer la base d'un* "impeachment" *du président des Etats-Unis »*.

Très vite, des centaines de reporters et de badauds ont convergé vers la Maison Blanche pour assister à l'acte II de cette journée dramatique, voire *« traumatisante »*, selon certains sénateurs. Les premiers pour y entendre un David Kendall impavide affirmer – alors même qu'il n'a pas lu le rapport de M. Starr – qu'il n'existe aucun fondement pour une mise en accusation du président. Cette question ne sera pas résolue tout de suite.

Le plus urgent est en effet de savoir quelle diffusion doit être accordée aux conclusions de M. Starr, dont le rapport a immédiatement été mis sous clé, sous haute protection policière, en attendant que la Chambre se prononce sur ce point. Elle pourrait le faire avant la fin de la semaine, à condition toutefois qu'un consensus se dégage entre républicains et démocrates, les premiers, comme l'a souligné Henry Hyde, président de la commission des affaires judiciaires de la Chambre (celle-ci exercera un rôle déterminant dans toute procédure d'*impeachment*), ne voulant pas prêter le flanc à des accusations de *« chasse aux sorcières politique »*. Les démocrates ont fait chorus à cette volonté de conserver au processus institutionnel qui s'engage un caractère aussi dépassionné que possible.

Il s'agit là, bien sûr, d'un vœu pieux, mais le fait que les responsables du parti présidentiel acceptent le fait accompli sans songer ni à critiquer M. Starr, ni à prendre la défense de M. Clinton, constitue un phénomène passablement inquiétant pour le chef de l'exécutif. Tout se passe comme si, insensiblement mais inexorablement, l'état d'esprit et l'humeur des responsables démocrates et, au-delà, des Américains étaient en train de changer. Bill Clinton n'apparaît plus comme victime de la hargne d'un « Savonarole judiciaire » en la personne de Kenneth Starr, *mais* bien comme un président qui a menti, de façon répétée, au pays, en particulier à propos de relations sexuelles avec une stagiaire de la Maison Blanche – qui avait l'âge de sa fille – et qui se sont déroulées dans le « bureau ovale » ou dans une pièce attenante...

L'érosion de ses soutiens politiques et populaire est aujourd'hui évidente : tout sénateur ou membre de la Chambre des représentants qui ose critiquer ouvertement le président en entraîne désormais deux autres dans son sillage. Mardi, Barbara Boxer, sénateur démocrate de Californie, dont la fille a épousé un frère de Hillary Clinton, a rejoint les rangs des censeurs, jugeant la conduite de M. Clinton *« immorale »* et *« indéfendable »*. Si plusieurs responsables politiques ont utilisé des termes identiques, le plus impressionnant est *le silence de* ceux dont la présidence était en droit d'attendre un réflexe de ralliement.

Les sondages reflètent ce phénomène : selon les résultats d'une enquête publiée par le *Washington Post*, alors que quelque 56 % des Américains continuent d'approuver le bilan politique du président, sa cote de popularité personnelle aurait subi une chute de 19 points depuis les débuts de l'affaire Monica Lewinsky, il y a huit mois. Pour les démocrates, cette évolution est d'autant plus inquiétante qu'elle se traduit par des intentions de vote (avant les élections parlementaires du 3 novembre) de plus en plus favorables aux républicains.

Il serait prématuré de voir dans tout ceci le prélude à un chant du cygne politique, mais les responsables du Parti démocrate savent, *avant même d'avoir parcouru le* rapport de M. Starr, que le procureur accuse, pêle-mêle, le chef de l'exécutif de parjure devant un grand jury, d'obstruction à la justice, d'abus de pouvoir, et de subornation de témoin. M. Clinton aurait en effet encouragé Monica Lewinsky à mentir lors d'une déposition sous serment. Ils imaginent sans peine l'effet désastreux dans l'opinion que ne va pas manquer de provoquer la publication des précisions scabreuses détaillant les relations sexuelles entre le président et la jeune femme, que M. Starr – d'une façon un peu hypocrite – demande aux membres du Congrès de ne pas ébruiter...

Ils ont enfin d'autres motifs d'inquiétude : la décision de l'*attorney general* (ministre de la justice), Janet Reno, d'ouvrir une enquête préliminaire de 90 jours afin de déterminer s'il convient ou non de nommer un procureur indépendant s'agissant du financement électoral illicite du Parti démocrate en 1996 ressemble à un coup de pied de l'âne pour le président et son parti. L'enquête ordonnée par Mme Reno vise explicitement *« le président des Etats-Unis, William Jefferson Clinton »*. A l'évidence, l'exploitation de ce scandale-là risque fort de perdurer entre démocrates et républicains jusqu'à la campagne présidentielle de 2000.

Laurent Zecchini

« Nous avons fait notre devoir »

Comme prévu par la loi, *« le bureau du procureur indépendant a envoyé un rapport à la Chambre des représentants, contenant des informations substantielles et crédibles qui peuvent être la base d'une destitution du président des Etats-Unis »*, a déclaré le porte-parole du procureur indépendant Kenneth Starr, Charles Bakaly, lors d'un bref point de presse, mercredi 9 septembre.

***« Le bureau du procureur indépendant a fait son devoir par rapport à la loi, la responsabilité de l'information transmise aujourd'hui et d'une action ultérieure relève désormais du Congrès, comme prévu par la Constitution »*, a-t-il ajouté. M. Bakaly s'est refusé à toute précision sur le contenu des 36 cartons envoyés à la Chambre des représentants sous stricte surveillance policière.**

« Je demande votre compréhension, votre pardon »

WASHINGTON
de notre correspondant

Quelques heures avant la remise du rapport de Kenneth Starr, mercredi, à la Chambre des représentants, Bill Clinton – lors d'un déplacement à Orlando, en Floride – a renouvelé ses excuses avec une émotion et une contrition qu'il n'avait pas encore jusqu'ici exprimées, *« J'ai déçu ma famille et mon pays, mais j'essaie de corriger cela. Je suis déterminé à ce que cela ne se reproduise jamais »*, a insisté le chef de la Maison Blanche. Il a ajouté, la mine sombre : *« Je demande votre compréhension, votre pardon. J'espère qu'il y aura un temps pour la réconciliation et la cicatrisation. Ce fut la période la plus difficile de ma vie, mais elle peut se révéler la plus bénéfique pour moi et ma famille. Et je n'ai personne d'autre à blâmer que moi pour les blessures que je me suis moi-même infligées. »* M. Clinton, a conclu par ces mots : *« Je suis déterminé à racheter la confiance de tout le peuple américain. »*

Ce rapport étant apparemment accablant pour le président, ne faut-il pas couper court à un processus qui, *aux yeux de certains stratèges démocrates*, commence à ressembler à un hara-kiri politique ? Inconcevable il y a quelques semaines encore, l'éventualité d'un scénario « à la Richard Nixon » est maintenant évoquée : une demi-douzaine de sénateurs (démocrates en l'occurrence) se rendant à la Maison Blanche pour suggérer au président de se démettre de ses fonctions, pour le bien du pays et le prestige de la fonction présidentielle.

REPENTIR ET RÉDEMPTION

Toutefois, on en n'est pas là. Bill Clinton est prêt à se battre, c'est-à-dire à suivre le conseil qui lui est dispensé par tous ses amis politiques : la contrition, le repentir. Il s'y est employé avec beaucoup d'émotion, mercredi matin, en recevant à la Maison Blanche les responsables démocrates de la Chambre. Après son déplacement en Floride, où il a demandé *« pardon »*, il devait utiliser le même registre, jeudi, devant les responsables *sénatoriaux, puis devant ses ministres.* S'il le faut, il n'hésitera pas, dit-on à la Maison Blanche, à poursuivre cette stratégie aussi longtemps qu'il le faudra.

Mais avec quel résultat ? La réponse est, par nature, incertaine, mais il faut garder en mémoire le fait que Bill Clinton n'est jamais aussi fort que lorsqu'il est en danger politique. Comme personne, il sait « rebondir ». Ensuite, depuis Tocqueville, nul n'ignore que la notion de rédemption est profondément ancrée dans la mentalité nationale : les Américains pardonnent naturellement les « péchés » de ceux qui les avouent. Bill Clinton, bien sûr, constitue un cas à part : il a menti de façon répétée puis, son mensonge découvert, il demande à ses concitoyens de lui pardonner. C'est peut-être beaucoup exiger d'eux...

L. Z.

Les « affaires » du président

Depuis son arrivée à la Maison Blanche en 1993, Bill Clinton est poursuivi par une série d'affaires :

● **Whitewater** : du nom d'un investissement immobilier effectué *par les Clinton en Arkansas à la fin des* années 70 en compagnie de James et Susan McDougal. Mme Clinton, qui travaillait pour un cabinet d'avocats, est mise en cause et les Républicains affirment qu'il y a eu tentative *d'étouffement de l'affaire.*

● **« Travelgate »** : au départ, le licenciement sommaire par la Maison Blanche, en mai 1993, des sept employés du service des voyages de la présidence. Il était vite apparu que ce *limogeage avait eu lieu à l'instigation* d'un ami des Clinton apparemment intéressé par ce marché lucratif.

● **Vince Foster** : dans des circonstances jamais élucidées, le 20 juillet 1993, un vieil ami des *Clinton, Vince Foster, qui était devenu* adjoint au conseiller juridique de la Maison Blanche, se suicidait. Il était chargé de suivre pour eux l'affaire Whitewater.

● **Paula Jones** : cette ancienne employée de l'Etat de l'Arkansas accuse M. Clinton de lui avoir fait des avances déplacées dans une chambre d'hôtel en 1991 à Little Rock. Clinton, qui était alors gouverneur de l'Arkansas, a toujours nié. L'affaire a été classée en avril 1998. La jeune femme a fait appel.

● **« Filegate »** (le scandale des fiches) : cette affaire, qui a éclaté en juin 1996, résulte de l'obtention illicite en 1993 et 1994 par le service de sécurité de la Maison Blanche des fiches confidentielles de police de *quelque 900 Républicains établies par* le FBI.

● **« Asiagate »** (le financement de la campagne électorale de 1996) : cette affaire, apparue en octobre 1996, concerne des contributions *étrangères versées au Parti* démocrate. La Chine et l'Indonésie sont mises en cause. M. Clinton aurait accordé des faveurs politiques au conglomérat financier indonésien Lippo, en échange de son aide *financière. L'attorney général* (ministre américain de la justice), Janet Reno, a annoncé le 8 septembre qu'elle avait demandé l'ouverture d'une *« enquête préliminaire impliquant le président des Etats-Unis »*.

● **« Monicagate »** (affaire Monica Lewinsky) : en janvier 1998, le procureur indépendant, Kenneth Starr, reçoit le feu vert pour enquêter sur des allégations selon lesquelles Bill Clinton aurait demandé à une ancienne stagiaire de la Maison Blanche, Monica Lewinsky, avec laquelle il aurait eu une liaison en 1995, de faire un faux témoignage *dans l'affaire Paula Jones. M. Starr* a remis son rapport, mercredi 9 septembre, à la Chambre des représentants.

Le début d'une procédure compliquée et incertaine

WASHINGTON
de notre correspondant

« Personne ne sait vraiment comment procéder, nous n'avons jamais été confrontés à une telle situation... » Ce propos, mercredi 9 septembre au soir, d'un collaborateur de Richard Gephardt, chef de la minorité démocrate à la Chambre des représentants, résume l'état de confusion et d'incertitude des parlementaires, brusquement confrontés à la remise du rapport de Kenneth Starr. M. Gephardt comme le *speaker* (président) de la Chambre, Newt Gingrich, n'ont eu connaissance de la présence de ces documents dans l'enceinte du Congrès que quelques minutes seulement après que ceux-ci eurent été déchargés ! Le secret et la surprise *ont donc été totaux.*

Dès jeudi matin, les commissions du règlement et des affaires judiciaires de la Chambre vont délibérer sur la conduite à tenir, c'est-à-dire notamment sur le point de savoir *quelle diffusion il convient* de donner aux conclusions que l'on sait déjà « explosives » de M. Starr. Chaque parti va peser sa décision à l'aune de ses intérêts électoraux immédiats, dans la perspective des élections parlementaires de novembre.

Newt Gingrich estime que l'opinion publique – et donc la presse – *« a le droit de savoir »* et doit donc avoir accès au contenu du rapport. Toute décision des commissions parlementaires devra cependant être confirmée par un vote de l'ensemble de la Chambre pour s'imposer. Tous les experts s'accordent pour reconnaître que *la suite* est un terrain constitutionnel inconnu.

Certes, le précédent de la procédure d'*« impeachment »* engagée en 1974 contre Richard Nixon, à la suite du scandale du Watergate (l'organisation d'un cambriolage au quartier général du Parti démocrate par des hommes proches de la présidence républicaine), donne, dans une certaine mesure, la *marche à suivre, mais l'ancien chef* de la Maison Blanche avait démissionné de ses fonctions après que 3 articles seulement de la procédure eurent été adoptés par la commission des affaires judiciaires. « Nul ne sait » donc avec certitude si un président en exercice peut être *« impeached »* (mis en accusation).

En outre, dans le cas de Richard Nixon, l'abus de pouvoir ne faisait guère de doute. Un président des Etats-Unis ne peut être *« impeached »* que pour *« trahison, concussion, crime contre la chose publique ou délit grave »*. Si de telles charges peuvent être étayées, la procédure, dans son principe, est simple. Selon la Constitution, la Chambre peut mettre en accusation un président par un vote acquis à la majorité simple.

ÉCRIRE LE DROIT

C'est ensuite au Sénat, constitué *pour l'occasion en Haute Cour*, sous la présidence du *chief justice*, de se prononcer, mais son verdict doit être rendu à la majorité des deux tiers. Il s'agit donc d'une procédure compliquée, longue et, au bout du compte, si le président choisit de combattre, incertaine. En plus de deux siècles, le Congrès a voté en faveur de l'*« impeachment »* de seize personnalités, dont un seul président, Andrew Johnson, en 1868, qui fut acquitté lors de son procès par le Sénat, grâce à une voix de majorité.

S'agissant du président Clinton, toute la question est de savoir si les faits qui lui sont reprochés par M. Starr sont susceptibles de justifier une mise en accusation, ce qui est loin d'être acquis. Là encore, la Chambre, puis éventuellement le Sénat vont devoir en quelque sorte écrire le droit. Ils disposent pour cela d'une référence : en 1970, l'ancien président Gerald Ford, alors membre de la Chambre, avait estimé qu'un délit *« impeachable »* est *« tout acte qu'une majorité de la Chambre considère comme un délit à un moment donné de l'histoire »*. Une sorte de variante de la phrase fameuse d'un député socialiste français, André Laignel, qui avait lancé à la tribune de l'Assemblée nationale : *« Vous avez juridiquement tort, puisque vous êtes politiquement minoritaires... »*

L. Z.



Boris Eltsine présente Evguéni Primakov au poste de premier ministre

Viktor Tchernomyrdine a retiré sa candidature

Boris Eltsine a fait savoir, jeudi 10 septembre, qu'il proposait au poste de premier ministre, l'ancien chef du contre espionnage, aujourd'hui ministre des affaires étrangères, Evguéni Primakov. Viktor Tchernomyrdine, *à qui la chambre basse du Parlement russe a par deux fois refusé son aval*, s'est retiré de la compétition.

MOSCOU
de notre correspondante

De retour au Kremlin jeudi 10 septembre au matin, Boris Eltsine a présenté la candidature d'Evguéni Primakov, ministre sortant des affaires étrangères agé de soixante-huit ans, au poste de premier ministre, selon le service de presse de la présidence. Auparavant, Viktor Tchernomyrdine, dont la candidature avait été par deux fois rejetée par la Douma, a indiqué qu'il renonçait à briguer le fauteuil de chef du gouvernement. *« Si Tchernomyrdine est une pomme de discorde, je retire ma candidature »*, a déclaré l'ancien directeur de Gazprom, qui avait dirigé le gouvernement russe de décembre 1992 à mars 1998.

La candidature de M. Primakov, un ancien apparatchik soviétique et ex-chef du contre-espionnage avait été soutenue ces derniers jours tant par les communistes que par l'opposition réformatrice. Le profil de cet ancien journaliste de la Pravda, orientaliste de formation, présente quelques avantages. Il jouit des faveurs de la « majorité de centre-gauche » de la Douma, et des divers départements militaires du pays, tout en offrant à Boris Eltsine les garanties de sa sécurité et de celle de sa famille. Mais M. Primakov avait refusé la veille une offre en ce sens.

Présenter à nouvau à la Douma la candidature de Viktor Tchemomyrdine qui a déjà été refusée deux fois, c'était risquer des débordements dans la rue qui pouvaient *« balayer le pouvoir »*, comme le répète Alexandre Lebed. Le gouverneur de Krasnoïarsk est revenu mercredi à Moscou, profiter de la tribune que lui offrent les chaînes de télévision. *« Je suis un spécialiste des crises, j'ai passé ma vie à les résoudre »*, dit-il, en précisant toutefois qu'il n'acceptera aucune fonction sur désignation de Boris Eltsine.

Les communistes sont passés, mercredi, de l'espoir au découragement. Le bruit avait couru que leur candidat favori Iouri Maslioukov, un ancien chef du Gosplan soviétique, était reçu par Boris Eltsine dans sa résidence de Gorki-9, près de Moscou. Le chef du parti, Guennadi Ziouganov, qui avait convié au même moment un groupe de journalistes étrangers, tenait alors des propos conciliants, affirmant que son parti *demandait juste à participer au gouvernement ; qu'il serait irresponsable d'exiger un départ de* Boris Eltsine tant que le Parlement n'est pas doté de pouvoirs supplémentaires et que le gouvernement n'est pas formé ; que le principal est d'éviter la *« solution de force »* envisagée par des *« radicaux »* dans l'entourage présidentiel ; et qu'il avait transmis aux ambassadeurs du G 7 un message en ce sens.

Or il apparaissait peu après que M. Maslioukov n'avait pas été reçu par Boris Eltsine, mais seulement par le chef de son administration et qu'aucune offre ne lui avait été faite. Le Parti communiste publiait alors une *« adresse au peuple »* où il se disait prêt à *« former un gouvernement de confiance populaire »*. M. Ziouganov a refusé de révéler son programme au motif qu'un compromis restait possible. Ce programme prévoierait notamment des nationalisations, le *« développement des monopoles naturels »* et un tas de subventions sociales et aux entreprises.

Il est bien évidemment incompatible avec le *« plan de stabilisation visant à sortir le pays de sa crise actuelle »* dont une ultime mouture devait être présentée jeudi au gouvernement intérimaire de M. Tchernomyrdine par son macro-économiste en chef, le libéral Boris Fedorov. Ce plan a été défini, en accord apparemment avec le Conseil *de sécurité de M. Kokochine, après* qu'ordre eut été donné aux autorités monétaires de redresser le rouble, notamment en obligeant les exportateurs à échanger sur la Bourse des devises la moitié de leurs revenus en dollars.

Après trois semaines de baisse ininterrompue, le rouble a soudainement progressé de 32 %, mercredi 9 septembre, sur décision des autorités qui jouent leurs dernières cartouches face à la Douma, la Chambre basse du Parlement dominée par les communistes. La tension dans le pays était montée d'un cran mercredi, avec l'annonce de manoeuvres d'unités parachutistes et la mise en alerte officielle des forces du ministère de l'intérieur. Une première manifestation contre les hausses de prix était signalée à Riazan en Russie centrale.

S. Sh.

Le rouble en légère hausse

Le rouble poursuivait son redressement, jeudi 10 septembre au matin, s'échangeant à 12,5 roubles pour 1 dollar dans les échanges électroniques entre banques, contre 15 pour 1 dollar la veille au soir. La hausse *du rouble s'expliquerait, entre autres, par le fait que* les banques ont accumulé tant de billets verts ces derniers jours qu'elles *manquent de roubles pour leurs opérations courantes*. Selon des financiers, le rouble pourrait poursuivre son redressement pendant quelques jours, notamment parce que l'émission monétaire annoncée la semaine dernière par le premier ministre par interim, Viktor Tchernomyrdine, n'a toujours pas eu lieu. – *(AFP)*

La crise accélère la dislocation de la Fédération de Russie

Les gouverneurs, pour protéger les régions des pénuries et des révoltes, tentent de bloquer les prix, outrepassant le droit fédéral

MOSCOU
de notre correspondante

Un sauve-qui-peut général se développe dans les régions russes à la faveur de la paralysie du gouvernement central. Un nombre croissant de barons régionaux imposent des mesures administratives particulières pour tenter de se protéger de la hausse des prix, des pénuries *et des révoltes. Outrepassant* plus que jamais le droit fédéral, ces dis*positions mènent droit* à une *« dislocation »* de la Fédération de Russie, s'alarment divers hommes politiques. La crise frappe inégalement les régions. La plus touchée est celle de la Province maritime, sur l'océan Pacifique, où des manoeuvres militaires ont opportunément commencé mercredi 9 septembre. Dans le port de Vladivostok, de longues files d'attente *se forment pour le pain, dont* le prix a triplé. Le maire de Dalnegorsk, *une ville isolée de la région*, a réclamé l'envoi de brigades mobiles d'approvisionnement et le passage sous l'autorité du gouverneur local de toutes les forces fédérales disposées dans la région. *« Seul moyen*, a-t-il dit, *de prévenir des révoltes de la faim. »*

A Kaliningrad, l'enclave russe sur la Baltique où les prix ont grimpé de 200 % la semaine dernière, le gouverneur a annoncé, mardi 8 septembre, l'instauration d'un *« état d'urgence »*, précisant qu'il assume *« l'entière responsabilité des décisions politiques et économiques »*. N'ayant reçu que 30 % des sommes dues à Kaliningrad par le gouvernement fédéral, le gouverneur a admis qu'il ne verse plus d'impôts à Moscou. Un gel des prix est prévu sur certains produits, qui devraient être distribués dans des magasins spéciaux qui restent à organiser. Il serait accessibles aux personnes *« économiquement faibles »*, dont les listes n'ont jamais été dressées en Russie, malgré les intentions exprimées en ce sens par tous les réformateurs de ces dernières années.

LES COMMUNISTES ONT DES POMMES DE TERRE.

RUÉE DANS LES MAGASINS

Ailleurs, un gel des prix a été décrété dans les magasins toujours gérés par des administrations locales, sans aucune distribution préalable de cartes ou coupons de rationnement. A Voronej, en Russie centrale, cela a provoqué une ruée sur le supermarché Universam Severnyi. Il a vendu en quelques jours autant de sel qu'en six mois, avant d'offir des devantures désespérément vides, pour le plus grand profit d'un mini-marché privé, situé en face, *« qui, contrairement au Severnyi, n'a jamais payé d'impôts »*, rapporte la *Komsomolskaïa Pravda*.

Dans sa région sibérienne de Krasnoïarsk, l'ex-général Alexandre Lebed, qui a réaffirmé, mercredi 9 septembre à Moscou, qu'il est prêt à *« prendre la responsabilité de sortir le pays de la crise »*, a également opté pour le blocage des prix. Dès le début de la crise, il a annoncé le passage de sa région à une *« gestion administrée de l'économie »*. Cette mesure a aussitôt entraîné, de son propre aveu, la fermeture de *« 35 % des magasins de Krasnoïarsk »*. Alexandre Lebed est, de toute façon, réellement obligé d'assurer administrativement le ravitaillement des villes polaires de sa région, en prévision de l'hiver. Bien *que Moscou ne lui ait versé, dit-il*, que 4 % des sommes dues sur l'année, il se refuse à menacer de retenir les impôts fédéraux, car son but ultime est justement de *« prévenir une dislocation de la Russie »*.

Une dizaine, au moins, d'autres gouverneurs de régions et de « présidents » de républiques qui forment la Fédération tentent, eux aussi, de geler les prix chez eux, et de contrôler les mouvements de produits et de devises à leurs « frontières ». D'autres tentent des solutions plus rationnelles. A Arkhanguelsk, les autorités ont annoncé des mesures de soutien à des productions locales, remettant par exemple en marche une pêcherie. Certains lancent des appels à l'aide étrangère. Le gouverneur de la région de Mourmansk, sur la mer de Barents, a sollicité la Finlande, qui prépare l'envoi de produits alimentaires. Le président de la Bouriatie (Sibérie du Sud) a ordonné aux filiales locales des banques moscovites de rompre avec leurs sociétés mères, accusées d'aspirer les dernières liquidités disponibles pour les transférer à l'étranger.

Le danger est en effet celui des « trous noirs » du système bancaire du pays, paralysé depuis trois semaines. Ils sont remplis par de nouveaux regroupements de banques locales, qui créent des « pools » de paiement régionaux et indépendants. C'est le cas dans la Province maritime, à Ekaterinbourg, Samara, Moscou, Saint-Pétersbourg. Un petit pas les sépare de la création de monnaies régionales, et certains, comme à Samara, s'y préparent déjà. Le gouverneur de Saratov avait prédit la semaine dernière une telle évolution, aussi destructrice pour la Fédération que la vieille habitude des gouverneurs de financer les unités de l'armée stationnées chez eux. Seules des unités de maintien de l'ordre autour de Moscou resteraient financées et entraînées par l'Etat.

LIAISONS COMMUNISTES

Le chef du parti communiste, *Guennadi Ziouganov, qui sent* le pouvoir à portée de sa main, ne s'y est pas trompé. Au nombre des menaces qu'il a proférées, afin de dissuader Boris Eltsine de dissoudre la Douma, figure celle d'une désintégration de la Russie à l'image de celle de l'URSS en 1991. *« Une dissolution de la Douma, ce serait une dissolution de la Fédération de Russie »*, a-t-il dit. Ses militants sont depuis des semaines occupés à organiser, notamment à la Douma, des *« états-majors de crise »* en liaison avec les régions, où les communistes restent le parti le mieux organisé. Ils préparent, comme l'a décidé leur congrès fin mai, une *« action pan-russe de protestation »*, prévue pour culminer le 7 octobre. *« La veille, les syndicats doivent couper le Transsibérien en vingt-deux points simultanément »*, a prévenu Alexandre Lebed.

Une évolution de la Fédération en une confédération d'un type nouveau, constituée de régions dotées de leur propre monnaie, est envisagée, notamment par le chercheur Graeme Herd, du Centre pour la sécurité internationale de l'Université d'Aberdeen. Cette transformation pourrait s'accompagner de violences, en raison de la raréfaction des ressources. Des conflits sont possibles pour le contrôle de certaines mines ou raffineries, voire entre Russes et non-Russes, avec, dans tous les cas, une diversification et une corruption accrue, prédit M. Herd. Déjà, au sein de la Fédération actuelle, coexistent des « régimes politiques » aussi divers que la « dictature » communiste, ouvertement raciste et antisémite, de Krasnodar, sur la mer Noire, le capitalisme éclairé de Novgorod et le patriarcat corrompu moscovite.

Sophie Shihab

« Nous allons montrer que nous sommes le peuple ! »

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Ils ne sont pas bien nombreux, quatre cents, cinq cents peut-être. Au pied de la statue de Karl Marx, sur la place Téatralnaïa, non loin du Kremlin, un groupe de militants des *« forces de gauche »*, la plupart âgés, cherche, mercredi 9 septembre, à retrouver les accents d'une *« révolution prolétarienne »* en laquelle ils veulent croire, de nouveau. Ils se veulent *« l'avant-garde de l'opposition »*. Parmi eux, des communistes radicaux, des néo-staliniens, des ultra-nationalistes, un mélange d'extrémistes avec lesquels Guennadi Ziouganov, le chef du Parti communiste russe, doit compter. A l'attention de Boris Eltsine, ils scandent : *« démission ! »*, puis *« au poteau ! »*. Des pancartes disent : *« Non à la dictature économique »*, *« A bas ce régime haï, ces brigands, avec à leur tête Eltsine ! »*

Ce matin-là, le PC russe s'est déclaré *« prêt à assumer la responsabilité »* de former un gouvernement, alors, dans cette petite foule formée de retraités, de mineurs en grève, d'employés n'ayant pas touché leur salaire depuis des mois, on s'est senti du baume au cœur. Et puis, un *« grand jour »* approche. Le 7 octobre, une journée de grève pan-russe et de protestation sociale est annoncée par les syndicats. Ce jour-là, dit un orateur à la tribune, *« si nous nous unissons tous, nous verrons peut-être ce dont nous rêvons tant »*. C'est-à-dire, selon Viktor Anpilov, le chef du mouvement néo-stalinien « Russie travailleuse », l'apparition d'un *« Etat des travailleurs et des paysans, une République socialiste ! »*. *« Nous avons derrière nous la glorieuse Révolution d'Octobre, nous allons montrer que nous sommes le peuple »*, lance-t-il, chaudement applaudi.

« UNE SEULE ISSUE : LA DÉMISSION D'ELTSINE »

Au micro, un représentant du Parti à Moscou parle de la *« destruction »* du système éducatif public. *Si la Douma est dissoute, ajoute-t-il*, *« les moscovites devront se mobiliser pour empêcher une répétition de 1993 »*, l'année où des tanks avaient ouvert le feu, sur ordre de Boris Eltsine, contre le Parlement. Deux drapeaux noir et rouge flottent au-dessus de la manifestation : ceux d'un groupuscule fascisant, le « Nouveau mouvement social russe », dont le tract fustige *« l'oligarchie financière mondiale »*. L'un de ses membres dit que la Russie *« est tombée sous la coupe des Etat-Unis »*, que le régime eltsinien est *« criminel et anti-national »*. Il dénonce un *« génocide contre le peuple russe »*. *« Le Kremlin aux patriotes ! »* lance-t-il.

A la fin du meeting, une résolution est lue au micro, puis votée à main levée. Elle dénonce *« le culte, dans les médias, de l'argent, de l'alcool et du sexe »*, ainsi que *« l'éducation payante »* et *« la falsification de notre histoire dans les manuels scolaires »*. *« La seule issue*, dit le texte, *est la démission d'Eltsine »* et la mise en place d'un *« gouvernement d'entente nationale, sous contrôle de l'Assemblée »*. Puis un dernier orateur s'écrie : *« notre slogan est : tout l'argent volé par l'oligarchie sera rendu aux enseignants et aux mineurs. Défendons la Douma ! Le pouvoir et la propriété au peuple des travailleurs ! »* Quand chacun se disperse, une chanson soviétique, lancée sur la sono, répète : *« les communistes sont les sauveurs du peuple »*. Un manifestant formule une dernière invective contre le pouvoir : *« no pasaran ! »* grogne-t-il.

Natalie Nougayrède

La BERD, ébranlée, affiche ses pertes

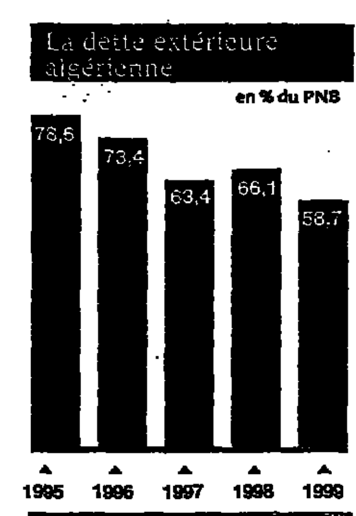
Le séisme qui secoue la Russie a ébranlé la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), contrainte d'inscrire une provision de 205 millions de dollars supplémentaires sur ses engagements sur ce pays. Basée à Londres, cette institution, créée pour aider le passage à l'économie de marché des pays de l'Est, a également annoncé, le 9 septembre, ses premières pertes depuis sa fondation en 1991. Elles devraient atteindre 170 millions de dollars sur neuf mois. *« Pas question de se retirer de la Russie. La période de transition prendra du temps et réclame un engagement à long terme »* : le nouveau président, Horst Köhler, s'est efforcé de calmer les appréhensions des analystes, alors que la Russie représente un quart des prêts et investissements de la BERD.– *(Corresp.)*

La baisse du pétrole remet en cause l'ajustement économique en Algérie

Le FMI dresse un bilan contrasté de la politique suivie par Alger depuis quatre ans. Il souligne la fragilité des résultats obtenus, à cause notamment de l'effondrement des cours de brut cette année

LA LUTTE contre les groupes islamistes a fait passer au second plan les questions économiques en Algérie. En quasi-faillite en 1994, le pays est-il tiré d'affaire après quatre années de politique dite *« d'ajustement »* ? Dans son dernier rapport (confidentiel), le Fonds monétaire international (FMI) apporte une réponse mitigée. *« Des résultats importants ont été obtenus* [mais] *l'Algérie reste vulnérable aux fluctuations des cours du pétrole »*, constate le document.

Alger peut faire valoir que son économie est remise à flot. *« Les autorités algériennes ont réalisé des progrès remarquables en restaurant les équilibres économiques dans des circonstances très difficiles*, confirme le document du Fonds. *Des transformations substantielles ont également eu lieu en direction d'une économie ouverte, orientée vers le marché. »*



Malgré son rééchelonnement, la dette extérieure continue à peser sur les finances du pays.

Ces résultats ont eu un coût social élevé : le tiers de la population active, sinon davantage, est au chômage ; le niveau de vie de la population (exprimé en dollars) a baissé de plus de 60 % depuis 1990. Pour quel résultat ? La structure de l'économie algérienne reste ce qu'elle était. Malgré les milliards de dollars drainés par l'Algérie ces dernières années, l'appareil industriel est toujours dominé par un secteur public hypertrophié, qui va à vau-l'eau (il a connu six années consécutives de récession), et un secteur clé, choyé par le régime, car grand pourvoyeur de devises : celui des hydrocarbures.

Les cours élevés du pétrole en 1996-1997 avaient facilité le rétablissement financier de l'Algérie ; leur effondrement cette année remet en question les progrès réalisés. *« Les autorités*, écrivent les économistes du FMI, *font face à un nouveau défi pour maintenir la stabilité économique. Une baisse substantielle des prix du pétrole a réduit les exportations et les recettes budgétaires. »*

De fait, Alger a dû réviser à la baisse ses prévisions. Construites sur la base d'un prix du brut algérien de 15 dollars/baril (contre 18 dollars auparavant), les nouvelles projections font apparaître un budget 1998 en léger déficit. Les hypothèses retenues sont *« appropriées »*, de l'avis du FMI : une croissance du PNB de 5,2 %, hors hydrocarbures.

Mais plusieurs économistes estiment que le gouvernement pèche encore par excès d'optimisme. Paradoxalement, la critique la plus rude est venue d'un ex-ministre des finances, ancien haut fonctionnaire du FMI, Mourad Benachenhou. *« D'ici* à *la fin de l'année, si la détérioration des prix des hydrocarbures continue,* écrit-il dans un article publié par plusieurs quotidiens, *l'Algérie aura perdu 15 % des recettes budgétaires. »* Ces dernières, ajoute-t-il, *« ne peuvent être comprimées à volonté, en particulier en période de violence où les ressources mobilisées pour sauvegarder la sécurité des citoyens doivent être élevées. D'autre part, le secteur productif n'a pas encore parachevé sa restructuration. (...) La possibilité de remplacement des recettes fiscales pétrolières par des recettes fiscales en provenance d'autres secteurs est limitée ».* Conclusion de l'ancien ministre : les effets de l'affaiblissement des prix des hydrocarbures sont *« extrêmement sérieux »* pour le devenir de l'Algérie et il est temps que le gouvernement *« explique aux citoyens algériens ce qui se passe »* plutôt que de faire croire à *« un simple accident »*.

MOINS DE DEVISES

Depuis le début de l'été, l'Algérie n'est plus *« sous ajustement »* : le FMI proposait de conclure un nouvel accord, mais les autorités algériennes ont refusé. Le pays se prive de crédits bon marché, mais il n'a plus à rendre de comptes sur sa politique économique.

La chute des prix du pétrole a une autre conséquence négative : la croissance des réserves de changes est interrompue. Après avoir atteint un plafond historique en début d'année, *« elles ont commencé à diminuer »*, affirme un banquier algérien. Le FMI le reconnaît d'ailleurs, mais assure que le matelas de devises engrangées (*7,5 milliards de dollars prévus* en fin d'année, soit l'équivalent de huit mois d'importations) reste suffisant pour rassurer les créanciers étrangers de l'Algérie, un pays lourdement endetté à l'extérieur.

Le Fonds pèche-t-il par excès d'optimisme ? Au cours des prochaines années, l'Algérie devra mobiliser sur le marché international *« entre 2 et 3 milliards de dollars supplémentaires par an »* pour financer son développement et rembourser ses dettes, selon les calculs du FMI. *« L'incertitude principale, pour le futur du service de la dette, dépend du maintien des crédits-fournisseurs aux faibles taux actuels »*, observe le document.

La question des crédits-fournisseurs ne se résume pas à une querelle d'experts. Elle est au cœur des – médiocres – relations entre l'Algérie et la France, son premier partenaire économique. En surestimant *« le risque Algérie »*, Paris, *via* la Coface, l'organisme d'assurance-crédit, alourdit considérablement le coût des importations algériennes, accuse-t-on à Alger. La prime demandée répond à des critères objectifs, rétorque-t-on côté français, où l'on rappelle que l'Algérie est le deuxième *« risque »* de la Coface (derrière la Chine), avec près de 40 milliards de francs d'engagements.

La décision récente d'Air Algérie d'opter pour des avions Boeing de préférence à des Airbus, pour renouveler une partie de sa flotte, a été peu appréciée à Paris. Le choix du fournisseur pour une centrale électrique (coût : près de 1,5 milliard de francs) – le groupe français Alsthom est sur les rangs – permettra de jauger le climat des relations entre la France et l'Algérie.

Jean-Pierre Tuquoi

Pénurie de logements

Le logement est un problème aigu en Algérie. Avec près de 4 millions d'habitations pour 29 millions d'habitants, l'Algérie, selon le FMI, a un ratio d'occupation *« parmi les plus élevés au monde »*. Les logements sont souvent de qualité médiocre. Plus de la moitié d'entre eux ont trente-cinq ans d'âge. Selon le Fonds, cette situation doit beaucoup à la mauvaise gestion des entreprises publiques de construction et à la faiblesse des loyers perçus par l'Etat. En dépit d'une hausse de 30 % en 1997, et de 20 % cette année, les loyers restent *« nettement en dessous des prix du marché »*. Quant aux sociétés de construction, beaucoup ont été liquidées tandis que 80 000 salariés étaient licenciés.

Le Conseil de sécurité de l'ONU maintient les sanctions contre l'Irak

Kofi Annan doit procéder à « l'examen d'ensemble » voulu par Bagdad

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, mercredi 9 septembre, une résolution ambivalente à propos de l'Irak : les sanctions économiques seront maintenues tant que la coopération avec les experts en désarmement, interrompue en août, n'aura pas repris, mais « l'examen d'ensemble » du dossier réclamé par Bagdad est évoqué.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, mercredi 9 septembre à l'unanimité et sans aucune explication de vote, la résolution 1195 qui *« condamne »* l'Irak pour sa décision, prise le 5 août, d'interrompre sa coopération avec les inspecteurs de l'ONU chargés de son désarmement. Estimant cette attitude *« inacceptable »*, le Conseil a décidé de *« ne plus procéder à aucun réexamen »* des sanctions économiques en vigueur depuis huit ans tant que Bagdad ne sera pas revenu sur sa décision. Le prochain réexamen était prévu pour octobre.

Mais malgré cette « punition », le Conseil laisse aussi une porte ouverte pour l'Irak en évoquant ce qu'il réclame, à savoir *« l'examen global »* de son dossier, une fois la coopération reprise. Par une formule délibérément vague, le Conseil *« se déclare disposé à procéder à l'examen d'ensemble du respect par l'Irak »* de ses obligations. Cet *« examen global »*, aucun pays membre du Conseil ne l'a cependant explicité, préférant laisser au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, le soin de le définir.

À COURT D'IDÉES

Le fait que cette dernière résolution fasse l'unanimité au Conseil est révélateur. Il démontre d'abord la réticence de Washington pour toute rétorsion militaire, du moins pour le moment. Mais il montre aussi que la décision irakienne de non-coopération est inacceptée pour tout le monde, y compris les trois pays qui se présentent comme les « amis » de Bagdad, la Russie, la France et la Chine.

La résolution risque de mettre le secrétaire général en difficulté. Lassés de ce dossier et à court d'idées, les quinze pays membres du conseil se défaussent sur lui mais sans lui donner, dans la résolution, les moyens de résoudre le problème. S'il est vrai, comme nous l'ont confirmé plusieurs sources à Washington, que la stratégie américaine demeure le maintien des sanctions, le secrétaire général n'a pas de « carotte » à proposer à Bagdad en échange de la reprise de sa coopération. Mais il n'a plus dans sa panoplie le « bâton » qui aurait été une menace militaire des Etats-Unis. Quant à l'Irak, selon le scénario le plus probable, il pourrait décider de ne pas revenir sur sa décision d'août dans l'attente des propositions de M. Annan.

Contrairement à l'habitude, l'ambiance au sein du Conseil de sécurité, mercredi, a été paisible. Défilant les uns après les autres devant les caméras de télévision, les ambassadeurs se sont déclarés *« extrêmement satisfaits »* devant ce que le représentant russe a qualifié de *« décision inventive »*. Quant au numéro deux de la délégation américaine, Peter Burly, il a même expliqué que la résolution du Conseil est *« la lumière au bout du tunnel que réclame Bagdad »*. Pour le nouvel ambassadeur britannique, Jeremy Greenstock, le Conseil a décidé *« d'offrir à l'Irak une nouvelle opportunité de réintégrer le concert des nations »*, opportunité qui, a-t-il ajouté, si elle est refusée par l'Irak *« le maintiendra excommunié »*.

Les formules utilisées dans le texte peuvent être interprétées de manière très diverses. Pour les plus cyniques, c'est-à-dire les Américains, la résolution offre l'opportunité de ne plus s'occuper de l'Irak en renvoyant la responsabilité sur le secrétaire général. M. Annan n'a-t-il pas signé en février un mémorandum d'accord avec le gouvernement de Bagdad l'engageant à coopérer avec l'Unscom ? Pour les moins cyniques, le texte donne l'occasion de réexaminer au fond les relations de l'Irak avec l'ONU, ainsi, et surtout, que l'impact des sanctions économiques qui pèsent sur les 22 millions d'Irakiens depuis huit ans.

DE FACTO « DÉSARMÉ »

Quant à la commission spéciale chargée du désarmement de l'Irak, pour l'instant, disent ses membres, elle ne se sent pas concernée. L'Unscom ne croit pas que l'Irak acceptera de revenir sur sa décision. Ses inspecteurs s'attendent même à une nouvelle crise, *« dans un avenir pas très lointain »*. L'Irak, disent-ils à qui veut l'entendre, est *de facto « désarmé »*, mais, cela, la Commission ne peut pas le dire *« noir sur blanc »* car une telle évaluation serait *« politiquement explosive »* et de toute façon *« hors de sa compétence »*.

Afsané Bassir Pour

Laurent-Désiré Kabila fait un retour triomphal à Kinshasa

JAMAIS Laurent-Désiré Kabila, président autoproclamé de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), n'avait reçu accueil populaire aussi chaleureux à Kinshasa. Il avait bien été reçu en vainqueur, en mai 1997, pour avoir contribué à déboulonner le maréchal Mobutu Sese Seko, mais les espoirs légitimes qu'il avait alors fait naître avaient été bien vite étouffés par ses agissements et ceux de son entourage. Les Kinois, rompus aux conditions de vie difficile, habitués à la corruption, au népotisme, à la prévarication et aux trafics en tous genres, avaient bien vite manifesté leur désapprobation et fait comprendre au nouveau maître du pays qu'il ne serait pas leur idole.

Laurent-Désiré Kabila avait bien compris le message. Mais les Kinois souvent varient, qui aiment les retournements de situation, les discours enflammés, les paillettes et les coups de baguette magique en politique. Ils avaient été séduits par les accents nationalistes du pouvoir congolais quand celui-ci avait appelé au départ des étrangers, puis à la chasse aux Tutsis, dénoncés comme complices des agresseurs rwandais et ougandais. Après avoir acclamé M. Kabila, tout au long du parcours qui mène de l'aéroport de Kinshasa à sa résidence, mercredi 9 septembre, ils ont été conquis par les propos sans équivoque qu'il a tenu sur les ondes de la radio nationale : *« On n'a rien signé à Victoria Falls, il n'y a eu qu'un communiqué final sanctionnant une réunion tumultueuse »*. Il faut dire que par un heureux concours de circonstances l'électricité, coupée depuis plusieurs semaines, venait d'être rétablie et le couvre-feu allégé de plusieurs heures.

RÉFUGIÉS « LIQUIDÉS »

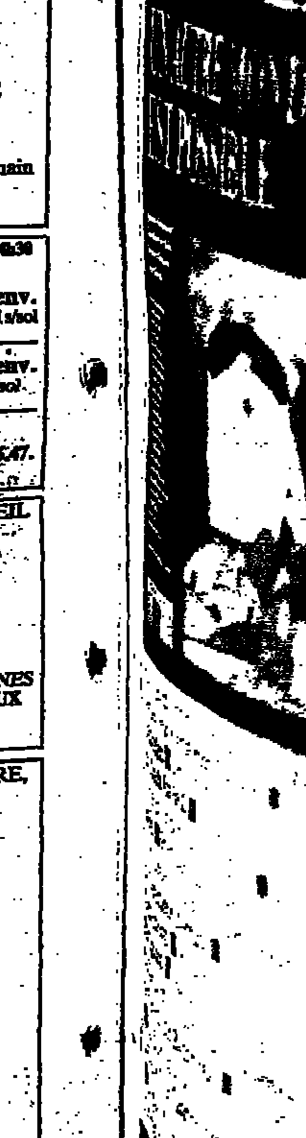
Le président congolais a prévenu ses compatriotes qu'ils devaient se *« préparer à une guerre de longue haleine »*, et exhorté *« les populations de l'est à manifester la même combativité que le peuple de Kinshasa »*. M. Kabila estime que le sommet de Victoria Falls est un succès pour la RDC puisque *« la communauté internationale est désormais témoin que la RDC a été agressée par l'Ouganda et le Rwanda, deux pays dont l'objectif est de renverser notre gouvernement démocratique et de nous imposer leur diktat »*, a-t-il dit. L'entourage de M. Kabila a explicité ses propos en rappelant que les représentants de la rébellion armée avaient été isolés et interdits d'accès au sommet de Victoria Falls.

Les présidents José Eduardo dos Santos (Angola), Sam Nujoma (Namibie), Robert Mugabe (Zimbabwe), alliés de M. Kabila, et Yoweri Museveni (Ouganda) et Pasteur Bizimingu (Rwanda), qui soutiennent la rébellion armée congolaise, se sont entretenus lundi et mardi au Zimbabwe afin de trouver une solution au conflit. Ils se sont quitté sur un constat d'échec, appelant simplement à *« la cessation des hostilités »*. Ils ont toutefois laissé à leurs ministres de la défense respectifs le soin de finaliser leurs discussions et d'essayer de parvenir à un cessez-le-feu, au siège de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), à Addis Abeba, en Ethiopie, où ils devaient se retrouver jeudi après-midi.

Certains d'entre-eux sont arrivés dès mardi à Addis Abeba, venant de Victoria Falls, en compagnie du secrétaire général de l'OUA, le Tanzanien Salim Ahmed Salim. La rébellion congolaise a fait savoir mercredi que toute discussion sur un cessez-le-feu resterait *« théorique »* si ses représentants n'étaient pas invités à y participer.

Accompagnant le retour de M. Kabila à Kinshasa, Daniel Sakombi Inongo, le conseiller en communication du chef de l'Etat, avait accusé, dans une interview publiée jeudi par le quotidien français *La Croix*, *« des militaires ougandais et rwandais* [qui] *ont aidé Kabila à libérer le pays* [d'avoir] *en chemin systématiquement liquidé les réfugiés hutus »*. Le porte-parole de M. Kabila affirme que celui-ci *« savait »* mais qu'il n'avait rien dit parce qu'il *« avait d'autres préoccupations »*. M. Sakombi, qui fut un temps le maître à penser de feu le maréchal Mobutu Sese Seko, estime aussi *« que l'objectif du Rwanda et de l'Ouganda n'est pas de se protéger d'une prétendue menace de groupes armés, mais d'annexer le Kivu pour y créer un Tutsiland »*.

Frédéric Fritscher





Le pouvoir cambodgien tente de normaliser la situation à Phnom Penh

La police a de nouveau tiré sur des manifestations, pourtant réduites

Phnom Penh a connu, jeudi 10 septembre, de nouvelles violences. La police a ouvert le feu aux abords de l'ambassade américaine. Elle a dispersé une foule qui appelait à *« lyncher des Vietnamiens »*, en dépit de l'interdiction de manifester imposée par les autorités. Mais ces manifestations ne réunissaient pas plus de quelques centaines de personnes, alors que le reste de la population a repris ses activités quotidiennes.

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

Encore quadrillée par les forces de l'ordre, la capitale du Cambodge se réhabitue au calme. Des affrontements ont encore eu lieu, dans la matinée du *jeudi 10* septembre, aux abords de l'ambassade *des Etats-Unis*, lieu privilégié de petits attroupements d'opposants qui attirent vite une foule de curieux. Un rassemblement a également eu lieu au Monument de l'indépendance. Toutefois, le premier bilan de la dispersion, depuis lundi, des *manifestations* anti-gouvernementales ne faisait état que de *deux* morts confirmés, des civils, et de quelques dizaines de blessés, dont des bonzes. Un troisième homme aurait été tué par balle jeudi matin. La mort d'un moine bouddhiste, *annoncée à tort* mercredi par le bureau des droits de *l'homme* de l'ONU, n'avait pas été confirmée.

Le jeu de chat et de souris entre les policiers et des bandes de motards organisées s'accompagne parfois de violences, les esprits s'échauffant vite. Face aux insultes et *aux jets de pierres*, les policiers ripostent par de brèves charges, en tirant le plus souvent en l'air. Mais il y a également des tirs tendus. Mercredi, les policiers ont eu recours à des lances d'incendie pour disperser de jeunes bonzes regroupés à proximité de la chancellerie américaine. Deux d'entre eux ont été blessés par balle. Mais, dans le reste de la capitale, les gens ont recommencé à vaquer à leurs occupations.

Entre-temps, la police a fait le tour des pagodes pour commander aux bonzes de ne plus laisser sortir leurs novices, qu'on retrouve très souvent en première ligne dans les manifestations. Le gouvernement estime que les moines ne doivent pas se mêler de politique. Certains bonzes *rétorquent qu'ils ont une* responsabilité morale. D'autres *rappellent*, toutefois, que cette responsabilité ne doit pas s'accompagner d'un engagement partisan.

NOMBREUSES RUMEURS

Les chefs de l'opposition, le prince Ranariddh et Sam Rainsy, ont demandé l'autorisation d'organiser, pendant trois heures, dimanche 13 septembre, une marche du Stade olympique à l'Assemblée nationale, traversant donc une partie de la ville. Cette requête devrait être refusée. Le gouvernement estime également clos le dossier sur les élections du 26 juillet, faisant fi des demandes de recompte émises par le parti du prince Ranariddh, le Funcinpec.

A quinze jours de la réunion de *la nouvelle Assemblée, le prince* Ranariddh a jugé mercredi *« de plus en plus mince »* la possibilité que le Funcinpec forme une coalition gouvernementale avec le Parti du peuple cambodgien (PPC). Le dialogue ne s'en poursuit pas moins entre les « seconds couteaux » des deux partis. Au Cambodge, *ce qui se passe sur* le devant de la scène n'est pas forcément le plus important. Les situations peuvent se retourner rapidement. Pour sa part, le premier ministre Hun Sen semble avoir choisi de tenir Sam Rainsy, son adversaire le plus déterminé, à distance en faisant planer sur lui la menace d'un mandat d'arrêt ou d'une convocation par la police. Sam Rainsy n'est sorti qu'à deux reprises, depuis lundi, des bureaux *du représentant de l'ONU, situés* dans le sous-sol d'un grand hôtel.

Le plus difficile, pour les autorités, est de contenir les rumeurs les plus insensées dont Phnom Penh est le théâtre. Mercredi, on a entendu dire qu'un moine allait s'immoler devant l'ambassade des Etats-Unis, que les bérets bleus de *l'ONU débarquaient à l'aéroport* de Pochentong, ou que Hun Sen, fermement aux commandes depuis sa propriété de lointaine banlieue, se trouvait au Vietnam... Bien entendu, toutes ces rumeurs se sont révélées sans fondement.

Jean-Claude Pomonti

L'exportation des pesticides dangereux vers le tiers-monde sera mieux contrôlée

PIC ET POP auront-ils raison des « douze salopards » ? *La signature* du traité PIC – contraction de Prior Informed Consent (consentement en connaissance de cause) –, qui devait intervenir vendredi 11 septembre à Rotterdam, le laisse penser. Les « douze salopards », selon l'expression consacrée *(« the dirty dozen »)* adoptée en 1982 lors d'une réunion du Pesticide Action Network (PAN) en Malaisie, désigne douze pesticides ou produits chimiques particulièrement dangereux. Interdits ou sévèrement réglementés dans les pays développés, ils peuvent néanmoins être exportés dans les pays pauvres, où ils sont utilisés sans beaucoup de précautions et provoquent de nombreux empoisonnements.

« Les agriculteurs pakistanais sont presque tous analphabètes, explique, par exemple, Nasira Habib, du centre privé de recherche Khod, à Lahore, au Pakistan. *Ils savent que les produits sont dangereux, mais pas exactement dans quelle mesure. Ils les utilisent à mains nues, sans chemise, ils les stockent dans leur maison, à côté de la nourriture. Quand les femmes récoltent le coton, entre octobre et janvier, elles ont souvent des nausées, des maux de tête, des démangeaisons.* » L'action du PAN contre la vente dans les pays pauvres de ces produits interdits chez les riches a conduit, en 1989, à de premières règles amorçant une négociation qui aboutit à la convention PIC, signée par plus de quatre-vingt-dix pays sous l'égide de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et du PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement).

Le principe général en est qu'on ne peut exporter un produit chimique ou un pesticide dangereux que si le pays importateur a une connaissance exacte de sa toxicité. Pour chaque substance retenue dans la liste – elle en compte pour l'instant 27 –, l'exportateur doit vérifier que le pays *de son client en a bien autorisé* l'emploi. S'il ne l'a pas fait, l'exportation est interdite. S'il l'a fait, l'autorisation doit avoir été signifiée au secrétariat de la convention et celui-ci doit avoir vérifié que le pays importateur est clairement *informé des caractéristiques du* produit.

La procédure PIC devrait limiter le commerce de ces produits dangereux. Il n'existe pas dans ce domaine de statistique officielle ou professionnelle, mais selon une étude de la Foundation for Advancement in Science and Education, basée à Los Angeles, les Etats-Unis ont exporté en 1996 plus de 47 000 tonnes de produits interdits ou à usage réglementé.

SATISFACTION DES ÉCOLOGISTES

Les associations écologistes ayant suivi le dossier sont globalement satisfaites de la convention qui devait être signée vendredi. *« Il s'agit d'une importante bataille pour réduire les problèmes de santé et d'environnement créés par les pesticides »*, estime The Pesticides Trust, organisation non gouvernementale basé à Londres et membre du PAN. Cependant, l'expertise technique des pays en développement, notamment africains, est faible et leur rend difficile l'analyse des produits ; or la convention ne prévoit aucun mécanisme de financement pour *susciter cette compétence.*

La convention PIC n'implique pas *seulement* les *industries* des pays développés. En effet, les produits concernés sont anciens, le plus souvent tombés dans le domaine public, et commencent à être fabriqués en Chine, en Inde, en Indonésie, en Corée, etc. Ces producteurs sont devenus exportateurs. Pour les grands du marché, la *convention PIC permettra* de discipliner des concurrents jeunes et dynamiques.

Et « POP » ? La négociation sur douze de ces « polluants organiques persistants » a commencé en juillet à Montréal, la réunion suivante *étant programmée* pour février 1999. La différence avec PIC est que POP vise à l'interdiction mondiale des produits concernés.

Hervé Kempf

Le HCR condamne les arrestations au Kosovo

GENÈVE. Le Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) a protesté auprès des autorités serbes contre l'arrestation au Kosovo d'hommes en âge de se battre. Les autorités serbes ont arrêté en début *de semaine quelque 450 personnes dans la région* de Panorac, dans le centre du Kosovo. *« C'est la première rafle reconnue* [au Kosovo]. *Une énorme charge émotionnelle est attachée à ce genre d'action, à cause de ce qui s'est produit dans le passé dans les Balkans. Cela fait surgir le spectre d'autres situations qui ont fini de manière mortelle »*, a affirmé Kris Janowski, porte-parole du HCR.

Des délégués du HCR se sont rendus en fin de semaine dernière dans la région de Panorac, où des combats ont provoqué la fuite de 20 000 personnes, selon le porte-parole. Les délégués ont constaté que les maisons étaient détruites à 70 %, y compris l'entrepôt de la Société de Mère Teresa, la principale organisation humanitaire du *Kosovo. Le haut commissaire aux réfugiés*, Sadako Ogata, doit se rendre au Kosovo, au Montenegro et en Serbie du 25 au 29 septembre, a ajouté M. Janowski. – *(AFP.)*

Rencontre historique Adams-Trimble en Irlande du Nord

LONDRES. Le leader du Sinn Fein, Gerry Adams, et le chef du gouvernement nord-irlandais, le protestant modéré David Trimble, devaient avoir, jeudi 10 septembre à Belfast, un face-à-face inédit, brisant un nouveau tabou dans le cheminement vers la paix en Ulster, jalonné de gestes symboliques et d'avancées millimétriques.

Des représentants des deux camps peaufinaient mercredi les détails de la rencontre du dirigeant de l'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) et du chef du nouveau gouvernement local, *soigneusement chorégraphiée. Officiellement, Gerry Adams et David* Trimble ne se sont jamais adressé directement la parole, tout au long des deux années de tractations ayant abouti, le 10 avril, à l'accord de paix historique dans la province. L'un et l'autre ont maintenu le contact par le truchement d'intermédiaires divers. – *(AFP.)*

Il n'y aura pas de récession aux Etats-Unis, selon Bercy

PARIS. Paris prévoit un ralentissement *« sensible »* de la croissance aux Etats-Unis, mais exclut pratiquement que l'économie américaine plonge dans la récession. Une franche récession sous l'effet d'une *« correction boursière trop brutale »* est *« peu probable compte tenu de la vitalité profonde de l'économie américaine »*, a estimé le ministre de l'économie et des finances Dominique Strauss-Kahn, mercredi 9 septembre à Paris.

Le ministère émet un pronostic plus dur pour le Japon, qui a *« tardé à réagir à l'approfondissement des difficultés de son économie ». « La récession sera sévère au Japon cette année et la reprise sans doute très modérée l'an prochain. »* Il salue en revanche la *« détermination remarquable »* avec laquelle la Chine a mené une politique de stabilité de sa monnaie. Quant à la crise en Russie, son impact macroéconomique sur l'Europe est faible, constate Bercy. – *(AFP.)*

Les étudiants indonésiens ont repris leurs manifestations

DJAKARTA. Après plus de deux mois de répit, les étudiants ont repris, à une semaine de la rentrée universitaire, leurs manifestations contre le président Habibie. Des centaines d'étudiants ont continué, jeudi 10 septembre, le mouvement de protestation relancé en début *de semaine en se rassemblant* non loin du palais présidentiel, dans le centre de Djakarta.

La coordination des étudiants, dont la mobilisation avait contraint le président Suharto à la démission, a entamé un mouvement de protestation, exigeant de son successeur, Jusuf Habibie, qu'il *« fasse baisser les prix ou qu'il s'en aille »*. Les étudiants exigent aussi le jugement de l'ex-président Suharto. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ ***LIBYE : le chef de la diplomatie italienne Lamberto Dini*** **a appuyé**, mercredi 9 septembre au Caire, les demandes libyennes de garanties pour les deux suspects de l'attentat de Lockerbie, insistant sur la nécessité de *« réintégrer »* la Libye dans le giron méditerranéen. Le Conseil de sécurité de l'ONU a voté une résolution prévoyant la suspension de l'embargo qui pèse sur la Libye depuis 1992 en contrepartie de la comparution des suspects aux Pays-Bas. – *(AFP.)*

■ **AZERBAÏDJAN : douze pays dont l'Arménie, la Géorgie, l'Azerbaïdjan, et la Turquie ont signé**, mardi *8* septembre à Bakou, un traité en vue d'améliorer les infrastructures de transport dans la région et sur la standardisation de ses différents régimes tarifaires et douaniers le long d'une nouvelle *« route de la Soie »* reliant Paris à Shanghaï, au terme d'un sommet de deux jours. La Commission européenne a financé ce projet baptisé « Traceca » dès 1993 . – *(AFP.)*

■ **LITUANIE : le procès d'Aleksandras Lileikis**, *un Lituanien* âgé de quatre-vingt-onze ans, accusé d'avoir participé dans son pays au génocide des juifs pendant la seconde guerre mondiale (*Le Monde* du 10 septembre), a été ajourné en raison de l'état de santé de l'accusé, a annoncé le Parquet général lituanien, mer*credi 9 septembre.* – *(AFP.)*

■ **BANGLADESH : Dacca, la capitale du Bangladesh** – où les inondations ont déjà fait quelque 750 morts en deux mois – est menacée par la crue de la rivière Sitalakhoia. A quelque 10 kilomètres à l'Est de la capitale, des milliers de personnes luttent *pour renforcer une digue protégeant* Dacca. Les autorités envisagent d'évacuer quelque 600 000 personnes menacées par les eaux de la banlieue de Dacca. – *(AP, Reuters.)*

■ **BIRMANIE : l'opposition birmane a affirmé, mercredi 9 septembre**, que la junte avait arrêté 108 de ses membres depuis mardi, ce qui porte à 328 le nombre d'opposants interpellés en quatre jours. – *(AFP.)*

LOI DE FINANCES Les députés communistes font grise mine devant le projet de loi de finances pour 1999 présenté, mercredi 9 septembre, aux commissions des finances du Parlement. A l'Assemblée nationale, les députés communistes ont fait entendre, par la voix de leur président, Alain Bocquet, des regrets quant au *« manque d'ambition sociale »* du budget, dans lequel ils voient des *« gages »* donnés à l'*« ultralibéralisme »*. ● LA DROITE critique l'augmentation de la dépense publique et une réduction insuffisante de la pression fiscale. Démocratie libérale a élaboré un *« contre-budget »*. ● LES CRÉDITS de l'éducation nationale révèlent une augmentation réelle des effectifs supérieure à celle qui est affichée. *(Lire aussi les crédits des ministères et le dispositif fiscal pages 7 et 8, ainsi que pages 23 et 28.)*

Le PCF critique le « manque d'ambition sociale » du projet de budget

Approuvés par le PS, sous réserve d'amendements fiscaux, les arbitrages de Lionel Jospin, présentés par Dominique Strauss-Kahn et Christian Sautter, déplaisent aux communistes et suscitent une bronca des élus locaux, emmenée par l'ancien ministre du budget Michel Charasse

DEUX HEURES DURANT, mercredi 9 septembre, les deux ministres ont défendu leur budget. Chacun dans son style. Froid et élégant pour le secrétaire d'Etat, Christian Sautter ; main dans la poche et avec cette aisance qui passe parfois pour de l'arrogance pour le ministre, Dominique Strauss-Kahn. Face à eux, les députés de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Les options du gouvernement étaient connues depuis le 22 juillet, mais cette présentation des ministres permet presque toujours d'annoncer les axes sur lesquels l'opposition entend batailler et les mesures qui feront grincer la majorité.

Mercredi, c'est donc la réaction très mitigée des communistes qui a d'abord attiré l'attention. Certes, face aux deux ministres, Christian Cuvilliez (PCF, Seine-Maritime), membre de la commission des finances, s'est montré modérément critique sur un budget qu'il juge tout de même *« socialement à gauche et, de toute façon, bien meilleur que tous les budgets de droite qui l'ont précédé »*. Cependant, en sortant de leur audition, MM. Strauss-Kahn et Sautter ont pu découvrir un communiqué nettement plus vigoureux d'Alain Bocquet. *« Le projet de budget pour 1999 manque de l'ambition sociale que devrait avoir le premier budget de la gauche*, estime le président du groupe communiste. *Il n'est pas à la hauteur des menaces de plus en plus tangibles qui pèsent sur la croissance. » « Les communistes apprécient que le gouvernement ait repris plusieurs mesures qu'ils proposaient »*, continue M. Bocquet, en citant, notamment, le relèvement de l'impôt sur la fortune, *« mais donner des gages à un ultralibéralisme qui fait la preuve de son incapacité à répondre à la crise ne pourrait que fragiliser l'économie »*.

Depuis plusieurs jours, déjà, le Parti communiste français cherche à durcir le ton, fouetté notamment par la perspective d'élections européennes qui risquent de le mettre en compétition avec l'extrême gauche (*Le Monde* du 8 septembre). Au sein du groupe de l'Assemblée nationale, les choses sont plus complexes, car si M. Bocquet se montre très critique, en privé, sur la direction de Robert Hue, il ne cache pas à ses proches son inquiétude devant la fronde de certains députés. Il est très préoccupé par la surenchère d'un Maxime Gremetz ou d'un Patrice Carvalho. Déjà, le 8 septembre, Jean-Pierre Brard (app. PCF, Seine-Saint-Denis) a évoqué dans les couloirs du Palais-Bourbon la possibilité de voir *« trois ou quatre »* députés communistes voter contre le budget.

La menace est comme un appel. Certes, la plupart des députés communistes reconnaissent que le groupe, dans son ensemble, ne peut voter contre le budget, à moins de prendre la décision de rompre la majorité « plurielle » et de quitter le gouvernement, ce qui n'est pas à l'ordre du jour. Mais la direction du PCF ne cesse de faire valoir auprès du gouvernement qu'il faudra bien qu'elle présente à sa base quelques victoires.

Sur le budget, les députés communistes réclament notamment une baisse de la TVA sur les produits de première nécessité, *« les produits alimentaires, la consommation d'eau, de gaz et d'électricité »*. Mercredi, le président et le rapporteur de la commission des finances, Augustin Bonrepaux et Didier Migaud, *tous deux socialistes, ont paru balayer cette éventualité : « Faire baisser la TVA de 5,5 % à 5 % sur le paquet de nouilles n'aura qu'un faible impact pour les ménages*, a expliqué M. Migaud, *mais cela représente un coût important pour l'Etat. »*

Si l'on s'en tient aux modifications possibles avancées par MM. Bonrepaux et Migaud, les marges de manœuvre sont faibles. Certes, ces derniers ont répété, à l'instar du Parti socialiste, leur souhait de baisses ciblées de TVA – au-delà de celle consentie par le gouvernement sur les abonnement à EDF –, mais ils ont paru repousser l'échéance de la plupart d'entre elles. M. Migaud a précisé qu'il entendait préparer *« les conditions pour une réduction de la TVA au cours de 1999 ou pour le projet de loi de finances pour 2000 »*. Le groupe socialiste devrait pourtant proposer d'abaisser le taux de TVA (actuellement de 20,6 %) sur un certain nombre de services de proximité ou de services aux personnes, de façon à favoriser, notamment, l'artisanat, a précisé François Hollande.

CRITIQUES SYNDICALES

Les socialistes ont pourtant évité de réamorcer le débat autour de la baisse de la taxe professionnelle, voulue par MM. Strauss-Kahn et Jospin, de préférence à une baisse des cotisations patronales sur les salaires, qui aurait eu l'aval de Martine Aubry. MM. Sautter et Strauss-Kahn *avaient d'ailleurs fait, a posteriori*, un gros travail d'explication auprès des socialistes, afin de calmer une polémique naissante. Le 1er septembre, M. Strauss-Kahn a ainsi convié pour un dîner une trentaine de députés PS, parmi lesquels le premier secrétaire, M. Hollande, le président du groupe, Jean-Marc Ayrault, MM. Bonrepaux et Migaud. Le ministre de l'économie a largement distribué un sondage fait par la Sofres pour le compte de Bercy. Réalisé en juillet et censé mesurer la perception par les Français du niveau des prélèvements obligatoires et des mesures prises par le gouvernement, il souligne l'*« excellente »* perception par les contribuables de la baisse de la taxe professionnelle... Ce sont pourtant bien les modalités de réduction de la taxe professionnelle (TP) qui risquent de poser problème lors du débat parlementaire. Le 8 septembre, au comité des finances locales, qui réunit des représentants des élus locaux, du gouvernement et des Assemblées, Michel Charasse, sénateur (app. PS) du Puy-de-Dôme, a réussi à convaincre l'ensemble des élus, y compris les associations de gauche favorables à la TP, de voter une motion doutant de la constitutionnalité de cette mesure. Elle menace, selon lui, le principe d'autonomie des collectivités locales inscrit dans la loi de décentralisation.

Les plus vigoureuses critiques sont pourtant venues des syndicats. La CGT a ainsi fustigé ce budget qui bénéficie d'abord *« aux entreprises, qui, sans la moindre contrepartie en matière d'emplois, empochent immédiatement 13 milliards d'allègements »*. FO juge que *« les nouvelles rentrées fiscales auraient dû être consacrées en priorité à mieux satisfaire les besoins des salariés »*. Ces réactions, ajoutées à l'impatience des Verts sur la fiscalité écologique, à la gêne des socialistes et au mécontentement du PCF, donnent à penser que le débat parlementaire pourrait ne pas être de tout repos pour le gouvernement.

Raphaëlle Bacqué

« DSK » renvoie M. Viannet et M. Seillière dos à dos

En présentant, devant la presse, à Bercy, mercredi 9 septembre, le projet de loi de finances pour 1999, le ministre de l'économie a fait face aux critiques symétriques qui lui sont adressées par le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, et par le président du CNPF, Ernest-Antoine Seillière. Le premier estimant que *« les grands gagnants de ce budget sont les entreprises »*, Dominique Strauss-Kahn a répondu que *« son jugement est une erreur »*, car *« il faut regarder ce qui se passe depuis deux ans »*. M. Viannet juge que le gouvernement reprend d'une main ce qu'il a donné de l'autre, dans un budget qui *« ne correspond pas aux exigences de la situation économique »*.

M. Strauss-Kahn a suggéré une *« concertation »* entre M. Seillière et M. Viannet, afin qu'ils puissent accorder leurs violons. En préambule de son exposé de présentation, « DSK » avait indiqué qu'il n'y a *« rien de très neuf par rapport à ce que nous avons dit en juillet »*. Il parlait du contenu du budget.

Démocratie libérale propose « un plan de diminution des dépenses publiques »

ALAIN MADELIN, président de Démocratie libérale, a dénoncé, mercredi 9 septembre, un *« budget en trompe l'œil »*. Le gouvernement *« gère le présent et gaspille les fruits de la croissance »*, a déclaré l'ancien ministre de l'économie après les journées parlementaires du nouveau groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale, à Poitiers. Au début de 1998, M. Madelin avait lancé de sombres prédictions sur l'évolution de la conjoncture : *« Nous finirons l'année sur une pente de 1 % »* de croissance, avait-il alors assuré. Aujourd'hui, il reconnaît avoir un peu forcé le trait, mais il met en avant un retournement de conjoncture. Il n'est donc pas étonnant que le *« contre-budget libéral »*, proposé par les députés de DL, juge *« bien présomptueuse »* la perspective de croissance de 2,7 % retenue par Dominique Strauss-Kahn.

Dans leur document, les libéraux prônent *« un plan de diminution des dépenses publiques »* d'un point du produit intérieur brut (PIB) par an sur cinq ans. Pour y parvenir, le document propose de ne compenser qu'à hauteur de 50 % les départs à la retraite de fonctionnaires. Pour 1999, les libéraux demandent que le déficit budgétaire soit ramené à 2,4 % du PIB et que les dépenses de l'Etat soient *« stabilisées à leur niveau de 1998 en francs courants »*.

BAISSER LES PRÉLÈVEMENTS

Au chapitre des recettes, les prélèvements obligatoires devraient concurremment baisser *« au minimum »* d'un point de PIB par an pendant cinq ans, exercice auquel doivent être *« essentiellement affectés »* les fruits de la croissance. Le texte préconise de réduire le nombre de tranches du barème de l'impôt sur le revenu de sept à trois et de les établir à 15 %, 30 % et 40 %. En outre, il propose la création d'*« une enveloppe de déduction fiscale valable cinq ans »*. Déductible du revenu imposable, elle pourrait être utilisée *« pour investir dans l'immobilier ou dans des titres d'entreprise »*, pour créer une entreprise ou un emploi de proximité, ou pour financer des actions sociales et humanitaires. Les libéraux placent la TVA au premier rang des impôts à réduire mais ne précisent pas quand ni dans quelles proportions le faire.

Seraient en outre supprimées plusieurs taxes à faible rendement et au *« bien-fondé économique et social contestable »*, comme la redevance audiovisuelle, les droits d'inscription pour les examens et concours ou la *« taxe sur les jeux de quilles électromécaniques »*. Le contre-budget propose aussi de relever l'abattement applicable aux successions de 300 000 francs à 500 000 francs. Les libéraux critiquent vivement la réforme de l'assurance-vie proposée par Dominique Strauss-Kahn et sont partisans, tout comme Nicolas Sarkozy (*Le Monde* du 10 septembre), *« d'affirmer le principe de non-rétroactivité de la loi fiscale »*.

Cécile Chambraud et Clarisse Fabre

Education : la chasse aux emplois non pourvus

POUR l'affichage politique, l'éducation nationale reste une priorité du gouvernement : avec 297,744 milliards de francs (+11,73 milliards), le budget de l'enseignement scolaire bénéficie d'une hausse de 4,1 % et celui de l'enseignement supérieur (51,081 milliards) d'une augmentation de 5,4 %. Dans la réalité, la marge de manœuvre du ministre responsable du premier budget de l'Etat est beaucoup plus étroite. Avec un peu plus d'un million de fonctionnaires, la charge financière de personnel, qui représente 93,1 % des dépenses du scolaire, enregistre une croissance automatique de 3 %, résultant de l'application des différents accords de revalorisation et d'augmentation signés depuis une dizaine d'années.

Pour autant, les discussions avec le ministère du budget n'ont pas été faciles. Comme chaque année, ce dernier aurait souhaité que la diminution constante des effectifs scolaires (60 000 élèves à cette rentrée) et universitaires s'accompagnât d'une réduction correspondante des postes d'enseignants. Avec l'accord de Matignon, Claude Allègre a tenu bon : aucun poste n'a été supprimé, mais, conformément au gel des emplois dans la fonction publique, pas un n'a été créé, à l'exception de 800 emplois d'employés administratifs et de service (Iatos) dans l'enseignement supérieur.

Depuis un an, pourtant, le ministre de l'éducation a multiplié les annonces, en faveur de la Seine-Saint-Denis, des départements d'outre-mer, d'un programme plus rapide d'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles, des zones d'éducation prioritaire, de la santé scolaire... Elles se traduisent par la création de près de 3 700 emplois (3 050 enseignants, 250 conseillers principaux d'éducation, 400 médecins, infirmières ou assistantes sociales...). Leur financement a été obtenu par un exercice de gymnastique budgétaire de redéploiement ou de transferts de crédits rendus possibles par le gigantisme d'une administration qui possède encore de solides réserves.

EFFORT POUR LES PLUS DÉFAVORISÉS

Pour cela, la chasse aux économies a été réalisée sur les postes vacants de maîtres d'internat et de surveillants d'externat, des stages de remplacement non utilisés, la transformation de 100 000 heures supplémentaires en emplois fixes, ainsi que la suppression de 111 emplois dans l'administration centrale. Dans le supérieur, 1 500 emplois réservés à des attachés temporaires (ATER) et non pourvus par les universités seront automatiquement transformés en emplois d'enseignant chercheurs. La réduction du taux des heures supplémentaires-années, à l'origine du conflit avec les syndicats à la rentrée, servira à financer les 60 000 emplois-jeunes prévus en 1999, dont le coût est évalué à 1 milliard de francs.

Pour le reste, le ministre de l'éducation a prévu 215 millions de francs pour le plan nouvelles technologies. Le rétablissement des bourses de collèges, avec un effort supplémentaire pour les familles les plus défavorisées, devrait coûter 950 millions de francs. Enfin, diverses mesures prévoient l'augmentation des indemnités dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP) et la revalorisation des carrières d'enseignants. Toutefois, elles n'incluent qu'une partie des 420 millions de francs résultant de l'accord intervenu avec le SNES (*Le Monde* du 9 septembre).

Dans l'enseignement supérieur, le budget 1999 inclut les premières décisions du plan social étudiant, dont certaines entrent en application dès la rentrée 1998. C'est le cas des bourses, en augmentation de 808 millions de francs, avec une hausse du taux et du nombre de bénéficiaires. Une somme de 1 milliard de francs a également été réservée pour le lancement du plan des universités du troisième millénaire, avec essentiellement la *mise en* sécurité des bâtiments et l'opération de désamiantage du campus de Jussieu (400 millions de francs).

Michel Delberghe

Satisfaction du côté des petits patrons

LE PROJET de budget pour 1999 suscite des appréciations différentes de la part des principales organisations patronales. Le Conseil national du patronat français (CNPF) le juge sévèrement, tandis que la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et, surtout, l'Union professionnelle artisanale (UPA) affichent, elles, une certaine satisfaction du fait de la réforme de la taxe professionnelle.

Le CNPF estime que la copie du gouvernement *« ne correspond pas aux exigences économiques de la France »*. Il indique que les dépenses publiques progressent trop, que le déficit budgétaire reste très important, que la pression fiscale ne s'allège pas significativement. Faisant allusion à l'assurance-vie, le CNPF *« condamne l'instabilité fiscale qui frappe les épargnants et, notamment, toute mesure rétroactive »*. Constatant *« avec satisfaction »* que le gouvernement décide d'alléger la taxe professionnelle, l'organisation patronale émet une mise en garde : *« Aucune disposition ne doit limiter la portée de cette mesure »*, insiste-t-elle, évoquant le relèvement de la cotisation minimale prévu par le gouvernement.

La CGPME déplore également cette hausse programmée de la cotisation minimale. *« Le gouvernement ne doit pas reprendre d'une main ce qu'il donne de l'autre aux PME »*, estime-t-elle, en se félicitant, toutefois, de *« la discrimination fiscale pour les PME de moins de 50 millions de francs de chiffre d'affaires »* prévue dans la réforme de la taxe professionnelle.

L'UPA estime que *« le projet de budget pour 1999 marque une avancée significative mais encore hésitante vers l'allègement du coût du travail en France »*. Elle salue la réforme de la taxe professionnelle qui *« profitera dès l'an prochain à la majorité des artisans »*. *« Le gouvernement supprime ainsi un premier frein à l'embauche dans les petites entreprises »*, se félicite-t-elle, en appelant les pouvoirs publics à prolonger leur action par des *« mesures fortes et pérennes en faveur de la réduction du coût du travail et de la relance de la consommation »*.

Stabilité apparente du nombre de fonctionnaires

NI DIMINUTION ni augmentation : officiellement, le nombre des emplois de fonctionnaires civils, qui était de 1 681 577 dans le budget de 1988, reste de 1 681 577 dans le projet de loi de finances pour 1999. Cela ne veut pas dire, pour autant, que les effectifs réels de fonctionnaires n'augmenteront pas.

Dans certains ministères, comme l'éducation nationale, nombre de postes financés sur des emplois budgétaires vont l'être sur des crédits de fonctionnement, de façon à éviter l'affichage de créations d'emplois *(lire ci-dessus)*. Alors que, dans le document diffusé par Bercy, les effectifs de l'enseignement scolaire restent stables avec 941 249 emplois, il apparaît que 3 300 postes d'enseignant et 616 postes de non-enseignant seront créés. Les premiers, par exemple, qui proviennent de la titularisation de maîtres auxiliaires, seront principalement recrutés grâce au transfert des crédits attribués aux postes de surveillant : en fait, 6 600 personnes seront payées par des crédits de l'Etat, mais la moitié seulement apparaîtra dans les documents présentés au Parlement.

De même, dans l'enseignement supérieur, seront recrutés 1 500 enseignants-chercheurs sur des emplois d'attachés temporaires d'études et de recherche, ainsi que 650 non-enseignants et 150 agents de bibliothèque, alors que Bercy n'affiche qu'un solde de 615 créations d'emploi. Les magistrats de la Cour des comptes, qui se sont attaqués à l'opacité de la gestion des personnels dans la fonction publique, trouveront sans doute là matière à nourrir leur enquête.

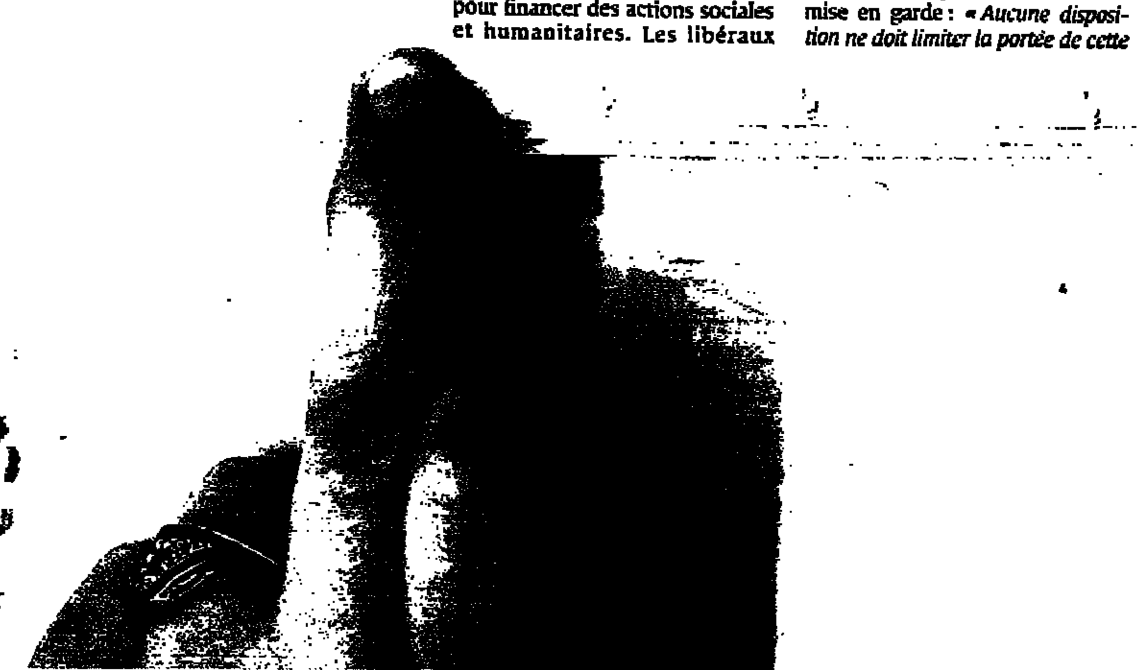
PROTESTATIONS AUX FINANCES

Le document remis par le ministère de l'économie et des finances montre que le gouvernement a procédé à des transferts pour tenir compte des priorités qu'il a fixées : la justice, l'enseignement supérieur, l'emploi ou l'environnement. Le ministère de la justice, qui disposait de 60 864 postes, en gagne 930 (+1,52 %). L'environnement, qui n'en avait que 2 412, bénéficie d'une forte hausse proportionnelle avec 140 postes supplémentaires (+5,8 %). Le ministère de l'emploi est également bien servi avec 215 nouveaux postes (+2,2 %), ce qui porte ses effectifs budgétaires à 9 982.

Comme l'an dernier, les services financiers sont mis à contribution, avec 691 suppressions de poste (-0,38 %), ce qui laisse un effectif de 180 435 emplois. La fédération FO-finances le dénonce, en assurant que *« lutter contre la fraude fiscale, améliorer le recouvrement des impôts, protéger mieux les citoyens et les consommateurs, assurer les contrôles, recenser la population du pays (...) va devenir mission impossible »*.

L'équipement est lui aussi sollicité, avec 490 postes en moins (0,49 %), soit 98 915 emplois au total. L'intérieur fait aussi les frais de la redistribution, avec 502 emplois de moins, ce qui donne un effectif global de 162 399. Le secteur de la défense présente un solde négatif de 33 279 postes *(lire page 7)*.

Rafaële Rivais



Les prévisions économiques du ministère des finances pour 1998 et 1999

	1997	1998	1999
LA CROISSANCE (PIB), en %	2,2	3,1	2,7
LE PIB en valeur, en milliards de francs	8 137	8 496	8 821
INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES, en %	-0,1	5,7	5,7
PRIX À LA CONSOMMATION (moy. annuelle) en %	1,2	0,9	1,3
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES, en %	2,2	2,8	2,5
BALANCE COMMERCIALE, en milliards de francs	170	164	149
DÉFICITS PUBLICS, en % du PIB	3	2,9	2,3
PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES, en % du PIB	46,1	45,9	45,7

Intérieur : un effort accru pour la sécurité

Les moyens supplémentaires bénéficieront d'abord aux zones sensibles

LE MINISTÈRE de l'intérieur fait de la sécurité le principal axe de son budget pour 1999, tant en ce qui concerne les effectifs que pour les moyens. Avec 53,203 milliards de francs, ce budget progresse de 3,01 % par rapport à 1998. Il fait donc partie des onze ministères prioritaires, même s'il se place en dernière position de la liste retenue par le gouvernement, derrière le ministère de la jeunesse et des sports.

L'effort en faveur de la police nationale se traduit par une augmentation annuelle de 2,6 % des effectifs. Ceux-ci atteindront 133 088 agents, si l'on additionne les policiers actifs, les policiers auxiliaires et les adjoints de sécurité (ADS). Cette dernière catégorie bénéficie le plus du recrutement : 7 600 ADS rejoindront, l'an prochain, les rangs de la police nationale, pour être affectés, en priorité, dans les zones jugées sensibles. Fin 1999, ils devraient être 15 850, au total. Le chiffre de 20 000 prévu initialement par le plan emplois-jeunes sera atteint en juin 2000.

La progression des effectifs concerne, au premier chef, les agents du corps de maîtrise et d'application (ACMA), qui rassemble les gardiens de la paix, les brigadiers et les majors. Le nombre des commissaires et des officiers continue de baisser, en application de la réforme des corps et des carrières, qui donne notamment la priorité à l'augmentation du nombre d'ACMA, pour favoriser l'essor d'une police plus proche de la population. Les moyens de fonctionnement de la police nationale progressent dans la même proportion que les effectifs, soit 2,6 %, avec 3,557 milliards de francs. Selon le ministère de l'intérieur, cette somme sera affectée, en priorité, à la politique de proximité mise en œuvre, notamment dans les vingt-six départements repérés comme les zones les plus sensibles.

RENFORCER LA SÉCURITÉ CIVILE

Le renforcement des effectifs se double d'un effort en matière d'équipement. Il sera principalement tourné vers le développement du système de communication cryptée baptisé « Acropol ». Avec 422 millions de francs, les autorisations de programme augmentent de 157 millions par rapport à cette année. La mise en place de l'équipement Acropol, déjà engagée sur le ressort de la préfecture de police, à Paris et dans les départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), sera achevée. Elle sera également réalisée dans les deux départements de la région Corse.

La sécurité civile est le deuxième axe prioritaire retenu par le projet de loi de finances du ministère de l'intérieur. Une progression de 2,5 % est enregistrée, qui touche simultanément les effectifs et les moyens. Les unités d'intervention et d'instruction de la sécurité civile (UIISC) obtiennent le renfort de 367 militaires engagés et volontaires. Cet effort est rendu nécessaire par la disparition progressive des appelés jusqu'en 2001, liée à la professionnalisation des armées. Le même problème se pose à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, dont l'Etat assure le financement à hauteur de 25 %.

En matière d'équipement, un effort particulier a été effectué en faveur des crédits de paiement, en augmentation de 55 millions de francs. Ils seront en partie utilisés pour la lutte contre les incendies de forêt, à la location d'un Hercules C-130, un avion capable de transporter 12 tonnes d'eau, soit le double d'un Canadair.

Les moyens de fonctionnement des préfectures s'élèvent à 1,672 milliard de francs, soit l'équivalent de celui de 1998. De la même manière, en ce qui concerne les crédits immobiliers, les autorisations de programme resteront au niveau atteint en 1998 (938 millions de francs). Les crédits de paiement, d'un montant global de 619 millions de francs, progressent de 13 %, essentiellement au profit de la police nationale (+ 51 millions) et des préfectures (+ 47 millions).

Malgré ces chiffres, les effectifs budgétaires de l'ensemble du ministère de l'intérieur connaîtront une baisse de 0,3 % en 1999, comme l'indique un document annexe du ministère de l'économie et des finances. Il y avait 162 901 fonctionnaires à l'intérieur en 1998 ; ils seront 502 de moins en 1999.

Pascal Ceaux

Défense : professionnalisation et respect des engagements

Un « recalage » par rapport à la programmation

LE PROJET de budget de la défense pour 1999 met fin à une lente érosion – depuis 1990 – des crédits d'équipement militaire, conformément à un engagement pris, en avril, à Saint-Mandrier (Var), par le premier ministre et approuvé par le chef de l'Etat. D'un montant global (hors pensions) de 190 milliards de francs, soit une hausse de 2,8 % par rapport à 1998, et de 243,5 milliards (pensions incluses), ce projet de budget se répartit entre les crédits de fonctionnement (104 milliards de francs) et les crédits d'équipement (86 milliards).

A elles seules, les dépenses d'équipement enregistrent une hausse de 6,2 % sans, pour autant, atteindre ce que prévoyait la loi de programmation militaire 1997-2002, avant sa révision au printemps, à savoir 90 milliards de francs. L'enveloppe budgétaire entérine la continuation de la professionnalisation. Elle se traduit, d'une part, par une forte réduction annuelle du nombre des conscrits (quelque 38 900 postes d'appelés seront supprimés en 1999) et, d'autre part, par un recrutement important de personnels de métier (8 800 militaires professionnels de toutes les origines et 4 750 volontaires, dont 3 000 pour la seule gendarmerie dans les zones périurbaines) et par l'embauche de 2 400 employés civils. Pour faciliter les départs volontaires de militaires, il a été prévu d'allouer 810 millions de francs d'aides sous la forme de « pécules » à destination de quelque 900 officiers et 2 000 sous-officiers.

En dépit de sa hausse de 6,2 % (en francs courants) par rapport au budget initial de 1998, le montant des crédits d'équipement traduit, en réalité, une stabilisation de l'enveloppe attribuée annuellement à la modernisation des matériels. L'objet du gouvernement reste, en effet, de réaliser, d'ici à 2002, une économie globale de 20 milliards de francs sur les dépenses d'équipement par rapport à la loi de programmation militaire : *« C'est un recalage technique, opérationnel et financier de la programmation*, reconnaît un conseiller du ministre de la défense, Alain Richard, *mais ce n'est pas une nouvelle programmation. »*

Les crédits de paiement consacrés à la dissuasion devraient s'élever à 16,6 milliards de francs, une somme proche de celle de 1998. Ceux qui seront alloués à l'espace permettront notamment de lancer un deuxième satellite de reconnaissance optique (Helios-IB) et de continuer, à raison de 1,3 milliard de francs, le développement d'une nouvelle génération de satellites d'observation militaire (Helios-2).

DÉVELOPPEMENT DU RAFALE

Quant aux crédits d'équipement classique, ils devraient se monter à 65,8 milliards de francs, en augmentation très sensible (+ 8,7 %) par rapport à 1998. Les grands programmes d'armement sont maintenus, comme le char Leclerc, le développement d'un nouveau véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI), l'hélicoptère d'attaque Tigre (dont 80 exemplaires seront commandés), le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* (il sera admis en service actif fin 1999 et un troisième avion-radar embarqué sera acquis), une nouvelle frégate du modèle *La-Fayette*, le lancement d'un transport de chalands de débarquement et le financement de l'hélicoptère logistique NH-90 pour l'armée de terre et pour la marine.

L'an prochain verra, enfin, la mise en service de l'avion de combat Rafale dans l'armée de l'air et dans l'aéronavale. A cette fin, il a été réservé un crédit global de 5,6 milliards de francs, qui couvre – outre l'achat de deux appareils, les premiers d'une commande de treize passée en 1997 – le développement de la version F2 du Rafale, qui est destinée à des missions air-air et air-sol. Cette version est plus particulièrement destinée à l'armée de l'air ; elle prévoit de mettre sur pied son premier escadron opérationnel de vingt Rafale à l'horizon 2005.

Jacques Isnard

Culture : toujours pas le 1 %

A peine une soixantaine d'emplois créés

LA MINISTRE de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, semblait satisfaite, mercredi 9 septembre, en présentant son budget. La part proprement culturelle de son ministère augmente, en effet, de 3,5 % (525 millions de francs), alors que celle de l'Etat ne croît que de 2,2 %. Ces 15,670 milliards de francs ne parviennent pas à atteindre le mythique 1 % du budget de l'Etat, frôlé en 1993, promis par le candidat Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle de 1995, puis, en 1997, par Lionel Jospin, *« avant la fin de la législature »*. Ce budget représente 0,97 %, avec un périmètre élargi par les prédécesseurs de l'ancien maire de Strasbourg.

Les moyens d'intervention du fameux titre IV – le fer de lance du ministère – enregistrent une augmentation de 5,3 % (193 millions de francs). Le spectacle vivant (danse, théâtre et musique) profite le plus de cette manne supplémentaire (+ 110 millions de francs) : un haut fonctionnaire de Bercy faisait remarquer que les lobbies attachés à ces professions sont de loin les plus actifs et les plus efficaces. Les vieilles pierres ne défilant pas sous les fenêtres de la Rue de Valois, l'augmentation des crédits affectés au patrimoine (1,65 milliard de francs) est plus modeste (+ 34 millions de francs). L'an passé, Mme Trautmann avait fait un gros effort pour combler le trou considérable creusé par Philippe Douste-Blazy dans un secteur qui avait vu ses crédits fondre de près d'un tiers en 1997.

La ministre a également annoncé le commencement des travaux de consolidation du Grand Palais, qui, du fait des retards accumulés, ne pourra être prêt pour son centenaire, en 2000. Les écoles d'architecture bénéficieront de 3 millions de francs pour fonctionner *« dans de meilleures conditions »*. En dépit de cette modeste enveloppe supplémentaire, la refonte de l'enseignement et de la carte scolaire devrait être achevée cette année. La dotation des Archives de France, dont Mme Trautmann a annoncé la réforme en même temps que le vote d'une nouvelle loi sur la communication des documents, accuse une baisse importante (– 73,2 %, si l'on cumule les dépenses ordinaires et les autorisations de programme). Ce recul est dû à l'abandon de la construction du Centre des archives de la Ve République, à Reims. Les moyens des arts plastiques (607 millions de francs) devraient augmenter de 14,9 %. Faisant suite à une hausse de 7 % en 1998, cette relance marque la priorité donnée par la Rue de Valois aux enseignements artistiques et au soutien apporté à la création contemporaine.

DÉMOCRATISER DAVANTAGE

Le cinéma s'en sort bien. Les crédits du compte de soutien à l'industrie cinématographique et audiovisuelle progressent de 2,5 %. Cette augmentation (60 millions de francs) vient essentiellement du produit de la taxe sur les places de cinéma, en hausse sensible depuis deux ans du fait de la bonne fréquentation des salles. Les dotations du livre et de la lecture (1,777 milliard de francs) progressent de 2,72 % : 1999 sera l'année où la Bibliothèque nationale de France fonctionnera à plein sur ses deux sites. La numérisation des collections sera poursuivie. Côté musées, les chantiers parisiens s'achèvent (le Louvre), se poursuivent (Guimet) ou se lancent (Arts primitifs) ; ceux de province sont également nombreux ; mais, globalement, les autorisations de programme baissent de 9,7 %.

La ministre a insisté sur son action pour démocratiser davantage la culture. Elle renonce à faire passer cette action par la délégation au développement culturel, dont les moyens d'intervention (430 millions de francs) sont affaiblis (– 2,32 %). En revanche, les interventions déconcentrées bénéficient de 8 millions de francs de mesures nouvelles. Une mauvaise surprise : l'absence de création significative d'emplois – une soixantaine ont été concédés à divers établissements publics, dont le Centre Pompidou.

Emmanuel de Roux

Environnement : le doublement de la dotation

AVEC une augmentation de 15 % du budget environnement, Dominique Voynet peut estimer avoir gagné sa bataille. Son administration se voit enfin reconnaître, dit-elle, comme un ministère *« régalien »* et non plus comme le *« ministère de l'impossible »*, dont la mission était de réparer les dommages des activités humaines. La priorité affichée par le premier ministre se voit confirmée : le budget de l'environnement s'établit en 1999 à 3,948 milliards de francs, soit 0,3 % du budget de l'Etat, alors qu'il se voyait limité à 0,14 % depuis dix ans.

Première innovation, il avalise la création d'une fiscalité écologique avec la nouvelle taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) et un début de rattrapage fiscal entre le gazole et l'essence. Pour Mme Voynet, la TGAP permettra une modernisation et une plus grande efficacité de la fiscalité environnementale, qui permettront d'*« appliquer pleinement le principe pollueur-payeur »*. Son produit – *1,9 milliard de francs* –, issu de la fusion de cinq taxes déjà existantes, sera directement affecté au budget général ; en conséquence, l'environnement bénéficiera d'une dotation nouvelle de 1,435 milliard de francs.

Comme promis, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) bénéficie d'une dotation de 500 millions de francs, afin de *« relancer »* la politique de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables. Cette mesure permettra la création de cent emplois.

En matière de dépenses, trois priorités sont affichées pour cet exercice budgétaire. En premier lieu, la gestion des espaces naturels, dont les crédits augmentent de 22 %. Afin de renforcer la conservation et la réhabilitation des sites et paysages, un fonds de gestion des milieux naturels (FGMN), doté de 164 millions de francs, est créé : il financera la mise en place du réseau européen des espaces et espèces remarquables dans le cadre de l'application de la directive européenne Habitat Natura 2000, et assurera le renforcement des espaces protégés (parcs nationaux, parcs naturels régionaux, réserves naturelles, conservatoire du littoral, etc.). Un volet spécifique est prévu pour la conservation des animaux sauvages (ours et lynx).

MOYENS HUMAINS EN HAUSSE

La protection de l'eau et des milieux aquatiques constitue la deuxième priorité. La restauration du domaine public fluvial bénéficiera d'une augmentation de 15 % avec, notamment, un plan décennal de prévention des risques naturels d'inondation et un nouveau fonds de concours pour la police de l'eau et de la pêche. Troisième priorité : la prévention des pollutions et des risques. Elle verra ses crédits augmenter de 9,75 % : 50 millions de francs seront affectés aux réseaux de surveillance de la qualité de l'air et 71 millions aux plans régionaux de la qualité de l'air prévus par la loi du 31 décembre 1996. La gestion des risques naturels voit sa dotation augmenter de 50 % : l'objectif est d'accélérer la mise en place des plans de prévention des risques. Un coup de pouce de 5 millions de francs est aussi donné au milieu associatif.

Les moyens humains du ministère se voient considérablement accrus. Les dépenses ordinaires (personnel, fonctionnement) augmenteront de 35 % avec la création de cent quarante emplois pour l'administration centrale (notamment dans les directions régionales de l'environnement et les services d'inspection des installations classées), et de trois cent douze dans les établissements publics sous tutelle (agences de l'eau, parcs nationaux, conseil supérieur de la pêche, Institut français de l'environnement, etc.).

Quant au budget de l'aménagement du territoire, avec 1,8 milliard de francs, il se voit *« consolidé »* : le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) sera doté de 1,576 milliard de francs, soit un montant comparable à celui de 1998.

Sylvia Zappi

Logement : priorité à la lutte contre les exclusions

AVEC 2,2 % d'augmentation pour 1999, le budget du logement (49,1 milliards de francs) est dans l'épure fixée pour le budget général de l'Etat, même s'il marque le pas après l'effort budgétaire engagé en 1998 (6,7 %). Le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, hérite d'un budget de consolidation pour ce qui concerne l'aide à la pierre, pour le logement social, comme les aides personnelles au logement, revalorisées en 1997 après quatre années de gel.

Pour ces dernières, une dotation de 34,6 milliards de francs est prévue, en hausse de 6 % par rapport à la loi de finances initiale de 1998. Elle prend en compte l'application en année pleine de l'actualisation intervenue au 1er juillet 1998. Comme en 1998, 80 000 prêts locatifs aidés (PLA), destinés à la construction de logements sociaux, sont inscrits au projet de budget. A l'intérieur de cette enveloppe globale, 20 000 PLA dits « à loyer minoré » et 10 000 PLA « d'intégration » bénéficieront de subventions majorées. Pour la rénovation du parc social, 120 000 prêts « Palulos » sont budgétés, comme en 1998 ; s'y ajoute une enveloppe de 10 milliards de francs de prêts à taux réduit pour des programmes de démolition-reconstruction.

Pour la relance de la construction neuve dans le parc social – dont les résultats, en 1998, seront sans doute décevants –, le gouvernement mise sur la baisse du taux du Livret A, décidée le 15 juin, sur lequel est assis le financement du logement social. Les organismes HLM devraient ainsi récupérer 15 milliards de francs d'intérêts sur leur dette en cours, et bénéficier de prêts de la Caisse des dépôts et consignations, au taux réduit de 4,3 %, pour la construction et les opérations de réhabilitation.

Dans le parc privé, en revanche, l'enveloppe des crédits de la prime à l'amélioration de l'habitat (PAH), réservés, sous conditions de ressources, aux propriétaires occupants, est maintenue à 800 millions de francs. Quand à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), son enveloppe est reconduite à 2, 2 milliards de francs.

DEUX AIDES NOUVELLES

Des mesures fiscales complémentaires viennent toutefois améliorer la situation des propriétaires privés de logements locatifs anciens : la déduction forfaitaire passe de 14 % du montant des loyers perçus à 25 %. Dans le neuf, en revanche, l'amortissement sur l'investissement est minoré : il passe à 8 % du montant de l'investissement les cinq premières années, 2,5 % les quatre suivantes. En outre, dans le neuf comme dans l'ancien, les propriétaires devront s'engager à appliquer des loyers plafonnés pour bénéficier de ces mesures fiscales.

Les hausses budgétaires les plus sensibles concernent le logement des plus démunis et traduisent les engagements pris par le vote de la loi contre les exclusions. Ainsi, les dotations de l'Etat aux fonds de solidarité pour le logement (FSL), destinés à prévenir les expulsions et à favoriser l'accès au logement, sont fortement revalorisées, avec 490 millions de francs (soit une augmentation de 44 %). Deux aides nouvelles sont créées, l'une à destination des associations qui assurent la gestion de logements d'insertion (60 millions de francs), l'autre (50 millions de francs) pour la lutte contre le saturnisme.

Le financement du prêt à taux zéro pour l'accession sociale à la propriété (110 000 prêts en 1999) réintègre le budget du logement. Les organismes collecteurs du « 1 % logement » qui assurent son financement depuis 1996 verseront encore, en 1999, 6,4 milliards de francs au budget général du logement. Mais ils ont l'assurance, ratifiée par une convention, le 3 août, que cette contribution diminuera progressivement, jusqu'à s'éteindre d'ici à cinq ans.

Christine Garin

Ville : une forte hausse en cohérence avec les orientations du gouvernement

CONFORMÉMENT aux orientations fixées par Lionel Jospin lors du comité interministériel des villes du 30 juin, les crédits spécifiques du ministère de la ville sont en forte hausse (+ 32 %) et passent le cap du milliard de francs. Ils devraient, notamment, permettre de renforcer les moyens de fonctionnement de la délégation interministérielle à la ville (26 millions de francs, soit une hausse de 43 %), et de relancer la politique d'animation dans les quartiers (87 millions de francs, soit une augmentation de 30 %).

Les priorités fixées par le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, concerne essentiellement l'emploi, la sécurité, l'éducation et l'égalité devant le service public. Cela se traduit par une augmentation sensible de la dotation de l'Etat aux contrats de ville qui arrivaient à échéance fin 1998 et qui sont prolongés d'un an. Elle passe de 374 millions de francs à 530 millions de francs.

ACTIONS DANS LES ZEP

Le gouvernement assure que l'ensemble des crédits consacrés à la politique de la ville par différents ministères s'élèveront, en 1999, à 18,4 milliards de francs, soit une hausse de 22 %. Ainsi, le ministère de l'intérieur devrait mobiliser 400 millions de francs, dont 197 millions de francs pour les adjoints de sécurité. Le coût des emplois-jeunes, réservés aux habitants des quartiers en difficulté est évalué à 4,8 milliards de francs. L'éducation nationale, pour sa part, devrait réserver 2,1 milliards à des actions liées à cette priorité, notamment dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP).

S'ajouteront à ces crédits d'Etat, une majoration importante de la dotation de solidarité urbaine (3,8 milliards de francs au lieu de 2,8 milliards en 1998), censée abonder les moyens financiers des communes les plus pauvres. Au total, le gouvernement annonce donc une enveloppe globale de 30 milliards de francs consacrée à la politique de la ville, au lieu de 22,7 milliards en 1998.

Ch. G.

Justice : une priorité respectée

Une enveloppe de 26,3 milliards de francs, 1,6 % du budget de l'Etat, et la création de 930 emplois

AVEC UNE PROGRESSION de crédits de 5,6 %, le projet de loi de finances confirme la hausse du *budget de la justice déjà engagée* en 1998. Traitée comme une priorité, elle va bénéficier d'une enveloppe globale de 26,3 milliards de francs, soit 1,6 % du budget de l'Etat, contre 1,55 % en 1998. Cela se traduira notamment par la création de 930 emplois, la plus importante de tous les ministères.

Cette hausse des crédits a été prioritairement allouée aux services judiciaires, qui bénéficient de 370 nouveaux emplois dont 140 de magistrats. Ces créations de postes – le double de celles de 1998 – devraient permettre la mise en place des « juges de la détention provisoire », prévus par le projet de loi sur la présomption d'innocence. Pour occuper ces postes et réduire les vacances dans les juridictions, la chancellerie prévoit d'accélérer le recrutement de magistrats : les places offertes au concours de l'Ecole nationale de la magistrature devrait ainsi passer de 145 à 185 en 1999, et 200 magis*trats seront recrutés par concours* exceptionnels en 1998 et 1999.

PROTECTION DE LA JEUNESSE

Afin de résorber la montée du contentieux, le ministère devrait créer 230 nouveaux postes de greffiers ainsi que 400 postes d'assistants de justice. Un effort a également été fait en faveur de la modernisation des juridictions : 64,4 millions de francs seront alloués à la constitution des pôles économiques et financiers, à la création de conseils départementaux d'aide juridique et au développement de maisons de justice. Une enveloppe de 42 millions a été réservée pour permettre, notamment, la mise en place du suivi socio-judiciaire des délinquants sexuels.

Enfin, 673 millions de francs d'autorisations de programme ont été dégagés pour la construction des tribunaux de Toulouse, Besançon et Rodez ainsi qu'à la modernisation du Palais de justice de Paris.

Autre priorité du ministère, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), dont les crédits augmentent de 6,4 %. 113 postes d'éducateurs seront créés sur les 150 alloués à la PJJ, soit là encore, un doublement des créations par rapport à 1998. En application des orientations définies sur la délinquance des mineurs, 200 postes de délégués du procureur seront créés pour assurer un traitement immédiat des procédures, tandis que des crédits sont prévus pour 2 000 nouvelles mesures de « réparation » adaptées à cette délinquance.

Enfin, le ministère prévoit de créer 10 nouvelles classes-relais en 1999, ainsi que deux foyers d'hébergement de 18 places et sept *« dispositifs éducatifs renforcés »* (ex-unités à encadrement éducatif renforcé).

Traditionnel « poids lourd » du ministère de la justice, l'administration pénitentiaire sera dotée, en 1999, de 344 créations d'emplois. Contrairement à l'année dernière, où l'accent avait été mis sur le recrutement d'agents en milieu ouvert, 220 postes ont été réservés au personnel de surveillance. Ces nouveaux agents devraient être affectés prioritairement à la prise en charge des mineurs en détention, ainsi qu'à la généralisation du projet d'exécution de peine, axé sur la préparation à la sortie des détenus. Enfin, trois nouveaux établissements pénitentiaires seront crées en 1999 à Avignon, Lille et Toulouse, tandis que le premier *« centre pour peine aménagée »*, destiné à accueillir les courtes peines, devraient ouvrir ses portes à Metz dès le début 1999.

Cécile Prieur

Recherche : soutien accru pour l'innovation industrielle

L'EMBELLIE de 1998 se prolonge et le budget de la recherche progresse de 1,6 %, à 53,9 milliards de francs. Mais cette hausse, supérieure à l'inflation prévue, reste en deçà de l'évolution des dépenses de l'Etat. Un effort est réalisé en faveur des organismes publics, dont les subventions sont majorées de 2,2 % : la recherche médicale (Inserm) bénéficie du soutien le plus net (+ 3,3 %), la recherche agronomique (INRA) tire son épingle du jeu (+ 2,2 %), mais le CNRS est moins bien loti (+ 1,6 %). Compte tenu de la croissance de la masse salariale, la marge de manœuvre des établissements est limitée.

Une certaine souplesse doit être introduite, avec la création d'un Fonds national de la science, qui devient l'un des instruments privilégiés de la politique gouvernementale. Doté de 500 millions de francs, il servira à coordonner des études (notamment en sciences de la vie) entre plusieurs organismes, qui pourront redéployer une partie de leurs ressources vers la recherche fondamentale. Un soutien accru est accordé à l'innovation industrielle dans les PME et PMI, par le biais du Fonds pour la recherche technologique, dont les moyens montent en flèche, à 670 millions de francs. Des « réseaux » liant laboratoires et entreprises seront développés (agro-alimentaire, transports, génie civil, télécommunications) ou mis en place (santé, aval du cycle nucléaire, environnement, informatique, matériaux). En outre, 200 millions de francs favoriseront la création d'entreprises innovantes.

L'emploi, qui avait reçu l'an dernier un coup de fouet, progresse encore, mais à un rythme plus lent : 100 postes de chercheurs sont créés et 50 autres d'ingénieurs, techniciens et administratifs, ce qui doit maintenir un taux de recrutement de 3 %. Le Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU) exprime sa déception : *« Ce budget n'est pas à la hauteur des besoins, surtout en matière d'emploi. »*

Pierre Le Hir

Equipement : d'abord les transports en commun

LE RÉÉQUILIBRAGE des interventions de l'Etat entre les différents modes de transport semble prendre un caractère durable. Si le projet de budget de l'équipement et des transports connaît une progression de plus de 3,5 %, ce sont les transports terrestres (ferroviaires, routiers et fluviaux) qui, avec plus de 60 milliards de francs et une progression de 6 %, bénéficient de la plus forte accélération. Les ressources d'origine strictement budgétaire progressent de 254 millions de francs en moyens d'engagement, mais une plus grande mobilisation des comptes d'affectation spéciale amplifie l'effort.

Les transports ferroviaires et combinés disposeront de 38,63 milliards de francs pour leur fonctionnement. Quelque 800 millions de francs devraient permettre la mise en œuvre de l'avant-projet détaillé du TGV est-européen. Parallèlement, la modernisation et l'amélioration du réseau existant seront accentuées, tandis que la dotation en capital de Réseau ferré de France avoisinera 12 milliards de francs en 1999 (contre 10 en 1998).

Pour la deuxième année consécutive, les transports publics de province constituent une priorité avec une dotation d'autorisations de programme en hausse de plus de 10 % (719,5 millions de francs). Parmi les opérations qui seront ainsi subventionnées, figurent notamment la création ou l'extension de lignes de métro à Lille, Lyon et Rennes, de tramways à Grenoble, Lyon, Montpellier, Nantes, Orléans, Strasbourg et Valenciennes et d'axes d'autobus en site propre à Maubeuge, Rennes, Rouen et Saint-Denis de la Réunion.

LES ROUTES MARQUENT LE PAS

Pour l'Ile-de-France, les 345 millions de francs d'investissements seront principalement utilisés pour le prolongement de Météor à Saint-Lazare, l'achèvement d'Eole, le prolongement de la ligne C du RER à Pontoise et celui du Trans-Val-de-Marne à Croix-de-Berny.

Les routes sont moins bien loties, avec une baisse de 3,68 % en moyens de paiement et de 1,57 % en autorisation de programme. Alors que le développement du réseau routier national marque le pas, la réorientation vers l'entretien (+ 6,3 %), la réhabilitation (+ 4,2 %) et la sécurité routière (+ 4 %) se confirme.

Robert Belleret

Agriculture et pêche : revalorisation des petites retraites

LE MINISTÈRE de Louis Le Pensec fait partie des secteurs plutôt favorisés puisque le projet de budget de l'agriculture et de la pêche (28,2 milliards de francs) augmente de 3 % par rapport au précédent. Mais si l'on inclut les dépenses du budget annexe des prestations sociales agricoles (Bapsa), c'est une baisse de 4,9 % que l'on enregistre. Une baisse qui s'explique, indique-t-on dans l'entourage du ministre, par la diminution de la subvention d'équilibre de l'Etat au Bapsa étant donné que les autres recettes de celui-ci – TVA, transferts des autres régimes de protection sociale – sont beaucoup plus importantes que l'an dernier.

Ce projet de budget accorde un crédit de 1,2 milliard de francs au financement de la revalorisation des retraites des agriculteurs et des veuves les moins favorisées. Par ailleurs, les crédits de l'enseignement agricole progressent de 6 % avec la création de 180 emplois dont 115 d'enseignants. 300 millions de francs sont prévus pour financer les premiers contrats territoriaux d'exploitation, la mesure phare du projet de loi d'orientation agricole que Louis Le Pensec défendra devant les députés au début d'octobre. Cette somme pourrait être abondée par des crédits européens à hauteur de 450 millions de francs. L'objectif du gouvernement est d'aboutir, en outre, à l'installation de 10 000 jeunes agriculteurs l'année prochaine.

QUALITÉ DES PRODUCTIONS

Dernière priorité : la qualité des productions et le renforcement de la sécurité alimentaire : l'enveloppe réservée à ce secteur est en hausse de 10,5 % et 85 emplois sont créés, notamment pour faire fonctionner la nouvelle agence de la sécurité alimentaire. Quant à la pêche, les crédits sont globalement reconduits et 21 millions sont prévus pour améliorer les investissements à terre : les criées et centres de mareyage.

« Il s'agit d'un budget marqué par l'idée de solidarité qui veut démontrer la volonté du gouvernement de continuer à accompagner le développement et la mutation de l'agriculture et de la pêche », nous a déclaré Louis Le Pensec. *« Il instaure aussi une nouvelle approche fondée sur le soutien contractualisé des actions économiques territoriales des pouvoirs publics. »*

François Grosrichard

La réforme du quotient pénalisera les familles à partir de 40 000 francs de revenu mensuel

Les entreprises bénéficieront de 7,2 milliards de francs d'allègement de la taxe professionnelle

DÉJÀ présenté au conseil des ministres le 22 juillet (*Le Monde* du 23 juillet), le volet fiscal du projet de loi de finances pour 1999 est conforme à ce qui était attendu. Au total, il prévoit des allègements nets d'impôts qui s'élèvent à 11,7 milliards de francs. Si l'on prend en compte l'effet 1999 des mesures votées en 1998, tel que les récapitule le tableau établi par le ministère des finances *(lire ci-contre)*, on arrive même à un total de 16,1 milliards de francs, voire de 21 milliards de francs si l'on ajoute que la majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés sera ramenée de 15 %, en 1998, à 10 %.

Voici les dernières précisions qu'apportent les documents budgétaires :

● **Taxe d'habitation.** Le gouvernement avait annoncé en juillet qu'il engagerait une réforme limitée de cet impôt consistant à appliquer, à partir de l'an 2000, une *révision des valeurs locatives* cadastrales, qui servent de base à ce prélèvement ; mais il a renoncé à modifier son assiette en prenant en compte, par exemple, les revenus des contribuables. Cette révision des valeurs locatives ne figure pas, toutefois, dans le projet de loi de finances pour 1999. Estimant que le texte comprend déjà un nombre inhabituel de dispositions fiscales, le gouvernement a décidé de faire figurer cette réforme dans le projet de loi de finances rectificative de fin d'année.

● **Impôt sur le revenu et quotient familial.** Le gouvernement a annoncé, de longue date, que la réforme de l'impôt sur le revenu ne figure pas parmi ses priorités. Comme chaque année, le barème de l'impôt est revalorisé d'un montant équivalent à la hausse prévisible des prix hors tabac, soit 0,8 % en 1998.

Par ailleurs, à l'issue de la conférence sur la famille, le 12 juin, le premier ministre avait annoncé la *suppression du plafond de ressources*, conditionnant l'octroi des allocations familiales, et l'abaissement en contrepartie de 16 380 francs à 11 000 francs par *demi-part de l'avantage maximal* en impôt résultant du quotient familial. *La réforme du quotient familial* figure donc dans ce projet de loi. Elle sera plus ample que prévu initialement. Dans un premier temps, le gouvernement avait souhaité *que certains bénéficiaires de demi-parts, comme les invalides, les handicapés et anciens combattants*, ne soient pas touchés. Le Conseil d'Etat a estimé que ce traitement spécifique pourrait entraîner une rupture d'égalité *devant l'impôt, ce qui a conduit le* gouvernement à corriger sa copie *sur ce point.*

Les documents officiels ne donnent que peu d'indications sur l'effet net de ce double dispositif. Tout juste le ministère des finances précise-t-il que la réforme du quotient familial entraînera un prélèvement supplémentaire de 3,9 milliards de francs, contrebalancé par 4,7 milliards de francs de *prestations supplémentaires.*

On sait, toutefois, dès à présent, qui seront les gagnants et les perdants (*Le Monde* du 13 juin) de la combinaison de ces deux réformes. Un couple avec un enfant (donc exempt d'allocations familiales) serait touché par une perte de pouvoir d'achat à partir de 40 000 francs de revenu net par mois.

Pour un couple marié avec deux enfants, l'impact se traduirait par un gain mensuel si le revenu net est inférieur à 50 000 francs par mois, mais par une perte au-delà. Un couple marié avec trois enfants bénéficierait d'un gain jusqu'à 60 000 francs de revenus, mais subirait une perte au-delà.

● **Taxe professionnelle.** La réforme a connu plusieurs corrections durant l'été. En particulier, l'allègement ne sera plus, comme prévu, de 8,4 milliards de francs en 1999, mais de 7,2 milliards de francs.

Cette révision découle de plusieurs aménagements. En particulier, le gouvernement a décidé de relever la cotisation minimale : de 0,35 % de la valeur ajoutée, celle-ci passera en plusieurs étapes à 1,5 % en 2001 *(Lire page 6)*.

Laurent Mauduit

Les mesures fiscales prévues pour 1999

ESTIMATION DE L'EFFET BUDGÉTAIRE DES MESURES FISCALES EN 1999 — en milliards de francs

	ENTREPRISES	MÉNAGES	TOTAL
1 Suppression de la taxe professionnelle sur les salaires	– 7,2		– 7,2
2 Abaissement des taxes sur les ventes de locaux d'habitation		– 3,7	– 3,7
3 *Encourager les transmissions anticipées de patrimoine personnel et professionnel*		– 0,3	– 0,3
4 Unification du régime d'imposition des cessions de locaux professionnels	0,0		0,0
5 Allègement des formalités fiscales pour 500 000 très petites entreprises	– 0,5		– 0,5
6 Crédits d'impôt pour création d'emplois	– 3,0		– 3,0
7 Crédit d'impôt à raison des dépenses d'entretien de l'habitation principale		– 1,4	– 1,4
8 Lutte contre l'évasion fiscale des grandes fortunes et relèvement du taux maximum d'imposition de l'ISF		2,0	2,0
9 Moralisation des avantages liés à la transmission des patrimoines par le biais de l'assurance-vie		0,5	0,5
10 Limitation de l'avoir fiscal pour les placements financiers des entreprises	1,0		1,0
11 Modernisation de la taxe d'habitation et des autres impôts locaux		0,0	0,0
12 Baisse à 5,5% de la TVA applicable aux abonnements EDF-GDF		– 4,0	– 4,0
13 Baisse à 5,5% de la TVA sur les appareillages destinés aux diabétiques et à certains handicapés		– 0,2	– 0,2
14 Baisse à 5,5% de la TVA sur les travaux d'amélioration réalisés par les bailleurs privés de logements sociaux		– 0,2	– 0,2
15 Gratuité des cartes d'identité		– 0,6	– 0,6
16 Suppression de la taxe d'examen pour l'obtention du permis de conduire		– 0,6	– 0,6
17 Suppression de divers impôts et taxes	– 0,1		– 0,1
18 Rattrapage de la TIPP gazole et gel de la TIPP sur l'essence sans plomb	1,5	1,1	2,6
19 Baisse à 5,5% de la TVA sur le traitement des déchets faisant l'objet d'un tri sélectif		0,3	0,3
20 Amortissement exceptionnel sur 12 mois des véhicules bicarburés		– 0,1	– 0,1
TOTAL DES MESURES NOUVELLES 1999 (hors effet 1999 des mesures 1998)	– 5,3	– 6,4	– 11,7
TOTAL GÉNÉRAL (avec effet 1999 des mesures 1998)	– 8,3	– 7,8	– 16,1

La CFDT revendique sa place « au centre du jeu social »

L'organisation de Mme Notat lance la préparation de son 44e congrès

Avant son congrès de décembre, la CFDT reconnaît l'existence d'une opposition interne *« d'un type nouveau »*. Avec pour principaux actifs à son bilan, la progression des effectifs, la réforme de l'assurance-maladie et la réduction du temps de travail, la CFDT se juge *« forte »* mais *« contestée dans sa culture démocratique »*.

SUR LES DOUZE congrès d'organisations de la CFDT qui se sont tenus au premier semestre 1998, huit concernant des régions et quatre des fédérations, un seul, celui de la région Auvergne, a confirmé une majorité en faveur de « Tous ensemble », association hostile à la direction confédérale. C'est dans cette région, où le rapport d'activité de la direction sortante a été voté avec la majorité la plus courte (54 %), contre des moyennes oscillant autour de 70 % pour les autres congrès. Ces résultats sont dans la lignée de ceux enregistrés en 1997, où tous les congrès ont été favorables à la majorité confédérale.

C'est donc avec une certaine sérénité que Nicole Notat, candidate à sa succession, ainsi que l'équipe qu'elle a constitué autour d'elle, abordent le 44e congrès confédéral de la CFDT qui se tiendra à Lille, du 7 au 11 décembre. Il y a trois ans, à Montpellier, Mme Notat avait affronté l'opposition conjuguée des partisans de Jean Kaspar, qui lui avaient reproché la manière forte avec laquelle elle avait pris la place du premier successeur d'Edmond Maire, et des opposants traditionnels à la ligne confédérale, qui suivant les sujets abordés peuvent réunir entre 20 % et 40 % des voix.

LES POINTS MARQUÉS

Le rapport d'activité, présenté jeudi 10 septembre, reflète cet état d'esprit, montrant une CFDT qui a su tirer son épingle du jeu *« au cœur d'une période bénéfique »*. Sur les trois ans écoulés, la CFDT estime avoir marqué des points qui confirment *« l'efficacité du choix d'un syndicalisme de transformation sociale »*. A son actif, la confédération place en tête la réforme de l'assurance-maladie, *« ultime chance de sauver une sécurité sociale gravement menacée »*, et la réduction de la durée du travail, désormais reconnue et utilisée comme politique en faveur de la création d'emplois.

Revendiquant 723 500 adhérents en 1997, soit une progression de 5 % en moyenne, chaque année depuis trois ans, la CFDT entend se présenter à la fois comme une force de *« proposition »* et d'*« action »*, *« débouchant, par un rapport de forces maîtrisé, sur la négociation et sur des résultats »*. *« Pendant cette période, la CFDT a été au centre du jeu social »*. La CFDT fait le bilan d'une confédération syndicale *« forte »* et *« en développement »*, mais aussi *« contestée dans sa culture démocratique »*. *« Des décalages ont parfois pu apparaître entre la clarté des orientations et des principes largement partagés qui donnent sens à notre action, et les difficultés suscitées par leur mise en œuvre »*, relève la direction de la CFDT.

Reconnaissant *« la constitution inédite d'une opposition structurée »* dans la tendance « Tous ensemble », la confédération estime que ces opposants internes entretiennent *« des clivages organisationnels, porteurs d'éclatement »*. *« Contre toutes les règles du fédéralisme CFDT, "Tous ensemble" se comporte comme une CFDT bis, imprimant et diffusant un journal, ayant recours à l'expression publique, écrivant aux députés au nom de "CFDT en lutte" »*, est-il précisé.

Sur l'assurance-maladie, la CFDT estime que *« le risque d'un enlisement de la réforme est récurrent »* et que *« la répartition des responsabilités entre l'Etat et les partenaires sociaux demeure une question délicate »*. Pour elle, les *« défis »* à relever sont *« le domaine du financement concernant la part des entreprises »* et la *« réorganisation du système de soins »*.

A propos des 35 heures, la CFDT note que l'application de la loi Aubry *« s'avère conflictuelle »*, comme dans la métallurgie, en raison notamment de l'hostilité du patronat. Sur les emplois-jeunes, la CFDT considère que ses *« craintes »* d'une *« dérive vers une logique strictement administrative »* sont *« fondées »*. En matière d'exclusion, elle rappelle son *« désaccord avec les formes d'action »* des associations de chômeurs qui ont occupé des Assedic fin 1997.

Dans un paysage syndical *« dominé par des logiques d'éclatement et de radicalisation »*, la CFDT relève que *« FO reste sur une priorité de relance keynésienne »* tandis que *« l'attitude de la CGT est ambivalente »*. Sur l'Europe, la CFDT note une *« distanciation »* de FO sur la construction de l'Union économique et monétaire mais se *« félicite »* d'une *« évolution des positions de la CGT »*. Face au gouvernement, la CFDT – *« ni adversaire, ni alliée »* – entend *« élaborer sa stratégie et son action de façon autonome »*. *« Ni neutres, ni partisans »*, telle est la ligne défendue pour les différentes élections politiques.

Alain Beuve-Méry

L'UNSA critique la ministre de l'emploi

L'Union nationale des syndicats autonomes se vit comme le *« vilain petit canard »* de la nichée syndicale, et Alain Olive, son président, a souhaité, mercredi 9 septembre, que Martine Aubry, ministre de l'emploi, se montre *« moins frileuse »* à l'égard de l'UNSA, en recevant officiellement ses représentants. Lors d'une conférence de presse à Paris, M. Olive a proposé *« aux organisations favorables à la loi Aubry sur les 35 heures de former un front commun, face au patronat »*, qui se joue des divisions syndicales, comme le montre l'accord, *« scandaleux »* à ses yeux, signé dans la métallurgie. Il a plaidé pour *« la reconnaissance d'accords signés par des organisations majoritaires »* dans les branches et les entreprises qui *« pousserait à des alliances dans le paysage syndical et constituerait un élément de clarification »*.

Sur la protection sociale, M. Olive a estimé qu'il y a « cafouillage sur cafouillage » et que Mme Aubry est « la principale responsable » de cet « état de confusion généralisée » qui « donne des armes à ceux qui veulent foutre en l'air la réforme de la Sécu ».

Mutuelles et assurances prêtes à financer la couverture médicale universelle

La ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, annonce, après la remise du rapport de Jean-Claude Boulard, le dépôt d'un projet de loi « dans les délais les plus brefs »

LE DÉPUTÉ SOCIALISTE de la Sarthe, Jean-Claude Boulard, en est persuadé : les conditions de mise en place d'une couverture maladie universelle peuvent être réunies très rapidement. Ce dossier avait été ouvert par Alain Juppé, en décembre 1995, dans le cadre de la réforme de la Sécurité sociale. Mais depuis rien de concret n'a été engagé alors que les associations de lutte contre les exclusions ne cessent de décrire l'urgence de la situation : 0,3 % de la population, soit 150 000 personnes, n'accèdent pas à un régime de base de la protection sociale, et 12 %, soit 7 millions de personnes, ne bénéficient pas de couverture complémentaire.

En juin, Lionel Jospin a confié à M. Boulard une mission de concertation et de propositions sur ce dossier. Le premier ministre, dans sa lettre au député, cadrait *« cette réforme d'ampleur »* : elle devait garantir *« aux personnes en situation de précarité de se faire soigner comme les autres »*. Il répétait que le gouvernement *« refusait toute solution qui pourrait se traduire par une médecine spécifique ou par une modulation des remboursements en fonction des revenus »*.

A l'assurance-maladie universelle (AMU), telle que la définissait M. Juppé, M. Jospin préfère la couverture maladie universelle (CMU). La première, souligne M. Boulard dans son rapport rendu public jeudi 10 septembre, risque de *« déboucher sur une filière sanitaire des pauvres »*, qui *« maintient leur exclusion du droit commun »*. Alors que la CMU *« ouvre aux personnes en difficultés le système de soins pour tous »*.

Dans son rapport, synthèse d'une *« large concertation »*, M. Boulard envisage trois scénarios pour la mise en place de la CMU. Le premier, intitulé *« couverture décentralisée encadrée »*, s'appuie sur les conseils généraux qui ont déjà en charge, *via* le RMI et l'aide médicale, une partie de la gestion sociale de l'exclusion. Mais M. Boulard rappelle *« le précédent douloureux »* de la prestation spécifique dépendance : différents rapports, rendus publics en juin, avaient mis en évidence les fortes disparités entre les départements dans l'attribution de cette allocation. Pour la CMU, il préconise l'institution d'un barème national, mais observe que les conseils généraux *« ne souhaitent pas conserver la compétence en matière de santé et sont favorables à la recentralisation du risque »*.

« LOGIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE »

Dans le deuxième scénario, le rapporteur examine les conséquences d'une *« couverture centralisée »*. Selon lui, il permettrait d'inscrire *« la question de l'accès aux soins dans une logique de santé publique, alors que l'accès décentralisé la maintient dans une démarche d'action sociale »*. Ce scénario, indique M. Boulard, *« a pour intérêt décisif d'ouvrir à tous le droit commun »*. La centralisation offre *« enfin »* l'occasion de simplifier les règles d'affiliation au régime général, une revendication répétée des associations de lutte contre les exclusions.

Mais avec ce scénario, la gestion de la couverture complémentaire serait intégrée au régime général, rompant ainsi avec les règles communes de la couverture maladie. La CFDT et le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie ont exprimé leurs *« réserves »* sur cette hypothèse. Les acteurs de la couverture complémentaire ont fait part de leur *« hostilité »*.

D'où le troisième scénario envisagé par M. Boulard : *« La couverture partenariale »*. Le régime de base serait centralisé mais les acteurs de la couverture complémentaire (mutuelles, la Prévoyance, et les assurances) participeraient à la prise en charge d'une partie de la CMU. *« Cette position de principe »* affichée est un élément essentiel de la CMU, insiste M. Boulard, car elle place les exclus dans le champ commun. Pour financer cette extension de la couverture complémentaire, dont le coût brut s'élève à 6 milliards de francs, M. Boulard suggère que les personnes concernées s'acquittent d'une cotisation de 30 francs par mois, soit 1,4 milliard de francs. Les acteurs de la couverture complémentaire apporteraient 2,2 milliards de francs, autant que l'Etat.

Le premier ministre s'est *« félicité de la contribution décisive que représentent les propositions de Jean-Claude Boulard »*, tout comme Martine Aubry. Jeudi 10 septembre, la ministre de l'emploi a annoncé qu'elle allait engager, *« avec l'appui de M. Boulard »*, la concertation nécessaire *« afin qu'un projet de loi soit déposé au Parlement dans les délais les plus brefs et au plus tard avant la fin de l'automne »*.

Bruno Caussé

DÉPÊCHES

■ **EUROPÉENNES : l'ancien ministre de l'intérieur Charles Pasqua a jugé prématuré d'évoquer** la préparation des listes pour les élections européennes de juin 1999, jeudi 10 septembre, sur RMC. *« L'important, c'est le traité d'Amsterdam »*, a souligné le sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine, ajoutant qu'il est *« résolument contre »*. Mercredi 9 septembre, le député Pierre Lellouche (RPR, Paris) avait déclaré, sur LCI, que *« ça ne le gênerait pas »* que M. Pasqua et Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, constituent une liste concurrente de celle de L'Alliance.

■ **SONDAGE : une liste du PS conduite par son premier secrétaire**, François Hollande, recueillerait 28 % des suffrages aux élections européennes de juin 1999 et devancerait de 3 points une liste de L'Alliance (RPR, UDF et DL) emmenée par Philippe Séguin, selon un sondage réalisé par l'IFOP, les 4 et 5 septembre, auprès d'un échantillon représentatif de 937 personnes et publié par l'hebdomadaire *VSD* (daté 11 septembre). Selon cette enquête, une liste du Front national conduite par Jean-Marie Le Pen recueillerait 15 % des suffrages (et 14 % avec Bruno Mégret en tête de liste), une liste Villiers-Pasqua 8 %, tandis qu'une liste du PCF emmenée par Robert Hue et celle des Verts conduite par Daniel Cohn-Bendit seraient à égalité (7 %).

■ **PHARMACIENS : le conseil d'administration de l'Union nationale des pharmacies de France (UNPF)** a approuvé, sous certaines réserves, un projet d'accord avec le gouvernement instaurant notamment le droit de substitution d'un médicament, ainsi qu'un nouveau mode de rémunération des pharmaciens, a indiqué, mercredi 9 septembre, l'UNPF.

Affiche de têtes au Musée du Luxembourg

LE PRÉSIDENT de la République, le ministre des relations avec le Parlement, le médiateur de la République, le maire de Paris, des membres du Conseil constitutionnel, plusieurs anciens ministres, le secrétaire général du gouvernement, plusieurs membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel, le préfet de police de Paris, le président de la Commission nationale de l'informatique et des liberté, le président de la Commission nationale des comptes de campagne, une quarantaine d'ambassadeurs, le directeur de cabinet et le chef de cabinet du président de l'Assemblée nationale... Une telle « affiche » réunie à trois semaines d'un scrutin ferait pâlir d'envie n'importe quel politique lancé dans une compétition électorale.

Candidat à sa propre succession à la présidence du Sénat, René Monory avait pourtant le triomphe modeste, mercredi 9 septembre, lors de l'inauguration de l'exposition Média Sénat au Musée du Luxembourg. Il est vrai que son entourage ne cesse de répéter que le sénateur de la Vienne *« ne fait pas campagne »*, pour la simple et bonne raison qu'il n'y aurait *« pas de campagne »*. Négligées, les prétentions du président RPR de la commission des finances, Christian Poncelet, qui présentera, mardi 15 septembre, au bureau de son groupe, les raisons de sa candidature à la candidature (*Le Monde* daté 6-7 septembre). Oubliées, les interrogations observées cet été chez les centristes (*Le Monde* du 31 juillet).

Le candidat qui ne fait pas campagne a accueilli le chef de l'Etat, à midi, sur le perron du Musée du Luxembourg. Il l'a suivi, pas à pas, *dans les allées de l'exposition*, aux côtés du directeur général de la communication du Sénat, Alain Delcamp, qui a rappelé à quel point le Sénat est *« porteur de modernité »*. M. Chirac, dont les paroles valent de plus en plus cher au fur et à mesure que l'on s'approche de la date du scrutin, s'est bien gardé de prendre ouvertement parti dans la bataille qui se profile. M. Chirac a pris soin, peu après son arrivée, de saluer M. Poncelet d'un *« Christian, tu vas bien ? »*.

RENDEZ-VOUS

Dans son compte-rendu de l'inauguration, l'Agence France-Presse faisait savoir que le président de la commission des finances serait reçu, jeudi, par le chef de l'Etat. Un rendez-vous prévu avant l'été, selon l'Elysée, il y a une dizaine de jours, selon M. Poncelet.

Ces légers correctifs apportés, M. Chirac s'est prêté de bonne grâce au *« jeu de loi »* organisé, à partir d'écrans informatiques, dans un hémicycle de soixante places. Il s'est extasié, notamment, des possibilités offertes par Internet à qui veut se plonger dans le détail des institutions ukrainiennes.

A quelques mètres de là, Simone Veil conversait avec Alain Peyrefitte, tandis que le médiateur de la République, Bernard Stasi, était en grande discussion avec Jacques Toubon. Le maire du treizième arrondissement de Paris prenait soin d'éviter Jean Tiberi, qui s'efforçait, en ce qui le concerne, de rester dans les traces de M. Chirac. Comme tout le monde, ceux-là avaient la tête ailleurs.

Jean-Baptiste de Montvalon

ÉDUCATION Pour la génération qui arrive dans le second cycle, « le lycée du XXIe siècle » voulu par Claude Allègre va rester cette année un rêve de papier. ● LA RÉFORME se mettra en place progressivement et ne sera effective, pour l'essentiel, qu'à partir de l'année 1999-2000 ● L'OBJECTIF du ministre de l'éducation nationale est de diminuer l'horaire hebdomadaire des élèves et de leur fournir une aide personnalisée, ce qui suppose une autre manière d'enseigner. ● EN CETTE RENTRÉE, seuls les professeurs des classes préparatoires étaient invités par leurs organisations syndicales à faire grève, le SNES ayant finalement repoussé au 24 septembre son appel à cesser les cours. ● EN SEINE-SAINT-DENIS, cette décision, prise par la direction du syndicat, passe mal auprès des adhérents, qui l'assimilent à une reculade.

Les lycées ont rendez-vous avec la réforme l'année prochaine

La rénovation voulue par Claude Allègre pour le second degré se mettra en place progressivement. Elle s'attachera, sur trois ans, à réduire l'horaire hebdomadaire des élèves et à renforcer l'aide personnalisée

SERAIENT-ILS les seuls trublions de la rentrée ? Jeudi 10 septembre, jour de rentrée des lycées, bon nombre de professeurs des classes préparatoires ont décidé de ne pas accueillir leurs élèves, en raison de la baisse de rémunération des heures supplémentaires (lire aussi page 36). Le mot d'ordre de grève syndical a en revanche été levé pour leurs collègues du second degré ou de l'enseignement agricole et les 2 349 300 lycéens ont pu, dans l'ensemble, effectuer normalement leur rentrée, une semaine après les écoliers et les collégiens. Cette semaine de grâce pour les lycées, une faveur accordée par François Bayrou aux profs pour compenser les tardives corrections du baccalauréat, sera d'ailleurs la dernière. L'an prochain, tous les élèves rentreront le même jour.

Pour la génération qui arrive aujourd'hui *dans le second cycle, ou* qui s'y trouve, le « lycée du XXIe siècle » voulu par Claude Allègre reste pour l'essentiel un rêve de papier. Comme toute réforme qui engage la modification d'un cursus, elle ne peut se mettre en place que progressivement : l'an prochain en seconde, l'année d'après en première, la troisième année en terminale. A l'exclusion de quelques mesures de vie scolaire qui peuvent prendre effet dès cette année, la rénovation du cycle d'études du lycée sera une affaire longue et complexe. Loin de l'effervescence de la consultation nationale conduite par Philippe Meirieu, commence aujourd'hui un travail aussi diplomatique que technique, pour définir laplace et le rôle de chaque discipline.

● Les élèves : horaire réduit, aide personnalisée, meilleure vie scolaire.

L'objectif du ministre Claude Allègre est exactement le même que celui de Lionel Jospin en 1991, alors ministre de l'éducation nationale : diminuer l'horaire hebdomadaire des élèves, dont la lourdeur serait cause d'échec scolaire, et leur offrir une meilleure aide au travail personnel. La nouvelle maquette de la classe de seconde, la première à entrer en application, devrait être prête début novembre.

Comment passer d'une semaine de 29,5 heures ou 32,5 heures, selon les options, à une semaine de 26,5 heures, sachant qu'il faudra devenir meilleur en langues vivantes, faire de l'informatique, recevoir un enseignement *« civique, juridique et politique »* ?

Une solution, vers laquelle s'achemine le ministère, consiste à supprimer les « modules », ces fameuses heures de soutien, trois par semaine, mises en place par l'équipe Jospin (*lire ci-dessous*).

Comment alors améliorer l'aide au travail personnel des élèves ? Parti sur l'idée, jugée dangereuse par le SNES, principal syndicat du second degré, que ce soutien individualisé serait facultatif, le ministère réfléchit à une solution intermédiaire : une partie obligatoire, une semi-obligatoire (l'élève étant désigné par le professeur pour faire partie d'un groupe de soutien) et une facultative.

Pour rebâtir l'horaire hebdomadaire des élèves, la marge de discussion réside également dans le statut qu'il convient d'accorder à chaque discipline : certaines d'entre elles pourraient passer du rang d'option à celui d'enseignement commun. Les sciences économiques et sociales pourraient ainsi devenir obligatoires et se transformer pour partie en éducation *« civique, juridique et politique »*.

Au chapitre de la vie scolaire, une circulaire va être diffusée, invitant les établissements à créer des conseils de la vie lycéenne, sortes d'instances paritaires adultes-élèves où se régleraient les problèmes de la vie quotidienne et pédagogique : interventions sur le règlement intérieur, la cantine, la bibliothèque, etc.

Au printemps, un décret les officialisera, puisque leur création auprès du conseil d'administration des établissements implique une modification du statut des lycées. Il est également prévu d'intégrer les lycéens du privé dans les conseils académiques de la vie lycéenne (CAVL, créés par Lionel Jospin) et de rallonger le mandat de leurs membres. Rappelons que la loi d'orientation de 1989, votée à l'initiative de l'actuel premier ministre, avait créé dans les lycées un *« conseil des délégués des élèves »*, présidé par le chef d'établissement et destiné à formuler des propositions sur *« les questions relatives à la vie ou au travail scolaires »*, ou à donner son avis.

● Les enseignants : travailler autrement.

L'idée est loin d'être neuve, puisque M. Jospin avait essayé de la vendre aux enseignants contre la « revalo » de leurs salaires. La même antienne revient depuis quinze ans : il faut en finir avec le cours magistral et enseigner de façon plus individualisée aux élèves. Si la majorité des professeurs ne semble plus opposée à cette idée, il reste à la mettre en place sans pour l'instant toucher au temps de service des enseignants. Matignon l'interdirait tant que le travail interministériel sur les 35 heures dans la fonction publique n'a pas abouti. Exit donc le « 15 heures de cours + 4 heures de soutien » proposé par Philippe Meirieu. Reste à voir s'il n'est pas possible de trouver de nouvelles équivalences dans le temps de service des enseignants, par exemple 1 heure de cours équivalant à 2 heures d'études surveillées.

Pour le reste, un allégement des programmes devrait être annoncé à la Toussaint, en attendant un toilettage plus approfondi qui serait confié au Conseil national des programmes (CNP). La redéfinition de la filière littéraire et la création d'un baccalauréat technologique en sont encore aux prolégomènes.

Que reste-t-il de l'intense agitation qui a entouré la consultation nationale sur les lycées voilà quelques mois ? Des 4,5 millions de questionnaires dépouillés ? On le saura sans doute avec précision lorsque le texte fixant définitivement les modalités de la réforme sortira, vers la fin de l'année civile. Mais il est d'ores et déjà à craindre qu'il n'en reste que le projet, ravaudé au goût du jour, que M. Allègre avait déjà en tête.

Béatrice Gurrey

Les projets pour le lycée du XXIe siècle

ÉLÈVES

RÉDUCTION DE L'HORAIRE HEBDOMADAIRE

- horaires variables selon les séries allant jusqu'à 32h/s.

• Filière générale 26 ou 28 h (options)
• Filière technologique 30 h ou 32 h

• CALENDRIER Seconde : horaire diminué de trois h. /sem. en 1999-2000. 1re : 2000-2001 Terminale en 2001-2002

AIDE AU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ÉLÈVE

Le temps dégagé serait utilisé pour des travaux en petits groupes de soutien. Mise en place d'un suivi plus souple.

VIE SCOLAIRE Mise en place de conseils de la vie lycéenne paritaires adultes-élèves et création, dans chaque établissement, d'une " maison des élèves » (dès cette rentrée).

Ces projets vont concerner 4 500 établissements accueillant 2350 000 lycéens dont 812 700 dans l'enseignement professionnel et 1 537 000 dans l'enseignement général et technologique.

PROFESSEURS

MODIFICATION DU SERVICE HEBDOMADAIRE

• Certifiés : 18 h
• Agrégés 15 h

• Certifiés : 15 h de cours + 4 h d'activités pédagogiques et de soutien

• CALENDRIER - La négociation est gelée sur ce point, jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur les 35 heures dans la fonction publique. Le projet pourrait même être abandonné au profit d'autres solutions.

• PROJET Redéfinition d'une vraie filière professionnelle avec généralisation de l'alternance.

• CALENDRIER Pas de date

• SITUATION ACTUELLE trois séries générales, quatres séries technologiques. La série L comprend trois options : arts, langues, humanités.
• PROJET - Redéfinition d'une vraie filière littéraire avec moins de mathématiques et des options plus typées..
- Création d'un baccalauréat technologique option éducation physique et sportive.
• CALENDRIER Série L : à la rentrée 99 en 1re, à la rentrée 2000 en terminale. Bac sport : modification des options de seconde l'an prochain, 1re session en juin 2002.

• PROJET Création d'un enseignement d'éducation civique, juridique et politique pour tous les lycéens, (expérimenté cette année)
• Développement de l'enseignement des langues étrangères (pas de date)
• Maîtrise des nouvelles technologies (mise en place progressive).

• PROJET Allègement des programmes et recentrage sur les "*connaissances de base, les apprentissages fondamentaux, la maîtrise des savoirs structurants.*" - *Premier allègement dès la Toussaint, puis probable refonte suivant le calendrier des modifications horaires.*

• PROJET Refonte des manuels scolaires (en discussion)

Quelques établissements sont en grève

Plusieurs écoles élémentaires sont actuellement en grève pour dénoncer des sureffectifs et réclamer la création de classes supplémentaires. C'est le cas notamment dans trois écoles du Val-de-Marne – Pasteur à Fresnes, Lebon à Villejuif, Pablo-Picasso à Limeil-Brévannes – mais aussi à l'école primaire de L'Abbessaille à Limoges (Haute-Vienne), à l'école maternelle de Verfeil (Tarn-et-Garonne) et à celle de Bois-le-Roi (Seine-et-Marne) que les parents occupent jour et nuit depuis le 5 septembre.

Dans le secondaire, plusieurs établissements sont également en grève pour obtenir du personnel de surveillance ou pour que des postes soient pourvus. Ainsi, les collèges Paul-Eluard à Vigneux-sur-Seine (Essonne), Desnos à Orly et Paul-Eluard à Bonneuil (Val-de-Marne) dénoncent *« une rentrée inacceptable »*. Enfin, à Paris, le rectorat doit affronter la colère des parents dont les enfants n'étaient toujours pas affectés à la veille de la rentrée dans les lycées.

En Seine-Saint-Denis, la direction du SNES a les oreilles qui sifflent

LE « COLLECTIF des établissements en lutte de la Seine-Saint-Denis » a repris ses habitudes. Mercredi 9 septembre, à la Bourse du travail de Paris – là où se réunissaient après chaque manifestation du printemps dernier les grévistes du 93 –, quelque quatre-vingts enseignants, représentant cinquante-quatre collèges ou lycées de ce département, se sont retrouvés pour faire un bilan des conditions de la rentrée. *« Grâce à la création d'une nouvelle classe de sixième, nous avons, en moyenne, vingt et un ou vingt-deux élèves par classe. C'est une immense satisfaction que nous mettons au crédit de notre forte mobilisation »*, explique un professeur du collège Langevin à Rosny-sous-Bois. *« On respire mieux à cette rentrée, car nous avons obtenu notre classement en zone d'éducation prioritaire* (ZEP) *et une baisse des effectifs par classe »*, poursuit un enseignant du collège Descartes au Blanc-Mesnil.

REPORTAGE

Une militante : « Je suis écœurée, indignée. Allègre a un boulevard devant lui »

Les uns après les autres, chaque représentant des établissements dresse un état des lieux des moyens acquis grâce au plan de rattrapage, mais aussi des promesses non tenues. Si les nouvelles dotations horaires ont permis de dédoubler des classes et d'améliorer le taux d'encadrement, les griefs ne manquent pas pour dénoncer la *« pagaille administrative »* de cette rentrée. Dans une grande partie des établissements, des postes d'enseignants, de conseillers principaux d'éducation (CPE) et d'assistantes sociales ne sont toujours pas pourvus et les surveillants manquent cruellement à l'appel. Certains collèges n'ont pour l'instant qu'un seul, voire aucun « pion ». Un collège d'Aulnay-sous-Bois est en grève depuis lundi, estimant que sans surveillant la sécurité des élèves n'est pas assurée. Ce problème d'encadrement, auquel s'ajoute la disparition progressive des appelés du contingent du fait de la fin prochaine de la conscription, fait craindre à certains enseignants que les aides-éducateurs soient de plus en plus utilisés pour des fonctions de surveillance. *« Les emplois-jeunes ne devaient pas se substituer à des emplois déjà existant »*, rappellent des professeurs.

Mais de là à dire que le compte n'y est pas et qu'une nouvelle grève est nécessaire, il y a un pas qui est loin d'être franchi. L'heure est davantage à l'attentisme. D'autant que l'annonce du report – du 10 au 24 septembre – du mot d'ordre d'arrêt de travail du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES-FSU) a jeté le trouble dans les esprits. Si cette *« reculade »* face à Claude Allègre fait *« sourire »* dans les rangs des non-syndiqués, mais aussi dans ceux de SUD-Education et de la CGT, elle est perçue comme une *« trahison »* par les sections locales du syndicat. La réunion, lundi 7 septembre, des secrétaires du SNES 93 a été très houleuse, la grande majorité des participants considérant que leur syndicat avait *« cédé au chantage du ministre »*.

« ON A L'AIR DE PITRES »

« Je suis écœurée, indignée. Allègre a un boulevard devant lui. J'ai envie de déchirer ma carte, car on prend vraiment les militants pour des imbéciles », s'insurge une enseignante du SNES pour qui les *« soi-disant avancées obtenues ne sont que des miettes »*.

« Voilà trois mois qu'on annonçait cette grève, et on apprend par la presse qu'elle est annulée, alors que la situation en Seine-Saint-Denis n'est toujours pas à la hauteur de nos espérances et que se pose le problème de la baisse de rémunération des heures supplémentaires et de la mise en place du mouvement déconcentré d'affectation », regrette un autre syndiqué, qui se dit *« scandalisé »*.

« Chez nous, la grève avait été votée. C'est un coup de poignard dans le dos, on a l'air de pitres », déplore un enseignant de Saint-Denis. En apprenant que le SNES a maintenu le mot d'ordre de grève uniquement dans les classes préparatoires, un professeur résume avec dépit : *« On ne mélange pas les torchons et les serviettes. »*

Quoi qu'il en soit, cette grève du 10 était loin de faire l'unanimité. Trop précoce, trop courte, bon nombre de membres de l'assemblée générale préfèrent *« garder des cartouches et des forces pour la prochaine trouvaille d'Allègre »*, mais aussi pour prendre le temps de préparer leurs troupes. Car dans bon nombre d'établissements le pourcentage de nouveaux enseignants, parfois fraîchement sortis des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), est important, atteignant dans certains endroits plus de 40 %. *« Ils sont davantage préoccupés par la manière dont ils vont tenir leur classe »*, constate un ancien du 93. Et puis il y a la pression des parents d'élèves, qui auraient sans doute mal accepté une nouvelle grève.

Tout au plus, des membres de l'assemblée générale ont proposé un rassemblement, la semaine prochaine, devant le rectorat de Créteil ou l'inspection académique pour exiger que tous les postes soient pourvus et pour dénoncer *« l'inflation de la précarité »* – emplois-jeunes, maîtres auxiliaires, vacataires, contractuels – dans l'éducation nationale.

Sandrine Blanchard

Le casse-tête de l'aide personnalisée à l'élève

AVEC un sens de l'à-propos indéniable, l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) a établi en juin 1998 un rapport, non publié, sur les « modules » mis en place au lycée en 1992, dans le cadre de la *« rénovation pédagogique du lycée »*. Mesure-phare de la réforme Jospin, il s'agit ni plus ni moins de l'aide au travail personnel de l'élève qui resurgit aujourd'hui. Et reste l'éternel problème du lycée de masse. Quelques conclusions des deux inspecteurs, Marc Baconnet et Marc Fort, méritent sans doute, par leur pertinence durable, d'être retenues.

Les inspecteurs rappellent auparavant que les modules, soit trois heures par semaine en seconde en français, maths, langues, histoire-géographie et deux heures en première, sont destinés à *« enseigner de façon différente dans un autre cadre que l'heure de cours »*. Les enseignants doivent y aider les lycéens à combler leurs lacunes méthodologiques et s'en servir pour *« gérer l'hétérogénéité croissante des classes »*.

Or, six ans après leur création, les modules ont presque systématiquement tourné aux séances de travaux pratiques en demi-classes, sans se préoccuper des besoins réels des élèves. Autrement dit, pendant que le premier groupe, absurdement classé par liste alphabétique, ou par langue vivante, fait du français, le second se penche sur les maths. Comme l'écrit l'inspection, *« ce n'est pas parce que huit élèves ont besoin d'apprendre à rédiger un paragraphe que les seize autres doivent nécessairement se retrouver tous en mathématiques »*. En première, les modules tournent systématiquement au bachotage de l'épreuve anticipée de français. L'évaluation nationale conduite à l'entrée en seconde est *« rarement prise en compte »* dans la constitution des groupes. Bref, *« l'obscure et délicate confection des modules »* se heurte à bien des obstacles.

« ESPACE DE LIBERTÉ »

Parmi ceux-ci, l'existence d'options *« bien plus valorisantes pour les établissements »*, le manque de locaux, la difficulté à contrôler les présences, le tropisme des enseignants vers les traditionnels travaux dirigés, la rigidité de l'institution, sa difficulté majeure à former et à informer... Il y a fort à parier que ce diagnostic si juste n'a pas varié depuis des années.

Pourtant, les modules ont apporté un *« espace de liberté »* très apprécié des enseignants ; ils ont permis une relation différente avec les élèves, eux-mêmes très amateurs de ce qu'ils appellent *« les cours de modules »*. Le travail en groupe restreint, quel qu'il soit, plaît aux lycéens et à leurs profs. Dans bien des cas, ils ont suscité un travail d'équipe parmi les enseignants. Et même, *« beaucoup de professeurs reconnaissent qu'ils ont pu régler par ce biais des difficultés d'ordre disciplinaire »*.

En conclusion, malgré *« de réelles déceptions »*, l'inspection juge que *« ce serait une grave erreur de supprimer ou de restreindre la pratique des modules, même si le nom ne correspond pas à la chose »*.

B. G.

Le parquet de Paris ouvre une information judiciaire sur le fonctionnement de la MNEF

La mutuelle étudiante a créé une cascade complexe de filiales prestataires de services

Le parquet de Paris a ouvert, mercredi 9 septembre, une information judiciaire dans l'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France. La Cour des comptes n'avait pas découvert d'anomalies suffisamment graves pour justifier des poursuites en enquêtant sur le régime de sécurité sociale des étudiants. En revanche, le fonctionnement de la MNEF a fait l'objet, en août, d'une note transmise au parquet.

APRÈS la transmission, en août, d'une note de la Cour des comptes sur la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), le procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, a ouvert, mercredi 9 septembre, une information judiciaire contre X pour faux, usage de faux, abus de confiance et recel ainsi que pour prise et conservation illégale d'intérêts. Le dossier a été confié aux juges d'instruction Armand Riberolles et Françoise Neher. Le parquet a également diligenté une enquête préliminaire sur les relations entre la MNEF et sa trentaine de filiales commerciales. Pour prendre ces décisions, il n'a pas attendu le rapport définitif de la Cour des comptes sur la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), qui doit être adressé dans les prochains jours.

Dirigée depuis 1985 par Olivier Spithakis, la principale mutuelle gère la protection sociale de 600 000 étudiants affiliés et prend en charge les prestations complémentaires de 200 000 *« adhérents »* pour un budget d'environ 500 millions de francs. Essentiellement à partir de 1990, elle a entrepris une politique de diversification dans la communication et l'informatique pour ses besoins propres, mais aussi en direction des étudiants dans l'assurance, le logement et la restauration. Depuis plusieurs mois, des enquêtes de la Cour des comptes, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et la commission de contrôle des mutuelles tentent d'éclaircir cette *« nébuleuse »* de sociétés dotées de dirigeants communs bénéficiant d'indemnités complémentaires à leur traitement assuré par la Mutuelle.

DÉVELOPPEMENTS POLITIQUES

L'affaire a, depuis, connu des développements politiques avec la mise en cause de dirigeants ou de salariés de la mutuelle qui sont, pour la plupart issus du syndicalisme étudiant. Outre d'anciens élus ou membres de cabinets ministériels reclassés dans l'entreprise, ont été particulièrement visés Jean-Marie Le Guen, député de Paris, premier secrétaire de la fédération de Paris du PS et ancien directeur médical de la mutuelle, ainsi que Jean-Christophe Cambadélis, actuel numéro 2 du PS, salarié jusqu'en 1992 d'une des mutuelles associées, puis d'une société de communication liée par convention à la MNEF. C'est d'ailleurs la politique de communication de la Mutuelle et les relations *« privilégiées »* qu'elle entretient avec trois sociétés, filiale et prestataires de service, qui justifie, selon le parquet, l'ouverture de l'information judiciaire pour *« faux, usage de faux, abus de confiance et recel »* ainsi que le chef de *« prise et conservation illégale d'intérêt »*.

Dans le cas de Policité, une agence spécialisée dans la communication politique des municipalités, des associations et les campagnes des candidats – dont celles de Dominique Strauss-Kahn et Jean-Marie Le Guen –, les magistrats devraient s'interroger sur la signature d'un contrat de trois ans avec la MNEF pour la réalisation d'une charte graphique et la réalisation de ses publications. Le PDG de cette société, Gérard Obadia, ancien secrétaire de la section socialiste du 13e arrondissement, est aussi le mari de Marie-Bel Obadia, directrice de la communication institutionnelle de la MNEF jusqu'à son licenciement, en juin, ce qui pourrait justifier, selon le parquet, des investigations sur une éventuelle infraction de *« prise illégale d'intérêts »*.

La justice devrait aussi s'intéresser aussi aux activités de la Société parisienne d'impression (SPIM), créée en 1993 et dirigée par Thierry de Haynin. Cette filiale de la MNEF lui sert actuellement de « courtier » pour négocier les contrats d'imprimerie, l'achat de papier et la livraison de centaines de milliers de brochures dans les antennes locales. A sa création, SPIM a repris en location-gérance un fonds de commerce d'imprimerie, Efic-Editif, qui avait accumulé un passif de 14 millions de francs à la suite d'une mauvaise gestion et d'une diversification hasardeuse. Dernière société visée, Transim est un cabinet de conseil indépendant auquel la MNEF aurait fait appel pour des études de *« marketing »* avant le lancement de nouvelles activités. Bien qu'il s'agisse soit de filiales contrôlées par la MNEF, soit d'entreprises prestataires, la Cour des comptes semble s'interroger sur la situation de *« quasi-monopole »* dont elles bénéficient, l'absence de mise en concurrence ainsi que sur des prestations facturées à des prix jugés exorbitants.

En revanche, les conclusions du rapport de la Cour seraient plus prudentes sur le fonctionnement du réseau des filiales. *Le magistrat* enquêteur aurait émis des doutes sur l'existence réelle de certaines d'entre elles, il se serait aussi étonné des conditions de rémunération de cadres et dirigeants salariés de la MNEF placés à la tête de ces sociétés, mais les faits n'ont pas été jugés suffisamment flagrants pour justifier d'éventuelles poursuites pénales.

« DÉMÊLER CETTE NÉBULEUSE »

Dans un entretien au *Parisien* du 10 septembre, Jean-Pierre Dintilhac explique d'ailleurs que, dans la note transmise par la Cour des Comptes, *« il y avait une difficulté avec la découverte d'une cascade de sociétés liées à la MNEF »*. *« C'est pour essayer de démêler cette nébuleuse*, explique-t-il, *que j'ai préféré saisir la police judiciaire. »*

La mise en œuvre de cette procédure n'est pas sans conséquence sur la situation actuelle de la Mutuelle. *Outre les effets négatifs* dans l'opinion, la MNEF s'est engagée dans un processus électoral de renouvellement de ses instances dirigeantes annoncé en même temps que la démission de son directeur général, M. Spithakis. Son déroulement reste soumis à l'approbation d'une modification des statuts que doit approuver le ministre des affaires sociales, Martine Aubry. Les pressions se multiplient pour un éventuel report de ces élections et la nomination d'un administrateur provisoire.

Michel Delberghe

La mission Mattéoli sur la spoliation des biens juifs étudie le rôle de banques

REÇUS, mardi 8 septembre, par le premier ministre, le président de la mission d'études sur la spolation des juifs de France, Jean Mattéoli, et son vice-président, le professeur Adolphe Steg, ont fait part de l'état d'avancement de leur travaux. La mission, qui a rendu, le 12 janvier, un premier rapport d'étape (*Le Monde* du 14 janvier), devrait achever ses recherches en 1999. Des propositions sur la « dévolution » des biens et des avoirs inventoriés pourraient alors être faites. L'étude sur la spoliation des biens juifs dans les camps de détention ou de transit – notamment Drancy –, d'où les juifs étaient acheminés vers les centres d'extermination de l'est de l'Europe, est quasiment bouclée. En revanche, l'analyse *des conséquences de l'«aryanisation »* des entreprises juives ou la question des banques et des assurances n'est pas achevée.

Ainsi en 1942, vingt-neuf établissements de crédit avaient contribué à acquitter l'« amende du milliard » imposée aux juifs de zone occupée par les autorités d'occupation. Par décision du gouvernement de Vichy, ces banques avaient été remboursées grâce à un prélèvement de 50 % sur les comptes de dépôt supérieurs à 10 000 F, bloqués en application du statut des juifs. Le 24 juin, un « comité de surveillance » placé sous la direction de Jean Saint-Geours, ancien président de la Commission des opérations bancaires, a été chargé d'analyser la spoliation dans le secteur bancaire. Un groupe de travail qui s'ajoute à la mission d'historiens et d'archivistes déjà à l'oeuvre à la Caisse des dépôts et consignations s'est en outre attelé à la question de la spoliation dans le domaine des assurances.

IMPULSION DÉCISIVE

L'impulsion décisive pourrait cependant venir des Etats-Unis. Le 2 octobre, le tribunal fédéral du district est de New York examinera l'assignation signifiée, en nom collectif, par un groupe de survivants et d'ayants droit, à huit banques françaises : Paribas, Barclay's Bank, le Crédit lyonnais, Indosuez, le Crédit agricole, Natexis – anciennement BFCE –, le Crédit commercial de France *et la Société générale*. Les plaignants reprochent à ces établissements *de n'avoir pas conservé la trace* des fonds et valeurs qui leur avaient été confiés, de s'être injustement enrichis en retenant les biens et les avoirs de leurs clients juifs, d'avoir négligé de les restituer après la fin de la guerre, d'avoir disposé de ces biens en fournissant, par exemple, des informations sur leurs avoirs aux occupants ou aux autorités de Vichy et de s'être livrés à une appropriation illicite.

En sortant du bureau du premier ministre, Jean Mattéoli a souligné le *« sérieux et l'objectivité »* des banques et des sociétés d'assurances, dont il affirme notamment avoir *« maintenant le concours »*. Avec l'appoint *d'experts français, ces établissement* se préparent pourtant à rétorquer que le fondement juridique de la plainte est inconnu du droit français. Outre l'incompétence des tribunaux américains, ils mettent en avant la prescription trentenaire, délai au terme duquel la propriété des sommes en déshérence doit revenir à l'Etat. Autre argument : avant un décret du 15 octobre 1979, aucune obligation d'avertir un client de la clôture de son compte ne leur incombait.

Enfin, elles assimilent au « fait du prince » l'obligation qui leur avait été faite par les lois de Vichy de remettre les valeurs mobilières de leurs clients juifs à l'administration des domaines ou à des administrateurs provisoires.

La personnalité de Jean Mattéoli a par ailleurs fait l'objet *de critiques de la part de* personnalités de la communauté juive, et notamment d'Henri Hajdenberg, président du CRIF. Le 19 avril, lors de la commémoration, à Paris, de la révolte du ghetto de Varsovie en 1943, il s'était étonné de l'intervention de Jean Mattéoli en faveur de Maurice Papon devant la cour d'assises de Bordeaux. M. Mattéoli, ancien ministre du travail de Raymond Barre, président du Conseil économique et social et ancien déporté, avait affirmé que M. Papon avait agi sous contrôle de la Résistance, alors que la Fédération des déportés et internés de la Résistance, dont il est le président d'honneur, s'était portée partie civile.

Nicolas Weill

Le PACS pourrait être enregistré dans les préfectures

LES AUTEURS du rapport parlementaire sur le pacte civil de solidarité (PACS), les députés Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) et Patrick Bloche (PS, Paris), ont conduit plus d'une quarantaine d'auditions, mardi 8 et mercredi 9 septembre, à l'Assemblée nationale. *Qualifiés de « constructifs »* par Patrick Bloche, ces entretiens *ont permis* aux parlementaires d'affiner les propositions qu'ils présenteront, mercredi 23 septembre, à la commission des lois.

Le lieu de signature du PACS a fait l'objet de nombreuses remarques. Le choix de la mairie, proposé par les deux parlementaires, a été remis en cause. L'Association des maires de France a ainsi évoqué le risque que certains maires refusent d'enregistrer de tels actes et que les *« homosexuels deviennent les otages de prochaines campagnes électorales »*. Des associations de militants homosexuels, comme la Lesbian and Gay Pride et la Coordination nationale lesbienne, partagent ces craintes. Le ministère de la justice, qui est opposé à la signature d'un PACS en mairie, avait suggéré que le PACS soit signé au greffe du tribunal de grande instance. Selon Patrick Bloche, cette proposition *a déclenché* chez les personnes auditionnées *« une hostilité générale »* car *« le tribunal apparaît plus comme un lieu des conflits que comme un lieu d'union »*. La préfecture apparaît à ses yeux comme une solution préférable. Une enquête réalisée par Le Collectif pour le contrat d'union sociale et le pacte civil de solidarité auprès de 510 de ses adhérents a d'ailleurs révélé que 83 % d'entre eux souhaitaient que la signature ait lieu à la mairie ou à la préfecture mais non au tribunal de grande instance. *Devant ce* consensus, les deux parlementaires envisagent donc de *modifier* leur proposition en optant pour la préfecture, bien que 80 % des députés socialistes se soient prononcés mardi 7 *septembre* pour un enregistrement au tribunal de grande instance. Lors des auditions, le Syndicat des avocats de France et l'ordre des avocats à la cour de Paris ont fait part de leur hostilité au pacte civil de solidarité et de leur *préférence pour une modification* du code civil reconnaissant l'union libre. La fédération nationale Aides penche aussi pour cette solution, à défaut du mariage. Le Centre gay et lesbien soutient le PACS, mais demande le mariage.

INDIVISION

Quant au Conseil supérieur du notariat, il a apporté quelques précisions d'ordre technique, suggérant que le régime applicable entre *les signataires d'un PACS soit celui* de l'indivision et non celui de la *communauté réduite aux acquêts*. La chancellerie ayant émis le même souhait, les députés devraient modifier leur texte en ce sens.

Jeudi 10 septembre, Patrick Bloche devait encore recevoir des associations familiales. Dans un communiqué rendu public mercredi 9 septembre, la Confédération nationale des associations familiales catholiques annonce être *« mobilisée »* contre le PACS qui conduit *« à la banalisation de toute forme de vie commune en conférant à ces unions des droits quasi équivalents au mariage sans les exigences qui s'y attachent »*. Enfin, le président de la conférence épiscopale et nouvel archevêque de Lyon, Mgr Louis-Marie Billé – qui ne sera pas entendu par les parlementaires –, a critiqué le PACS, mardi 8 septembre. Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a déclaré dans un entretien accordé au *Figaro*, jeudi 10 septembre, *qu'il proposerait* à son groupe de voter contre le PACS. *De son côté*, Edouard Balladur, RPR également, se déclare favorable au PACS à condition qu'il ne soit pas signé en mairie et n'ouvre pas droit à l'adoption.

Michèle Aulagnon

Matignon a levé le secret-défense sur le dossier de Charles Hernu

LE PREMIER MINISTRE, Lionel Jospin, a autorisé le juge d'instruction *parisien* Jean-Paul Valat *à prendre connaissance des informations détenues* sur Charles Hernu par la direction de la surveillance du territoire (DST), a annoncé *L'Express* du 10 septembre. Le juge instruit la plainte déposée par les fils de l'ancien ministre après les enquêtes de *L'Express* qui, en octobre 1996, avaient présenté Charles Hernu – en citant des documents émanant de la DST – comme un *« agent »* des services du bloc soviétique entre 1953 et 1963. Dans une lettre adressée au juge à la fin juillet, Matignon a donné suite à la demande de levée du secret-défense présentée le 19 mars par le magistrat. Le premier ministre a attiré l'attention du juge sur le caractère sensible des informations détenues par la DST, qui pourraient concerner des personnes toujours vivantes.

Xavier Dor condamné pour délit d'entrave à l'IVG

LE MILITANT anti-avortement Xavier Dor a été condamné, mercredi 9 septembre, par la cour d'appel de Versailles à 60 000 francs d'amende pour *« délit d'entrave à l'IVG »*. L'arrêt confirme *« dans toutes ses dispositions »* le jugement du tribunal de Versailles du 6 janvier. En première instance comme en appel, le ministère public avait requis une peine de prison ferme afin *« de mettre un terme au comportement particulièrement choquant »* de M. Dor, déjà condamné à douze reprises pour des faits similaires. Avec quatre autres membres de son association SOS-Tout-petits, M. Dor était poursuivi pour avoir envahi le 7 juin 1997 la clinique du Chesnay (Yvelines). A l'annonce de l'arrêt, il s'est dit *« satisfait d'être en liberté »*, ajoutant qu'il *« continuerait de plus belle son combat jusqu'à l'abrogation de la loi Weil »*.

Un appel en faveur des sans-papiers dans « Témoignage Chrétien »

L'HEBDOMADAIRE *Témoignage chrétien* a publié, jeudi 10 septembre, un appel en faveur de la régularisation de *« tous les sans-papiers qui en ont fait la demande dans le cadre de la circulaire Chevènement »*. Intitulé « Il faut en sortir », ce texte affirme que *« plus de 60 000 sans-papiers sont aujourd'hui (...) pris au piège »*. *« Il est urgent de mettre fin à leur errance administrative. Il faut sans tarder tirer un trait sur la mauvaise gestion d'hier »*, ajoute l'appel, estimant qu'une régularisation générale serait *« un acte politique juste et responsable »*. Cette pétition est rendue publique alors que deux nouveaux mouvements de grève de la faim ont commencé voici quelques jours, dans la cathédrale de Créteil et dans une église du Havre. Parmi les premiers signataires du texte, on trouve le chanteur Cheb Mami, le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, l'évêque Jacques Gaillot et le secrétaire général du MRAP, Mouloud Aounit.

Maurice Papon poursuit l'historien Jean-Luc Einaudi à propos des événements du 17 octobre 1961

LA RÉPRESSION sanglante de la manifestation des Algériens, le 17 octobre 1961 à Paris, va être au centre d'un procès correctionnel. Préfet de police à l'époque, Maurice Papon a porté plainte le 17 juillet pour *« diffamation envers un fonctionnaire public »* contre Jean-Luc Einaudi, auteur d'un livre de référence sur ces événements, pour avoir, dans un article publié dans *Le Monde* du 20 mai 1998, répété qu'en octobre 1961 un *« massacre »* avait été perpétré par la police, alors placée sous l'autorité de Maurice Papon. L'ancien ministre réclame un million de francs de dommages-intérêts.

Le MRAP a considéré, dans un communiqué diffusé mercredi 9 septembre, que la procédure judiciaire *« s'apparente à une intimidation »* et constitue *« une manœuvre visant à freiner le travail des historiens (...) sur ces événements qui constituent un véritable "crime contre l'humanité" »*. L'association a lancé un appel de soutien à M. Einaudi, déjà signé par l'ancien ministre Claude Cheysson, le cinéaste Costa-Gavras et Jean-Pierre Vernant, professeur au Collège de France.

DÉPÊCHE

■ **JUSTICE : treize personnes ont été interpellées au Pays basque français**, mercredi 9 septembre, sur la base de commissions rogatoires du juge parisien Jean-François Ricard visant deux attentats qui, commis en 1996 et 1998 dans les Pyrénées-Atlantiques, ont été revendiqués par l'organisation clandestine Iparretarrak. Jeudi matin, deux personnes étaient encore en garde à vue, les autres ayant été remises en liberté. – *(Corresp.)*

Le nouvel âge des gardes champêtres

Ils sont près de 4 000 à sillonner les campagnes, mais aussi, parfois, les abords des villes, pour protéger les récoltes et faire appliquer la loi. Ceux qu'on appelait autrefois les « sergents de verdure » voudraient être reconnus comme des acteurs actifs du monde rural

LES GARDES CHAMPÊTRES ont de l'avenir. Jacques Armesto, président de leur Fédération nationale, et garde champêtre à La Salvetat-sur-Agout, dans l'Hérault, martèle sa conviction : la France rurale a besoin de ces policiers des campagnes, aujourd'hui en voie de disparition faute de moyens. Il avance un argument choc : *« 20 000 emplois pourraient être créés grâce à un recrutement intercommunal »* (*Le Monde* du 31 décembre 1997). Les maires ruraux applaudissent. A deux ou trois communes, payer un fonctionnaire à temps complet devient envisageable. Une loi adoptée en 1995 le permet, mais son décret d'application n'est pas encore pris. La Fédération nationale des maires ruraux (FNMR), dont Jean-Pierre Chevènement a reçu une délégation au début de l'année, s'impatiente. A l'évidence, le garde champêtre, figure traditionnelle et quelque peu surannée de la France rurale, a de nouveau la cote.

« Garde champêtre ». L'expression, vieillotte, est trompeuse. Celui qu'on appelait autrefois « sergent de verdure » ne passe pas ses journées à scruter des champs de blé ou à se promener en forêt. La protection des récoltes est l'une de ses missions les plus anciennes, mais le catalogue de ses compétences a considérablement augmenté au fil des ans. Jusqu'à devenir ce qu'il est aujourd'hui : l'œil et l'oreille du maire dans un village, celui que l'on va voir en cas de petit tracas ou de grosse frayeur, qui contrôle le stationnement des véhicules, à qui les vieilles dames demandent de l'aide pour traverser la rue... Une sorte d'homme à tout faire ? *« Non,* répond Didier Josse, garde champêtre à Jouy-Mauvoisin. *Je suis avant tout un représentant de la loi. »*

Chargés de faire respecter les arrêtés municipaux, les gardes champêtres ont en effet des compétences de police judiciaire. Ils doivent veiller au respect d'une liste imposante de codes : code de la route, de la voirie, de la chasse, de la pêche, des poids et mesures, des funérailles, des débits de boisson... Ils sont aussi chargés de faire la police de la nature, c'est-à-dire de surveiller les forêts, les rivières et les étangs. *« Je passe beaucoup de temps à protéger la nature,* raconte Didier Josse. *J'empêche les gens de jeter leurs ordures ou de vidanger leur voiture n'importe où. »* Enfin, rechercher les contraventions, délits, et crimes fait aussi partie de leurs attributions. *« Nous sommes souvent les premiers sur le terrain et les seuls à intervenir. Quand nous ne sommes pas là, personne ne fait le travail à notre place »*, résume Jacques Armesto, qui conclut : *« Notre présence est un facteur de maîtrise du territoire. »*

RÉPARTITION INÉGALE

Les gardes champêtres sont aujourd'hui peu nombreux : un peu plus de 3 000 exercent à temps complet, sur les 32 000 communes rurales que compte la France. Leur répartition sur le territoire est très inégale. Nombreux en Alsace et en Moselle, où leur présence est obligatoire, ils sont pratiquement absents en Lozère. Le département le mieux doté est le Puy-de-Dôme, où quelque 150 gardes sillonnent les communes. Les campagnes ne sont pas pour autant des zones de non-droit. Les gendarmes y sont présents, mais leur territoire est, la plupart du temps, très vaste. Ils sont donc moins disponibles que les gardes champêtres. *« Les gendarmes ne peuvent pas tout faire. Le garde champêtre, lui, connaît les délinquants et la vie du village »*, affirme René Amsellem, président de l'association des maires ruraux de l'Ain.

La présence d'un garde champêtre est-elle la réponse au développement du sentiment d'insécurité dans les villages ou les hameaux isolés ? René Amsellem, maire de Pressiat et membre du bureau de la FNMR, prenant l'exemple de son département, le croit. Certes, *« la délinquance, est objectivement moins importante à la campagne qu'à la ville,* écrit-il dans une étude consacrée au sentiment d'insécurité dans l'Ain, publiée par l'Institut des hautes études sur la sécurité intérieure (IHESI). *Mais la délinquance y acquiert une plus grande résonance,* continue-t-il. *Le seuil de tolérance aux infractions y est inférieur, l'information y circule mieux qu'auparavant et les personnes âgées et isolées, nombreuses à la campagne, y sont particulièrement sensibles »*. Réponse des maires : il faut rassurer. Or la présence constante et la disponibilité des gardes champêtres calme effectivement les inquiétudes des habitants. *« Nous sommes des conciliateurs,* affirme Didier Josse. *Dès qu'il y a un problème avec des jeunes notamment, on m'appelle. Je dialogue et je trouve des solutions. »*

Le nouveau garde champêtre doit donc avoir plus d'une corde à son arc. Qualités de dialogue, connaissance de l'environnement, et bientôt peut-être compétences en informatique... *« Les gardes champêtres modernes doivent être multiservices »*, plaide René Amsellem. Ils doivent savoir se servir d'un ordinateur, aider à remplir des papiers administratifs, au besoin tenir des permanences en mairie... Bref, assurer un service public tout-terrain. De tels souhaits ne satisfont sans doute pas tous les gardes champêtres, qui souhaitent surtout voir leurs compétences traditionnelles augmentées : *« Nos marges de manœuvre sont limitées et inadaptées »*, explique Jacques Armesto, qui voudrait plus de liberté, pour lui-même et ses collègues, en matière de répression des infractions au code de la route ou en cas d'atteinte à l'intégrité de la faune et de la flore.

Au ministère de l'intérieur, toutefois, on n'envisage pas dans l'immédiat d'augmenter les pouvoirs de police des gardes champêtres. L'heure est plutôt à la modernisation de la profession, c'est-à-dire, entre autres, à *« remplacer les képis par des VTT »*. On assure en revanche que le décret d'application de la loi de 1995, qui autorise le recrutement *intercommunal* des gardes champêtres sera pris avant la fin de l'année. Restera alors à surmonter d'autres obstacles dans la mise en œuvre du recrutement intercommunal. Des *obstacles* de nature administrative tout d'abord : qui emploiera ces gardes champêtres, actuellement placés sous l'autorité directe du maire de la commune *dont ils dépendent ?* Transférer cette autorité à une structure intercommunale constituerait une petite révolution dans la doctrine française. Enfin, les gardes *champêtres modernes, pour* être complètement efficaces, devront sans doute faire preuve d'une qualité très recherchée : l'ubiquité. Difficile en effet, pour un seul garde, de remplir les *tâches qui lui sont dévo*lues, comme surveiller la rentrée et la sortie des classes, dans deux, trois, ou quatre communes différentes.

Gaëlle Dupont

Un métier créé en 1369

C'est en 1369 que Charles V, roi de France, crée la fonction de garde champêtre, alors dénommée *« garde des ablais »*, c'est-à-dire garde des blés coupés. Sa mission : protéger les récoltes et assurer la police des campagnes. Son domaine de compétence a, au fil des siècles, évolué. Son nom aussi : on l'a appelé garde champs, garde messiers, sergent de verdure... La Révolution lui profite : une loi du 20 Messidor An III impose aux communes la présence d'au moins un garde sur leur territoire. L'exode rural sonne le déclin de la profession.

Aujourd'hui, la présence d'un garde champêtre dans les communes rurales est facultative. Mais certains gardes exercent aujourd'hui en milieu péri-urbain. Leur travail y est apprécié, mais des problèmes de partage de compétences avec la police municipale, en plein développement, se posent. Les gardes champêtres, restent, en premier lieu, des acteurs du monde rural. Jacques Armesto, le président de la Fédération nationale des gardes champêtres, souligne : *« Tous les grands phénomènes d'aujourd'hui touchent les villes. Nous voulons faire sortir les campagnes de leur mutisme »*.

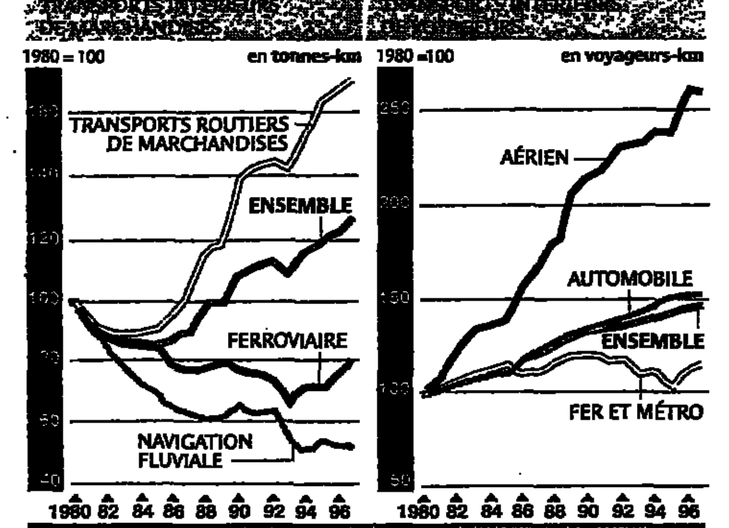
Des agents de la fonction publique territoriale

● **Effectifs.** Les gardes champêtres étaient officiellement 3 708 en 1995, soit une augmentation de 18 % depuis 1993. Ils sont en fait plus nombreux, car ces chiffres ne prennent pas en compte un certain nombre de gardes à temps partiel.

● ***Statut.*** *Les* gardes champêtres sont des agents de la fonction publique territoriale, catégorie C. Ils sont recrutés sur concours, au niveau du BEP et du CAP. La profession compte 2 grades, garde et garde principal.

● **Salaire.** Le salaire brut varie d'un peu moins de 7 000 francs en début de carrière à près de 10 000 francs en fin de carrière ; celle-ci se déroule sur 27 ans.

Croissance générale des transports en 1997, selon l'Insee



SELON LE NUMÉRO d'*Insee première* consacré aux transports, jeudi 10 septembre, les services de transport ont connu en 1997 une croissance de 3,8 % liée à la reprise industrielle et à l'intensité des échanges extérieurs. Alors que le transport routier de marchandises renoue avec la croissance (+ 3,9 %), les transports maritimes et ferroviaires connaissent la plus nette embellie avec une augmentation respective de 7,2 % et de 4,8 %. Le transport fluvial, affecté par le gel des canaux en début d'année, enregistre, seul, un léger recul de -1,1 %. Dans le même temps, la valeur ajoutée des services de transport a augmenté en volume de 3,7 % soit une croissance supérieure à celle du produit intérieur brut (+ 2,2 %).

Le transport ferroviaire confirme son nouveau dynamisme (+5,5 % en valeur ajoutée) qui constitue l'amorce d'un rééquilibrage avec la route. Le fret, grâce notamment à une politique tarifaire plus compétitive, a progressé plus nettement (+ 8,1 %) que le transport de voyageurs dont la hausse de + 3,6 % est principalement imputable au réseau TGV, avec la montée en régime des réseaux Thalys et Eurostar et la mise en service des voitures duplex sur le TGV Sud-Est, alors que le reste du réseau enregistre une légère baisse.

Les mille et une tâches du gardien de l'ordre rural de Mèze

MONTPELLIER
correspondance

Jeudi 27 août, une journée ordinaire dans la *vie de Gilles Guiraud, trente-sept ans,* garde champêtre à Mèze (Hérault), 1 500 habitants.

REPORTAGE

On sent chez lui un souci d'ordre, – le cheveu ras, le Smith & Wesson plaqué sur la hanche –, tempéré de bonhomie

Il a commencé sa journée à 6 heures du matin. En se dirigeant vers le marché, la radio l'alerte : un vieux chasseur à l'affût sur l'étang de Thau a glissé dans l'eau et se trouve douloureusement *immobilisé*, la *cheville luxée*. Gilles Guiraud alerte les pompiers, organise le transport d'urgence de l'infortuné à l'hôpital de Montpellier et court prévenir son épouse. Passant sur le port, le garde champêtre constate avec déplaisir que le voilier, qui, depuis huit mois, coule lentement, est toujours là alors que le propriétaire a été dûment averti, à quatre reprises, d'enlever l'épave. Gilles Guiraud rédige un ultime constat : *« C'est la dernière limite ! »*

Revenu au bureau, le voilà saisi d'un problème de voisinage. Il convoque, pour lui passer un savon, le propriétaire du chien qui, la nuit précédente, n'a cessé d'aboyer. L'après-midi, Gilles Guiraud, au volant de son 4 x 4 pour une « surveillance champêtre » du côté de la commune de Villeveyrac, note, *« à l'intention de Monsieur le Maire »*, un sentier à débroussailler et la persistance de deux tas d'ordures.

Depuis le jour de sa nomination, le 1er février, Gilles Guiraud mène avec entrain les mille et une tâches qu'implique sa mission. On sent chez lui un souci d'ordre – le cheveu ras, le Smith & Wesson plaqué sur la hanche –, tempéré de bonhomie. L'imposante *silhouette s'arrondit et la bacchante s'enroule* en spirale, de part et d'autre de la bouche.

Fils et petit-fils de vigneron, Gilles Guiraud a lâché la vigne à trente-deux ans. Il avait tenté de s'installer à son compte, mais, dit-il, *après le remboursement, chaque mois, des* emprunts, *« il ne restait pas grand-chose »*. Le plaisir qui fut le sien, dans l'exercice parallèle de la fonction de garde-chasse, l'a conduit à s'orienter vers le métier de garde champêtre. *En 1994, à Toulouse, il a présenté le concours.* Sur les 350 candidats, les examinateurs en ont sélectionné 17, dont lui.

Après un premier poste dans la petite ville de Poussan (Hérault), il a frappé à la porte *d'Yves Pietrasanta, le maire* (Vert) de Mèze. Il se sentait avec lui en communion d'esprit : *« Il est écologiste, et moi, j'aime la nature. »* Gilles Giraud exerce ses fonctions dans les bureaux de la police municipale de Mèze. Pendant un tiers environ de son temps, *« il donne la main à ses collègues »*, chargé, en particulier, du contrôle des balances des commerçants sur le marché et de la police des funérailles.

« DÉFENSEUR DE LA NATURE »

Le garde champêtre consacre le reste de son temps à ses tâches de gardien de l'ordre rural, *« défenseur de la nature »*, chargé de prévenir et de sanctionner *« tout délit portant atteinte aux propriétés rurales et forestières »*. Son territoire : 3 200 hectares de vigne, de champs de maïs et de tournesols, de bois de pins et de chênes, 1 200 hectares d'étangs, 250 kilomètres de chemins communaux, trois ruisseaux.

Il sillonne cet univers en liaison permanente, par radio, avec les pompiers et la mairie. Rien d'anormal ne doit lui échapper. Il a l'œil sur la pollution. De la mi-juin à la mi-septembre, tous les quinze jours, il prélève un échantillon d'eau dans chacun des ruisseaux *afin qu'il soit examiné par un* laboratoire. Pour le moment, les résultats sont rassurants. Gilles Guiraud a su convaincre une entreprise de la zone industrielle, qui ne cessait de rejeter ses effluents, de renoncer à cette pratique *et des propriétaires de mettre fin au déborde*ment de leur fosse septique.

Le garde champêtre surveille aussi les abords des récoltes. Car les chapardeurs gagnent en audace. Un soir, vers 23 heures, il *a surpris deux voleurs dans un champ de* melons, enfournant des palettes entières dans une fourgonnette. Dans ses tournées de nuit, Gilles Guiraud a inclus les mas des pêcheurs de l'étang : il sait que les maraudeurs *s'intéressent aux coquillages*, au *matériel* de pêche et à l'essence qui y sont entreposés.

Gilles Guiraud est là pour assurer le lien entre les écarts et la mairie. Son souci est d'être accepté. A peine nommé, il a frappé à la *porte de chaque exploitation : « Bonjour, je suis le nouveau garde champêtre. »* En poste depuis sept mois, Gilles Guiraud a le sentiment d'avoir été adopté par les Mézois. Quand il patrouille, en passant devant les mas, il n'oublie *pas de donner* un coup de klaxon amical. Parfois même, il signale sa venue en laissant un « avis de passage ». Gilles Guiraud s'emploie à traiter les contrevenants avec pédagogie : *« Les gens,* dit-il, *il faut savoir les prendre. »* La fermeté n'exclut pas le doigté. D'abord un simple avertissement. Il ne verbalise que si, malgré ses consignes, rien n'a changé, preuve manifeste de mauvaise volonté. Et qu'on ne vienne pas le menacer d'un *« Je vais aller voir le maire »*. Lui tient bon.

Jacques Molénat

Bruxelles accorde une aide aux pêcheurs de l'île d'Yeu

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les pêcheurs de thon germon de l'île d'Yeu et des ports du sud de la Bretagne, pénalisés par la décision européenne du 8 juin d'interdire l'usage de filets maillants dérivants à compter du 1er janvier 2002, seront indemnisés.

La proposition que vient de faire dans ce sens la Commission de *Bruxelles*, conformément aux engagements pris alors, intéresse également les pêcheurs espagnols, irlandais ainsi qu'italiens. Elle ne devrait pas poser de problème lors de son prochain examen par le Conseil : il n'est pas demandé en effet d'accroître le montant des aides affectées par le budget européen à la pêche, mais seulement de les réorienter.

Il n'y aura pas d'argent frais donc : dans chacun des pays concernés, les organisations professionnelles intéressées et l'administration devront s'entendre sur une nouvelle *programmation de* l'aide européenne. Environ 45 bateaux français sont visés, la grande majorité étant immatriculés à l'île d'Yeu.

L'objectif affiché d'entrée de jeu par la commissaire européenne Emma Bonino est de favoriser l'adaptation des navires et des équipages, de manière à ce qu'ils continuent à pêcher le thon dans les mêmes zones, mais de façon moins dévastatrice pour la faune marine qu'avec les filets maillants dérivants. *« Thon sur thon ! »*, comme on dit à Bruxelles, avec le *souci que l'effort de reconversion* ne conduise pas les pêcheurs à s'orienter vers la capture d'autres espèces déjà surexploitées.

NOUVELLES TECHNIQUES

La législation communautaire a déja imposé que la longueur des filets soit ramenée désormais de 10 kilomètres, voire 15 il y a quelques années, à 2,5 kilomètres. L'interdiction complète, exigée par les organisations écologiques pour sauver les dauphins et autres mammifères marins, et donc décidée en juin par le Conseil, implique que les bateaux concernés fassent appel à de nouvelles techniques de pêche. Ce sont, par exemple, les lignes automatisées utilisées par les Américains dans le Pacifique. Les pêcheurs auront plus de trois ans pour les tester et s'équiper.

L'aide proposée par la Commission bénéficiera tant aux pêcheurs embarqués (prime de 130 000 F en *cas de* reconversion, de 325 000 F en cas de cession d'activité, cumulable avec d'éventuelles primes de pré-retraite) qu'aux propriétaires de bateaux (prime forfaitaire comprise entre 104 000 F et 1,85 million de francs selon le tonnage en cas de reconversion, cumulable avec d'autres aides à la modernisation ; entre 169 000 F et 1,92 million de francs en cas de cessation d'activité).

Philippe Lemaître

Ainsi va la vie dans l'Oural



Salaires et pensions versés avec retard, usines non approvisionnées, pénuries diverses : les habitants d'Iekaterinbourg n'attendent plus rien des hommes politiques de Moscou. Le travail au noir, le troc, les légumes du jardin permettent de survivre en redoutant une explosion sociale

DEVANT sa machine, des fougères poussent dans des cylindres où elle a mis un peu de terre. Nina, soixante-quatre ans, regarde tomber des buses de chalumeau qu'elle fabrique en actionnant un levier comme un bandit-manchot. Au sol, un mélange d'eau, de graisse et de boue croupit dans des crevasses. Partout, s'accumulent des pièces de mécanique rouillées, des bouts de bois, des chutes de métal. Dans son tablier bleu, Nina se parle à elle-même : *« Ça, c'est facile, ça se fait en deux secondes. »* A côté, cinq hommes en bleu de chauffe jouent aux dominos sur une table noire de cambouis. Du poste radio en bois, s'échappe l'air de la *Marche nuptiale*. Ils plaisantent. *« T'as touché ta pension, toi ? »* Et ils éclatent de rire. La moitié sont des retraités qui continuent, comme les plus jeunes, à espérer travailler une journée ou deux par semaine dans cette fabrique centenaire, à la périphérie d'Iekaterinbourg, la capitale industrielle de l'Oural.

Nina s'active, ça ne sert à rien, l'usine est en panne d'acier. Le patron n'a pas d'argent pour le payer. D'ailleurs, l'usine n'a plus de clients. *« Qui veut acheter des chalumeaux ? »*, rigolent les ouvriers. *« Nous avons tous cru à un conte de fées : allez, votez, votez qu'ils disaient, et vous aurez tout ce que vous voulez »*, tempête Vladimir, soixante-cinq ans. Depuis avril, les salaires n'ont pas été versés ; les machines-outils datent de 1929, jamais remplacées. Les salaires ? L'équivalent de 420 francs avant le krach financier, la moitié aujourd'hui. La semaine passée, tout le monde a touché 516 roubles (180 francs environ), en guise d'avance, de retard, on ne sait plus.

Vladimir, à moitié aveugle, se heurte contre une table. *« Je me souviens, y avait le portrait de Lénine au-dessus. Un jour, je donnais des coups de marteau à côté, ça l'a fait trembler. Des officiels passaient par là, l'engueulade que je me suis prise ! »* Vladimir dit qu'autrefois on ne se posait pas la question de l'avenir. Le 7 et le 22 du mois, le salaire était versé.

Nina se souvient des voyages en RDA, en Bulgarie qu'elle a faits *« grâce au syndicat »*. *« Même si t'étais de mauvaise foi, tu pouvais dénoncer ton directeur d'usine au parti. Il était convoqué : premier avertissement, deuxième avertissement, après viré »*, sourit Vladimir. Alexandre, un autre ouvrier, demande à un ami de passage : *« T'as pas un boulot de trois jours, comme l'année dernière, quand on a refait le toit de ta datcha ? »* Vladimir a récolté des pommes de terre pour l'hiver. *« J'en ai trop, je vais même en vendre. »* Nina, elle, ne jure que par Staline. *« Staline ! Staline ! Lui au moins il nous laissait élever des vaches en pleine ville, maintenant c'est interdit. »*

Le vent s'engouffre dans l'usine. Les ouvriers regardent dehors la pluie, les flaques, la boue et l'immeuble flambant neuf qui vient de pousser au milieu de la cour. Une PME s'y est installée. *« Ils devaient nous embaucher, tu parles ! »*, marmonne Vladimir. L'un d'eux seulement, Youri, fait figure de rescapé, avec ses longs cheveux blancs, employé à soixante ans comme manutentionnaire dans le garage-station-service qui jouxte les bureaux. *« Là-bas, les ouvriers, s'ils font de la réparation de qualité, ils savent qu'ils seront récompensés »*, dit Youri à ses anciens collègues admiratifs.

« Là-bas », de l'autre côté de la cour, Ivan, trente-cinq ans, le patron de la PME, essuie la tempête du krach financier en travaillant sur son ordinateur. Dans le hall, le dernier tube du groupe US Ace of Base résonne au-dessus des voitures japonaises en exposition. L'ancien ingénieur en électronique d'une usine militaire fait ses comptes. *« C'est clair que j'arrête les importations de produits de luxe et d'alimentaire*, annonce-t-il. *Je m'en sors parce que je mélangeais commerce et production. Je vais m'adapter, je vais être obligé de développer la production de l'alimentaire russe. Importer, je reconnais, c'était la facilité. J'ai déjà une unité de fabrication de conserves de viande. »* L'homme préfère ne pas penser à l'explosion sociale. *« En Russie, elle serait terrible, imprévisible »*, dit-il avec le sourire.

Dans le quartier de l'Ouralmach, l'un des imposants complexes métallurgiques et militaires de la ville, Tatiana et Natalia, dix-neuf ans, remontent l'allée de la Victoire en se demandant ce qu'elles vont faire aujourd'hui. *« Peut-être aller au zoo. »* Leurs pères, ouvriers dans une usine électrique, ne sont plus payés en roubles depuis des mois. *« La crise des banques n'a pas touché nos économies, on n'en avait pas »*, disent-elles. L'usine de leurs pères fait du troc avec d'autres centres de production afin de dédommager ses salariés. Un système de tickets a été institué et selon les arrivages de la farine, du sucre, du café, des *« produits frais à dates périmées »*, quelques conserves font vivre les familles. *« On ne va jamais à la boulangerie, nous faisons le pain nous-mêmes. Mon père arrive à gagner quelques roubles en dehors de son travail en faisant, au noir, des portes blindées et des chaudières »*, précise Tatiana.

Toutes les deux se préparent à être ingénieur en informatique, mais elles ne savent pas si ces études correspondent à un *« vrai besoin »* sur le marché du travail. *« On nous dit que les ordinateurs russes ne sont pas sûrs. De toute façon, j'ai l'impression de vivre la fin du monde ; c'est vrai, c'est peut-être la vraie fin du monde, comme dans la Bible »*, insiste Tatiana. Elle ne voit qu'un coup de force du leader ultranationaliste Jirinovski capable de sortir son pays de la crise. *« Ce serait une réplique de Staline. Trois, quatre ans de Jirinovski et il y aurait de l'ordre*, imagine-t-elle. *Les communistes, on ne peut pas y revenir. Il y a eu le progrès, la vie a changé. »*

Plus loin sur l'allée, Anna, vingt ans, étudiante en économie, et Petr, vingt-trois ans, informaticien-programmateur, racontent qu'ils se sentent un peu perdus : *« On a l'impression que le travail ne sert à rien, il n'est pas reconnu. Quant aux gens, ils se contentent de percevoir cette crise comme une simple catastrophe personnelle. Pour eux, l'Etat, c'est comme l'orage, il faut attendre que ça passe et s'organiser à la maison. Ils n'imaginent pas qu'ils peuvent changer les choses. »*

Dans les cités d'immeubles qui entourent les usines d'Oural Mash, les habitants déchargent les coffres de leurs voitures de sacs de concombres, de pommes de terre. Boris, un chauffeur de trente-six ans, père de deux enfants dit : *« On va vivre avec les produits du jardin, après on verra bien. Du temps des Soviétiques, je travaillais, j'avais rien. Maintenant, je travaille, j'ai rien. Pourquoi je me mêlerais de politique, personne ne va m'entendre. »*

EVGUENI, mineur à la retraite : *« Ils ont voulu copier l'économie de marché de l'Occident. Chez nous, ça s'est traduit par le bordel et le vol du pays. Il faudrait Staline. Il nous mettrait en taule toute cette mafia. C'est d'une grande matraque dont a besoin le sommet du pouvoir »*, affirme-t-il, prêt à applaudir à un éventuel coup de force du général Lebed. Valery, quarante-trois ans, ouvrier chez Oural Mash, dit : *« C'est difficile à expliquer, on a tout perdu. On n'est pas payés depuis quatre mois. Autrefois, tout était gratuit. Quand même, je préfère aujourd'hui : on a eu et on aura plus de libertés. »*

Agés de trente-cinq ans, Alexandre, juriste dans une banque, et Larissa, professeur d'allemand, espèrent, eux, qu'il s'agit d'une étape. Ils se préparent : *« On est tellement habitués aux pénuries. Les Russes sont patients, les politiciens le savent, ils en jouent. Franchement, on est fatigués de tout ça. »* Larissa regrette que la protestation s'arrête aux cuisines des appartements. Alexandre pense au désordre créé, selon lui, par les conditions des privatisations : *« On ne sait pas ce qui s'est vraiment passé au moment de la perestroïka, on a donné des actions des entreprises à tous les salariés russes. 90 % d'entre eux n'y ont pas cru, ils les ont vendues pour des bouchées de pain. Depuis, les actions se baladent, des fonds d'investissements ont fait des plus-values énormes, on ignore où est l'argent. Les petits qui ont gardé leurs actions n'ont pas touché de dividendes. »* Tous les deux voudraient croire encore aux réformes, *« à un libéralisme avec un Etat fort, respecté et honnête »*. Ils préfèrent ne pas y penser, *« les gens sont inertes politiquement »*. *« La vie continue. Ce week-end, on part manger des brochettes chez des amis dans une datcha, à la campagne. La pénurie financière, ça nous tourne vers la culture. Demain, j'achète des billets pour le théâtre. Je ne sais pas ce qu'il y a à l'affiche, mais on ira »*, dit Larissa.

> « Pour eux, l'Etat, c'est comme l'orage, il faut attendre que ça passe et s'organiser à la maison. Ils n'imaginent pas qu'ils peuvent changer les choses »

Dans son bureau, Edouard Nitratov, le patron d'un réseau de quarante PME appelé Oural System, passe ses journées avec ses directeurs d'entreprise à établir maintenant *« qui doit quoi à qui »*. Spécialisées dans les logiciels, la construction immobilière, la vente de meubles, la fourniture de matériel médical, les audits, les formations, la vente de toilettes biochimiques, les tours-opérateurs, ces petites sociétés fonctionnent également dans un système de troc : l'une, qui installe des logiciels pour la municipalité, reçoit en contrepartie de l'électricité gratuite qu'elle fournit aux autres. Une autre fait de même avec le téléphone. Edouard Nitratov tient entre ses mains des petits billets qu'il a fait imprimer. *« S'il le faut, ce sera notre monnaie, en interne. »* Il n'est pas loin de penser que *« ce n'est pas la destruction du pays qui nous guette, mais sa décomposition en régions autonomes »*. Il y a quelques années, le désir avait pointé de frapper, ici, une monnaie locale, « le franc oural ». *« Si ça continue, ce projet va revenir »*, pronostique-t-il.

Ancien économiste spécialisé dans la recherche scientifique et technique pendant la période soviétique, ce sexagénaire a été l'un des premiers à amorcer le mouvement des PME en Oural. *« J'avais compris que tout dépendait de l'initiative privée. A l'époque, toute initiative était réprimée. En matière scientifique, surtout en informatique, il ne fallait pas avoir de nouvelles idées, il fallait copier l'Occident. Je connais des chercheurs qui ont fait "fuiter" des idées en Occident pour qu'elles soient développées, quitte à les acheter ou les voler après. »* Pour lui, la Russie était *« un camp où on faisait bosser tout le monde et à raison de trois fois par jour, chacun recevait sa ration de pain. Aujourd'hui, on peut dire qu'il n'y a plus de fils barbelés, une partie des détenus a trouvé une bonne place. Les autres se souviennent comment c'était chouette d'avoir trois bouts de pain par jour. »* Il ajoute : *« Si l'Occident donne de nouveaux crédits, en une nuit, ils sont pillés à Moscou. Ils n'arriveront jamais ici. »*

Sur le marché central de la ville, Iouri, un metteur au point à la retraite, se fait disputer par sa femme Tatiana : *« Mais dis-le qu'avec nos pensions bloquées, on est incapable d'acheter de la viande. C'est notre fils qui nous permet de manger. »* Iouri a entendu à la radio qu'à Toula, une usine de fabrication de kalachnikovs hésite à livrer à ses ouvriers un lot de 75 000 fusils en guise de salaires. *« Pourtant, ils en feraient peut-être un bon usage »*, dit-il, avant de se rétracter : *« Nous avons peur de nous-mêmes. S'il y a une révolte, elle sera tellement dévastatrice qu'une fois de plus, elle nous empêchera de nous poser la question de savoir qui est responsable de la situation. Les mouvements des mineurs, des médecins, des infirmières ne dépassent jamais le slogan* "Rendez-nous notre argent !". *Moi, j'étais secrétaire de cellule du parti dans mon usine. Au début, j'y croyais. Après, j'ai été dégoûté. Le système était visible : les légumes du parti volaient. Au moment de la perestroïka, ils ont accaparé les biens de l'Etat, des entreprises, et ça continue. Ils sont là, ils croient que c'est pour l'éternité. Depuis, du Kremlin au village, personne n'a le sens des responsabilités en Russie. On pense à ses propres intérêts : on dépouille et on se chamaille. Vous voulez que ça fasse de l'ordre, ça ? La liberté, il faut qu'elle entre maintenant dans le cerveau, dans le sang des gens. »*

AU centre de gros, Zourab, quarante ans, ingénieur dans une PME de construction, achète 50 kilos de sucre. *« Après avoir acquis des meubles, des vêtements, c'est une manière d'investir les dernières économies »*, explique-t-il. Tous les jours, son travail devient plus compliqué. *« La dévaluation change les règles du jeu, des contrats sont remis en cause. »* Il espère que la crise est *« une marche d'escalier, une de plus et à mon avis, on en aura d'autres »*. Il n'attend rien des hommes politiques de Moscou : *« Ils ne jouent aucun rôle, ne font qu'enregistrer des situations de fait. La Russie est devenue un vaste territoire, un peu amorphe. »* Son fils, Daniel, vingt-trois ans, chercheur en physique nucléaire, termine ses études à l'Ecole polytechnique. *« Le réflexe naturel, ce serait de lui trouver un travail à 100 dollars par mois dans une usine militaire de la région. J'essaie de lui apprendre qu'il peut travailler pour dix fois plus, mais dans un boulot qui ne sera pas peinard, avec des risques, une dépense d'énergie, beaucoup d'énergie. C'est cela qui n'est toujours pas encouragé en Russie*, explique-t-il. *On ne croit pas au "vrai" travail. Le potentiel scientifique et technologique en Russie, c'est un mythe. Les gens devraient avoir envie d'apprendre à travailler ensemble, à un niveau technologique élevé. Ils ne pensent qu'à nourrir leur famille avec quelques roubles. Ils croient que leur vie ne peut pas être autrement. Il n'y a pas de confiance en soi, pas d'ambition, et surtout pas d'ambition collective. Le collectivisme du passé a tué tout ça. Il faudra du temps. »* Et il ajoute : *« Ni Eltsine, ni Clinton, ni Chirac, n'y pourront rien. C'est à nous-mêmes, les Russes, de nous trouver. »*

Dominique Le Guilledoux
Dessin : Sergueï

هكذا من الأصل

Consensus républicain contre République sociale

par Daniel Bensaïd, Philippe Corcuff et Samuel Johsua

VOICI un événement peu banal dans le landerneau intellectuel : une fraternisation, une paix des braves, une union sacrée réconciliant la Fondation Saint-Simon et le défunt club Phares et Balises, les fines plumes d'*Esprit*, du *Nouvel-Observateur* et les jacobins irréductibles, la première et la deuxième gauche (*Le Monde* du 4 septembre 1998). Cette sainte alliance réunit d'aristocratiques défenseurs de la culture en toge et ceux qui ne cessaient, hier encore, de souffler à l'oreille complaisante de Claude Allègre l'éclatement du système éducatif, sous prétexte d'adaptation aux différents niveaux sociaux comme aux communautés culturelles et territoriales.

Huit personnalités ont donc joint leurs efforts pour parapher ce manifeste historique, par raison d'Etat, par amour de Napoléon ou par amour de l'art. Elles commencent par justifier un équipage aussi insolite : « *Nous avons souvent bataillé entre nous, les soussignés...* » Sur des peccadilles : l'appui ou le refus de la guerre du Golfe, le soutien ou le rejet du traité de Maastricht, la solidarité ou la condamnation des mouvements de décembre 95 ou des sans-papiers ! Mais la hache de guerre est enterrée : on repart de zéro pour « *épouser de conserve une querelle plus urgente* ».

L'affaire doit être urgentissime pour provoquer un tel recentrement général, pour rabibocher la démocratie et la république, hier jugées mutuellement exclusives par Régis Debray, aujourd'hui enrôlées sous la même bannière : « *Républicains démocrates* », unissons-nous, et « *n'ayons plus peur* » !

Ce titre bravache claque au vent comme un aveu. En dépit des béatitudes jospiniennes, la république fout le camp et la démocratie avec. Plus on accommode la citoyenneté à toutes les sauces, plus elle devient introuvable. La faute à... A qui, au juste ? Au capitalisme sauvage ? A la dérégulation libérale ? A la main invisible et assassine du marché ? Aux profits spéculatifs ? A la plaie du chômage, à la crise scolaire, à la détresse urbaine ? Non point. Si la république est menacée, si l'urgence entre toutes est qu'elle soit « *nettement refondée* » sous peine de « *la voir demain silencieusement renversée* », ce serait parce que « *l'action corporative* » empêche la loi de s'appliquer.

L'action corporative ? Des noms, des faits ! Celle du CNPF ? Des mystérieux marchés financiers ? De la caste médiatique ? Des élites énarchiques ? Pour les « *républicains démocrates* », les vrais coupables seraient plutôt les « *groupes sociaux* » trop enclins à « *se proclamer en colère* ».

Tiens, tiens : colère, vous avez dit colère ? Comme c'est bizarre ! La colère des cheminots de l'hiver 1995, des sans-papiers de Saint-Bernard, des chômeuses et chômeurs de l'hiver 1997, des enseignants de la Seine-Saint-Denis, des chauffeurs routiers, des militant(e)s d'Act Up, et d'autres à venir ? La première question est pourtant : *la raison de ces colères est-elle légitime et leur cause juste* : défense du service public, droit à l'hospitalité, droit à l'emploi et au revenu ? Ensuite : pourquoi la défense catégorielle de droits acquis constitue-t-elle le point de départ de la résistance aux contre-réformes libérales ?

Lorsque l'apologie de la concurrence de tous contre tous lacère les solidarités, cela n'a rien de surprenant. Ce qui est étonnant en revanche, c'est, en dépit des coups reçus, le grand bond de décembre 1995, de la défense des retraites des cheminots, au « *tous ensemble* » contre le plan Juppé (à propos : les citoyens signataires sont-ils aussi réconciliés sur cette « querelle » ?). Ce qui est carrément bouleversant, et oppose le démenti le plus cinglant au discours lepéniste, c'est de voir les chômeurs d'Arras porter la moitié de leur collecte aux sans-papiers de Lille en grève de la faim. En voilà qui fabriquent par leur lutte de l'égalité républicaine et de la citoyenneté au quotidien.

Alors, dernier baroud médiatique de maîtres-penseurs essoufflés ou dernière salve d'une gauche intellectuelle à bout d'idées ? Le tragi-comique flirte ici avec d'inquiétants dérapages. La république des « *républicains démocrates* », sans peur et sans reproche, est un contenant sans contenu. Leur république autoritaire, sécuritaire, et disciplinaire, c'est ce qui reste de la république quand on renonce au social, quand on brade ses principes de solidarité et d'égalité, quand on abandonne le droit à l'existence, à l'école et à la santé. Il ne reste alors que l'ordre institué sans l'élan constituant, les règlements de la république sénile et conservatrice sans les générosités de la république juvénile. Il n'y a plus un projet à accomplir mais seulement la nostalgie d'un passé mythifié. On pleure les « *respects ancestraux* ». On invoque les autorités d'ascendance, de compétence, de commandement. On regrette les figures tutélaires du « *père* » et du « *lieutenant* » (sic).

Dernier baroud médiatique de maîtres penseurs essoufflés ou dernière salve d'une gauche intellectuelle à bout d'idées ? Le tragi-comique flirte ici avec d'inquiétants dérapages

Cette république d'obéissance *braconne sur les thèmes de la sécurité*, de l'immigration, de l'ordre moral chers aux droites extrêmes. Les intrépides « *républicains démocrates* » réduisent ainsi leur programme de redressement à un appel à la responsabilité. Ou plutôt à « *responsabiliser* » énergiquement les adultes, le service d'intérêt général, la police, les « *requérants étrangers* », les mineurs, les élèves... tout en prônant « *une tolérance zéro face à la petite incivilité* » (comme les tags sur les murs de l'école, le tutoiement du professeur ou la consommation du joint puisque « *tout héroïnomane a commencé par le shit* »).

La grande incivilité des négriers, des milliardaires fraudeurs d'impôts, des pollueurs pilleurs d'environnement peut attendre. Quant aux retournements et aux irresponsabilités d'une intelligentsia versatile, ils sont simplement effacés, comme si la vertu républicaine n'impliquait pas aussi l'auto-analyse critique.

Prenant les effets pour les causes, les nouveaux pères (et mères)-fouettard(e)s évitent soigneusement les questions brûlantes de l'heure : quelles mesures contre le chômage et quelle application de la réduction du temps de travail ? *Quid* du relèvement des minima sociaux et du RMI pour les moins de vingt-cinq ans ? *Quid* du code de la nationalité et de la circulation des étrangers ? *Quid* du pacte d'union civique ? Quelle réponse aux privatisations en cascade et quel avenir pour le service public ? Ils s'accordent pour oublier Maastricht – urgence oblige – et ne soufflent mot du pacte de stabilité de Dublin, du traité d'Amsterdam, du rôle de la Banque centrale européenne. Ordre et discipline d'abord ! Au nom de la loi, faudrait-il exiger aussi l'expulsion impitoyable des sans-papiers déboutés de la régularisation ?

Ces questions intempestives risqueraient de fâcher, de diviser les républicains indivisibles ? L'avenir de la république se joue pourtant là. La perte de légitimité de l'Etat et la montée de l'incivisme traduisent l'atrophie de l'espace public. Les privatisations des entreprises et des services, dont l'actuel gouvernement détient déjà le record, ne se réduisent pas à une technique de financement et de gestion : la réorganisation de la propriété signifie aussi une concentration et un renforcement des pouvoirs privés par rapport aux pouvoirs publics.

Au-delà des privatisations industrielles, une logique de privatisation *généralisée, inhérente à la logique marchande*, est donc en marche : privatisation de l'information, de la solidarité (bienvenue aux fonds de pension spéculatifs placés en Bourse ?), de l'éducation, de la santé, de la sécurité, du droit même où la logique privée du contrat l'emporte sur l'émanation de la volonté générale. Cette spirale vide le projet républicain de sa substance. Aucune surenchère autoritaire, nul rappel à l'ordre dépourvu de légitimité sociale, ne saurait en détenir les effets désastreux : il n'y aura pas de sursaut républicain dans la capitulation sociale.

Plus confusionniste que responsable, ce manifeste participe de l'air du temps et de l'angoisse du lendemain. A l'instar de la furieuse campagne contre Pierre Bourdieu, il vise à fermer la parenthèse ouverte par décembre 1995, à effacer la gifle reçue alors par les intelligences serviles du social-libéralisme. Il stigmatise ainsi, sans oser les nommer, les mouvements sociaux qui bousculent la pensée unique de la gauche plurielle. Il bat le rappel de la mobilisation générale, non autour d'un projet ou d'un programme, mais autour d'idées reçues pour le moins ambiguës. Les signataires renoncent allègrement à « *un contre-projet global* » et à toute « *radicalité critique* » pour « *chercher modestement le moyen terme dans nos propres sphères d'existence* ». La république sociale était autrement ambitieuse. Elle nouait l'action quotidienne et la perspective d'avenir. Pour s'arracher à l'ordre immuable de l'exploitation et de la domination, pour offrir d'autres lendemains que la gestion résignée de l'ordre existant, pour conjurer la société alternative illustrée aujourd'hui par la préférence nationale, un horizon d'attente, un projet pour changer le monde est plus que jamais nécessaire.

La crise est profonde. Les convulsions internationales peuvent l'accélérer. Nous n'avons besoin pour l'affronter ni d'une nébuleuse sociale-libérale ni d'un national-républicanisme crispé, mais d'un projet de lutte et de transformation sociale. D'une gauche de gauche (et non d'une gauche du centre), d'une autre gauche dont les mobilisations de ces dernières années ont esquissé les contenus :

1. Une politique résolue de lutte contre le chômage et la précarité, qui passe par une forte réduction du temps de travail et une grande réforme de la fiscalité. Dans une société où l'on peut produire *dix fois plus de biens en dix fois* moins de temps qu'il y a cinquante ans, il est injustifiable de voir renaître massivement la pauvreté et l'exclusion. Par ses concessions au patronat (sur la flexibilité, sur le taux de majoration des heures supplémentaires, sur le seuil des entreprises concernées), la loi Aubry vide les 35 heures de leur potentiel de création d'emplois et risque de tuer pour longtemps la perspective de la semaine de 32 heures en quatre jours. En même temps, les déclarations répétées de Dominique Strauss-Kahn enterrent *sine die* l'idée d'un « *grand soir fiscal* ».

2. Une reconquête résolue de l'espace public, qui passe notamment par une défense et une démocratisation des services publics dans la perspective de services publics européens, par la réhabilitation de la notion d'appropriation sociale du bien commun contre les effets de la dérégulation marchande en matière de pollution, d'urbanisation, d'aménagement du territoire, d'utilisation des ressources naturelles (comme l'eau) ou de l'énergie.

3. Un nouveau pacte de la société avec son école, en tant que service public et laïque, répondant aux conditions nouvelles de l'éducation de masse. Loin de se réduire à la défense illusoire d'un âge d'or mythique *qui n'a jamais existé*, un tel pacte suppose, à l'inverse des contre-réformes éducatives en cours, un engagement massif du pays pour des changements d'ampleur portant sur les contenus enseignés, les méthodes pédagogiques et l'amélioration égalitaire des équipements matériels et des taux d'encadrement.

4. Un système de solidarité élargie, complétant un système de protection sociale par répartition (une assurance mutuelle généralisée) assis sur les cotisations salariales par un impôt de solidarité sociale sur le capital, l'outil de travail et les mouvements financiers (une taxe Tobin à l'échelle au moins européenne).

5. Une réorientation radicale de la construction européenne, *opposant à la logique libérale de* Maastricht et d'Amsterdam, non le slogan évasif d'une Europe sociale, mais des critères de convergence sociaux concrets en matière d'emploi, de salaires, de protection sociale, de droit du travail ; ainsi que la reprise en main de l'outil monétaire, à travers un processus constituant destiné à organiser l'Europe politique à partir d'une subsidiarité ascendante où chaque transfert de compétence à l'échelon supérieur soit débattu, décidé ou ratifié, à l'échelon inférieur. Ces pistes traduisent une autre idée de l'urgence et des priorités. Une autre idée aussi de la société et de la république.

La crise est profonde. Nous n'avons besoin pour l'affronter ni d'une nébuleuse sociale-libérale ni d'un national-républicanisme crispé, mais d'un projet de lutte et de transformation sociale

Daniel Bensaïd *est maître de conférences en philosophie à l'université Paris-VIII.*
Philippe Corcuff *est maître de conférences en science politique à l'IEP de Lyon.*
Samuel Johsua *est professeur en sciences de l'éducation à l'université de Provence.*

La modestie, vertu politique ? *par Olivier Le Cour Grandmaison*

APRÈS les vocables rebattus de « *citoyen* » et de « *pluriel* », l'usage de l'adjectif modeste est devenu un rituel de la langue politique supposé témoigner de la prise en compte des réalités complexes d'aujourd'hui. Toute initiative comme toute action se doivent, pour être légitimes et positivement accueillies, d'être « *citoyennes* », « *plurielles* » et « *modestes* ».

Si la modestie est désormais une ressource politique essentielle, c'est parce qu'on lui prête beaucoup. Elle se trouve, en effet, au centre d'un ensemble de représentations valorisées et valorisantes où voisinent la mesure, le sérieux de l'intention, l'éthique de la responsabilité, le réalisme opposés à l'irresponsabilité, l'ambition démesurée, l'éthique supposée toujours aveugle de la conviction, l'archaïsme idéologique, l'utopie présumée meurtrière. Après des années de discours volontaristes ou prétendus tels, agir avec modestie en respectant ce qui est est un impératif catégorique.

Face au réel, il conviendrait donc de s'incliner désormais et d'agir modestement afin de ne pas troubler le cours des choses. Ce cours qui, à défaut d'être complètement harmonieux, serait néanmoins le seul possible car nul ne saurait plus prétendre sérieusement vouloir en modifier la direction. Plus généralement, ce triomphe de la modestie annoncerait, comme l'écrivait François Furet, la fin d'une histoire exceptionnelle « *marquée par l'essor précoce de l'Etat et parsemée de révolutions* ».

Après ce passé caractérisé par le déchaînement des passions politiques qui, de la Révolution française jusqu'au début des années 80, auraient été la marque distinctive de notre histoire, sonnerait l'heure de la modernisation. Sonnerait l'heure aussi de l'Etat et de l'action modestes, gages d'une démocratie apaisée et efficace permettant à la France de rejoindre pleinement les rangs des grands Etats démocratiques après deux siècles d'errements réitérés.

Il fut un temps où du passé il fallait faire table rase. Les temps sont aujourd'hui venus où la politique consiste, comme le notait Jacques Rancière, « *à épouser la vague* » plutôt que de l'affronter. Promettre peu afin, dit-on, de ne pas nourrir d'illusions et les déceptions qui en sont les suites inévitables et dangereuses pour la stabilité des majorités en place ou à venir. Transformer et réformer moins encore. Tels sont les habits neufs, prétendus tels en tout cas, de l'homme politique contemporain qui se fait sage technicien dont les ambitions se bornent à gérer ce qui est.

La devise de cette époque pourrait être : « C'est ainsi ! » et l'âne, comme symbole, lui conviendrait parfaitement

Cet homme politique dont le sérieux et la compétence se mesurent désormais à la capacité qu'il a, face à la complexité supposée toujours plus grande des phénomènes économiques, juridiques et financiers, de s'incliner devant leur puissance en avouant sa petitesse. Cette dernière devient grandeur parce qu'elle est synonyme de sérieux, de réalisme et de responsabilité. N'est-ce pas cela, entre autres, qui conduit à déserter le terrain de l'engagement et de l'action politiques au profit d'une pure gestion qui ne doit jouer qu'à la marge puisqu'il ne saurait plus être question de modifier de façon substantielle une réalité dont les lois, économiques notamment, sont réputées être d'airain ?

La modestie vient étayer efficacement cette prétention en faisant du renoncement à l'action vertu en même temps qu'elle tend à imposer le silence en coupant court au débat par la disqualification de ceux qui s'opposent à ce nouveau conformisme. Qui peut en effet contester une initiative qui se pare des qualificatifs de « *citoyenne* » et de « *modeste* » sans risquer de passer pour un dangereux rêveur, autoritaire de surcroît ?

En fait, cette modestie n'est pas tant appréciation pondérée de soi et modération dans l'action qu'abdication et renonciation pure et simple devant la réalité. C'est ainsi qu'elle redonne vie, sous des formes nouvelles, à une vieille thématique : celle de la nécessaire soumission à l'ordre présent du monde. Cet impératif étant aujourd'hui considéré comme l'expression de pensées profondes et d'objectifs qui passent pour seuls légitimes. En témoignent tous ces discours qui nous enjoignent de nous « *adapter* » au plus vite. Ce n'est pas un hasard si « *s'adapter* » est aussi un maître mot du vocabulaire social et politique contemporain : il ne fait que traduire les conséquences pratiques de cette injonction permanente à la modestie. S'adapter à la mondialisation, à l'Europe telle qu'elle se construit, à la « *guerre* » économique, *aux nouvelles technologies*, aux nécessités du troisième millénaire, telles sont quelques-unes des nouvelles idoles devant lesquelles il faut se prosterner.

Chacun étant sommé de se plier *au cours des choses puisque, réputé* nécessaire, c'est nous qui devons impérativement changer pour que ce dernier puisse continuer à être et à prospérer tel qu'il est. Notre époque adore la flexibilité sous toutes ses formes et ceux qui, par modestie, ne trouvent *jamais rien à redire* au monde. La devise de cette époque pourrait être : « *C'est ainsi !* » et l'âne, comme symbole, lui conviendrait parfaitement. Cet animal, originellement chrétien selon Nietzsche, laïque et désenchanté aujourd'hui, porte sa charge sans jamais se révolter et sans jamais dire « *non* ». Ses caractéristiques : l'humilité, l'acceptation de la réalité et la patience face à la souffrance. L'âne *est certes un animal* endurant. Hélas, il ne résiste pas longtemps lorsque les loups prospèrent et commencent de hurler.

Olivier Le Cour Grandmaison *est maître de conférences en science politique à l'université Evry-Val-d'Essonne.*

AU COURRIER DU « MONDE »

L'EXERCICE MIXTE DE LA MÉDECINE

Le gouvernement, en annonçant qu'aucun indicateur épidémiologique ne peut expliquer la nouvelle accélération des dépenses de soins, a entériné de fait le plan Juppé, qui entérine lui-même les précédents autres plans infructueux, et il valide du même coup le corpus méthodologique des programmes de réforme de l'assurance-maladie présents et passés. De trois choses l'une : ou bien les médecins sont de sacrés commerçants qui entendent profiter aussi de la croissance ; ou bien les *indicateurs sont approximatifs* parce qu'ils ne montrent que ce qui leur est assigné ; ou bien il en émerge quelque chose d'autre qui ne contredit pas nécessairement les deux précédents phénomènes.

Le hiatus peut se résumer ainsi : le *corps social impose au corps médical* une unité d'action (l'équité des soins au malade) alors que le corps économique se fracture avec un système d'assurance-maladie à deux vitesses. Le diagnostic étant posé, quelles seraient les meilleures stratégies de traitement du problème ? (...)

Le procès médical mené par les médecins eux-mêmes est de se laisser emporter par la logique de la maîtrise, qu'elle soit comptable ou médicalisée. Cette logique consisterait à faire glisser la profession vers une activité mercantile et vénale, à but lucratif. C'est une première option. La deuxième option, qui ferait le bon procès, devrait se concentrer sur le revenu véritable des médecins pour juger la situation. Une sortie de crise est possible pour maintenir en l'état la réalité de la Sécurité sociale *à deux vitesses*. La communauté peut investir et bouleverser le système en proposant des procédures où l'exercice médical sera mixte, conciliant une pratique privée libérale et celle au service du bien public dans les institutions de tout genre, y *compris les écoles, les résidences de* personnes âgées ou les prisons.

Can Liem Luong
Paris

هكذا من الإهمال

ublique social

Le double défi de la Russie à l'Europe

LA CRISE politique et financière *en Russie* place les Occidentaux, et au premier chef les Européens, devant un double défi dont ils commencent à peine à prendre la mesure.

Pour les *Américains*, le problème est relativement simple. Leur préoccupation première est le contrôle de l'arsenal nucléaire russe, mais leurs vrais soucis sont ailleurs. Il n'en va pas de même pour les dirigeants du Vieux Continent. Les Russes sont des voisins dont ils n'ont cessé de vanter la vocation européenne, au moins depuis 1991, et ils se retrouvent brusquement à côté d'un géant effondré qui n'a pas honoré les espoirs placés en lui. La perspective d'une évolution lente mais régulière vers la démocratie et l'économie de marché s'est révélée une chimère et on s'interroge sur les conséquences internationales de ce fiasco.

Réunis le week-end dernier à Salzbourg, en Autriche, les ministres des affaires étrangères des Quinze ont eu un premier échange de vues qui a donné une idée de leur perplexité (*Le Monde* du 8 septembre). Si l'heure des révisions déchirantes n'a pas encore sonné, l'Europe ne s'en retrouve pas moins face à une situation nouvelle. Il ne servirait à rien de faire comme si tout était comme avant.

Ce qui a changé ? D'abord il n'est plus possible, comme on le faisait régulièrement à chaque soubresaut politique en Russie, d'invoquer la *« poursuite des réformes »*. S'il y a un enseignement à tirer de la crise actuelle, c'est bien que les changements intervenus depuis la fin de l'Union soviétique n'ont qu'un lointain rapport avec les réformes que disaient souhaiter les Occidentaux pour l'édification d'une économie de marché et d'un système démocratique. Malgré l'assaut contre le Parlement en 1993 et la guerre en Tchétchénie, malgré les hésitations officielles autour de l'élection *présidentielle de 1996*, malgré l'économie mafieuse et la misère sociale, on pouvait encore invoquer le *« retard russe »* pour expliquer les comportements peu compatibles avec les règles du Conseil de l'Europe où la Russie avait été solennellement reçue.

Le deuxième enseignement est aussi une remise en cause des idées admises jusqu'à maintenant : mélange de dogmatisme et d'ignorance, les réformes imposées par les *Chicago boys* et leurs émules ont été plaquées sur la réalité soviétique comme si la Russie post-communiste ressemblait au Chili, voire à la Pologne. L'échec ne vient pas du fait que les réformes ont été mal appliquées ou détournées à des fins privées. Elles étaient simplement inadaptées.

Officiellement, on ne le dit pas aussi brutalement. Mais quand les Quinze affirment nécessaire de *« revoir les programmes »* des institutions internationales, ou quand le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, estime qu'il faut *« mieux préciser les réformes attendues »*, c'est bien de cela qu'il s'agit.

Ce n'est que le début de la sagesse. Personne ne sait exactement par où il faudrait commencer pour arrêter la dégringolade financière, relancer la production, reconstruire l'Etat, restaurer la confiance à l'intérieur et à l'extérieur... Ce n'est pas une question d'argent. Les centaines de milliards de dollars que la communauté internationale a transférés en Russie ont été dilapidés *sans* que l'appareil de production soviétique soit profondément transformé.

SONNETTE D'ALARME

Sans doute était-il sage *d'éviter* avec la Russie d'après 1991 l'erreur commise avec l'Allemagne par les vainqueurs de la première guerre mondiale. Mais entre la traiter en vaincue sous prétexte qu'elle avait perdu la guerre froide et prendre pour argent comptant toutes les promesses de son président, il y avait une marge qui n'a pas été utilisée. Quelques tentatives ont eu lieu pour rappeler les dirigeants de Moscou à leurs engagements. Alain Juppé, lorsqu'il était ministre des affaires étrangères, avait, à plusieurs reprises, souligné que l'attitude de l'Occident ne pouvait pas être indépendante du comportement russe. Ces rappels de bon sens pesaient peu face à une conviction bien ancrée dans les chancelleries : Boris Eltsine est le seul garant des réformes ; entre lui et les communistes, il n'y a rien. Ce raisonnement simpliste a vécu.

La crise interne aura-t-elle des répercussions sur la politique internationale de Moscou ? C'est le second défi auquel les Européens risquent de devoir rapidement faire face. A la tête de la diplomatie russe, ils vont retrouver Evgueni Primakov qui, pour avoir survécu à tous les régimes, est un garant de la stabilité et de la continuité. A peine confirmé dans ses fonctions, M. Primakov s'est empressé d'affirmer que, malgré ses difficultés, la Russie *« reste une grande puissance »*. Si du côté occidental on nourrit quelques doutes sur cette appréciation, les Américains comme les Européens n'en ont pas moins répété que la Russie demeurait un partenaire indispensable.

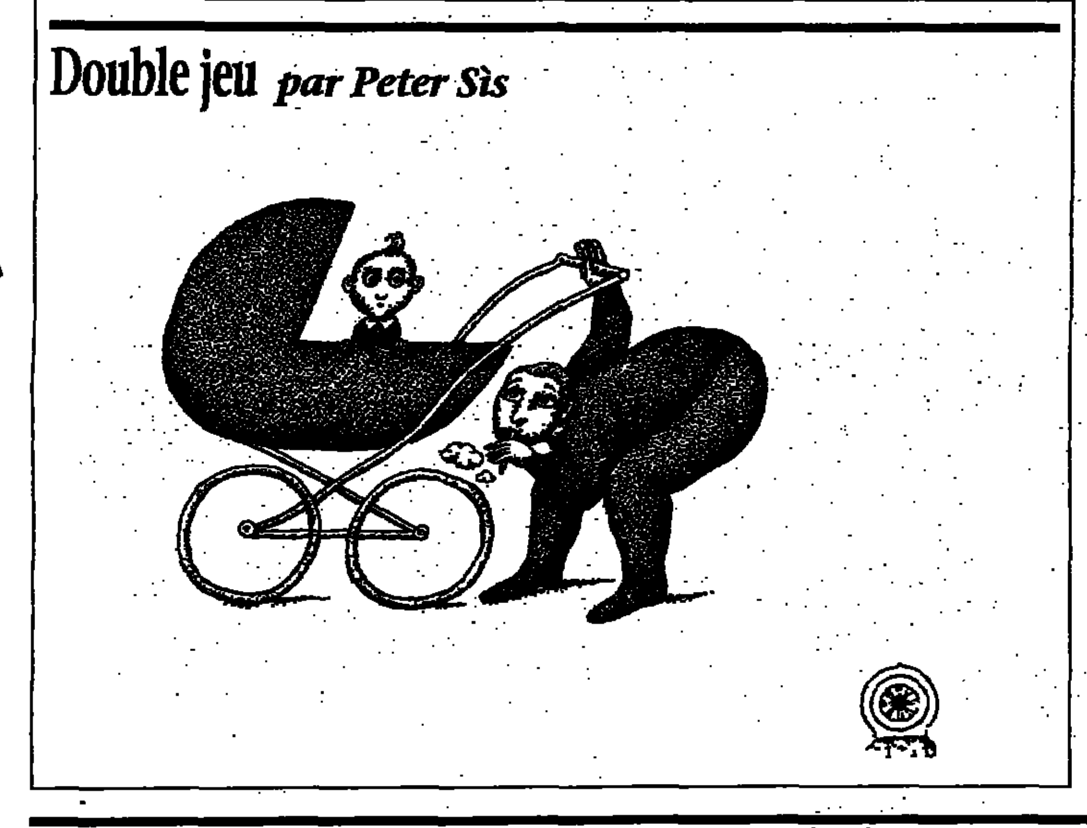
La dépendance financière vis-à-vis de l'Occident peut amener les dirigeants russes à se montrer accommodants ; c'est ce qui s'est produit depuis les dernières années Gorbatchev. A terme cependant, l'évolution devrait être défavorable à la politique occidentale. La montée du nationalisme, un regain d'activisme sur les marchés dans cet *« étranger proche »*, auquel elle n'a jamais vraiment renoncé, toucheront d'abord les voisins immédiats de la Russie. Certains ne s'y sont pas trompés et ont déjà tiré la sonnette d'alarme.

Les risques ne sont pas économiques. En quelques années, les anciennes démocraties populaires ont réorienté à plus de 80 % leur commerce en direction de l'Ouest. Ils sont politiques. Les Occidentaux avaient imaginé une géométrie européenne de cercles concentriques : autour de l'Union européenne, les candidats à l'adhésion, les pays ayant vocation à être candidats, les anciennes terres russes qui, sans êtres candidates, seraient des associées et enfin la Russie elle-même, le tout renforcé par l'élargissement de l'OTAN et le partenariat pour la paix.

Cette harmonieuse topologie ne résisterait pas si la Russie ne jouait plus le jeu. Implicitement, c'est la question soulevée par le ministre autrichien des affaires étrangères, Wolfgang Schüssel, quand il a proposé à ses collègues de créer, autour de l'Union européenne, un *« partenariat pour l'Europe »* comme il existe un partenariat pour la paix autour de l'OTAN. L'accueil a été glacial. La proposition est une réponse prématurée à une question qu'on préfère éluder. Appliquons les accords existants, ont répliqué en substance ses quatorze collègues ; après, nous verrons. Personne n'ose plus envisager une Europe dans laquelle la Russie serait de nouveau hostile après avoir été coopérative. En évoquant cette question hypothétique, on craint même de hâter le jour où il faudra sérieusement se la poser.

Daniel Vernet

Double jeu *par Peter Sìs*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Transparence salutaire

L'ENTRETIEN accordé à l'hebdomadaire *Impact Médecin* par le médecin général Yves Cudennec, médecin-chef de l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, est un événement. Pour la *première fois en France*, s'agissant d'une personnalité publique de premier plan, un médecin ose faire la transparence et donner, fût-ce par le biais d'un journal médical, les informations que le grand public est en droit d'attendre. Sans précédent, cette initiative, que *Le Monde* avait appelée de ses vœux dans ses éditions du 8 septembre, doit être saluée. On saura gré à la famille du ministre de l'intérieur de l'avoir autorisée, après avoir, de manière fort compréhensible, dans un premier temps, demandé aux médecins du Val-de-Grâce une certaine discrétion sur l'état de santé de M. Chevènement.

Sans doute est-ce la polémique naissante sur les conditions d'hospitalisation de M. Chevènement qui a incité le « patron » du Val-de-Grâce à faire preuve d'une telle volonté de transparence. Nous l'écrivions l'autre jour : s'agissant d'une personnalité politique de l'importance du ministre de l'intérieur, *« rester dans le vague, s'abriter derrière le secret – médical, militaire ou d'Etat – c'est le plus sûr moyen de donner prise à la rumeur »*. C'est effectivement ce qui s'est produit et qu'a voulu endiguer le docteur Cudennec.

Encore une fois, il ne saurait être question, ici, de remettre en cause le principe essentiel du secret médical. Mais simplement de rappeler ce que François Mitterrand disait avant son élection en 1981, à savoir qu'il revendiquait, pour lui-même et les Français, la transparence la plus absolue sur sa santé. Il faudra bien un jour revenir sur cette question sensible de l'état de santé des gouvernants, de l'information des citoyens qui les ont élus et des risques qu'une éventuelle maladie pourrait faire courir à leur *capacité de gouverner*.

Depuis la révélation, dans nos colonnes, puis dans le livre du docteur Claude Gubler, du fait que François Mitterrand se savait atteint d'un cancer de la prostate depuis 1981 et que tous les bulletins de santé publiés sous ses deux septennats étaient mensongers, ce débat est mystérieusement et subitement devenu tabou. Ainsi chacun fait mine de ne pas s'apercevoir que Jacques Chirac, devenu président de la République, a mis un terme à la pratique des bulletins de santé réguliers instituée par Valéry Giscard d'Estaing, puis formalisée par François Mitterrand.

Cette situation n'est pas saine. La décision de mettre un terme à la publication de bulletins de santé du président de la République mérite non seulement débat, mais surtout la définition d'une stratégie de remplacement. La stratégie du mensonge choisie par François Mitterrand a certes discrédité le rituel des bulletins de santé. Mais le vide qui lui a succédé est dangereux, l'actuelle procédure française d'empêchement – en cas de maladie grave – étant totalement inopérante.

Des médecins ayant eu à soigner des chefs d'Etat, ainsi que des constitutionnalistes réputés ont réfléchi à ce problème. Ils ont même fait des propositions de réforme de cette procédure, y compris à l'actuel chef de l'Etat. Ne serait-ce pas le moment, aujourd'hui, d'en débattre ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

La nouvelle politique économique de M. Jospin

Suite de la première page

Avec le recul, les socialistes peuvent faire valoir que leur jugement était pertinent. Même si nul ne pouvait prévoir la crise asiatique, puis la russe, enfin celle de nombreux pays émergents, il reste que la demande étrangère a brutalement faibli cette année et que la croissance française reste néanmoins forte – elle devrait être de 3,1 % en 1998. Elle doit son dynamisme, au moins provisoirement, à un seul moteur : la demande intérieure, ce qui valide la politique de soutien à la demande que le gouvernement a conduite dans les premiers mois qui ont suivi les élections de 1997 (majoration du SMIC, hausse du pouvoir d'achat grâce à la montée en puissance de la CSG, etc.).

Que ce serait-il passé si le gouvernement avait choisi une autre orientation ? Les socialistes doivent rester modestes : la France n'est pas le seul pays à bénéficier d'une croissance préservée. Une grande partie de l'Europe profite d'une conjoncture à contre-courant des tendances mondiales. Le gouvernement a su, cependant, consolider cette croissance et n'a commis aucune maladresse de nature à l'enrayer. MM. Jospin et Strauss-Kahn peuvent, en outre, tirer argument de la *situation européenne* pour faire valoir que la crise financière internationale valide aussi, *a posteriori*, l'autre grand axe de leur politique économique : la priorité donnée à la monnaie unique. La spéculation n'a pas entraîné, en Europe, les turbulences occasionnées ailleurs parce que l'euro a, dès à présent, joué, selon une formule qu'affectionne le ministre des finances, un rôle de *« bouclier protecteur »*.

Il reste que le projet de loi de finances pour 1999 marque une première entorse à ce qui *fondait* la doctrine économique socialiste des dernières années. Si quelques mesures sont prises pour les ménages, elles sont de niveau symbolique. *Pour les entreprises, en revanche*, rien de tel : l'heure est à la générosité. Pour la seule année 1999, l'allégement de la taxe professionnelle (TP) portera sur 7,2 milliards de francs, à quoi il faut ajouter 5 autres milliards de francs au titre du recul promis de la majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés (IS). Le gouvernement a, de plus, annoncé que la baisse de l'IS serait amplifiée en l'an 2000 et celle de la TP durant quatre ans, l'allégement fiscal global pour ces deux prélèvements devant atteindre près de 40 milliards de francs au total.

Alors que d'autres pays, dans la période récente, ont pu jouer la carte des baisses d'impôt en faveur des ménages pour consolider la croissance, le gouvernement semble donc – c'est inattendu – s'engager dans une autre voie, puisque l'essentiel des marges de manœuvre budgétaires prévisibles dans les années qui viennent sont préaffectées aux entreprises.

Pourquoi ce choix, qui engage l'avenir budgétaire de la France ? Dans un premier temps, Bercy a fait faire valoir que cette décision avait été prise pour la bonne cause : l'emploi. L'argument n'emporte pas la conviction. Si la lutte contre le chômage avait été déterminante, il y aurait eu une meilleure utilisation possible de ces 40 milliards de francs. Les socialistes n'ont-ils pas répété, des années durant, que les allégements indifférenciés, c'est-à-dire non ciblés sur le coût du travail non qualifié, sont autant de « cadeaux » aux entreprises, sans effet réel sur l'emploi ?

PRIORITÉ À L'INVESTISSEMENT

En réalité, le calcul que fait le ministère des finances est différent. Il est désormais enclin à penser que, pour imiter les Etats-Unis et entrer dans une phase de croissance durable, la France doit impérativement rattraper son retard d'investissement. C'est donc très clairement – même si, publiquement, la chose n'est pas dite en ces termes – ce qui ressort du projet de loi de finances pour 1999 : l'investissement, voilà la nouvelle priorité du moment.

Insensiblement, tacitement, le gouvernement est-il en train de changer le cap de sa politique économique ? A tout le moins, on devine une inflexion : après la priorité donnée à une politique de la demande, la politique de l'offre redevient d'actualité. La relative rigueur qui a prévalu, lors de l'arbitrage de juillet sur le SMIC, ou celle qui est annoncée pour les retraites en 1999 – indexées sur la hausse des prix et non sur les salaires – incitent à la même interprétation.

Evidemment, M. Jospin contestera ce dignostic. Il fera valoir que, dans le réglage de la politique économique, la demande intérieure est assez dynamique et n'a guère besoin de coups de pouce supplémentaires, autres que la rituelle majoration de l'allocation de rentrée scolaire ou les baisses symboliques de TVA annoncées. Il est exact, de surcroît, que le choix fait de ne pas réduire les dépenses de l'Etat, dans une période de turbulences économiques, peut aussi avoir un effet de soutien modéré à la demande, même si c'est moins directement perceptible pour les ménages.

Ce projet de budget a, cependant, une cohérence imprévue. Entendra-t-on, un jour, le premier ministre défendre finalement le fameux théorème libéral selon lequel *« les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après-demain »* ? En tout cas, il s'expose aujourd'hui à ce qu'on lui fasse ce méchant procès...

Laurent Mauduit

PRÉCISION

ALGÉRIE

Suite à l'article paru dans *Le Monde* du 14 août, Redha Malek, président de l'Alliance nationale républicaine (ANR), nous précise que *« l'ANR n'est pas "un parti laïc dans la mouvance du pouvoir", mais un parti rigoureusement indépendant qui, pour être anti-intégriste, n'est ni "laïc" ni "dans la mouvance du pouvoir". L'ANR s'inscrit dans la mouvance démocratique »*.

Il souligne, par ailleurs, *qu'« il convient de manier avec précaution le mot "laïc", qui, dans notre contexte, prend souvent une connotation polémique, sinon péjorative. En qualifiant l'ANR de parti laïc, vous ne faites que sacrifier à la terminologie intégriste, pour qui tout ce qui n'est pas "islamiste" est "laïc", entendez "athée" »*.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

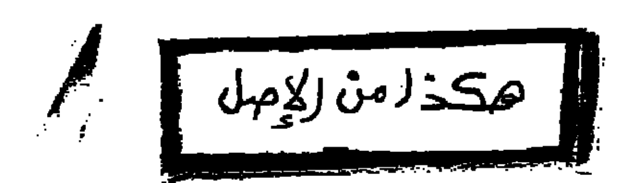
Fusillade à Berlin

DE VIOLENTS incidents se sont déroulés jeudi après-midi dans le *secteur britannique* de Berlin, aux alentours de la porte de Brandebourg. Une imposante manifestation avait été organisée par les sociaux-démocrates sur la place de la République. Deux cent cinquante mille personnes, surexcitées par les récents événements, et notamment par l'arrestation de policiers allemands « occidentaux » par les Russes, s'étaient rassemblées, manifestant bruyamment leur hostilité aux communistes et aux occupants soviétiques.

Sur la Pariserplatz, à la limite des secteurs britannique et soviétique, des manifestants injurièrent les policiers du secteur russe. Des jeunes gens, membres de l'organisation des « Faucons », tentèrent d'enlever le drapeau rouge flottant sur la porte de Brandebourg. La police soviétique dirigea alors le feu sur le premier manifestant, *qui s'écroula* au milieu de la foule. Cependant, à la troisième tentative, des manifestants réussirent à grimper sur le monument, brisèrent la hampe du drapeau et le jetèrent dans la rue, où la foule le mit en pièces en s'en partageant les lambeaux. Des coups de feu éclatèrent. Des hommes et des femmes s'écroulèrent dans la foule.

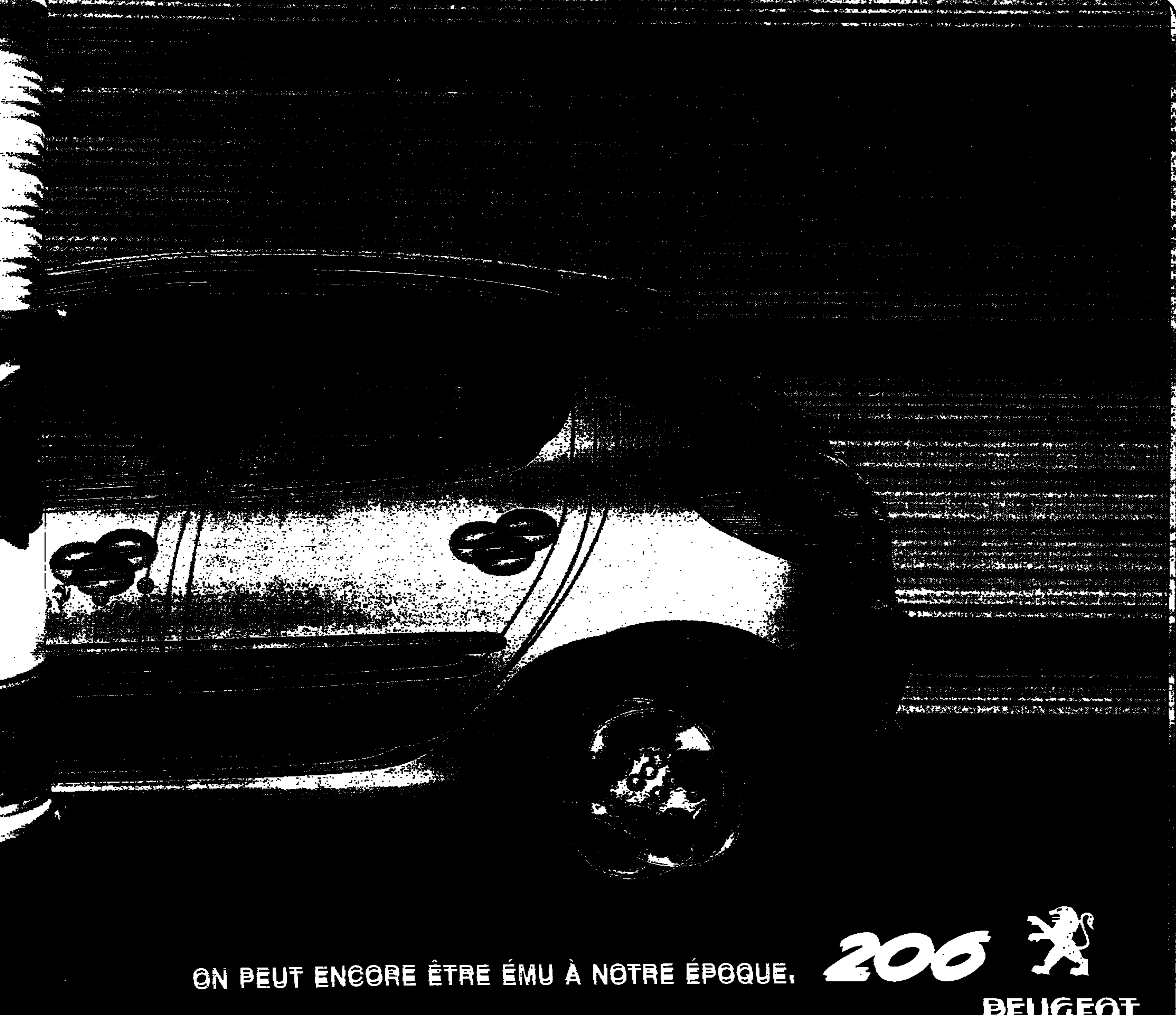
La police britannique intervint alors et demanda aux soldats russes d'arrêter le feu. Après une vive discussion, les Russes se retirèrent et la police allemande et britannique dispersa la foule. On compte du côté occidental de nombreux blessés et deux morts, dont un jeune garçon de quinze ans et demi. Les Soviétiques annoncent la mort de deux policiers.

(11 septembre 1948.)


هكذا من الإصل

هكذا من الإمل

MAINS QUI TREMBLENT?
MAINS QUI TREMBLENT?
MAINS QUI TREMBLENT?



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

FINANCE Les banques françaises ont dégagé des résultats record au *premier semestre, dopées par la* bonne conjoncture en France, des provisions domestiques en net recul et des marchés financiers particulièrement porteurs. ● CETTE PERFORMANCE *leur permet de passer de très* lourdes provisions pour faire face aux risques liés à la crise financière et économique en Asie et en Russie. ● LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE apparaît *comme la plus prudente* avec un effort massif de 6 milliards de francs. Celui de la BNP est moindre. Paribas et le CCF sont moins engagés. ● ATTENDANT avec une certaine inquiétude l'évolution des marchés en fin d'année et les risques de contagion des crises, les dirigeants des groupes français ne font aucun pronostic sur leurs résultats à venir. ● A L'OUVERTURE de la Bourse de Paris, jeudi 10 septembre, les titres Société générale et BNP perdaient respectivement 5,9 % et 4,1 %.

Profits record pour les banques françaises malgré les turbulences financières

Au premier semestre, Paribas a dégagé un bénéfice net de 4,2 milliards de francs, la Société générale de 4,1 milliards, la BNP de 3,8 milliards et le CCF de 1,1 milliard, en dépit d'importantes provisions sur la Russie et l'Asie

LES DIFFICULTÉS des économies du sud-est asiatique, auxquelles sont venues s'ajoutées celles de la Russie en août, font planer une menace sur les résultats des banques françaises. Vont-elles se sortir de la montée des *risques dans ces zones géographiques ?* Dans l'incertitude, la Bourse a commencé à répondre par la négative : elle a fait perdre en six semaines aux titres bancaires, plus de 35 % de leur valeur cotée.

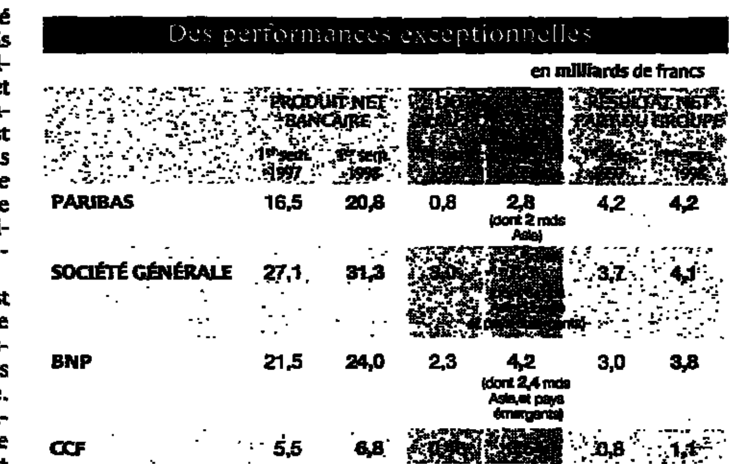
Mercredi 9 et jeudi 10 septembre, les banques ont apporté leur propre réponse : leurs résultats au premier semestre progressent *fortement. Elles en ont* profité pour faire des efforts substantiels pour se prémunir contre la bourrasque financière dont tous les patrons avouent qu'ils ne savent pas très bien comment elle va se terminer.

Sur la ligne d'arrivée, Paribas a une petite longueur d'avance sur ses concurrentes, avec un bénéfice net de 4,2 milliards de francs, immédiatement suivie par la Société générale qui a gagné 4,1 milliards (+9 %), malgré un effort de 6 milliards de provisions lié à l'Asie et la Russie. La BNP, qui passe beaucoup moins de provisions, n'est pas loin derrière, avec 3,8 milliards *de profit* (+25 %). *Le CCF affiche* une progression spectaculaire de 39 % à 1,1 milliard et le Crédit agricole d'Ile-de-France de 253 millions (+ 27 %).

La clef de cette bonne santé est triple. Tout d'abord, la croissance en France, en Europe et aux Etats-Unis est restée très solide sur les six premiers mois de l'année. Toutes les branches d'activité bancaire *en profitent. Dans la banque* de détail, les revenus progressent et les dépenses restent maitrisées malgré les charges liées à l'euro et à l'an 2000. Cela produit un effet de ciseau très positif. La distribution de crédits repart, surtout du côté des ménages tirée par le crédit à la consommation, sur lesquels les banques prélèvent d'excellentes marges. Celles-ci sont nettement moins bonnes sur les crédits immobiliers, utilisés comme produits d'appel et sujets à des renégociations. Les filiales de Paribas ont, pour cette raison, laissé passer certaines affaires. Les banques se rattrapent toutefois en vendant de plus en plus de produits à leurs clients (conventions de comptes, cartes, assurances, produits de placement...). Aujourd'hui, jusqu'à 40 % des revenus des agences bancaires proviennent de commissions.

Sur les petites et moyennes entreprises, le crédit redémarre également, au CCF notamment. Les banques profitent de la bonne santé de ces clients, et n'ont que peu de provisions pour risques domestiques à passer. La BNP a bénéficié de ce contexte très favorable en France, mais aussi aux *Etats-Unis où elle contrôle* la Bank of West, en cours de fusion avec la First Hawaiian.

Deuxième moteur de croissance des résultats : l'excellente tenue de la Bourse au premier semestre de l'année. L'activité de gestion d'actifs est florissante. Les banques tirent un très bon parti de leurs portefeuilles de participations. Paribas a dégagé 1,8 milliard de plus-*values (contre 1,4 milliard en* 1997), tout en voyant progresser rapidement les revenus des sociétés dans lesquelles elle a investi. La Société générale a dégagé 2,5 milliards de plus-values dont 1,6 milliard sur son portefeuille de participations industrielles (hors dividende exceptionnel lié à l'offre publique d'échange de Vivendi sur Havas) . Finaoût, la Société générale recèle encore 14,6 milliards de plus values, Paribas 16,8 milliards et la BNP 10,8 milliards.



Des performances exceptionnelles

en milliards de francs

	PRODUIT NET BANCAIRE		[illegible]		RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	
	1er sem. 1997	1er sem. 1998	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PARIBAS	16,5	20,8	0,8	2,8 (dont 2 mds Asie)	4,2	4,2
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	27,1	31,3	3,0	[illegible]	3,7	4,1
BNP	21,5	24,0	2,3	4,2 (dont 2,4 mds Asie et pays émergents)	3,0	3,8
CCF	5,5	6,8	[illegible]	[illegible]	0,8	1,1

INCONNUES AU SECOND SEMESTRE

Troisième facteur de soutien des résultats : la bonne tenue des activités de marché. Leur résultat *double pratiquement* à la Société générale et fait du pôle international et finance le plus gros contributeur au résultat brut d'exploitation (avant provisions) de la banque. *« Le résultat des activités de banque d'investissement a été au premier semestre d'un niveau exceptionnellement élevé »*, a reconnu Daniel Bouton, PDG de la Société générale, surtout sur les marchés de produits dérivés sur actions. Paribas se félicite d'avoir vu ses activités de banques d'affaires en direction de la clientèle progresser, mais ses coûts s'envolent également. Les bons résultats de sa banque d'investissement doivent encore beaucoup à l'activité de Paribas Affaires Industrielles.

Ce troisième moteur de croissance, les marchés financiers, sera-t-il au rendez-vous sur la seconde moitié de l'année ? Personne n'a la réponse ! Chez Paribas, on rappelle que le résultat du second semestre est traditionnellement plus faible que celui du premier. Comme d'autres, la banque a connu *quelques déboires* sur les marchés obligataires, déjà sensibles au premier semestre, du fait de l'élargissement de l'écart de taux inattendu – qui s'est accentué en août – entre les emprunts d'Etat et ceux d'autres émetteurs. La Générale indique que juillet a *été excellent mais admet avoir « souffert au mois d'août, sur le papier russe et l'ensemble des taux fixes »*, ajoutant qu'*« il existe un risque de contraction des volumes d'activités sur le dernier trimestre si la crise financière devait se prolonger ou s'étendre »*. M. Bouton, tout en précisant que la banque est à même de résister à un choc majeur, se garde bien de donner une prévision de résultat sur toute l'année 1998. Aucune banque n'assure d'ailleurs qu'elle atteindra globalement le rendement des fonds propres atteint au premier semestre (de 12 à 15 %).

Toutes suivent avec une très grande attention la privatisation du Crédit lyonnais. *Le redressement* très net de la rentabilité de la banque de réseau en France en fait un investissement intéressant. Paribas se dit prêt à étudier une prise de participation, pour protéger le partenariat qui la lie au Lyonnais dans les activités de services financiers spécialisés. M. Bouton, lui, ne se fait guère d'illusions sur ses chances d'entrer avec une participation élevée dans le capital du Lyonnais à court terme, mais répète qu'*« un rapprochement Crédit lyonnais-Société générale ne serait pas plus absurde qu'un autre »*.

Sophie Fay

De fortes provisions sur la Russie et l'Asie

CONTRAIREMENT au début des années 90, quand les banques françaises avaient mis du temps à prendre la mesure de la crise de l'immobilier, elles ont décidé de tenir compte rapidement de la dégradation économique en Russie et en Asie. Elles l'ont fait d'autant plus volontiers, cette fois, que la nette amélioration de leur rentabilité leur permet de renforcer la couverture de leurs risques tout en affichant des bénéfices records.

A la Société générale, 3,5 milliards de francs de provisions sont venus s'ajouter aux 5,4 milliards déjà réalisées en 1997 pour couvrir le risque asiatique. Au total, la deuxième banque française a presque doublé le taux de couverture de ses engagements pour le porter à près de 20 %. Daniel Bouton, le président de la Société générale, n'a pas voulu donner trop de détails sur le provisionnement pays par pays, il a cependant indiqué qu'il *« est très fort sur l'Indonésie où il n'y a plus de banques, plus d'économie et probablement plus d'Etat. Il est plus modéré en Corée du Sud, pays dont les fondamentaux doivent lui permettre de surmonter la crise »*. La Corée représente la moitié de l'exposition de la Société générale dans la région.

La BNP, pourtant plus engagée en Indonésie et en Malaisie, a porté le taux de provisionnement de son risque en Asie à 18,2 %. *« L'encours des provisions sur cette zone est de 4,9 milliards de francs à fin juin 1998, dont 24 % seulement couvrent des risques spécifiques identifiés et dont 76 % sont constitués à titre prudentiel pour le cas où la crise dans cette zone s'aggraverait »*, souligne l'établissement. Au CCF, le taux de provisionnement des risques sur les pays sensibles d'Asie atteint 20,8 %.

« PHASE IMPALPABLE »

Chez Paribas, 2 milliards de francs supplémentaires ont été mis de côté. Le taux de couverture des risques en Asie et en Russie s'élève à 26 %. Au 31 août, les encours de crédits de la banque et le portefeuille de titres de dettes s'élevaient à un peu plus de 510 *millions de francs sur* la Russie.

Le CCF indique pour sa part que ses engagements en Russie d'un montant de 132 millions de francs sont couverts à hauteur de 17 %. A la Société générale et à la BNP, les engagements en Russie sont plus conséquents : elles annoncent respectivement 2,9 et 4,3 milliards de francs. Les deux établissements ont donc passé des provisions supplémentaires. M. Bouton a toutefois reconnu qu'il est difficile d'évaluer le niveau adéquat de provision. *« Nous sommes dans une phase impalpable où il n'y a plus d'Etat en Russie »*, a t-il déclaré, tout en soulignant que ce pays disposait de *« richesses économiques importantes et d'une épargne cachée »*. La Société générale a constitué une provision totale de 2,5 milliards de francs. A la BNP, des réserves ont été constituées au fil des ans au sein de la provision globale pour risque pays qui s'élève à la fin juin à 15,4 milliards de francs. L'établissement dirigé par Michel Pébereau a en outre *doté ses comptes du premier semestre* d'une provision générale de 500 millions de francs.

Ce relatif flou autour des provisions passées ne s'explique pas uniquement par la complexité de la situation russe. Il traduit l'embarras dans lequel se trouvent les banquiers français pour évaluer l'impact de la crise sur l'ensemble des marchés financiers. *« Sera-t-elle, comme la crise mexicaine de 1994, suivie d'un redémarrage rapide ou est-elle, au contraire, au début d'une crise de l'ensemble des pays émergents susceptible d'entraîner, par effets de dominos successifs, l'ensemble de l'économie mondiale dans la récession »*, s'est interrogé le président de la Société générale. *« Une partie de la réponse à cette question se trouve entre les mains des gouvernements des grands pays et des institutions financières internationales dont l'action concertée peut permettre de juguler les effets de cette crise »*, a-t-il conclu.

Joël Morio

Les établissements suisses affichent aussi des performances records

BERNE
de notre correspondant

Les deux principales banques helvétiques peuvent se montrer satisfaites de la marche de leurs affaires au cours du premier semestre. Fin août, la nouvelle UBS, née de la fusion entre l'Union de banques suisses et la Société de banque suisse (SBS), avait annoncé un bénéfice net de 3,511 milliards de francs suisses (FS) – 14 milliards de francs –, soit une hausse de 22 % par rapport aux six premiers de 1997. *Mercredi 9* septembre, c'était au tour du Crédit suisse d'afficher, pour la même période, un bénéfice après impôts de 2,4 milliards de francs suisses, *ce qui représente une progression* de 36 %.

Signe des temps, les résultats favorables enregistrés pendant les six premiers mois de l'année n'ont pas suffi à rassurer les investisseurs. L'action Crédit suisse a reculé de 13 % le jour même de l'annonce des résultats, mercredi 9 septembre. Engagé pour près de 8 milliards de dollars dans les marchés *émergents*, le *groupe* Crédit suisse pâtit des contrecoups de la crise russe. Selon des chiffres fournis à la presse, l'exposition de sa filiale d'investissement Crédit suisse First Boston (CSFB) s'élève à 2,159 milliards de dollars en Russie. Au Brésil, l'engagement de la CSFB représente 1,746 milliard de dollars. En Asie, le groupe Crédit suisse a privilégié la Corée du Sud pour 2,237 milliards de dollars et l'Indonésie pour 1,263 milliard. Il s'est également engagé pour 638 *millions de dollars en* Thaïlande et 162 millions en Malaisie. Pour affronter la crise asiatique, le groupe a constitué une provision de 474 millions de dollars.

Enfin, comme l'UBS, qui avait provisionné 544 millions de francs suisses à cette effet, le Crédit suisse a prélevé 375 millions de francs suisses sur ses réserves afin de couvrir une grande partie du montant de l'accord conclu le 12 août aux États-Unis dans le contentieux sur *les avoirs juifs* en déshérence.

Jean-Claude Buhrer

Le Japon baisse ses taux pour sauver ses banques

ALORS QUE les opérateurs de marché se préoccupaient surtout de l'évolution des taux américains, dans l'espoir de leur baisse prochaine, la Banque du Japon a créé la surprise en annonçant, mercredi 9 *septembre*, un *assouplissement* de sa politique monétaire.

A l'issue de son conseil – d'une durée *exceptionnelle* de *six* heures et demie –, l'institut d'émission a fait savoir qu'il ramenait le loyer de l'argent au jour le jour au niveau de 0,25 %, contre un peu plus de 0,40 % actuellement. S'il n'a pas modifié son principal taux directeur – l'escompte –, fixé à 0,5 % depuis le mois de *septembre* 1995, ce geste n'en constitue pas moins un événement monétaire majeur. Il a *été d'ailleurs* perçu *comme tel sur* les marchés financiers : le dollar s'est envolé, mercredi, vis-à-vis du yen, passant de 131 à 138 yens, soit son plus violent mouvement de hausse depuis 1974.

« SPIRALE DÉFLATIONNISTE »

Dans un communiqué, la banque centrale japonaise a justifié sa *décision* en expliquant qu'elle était destinée à empêcher l'apparition d'une *« spirale déflationniste »* dans l'archipel. *« Le niveau de l'activité économique a décliné considérablement »*, a commenté la Banque du Japon, *« et nous ne pouvons pas exclure la possibilité que l'économie et les prix déclineront encore davantage à l'avenir »*.

La crise financière que traverse la région asiatique depuis un an est venue durement toucher une économie japonaise qui n'était toujours pas parvenue à se relever de l'éclatement de la bulle financière et immobilière de la fin des années 80. *La stagnation a dès lors* basculé en récession. Le produit intérieur brut (PIB) a reculé de 1,3 % au premier trimestre et la situation s'est encore détériorée depuis.

La baisse du taux de l'argent au jour le jour, qui permettra aux établissements de crédit de se refinancer à meilleur coût, est aussi destinée à venir au secours d'un système bancaire au bord du gouffre. *« La restauration du système bancaire est une priorité qui ne peut être retardée plus longtemps »*, a affirmé mercredi le gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami. Au cours des derniers mois, les défaillances de banques, qui croulent sous le poids des créances douteuses, se sont multipliées : mercredi encore, le titre de la Fuji Bank avait plongé en Bourse à la suite de rumeurs faisant état de pertes colossales de l'établissement sur les marchés dérivés.

Affichant un certain scepticisme quant à l'efficacité de cette initiative monétaire, les milieux économiques nippons soulignent la nécessité que celle-ci s'accompagne rapidement d'un accord sur le plan de redressement du système financier (débattu au Parlement) conjugué à une politique de relance fondée sur une réduction de la pression fiscale.

Sur les deux plans, des progrès se dessinent. Mais lentement. Le Parti libéral démocrate et l'opposition semblent sur la voie d'un compromis sur les lois pendantes devant le Parlement visant au redressement du système financier par l'injection de fonds publics. La plupart des *quotidiens pressent* les partis de faire passer les intérêts nationaux avant leur jeu partisan afin de présenter au plus vite un plan cohérent de sauvetage des banques croulant sous les dettes. A l'intérieur même du parti gouvernemental existe une forte opposition au projet de sauvetage présenté par le cabinet Obuchi. Ses adversaires préconisant une nationalisation pure et simple des établissements en état de faillite et font valoir qu'en cherchant une solution en douceur du problème le gouvernement risque de voir la bombe à retardement des mauvaises créances lui exploser entre les mains.

Le plan de relance d'un montant de 16 000 milliards de yens adopté au printemps n'a pas encore fait sentir ses effets. Mais le gouvernement semble décidé à geler sa politique d'austérité financière qui, prise à contre-cycle, a été le déclencheur de la récession actuelle. Selon le *Nihon Keizai*, il envisagerait de reporter de deux ans l'objectif de la loi de novembre 1997 relative à l'assainissement des finances publiques qui prévoit de ramener le déficit de l'Etat à 3 % du produit intérieur brut en 2005.

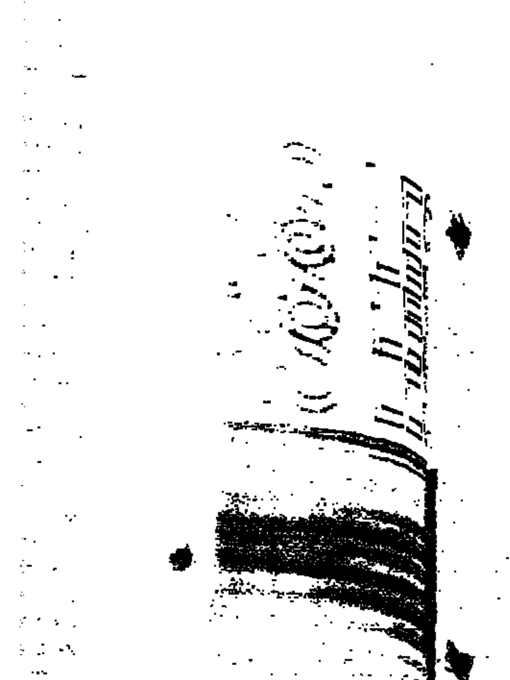
De leur côté, les économistes occidentaux rappellent que les conditions de crédit extradordinairement généreuses offertes depuis plusieurs années dans l'archipel n'ont, pas plus que les plans de relance successifs, permis de redresser l'économie nippone. La baisse des taux annoncée mercredi, en confirmant indirectement la gravité de la *situation économique et financière* au Japon, apparaît à beaucoup comme un acte désespéré, par là même peu susceptible de restaurer la confiance de la communauté financière internationale vis-à-vis du Japon. Elle est aussi de nature à peser sur le moral des ménages nippons dont l'épargne financière verra sa rémunération grignotée. Des voix s'étaient d'ailleurs élevées, dans la classe politique nippone, au cours des derniers mois, pour réclamer une hausse des *taux afin d'injecter* du pouvoir d'achat et favoriser la relance de la consommation. Enfin, *la décision* de la banque centrale japonaise – dont le gouverneur a précisé qu'elle n'avait pas fait l'objet d'une concertation internationale – risque de provoquer de fortes tensions sur le marché international des changes : en fragilisant une monnaie nippone convalescente, *elle nourrit* le *soupçon* selon lequel Tokyo est désormais peu soucieux de maintenir une politique de yen stable, ce qui devrait non seulement irriter Washington, mais aussi placer sous forte pression le dollar de Hongkong et le yuan chinois.

Pierre-Antoine Delhommais avec Philippe Pons à Tokyo

Scepticisme de la presse économique

Dans un commentaire, jeudi 10 septembre, le journal des milieux d'affaires *Nihon Keizai* juge certes favorablement l'initiative de la banque centrale destinée à enrayer la spirale déflationniste en train de se mettre en place et de stabiliser la Bourse mais doute de son impact. La Banque du Japon *« a joué l'une de ses dernières cartes »* – compte tenu du niveau déjà pratiquement au « plancher » des taux directeurs –, estime le quotidien, mais *« il n'est pas certain que cette mesure dissipera l'inquiétude ambiante et empêchera de nouvelles réactions en chaîne des marchés »*.

هكذا من الأصل



Une commande de 48 appareils, début 1999, permettra le décollage industriel du Rafale

Un rabais de 10 % aurait été consenti par Dassault, Thomson-CSF et Snecma

Le ministre de la défense a annoncé, mercredi 9 septembre, que la commande de 48 avions Rafale devrait être notifiée début 1999 à ses constructeurs, Dassault, Thomson-CSF et Snecma. Cette commande intervient, alors que la bataille commerciale se durcit à l'exportation entre le Rafale et l'Eurofighter, conçu en coopération par le Royaume-Uni, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne.

LE MINISTRE de la défense devrait notifier, début 1999, la commande groupée pluriannuelle d'avions Rafale à ses constructeurs. Alain Richard l'a annoncé, mercredi 9 septembre, lors de la présentation à la presse de son projet de budget.

Le ministre de la défense confirme ainsi que l'Etat et les trois principaux industriels – Dassault-Aviation, Thomson-CSF et la Snecma – concernés par ce programme mettent la *dernière main* à ce contrat dont les bases avaient été jetées du temps du gouvernement d'Alain Juppé.

Pour l'instant, une somme de 5,6 milliards de francs est inscrite dans le projet de budget 1999, et couvre deux opérations distinctes. D'une part, la marine et l'armée de l'air financeront chacune la livraison de leurs premiers Rafale de série en exécution d'un premier marché passé juste avant les élections législatives de 1997 et portant sur treize appareils. D'autre part, il est demandé aux industriels d'achever le développement de la version F2 du Rafale, vouée à des missions air-air et air-sol, qui deviendra le modèle de base destiné en priorité à l'armée de l'air pour constituer son premier escadron opérationnel de vingt avions pour 2005.



BATAILLE COMMERCIALE

Cette série de précisions intervient en plein Salon aéronautique de Farnborough, en Angleterre, alors que la bataille commerciale se durcit à l'exportation entre le Rafale et l'Eurofighter, conçu en coopération par le Royaume-Uni, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne. Lancée bien avant le programme européen, la production du Rafale *a été retardée à maintes reprises* par le gouvernement français qui trouve l'addition lourde à supporter seul pour une commande globale, étalée sur des décennies, de moins de trois cents exemplaires. Aujourd'hui, l'Eurofighter arrive sur les marchés étrangers en même temps que le Rafale avec, de surcroît, la garantie donnée à ses constructeurs, par les quatre gouvernements, que les commandes porteront sur plus de 600 exemplaires. Concrètement, les industriels du Rafale ne peuvent se prévaloir que d'un contrat limité pour l'instant à treize avions, quand leurs concurrents européens ont en poche la commande d'une première tranche de près de 150 Eurofighter pour une somme totale équivalente à 42 milliards de francs.

Dassault-Aviation, Thomson-CSF et la Snecma estiment avoir besoin, pour crédibiliser leur produit à l'exportation, que le gouvernement s'engage officiellement sur une série de Rafale plus importante, par une commande groupée pluriannuelle d'avions. C'est l'objet du contrat en préparation depuis bientôt deux ans et portant sur un lot de 48 Rafale pour une dépense de 17 milliards de francs.

Le ministère de la défense a dû vaincre la résistance du ministère des finances et de la direction du budget, pour qui une commande groupée de cet ordre a pour effet de geler des crédits d'investissement importants sur une dizaine d'années et de limiter ainsi toute marge de manœuvre de l'administration dans la préparation de la loi de finances annuelle. En 1997, des commandes groupées analogues *ont été acceptées, mais sur des* programmes financièrement moins ambitieux et conçus en coopération comme l'hélicoptère d'attaque Tigre ou des missiles de croisière avec deux pays (l'Allemagne et le Royaume-Uni) qui pratiquent déjà la commande globale. Aujourd'hui, cependant, l'accord de principe sur les modalités techniques d'un achat groupé pluriannuel est intervenu entre les deux ministères.

DOUBLE ARGUMENT

Avec Dassault-Aviation, Thomson-CSF et Snecma, les discussions sur la notification du marché ont trait notamment au nombre d'avions commandés en fin de compte (vingt-huit achetés ferme et vingt autres en option), au dédit à verser par l'Etat s'il devait se retirer du programme en cours de route, aux modalités d'actualisation des coûts sur une dizaine d'années et au rabais (on parle d'une perspective de 10 %) consenti par les trois industriels dès lors qu'ils sont assurés d'amortir leurs chaînes de production sur une série, et non plus sur des achats unité par unité. Mais les *discussions* traînent en longueur du fait, aussi, que le maître d'œuvre du Rafale, la société Dassault-Aviation, n'envisage pas le moins du monde de se rapprocher du nouveau groupe aéronautique constitué, sur l'insistance du gouvernement, entre Matra Hautes Technologies (MHT) et Aerospatiale et probablement installé début 1999. Serge Dassault, le PDG de Dassault-Aviation, demeure viscéralement opposé à une telle fusion. Il vient de le répéter à Farnborough avec un double argument.

D'abord, il invoque le fait qu'il n'est pas un investisseur financier au service d'une opération dont il nie qu'elle puisse avoir un intérêt industriel pour son groupe. Ensuite, la fusion préconisée par le gouvernement va à l'encontre d'une réalité qui, à ses yeux, fait que l'aviation de combat n'a rien à voir avec l'aéronautique civile, une opinion qui l'incite à développer ses activités avec le groupe British Aerospace outre-Manche.

Jacques Isnard

Un rapport de Matignon prône une refonte des politiques d'innovation

« PEUT-ON entrer dans un cercle vertueux de croissance durable par l'innovation et comment ? » : c'est à partir de cette interrogation que Robert Boyer, directeur de recherche au CNRS, et Michel Didier, directeur de l'institut économique Rexecode, ont cherché à définir le rôle de l'innovation dans l'économie moderne et les moyens à mettre en oeuvre par le gouvernement pour soutenir ces efforts. Leur rapport « Innnovation et croissance », réalisé dans le cadre du Conseil d'analyse économique, qui réunit une trentaine d'économistes autour du premier ministre, devait être présenté jeudi 10 septembre à Lionel Jospin.

L'innovation, pour les auteurs du rapport, est au coeur du processus de croissance. *« La vigueur de l'économie américaine dans les années 90 est souvent expliquée par la capacité des entreprises nord-américaines à innover dans les secteurs-clés et à s'approprier rapidement les percées technologiques pour les convertir en marchés nouveaux dans le monde entier »*, rappellent-ils. L'Europe, en revanche, semble avoir négligé la contribution de l'innovation dans la croissance et la création d'emplois. Avec la sanction à la clé : entre 1973 et 1997, le nombre d'emplois a augmenté de 43 millions aux Etats-Unis et de seulement 1 million en France.



Le soutien des pouvoirs publics français, pourtant, n'a pas manqué pour favoriser la recherche et l'innovation : l'Etat contribue pour pratiquement la moitié à son financement, évalué à 179 milliards de francs au total en 1995. Mais ses efforts, qui ont permis par le passé les succès d'Airbus, du TGV, de SGS-Thomson dans les semi-conducteurs, ne semblent plus aussi efficaces. Alors que le rôle de la France dans la recherche scientifique et fondamentale reste important, sa place mondiale dans les dépôts de brevets, par exemple, recule.

Pour les auteurs du rapport, ce décalage s'explique en partie par l'inadaptation des procédures de soutien. Car l'innovation a changé : autrefois conçue sur un modèle linéaire qui partait des laboratoires de recherche pour aboutir au marché, elle s'élabore aujourd'hui à partir de modèles interactifs faits d'incessants allers-retours entre le marché, l'entreprise, les laboratoires de recherche, les clients, les fournisseurs....

RÔLE ESSENTIEL DE L'ENTREPRISE

Si l'entreprise exerce désormais un rôle essentiel dans l'innovation, les pouvoirs publics conservent, selon le rapport, toute légitimité pour intervenir, *« le rendement social étant très généralement supérieur au rendement privé »* attendu des innovations en termes de croissance économique et d'emplois.

Soulignant que *« la société française s'adapte mieux dans les périodes d'expansion »*, les auteurs jugent le moment opportun pour repenser la politique de soutien à l'innovation. Ils préconisent l'adoption de six mesures : adopter des interventions publiques, plus souples, qui notamment permettraient d'associer les PME-PMI, grandes exclues des grands programmes ; favoriser l'organisation en réseau des centres de recherche entre eux, mais surtout avec le système productif ; soutenir, au-delà du secteur des technologies nouvelles, l'innovation dans d'autres secteurs, notamment les services, qui peuvent être créateurs d'emplois ; diffuser les innovations extérieures ; repenser la politique d'aménagement du territoire, qui doit s'inscrire dans les logiques de développement de l'innovation selon les secteurs ; mettre en place des procédures d'évaluation économique rigoureuses pour juger de l'efficacité des financements.

D'autres questions restent ouvertes, selon les auteurs, faute d'études suffisantes, comme les méthodes de répartition des moyens entre la recherche pure et l'innovation, le rôle du capital-risque pour dynamiser les innovations ou le partage des responsabilités entre l'Europe, l'Etat et les régions pour soutenir une politique d'innovation.

Martine Orange

Jean-François Hénin mis en examen pour abus de biens sociaux

JEAN-FRANÇOIS HÉNIN, fondateur et ancien directeur général d'Altus Finance, ex-filiale du Crédit lyonnais, a été mis en examen, mercredi 9 septembre, pour *« abus de biens sociaux »* par les juges d'instruction parisiens Jean-Pierre Zanoto et Eva Joly. Il a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire et doit s'acquitter d'une caution de 1 million de francs. Il lui est interdit de rencontrer certains protagonistes de l'affaire et de se rendre en Suisse. Les magistrats tentent d'éclairer les conditions jugées suspectes du rachat de l'entreprise Parachini par la société Sater, spécialisée dans le retraitement des déchets, grâce au soutien financier d'Altus. Estimée initialement entre 600 et 650 millions de francs, la valeur finale s'est élevée à 750 millions de francs (*Le Monde* du 9 septembre).

Le PDG des Mutuelles du Mans sera fixé sur son sort vendredi

JEAN-CLAUDE JOLAIN, le PDG des Mutuelles du Mans, qui vient de remettre en jeu son mandat face à la contestation grandissante de ses salariés (*Le Monde* du 6 et 7 septembre), a affirmé dans un entretien à *Ouest France* du jeudi 10 septembre qu'il n'était *« pas démissionnaire »* pour autant, ce qui constituerait selon lui *« un acte de désertion »*. Les conseils d'administration des deux sociétés constituant le groupe doivent se tenir, vendredi 11 septembre, pour décider de renouveler ou non leur confiance au président.

Albert Frère achète le Château Cheval Blanc

LE FINANCIER belge Albert Frère, principal actionnaire de Suez-Lyonnaise des Eaux, va racheter le Château Cheval Blanc, premier grand cru classé A de Saint-Emilion. Ce prestigieux domaine de 37 hectares dans le bordelais serait cédé par la famille Fourcaud-Laussac pour un montant évalué à 800 millions de francs, selon *La Tribune* du 10 septembre. LVMH ne sera finalement pas associé par Albert Frère au rachat, comme le prétendait la rumeur locale.

هكذا من الأمل

Le prêt-à-porter français retrouve du tonus mais redoute les effets de la crise asiatique

Les importations de produits chinois ont augmenté de 20 % en un an

Pour la première fois depuis cinq ans, l'industrie du textile et de l'habillement bénéficie d'un marché intérieur en croissance. Mais la reprise est générée en grande partie par le bas de gamme, donc par les importations en provenance de pays à faibles coûts. Les professionnels restent prudents face à cette embellie, qu'ils jugent fragile, et abordent avec réticence les négociations sur les 35 heures hebdomadaires.

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT à l'industrie, Christian Pierret, a visité au pas de course, lundi 7 septembre, le Salon du prêt-à-porter féminin, qui se tenait à Paris, en même temps que celui du prêt-à-porter masculin, du 4 au 7 septembre. Il y a rencontré des professionnels partagés entre espoir et inquiétude. Espoir : pour la première fois depuis cinq ans, la croissance de la consommation est au rendez-vous en France. Inquiétude : de nouveaux nuages s'amoncellent à l'horizon mondial, avec les crises financières asiatique et russe, mais aussi hexagonal, avec l'ouverture prochaine de négociations sur le passage aux 35 heures hebdomadaires.

Après quatre années de baisse continue et un timide retour à un taux de croissance légèrement positif en 1997 (+ 0,9 %), la consommation intérieure de vêtements féminins affiche une hausse de 2,1 %, en francs courants, de janvier à juillet 1998. Cette croissance se répartit inégalement entre les différents circuits de distribution. Si les boutiques traditionnelles poursuivent leur inexorable déclin – leurs ventes sont encore en baisse de 0,4 % depuis le début de l'année –, les grandes surfaces de centre-ville, magasins populaires (type Monoprix) et grands magasins (Printemps...), réalisent les plus belles progressions : respectivement + 9,8 % et + 9,1 %.

La fédération du prêt-à-porter féminin veut voir dans ce retour des clientes au centre-ville un signe que *« les consommatrices privilégient les articles de mode de qualité dans des segments de marché moyen-haut de gamme »*, donc profitant aux fabricants français. Mais pour l'heure, tempère Gérard Roudine, le délégué général du Salon « Prêt-à-porter Paris » (féminin), *« la reprise est générée essentiellement par les produits bas de gamme, qui favorisent d'abord l'importation »*.

De fait, si les exportations du prêt-à-porter français se portent bien (+ 11,5 %, à 12 milliards de francs au cours des douze mois « glissants » de juin 1997 à mai 1998), les importations l'emportent toujours (+ 13,3 %, à 14,8 milliards de francs). La balance commerciale du prêt-à-porter féminin reste donc négative de 2,8 milliards de francs. Les professionnels, habitués à subir la douche écossaise depuis deux décennies, ne cèdent pas à l'euphorie. La situation en Asie les préoccupe tout particulièrement. Des missions commerciales sont revenues, fin août, de Taïpeh et de Tokyo – *« nous avons supprimé l'étape de Séoul »*, souligne M. Roudine –, avec dans leur besace *« un niveau de commandes rassurant à Taïpeh, passable à Tokyo »*.

Le Japon demeure le premier débouché du prêt-à-porter français à l'étranger, mais avec le ralentissement de la croissance des exportations vers ce pays (+ 0,9 % seulement de juin 1997 à mai 1998), celui-ci est en passe de se faire doubler par l'Allemagne, dont les achats de vêtements féminins français ont explosé ces derniers mois : + 19,9 %, à 1,4 milliard de francs. Le Royaume-Uni affiche toujours le plus fort taux de croissance en Europe (+ 34,4 %) et les ventes aux Etats-Unis progressent de 24,7 %. Les commandes et la fréquentation des acheteurs étrangers, au cours des Salons du week-end dernier, où étaient présentées les collections printemps-été de l'an prochain, laissent augurer une saison 1999 du meilleur cru.

FRILOSITÉS PATRONALES

Le marché intérieur et l'Europe semblent donc, jusqu'ici, jouer leur rôle de relais de croissance. *« Encore faut-il que cela ne se transforme pas en pompe aspirante pour les importations des pays à bas prix »*, commente un petit patron du prêt-à-porter qui produit en France. La poussée des produits en provenance de Chine (+ 20,8 % de juin 1997 à mai 1998), fait déjà de ce pays le deuxième importateur en France, derrière le Maroc, mais devant la Tunisie, qui ne progressent respectivement que de 9,5 % et 6,5 %.

Dès lors, les industriels redoutent que les projets du gouvernement ne remettent en cause cette croissance qu'ils jugent fragile. Les négociations de branche dans l'habillement et le textile doivent s'ouvrir dans les prochaines semaines, en vue d'adapter à ces secteurs la loi sur les 35 heures, dont les patrons du secteur craignent qu'elle n'alourdisse les coûts de production, en particulier dans l'habillement, industrie de main-d'œuvre par excellence.

M. Pierret, lui-même élu d'une région textile – il est maire de Saint-Dié, dans les Vosges –, s'emploie à rassurer les entreprises, en s'efforçant de leur « vendre » des mesures de substitution. Ainsi, la réforme de la taxe professionnelle, annoncée cet été, *« va représenter 10 milliards de francs d'allégements de charges d'ici à cinq ans »*, souligne le ministre, qui se félicite aussi, en aparté, de la récente conversion de la ministre du travail, Martine Aubry, à la baisse générale des charges sur les bas salaires.

En dépit de ces assurances, il ne semble guère avoir convaincu ses interlocuteurs. Dans les coulisses du Salon, lundi, Weill et Weinberg, deux des plus anciennes grandes maisons de prêt-à-porter françaises, encore aux mains des familles fondatrices, ont souligné les risques de licenciements et de délocalisation que font courir les 35 heures sur leurs usines. *« Ce sont des restructurations qui auraient dû avoir lieu de toute façon, mais qui avaient été gelées par le plan Borotra d'allégement de charges »*, pondère-t-on dans l'entourage du ministre. Un plan concocté par son prédécesseur, et dont M. Pierret rappelle qu'il a été interdit par Bruxelles.

Pascal Galinier

Un répit pour le remboursement des aides indues

La relance de l'activité de la filière textile-habillement en France a aussi attiré l'attention du commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, qui s'impatientait de savoir comment la France allait mettre en œuvre le remboursement par les entreprises françaises des aides indûment perçues dans le cadre du plan Borotra d'allégement des charges. *« J'ai vu Karel Van Miert en juillet. Je crois l'avoir convaincu que nous appliquerions à la lettre les directives européennes. De son côté, il a compris que nous devions prendre en compte les réalités des entreprises, qui ne peuvent à l'évidence pas tout rembourser d'un seul coup »*, déclare Christian Pierret au *Monde*. Reste à déterminer le calendrier de remboursement, *« sur plusieurs années »*. Un répit que le ministre compte mettre à profit pour aider les entreprises qui sont le plus en difficulté, *« au cas par cas et dans le cadre de la légalité européenne »*. Des consignes ont été données en ce sens aux préfets pour qu'ils signalent les situations les plus délicates.

Les assureurs s'inquiètent d'une baisse des tarifs jugée dangereuse

La rentabilité des sociétés françaises est faible

MONTE-CARLO
de notre envoyée spéciale

Un attroupement continu de plusieurs centaines de personnes à la terrasse du Café de Paris, devant le casino de Monte-Carlo, ce n'est pas pour admirer le dernier modèle de Ferrari, mais pour discuter des prix de l'assurance de l'année prochaine. C'est le sujet majeur des 42e rendez-vous de septembre de la réassurance, qui se tiennent chaque année à Monte-Carlo. Le climat ensoleillé de ce mardi 8 septembre masque une ambiance plutôt morose. Les prix continuent à baisser, et les incertitudes sont loin d'être levées sur les marchés financiers.

Toutes les branches d'assurance voient leurs tarifs orientés à la baisse. En risques d'entreprise, la baisse est de 4 % en francs courants sur le premier semestre de 1998. Les cieux sont toujours assez cléments pour les assureurs. Les sinistres, dans ce secteur d'activité, ont baissé sur cette période, après avoir déjà baissé en 1997. L'aviation, les transports, l'assurance spatiale, etc., aucun risque n'est épargné par cette baisse des prix. *« Si le domaine des risques de particuliers ne souffre pas encore d'une sous-tarification trop criante, il n'en est pas de même dans celui des transports et des risques industriels, où des chutes de 30 à 40 % ont été observées »*, annonçait Antoine Jeancourt-Galignani, président des AGF et président du comité d'organisation du rendez-vous de septembre.

De même, la branche construction, bête noire des assureurs, devrait voir ses tarifs augmenter de 20 % cette année, prévient Pierre Florin, président de l'Assemblée plénière des sociétés d'assurance-dommages (Apsad).

Si la baisse n'est pas aussi importante, elle est toutefois préoccupante dans les risques de particuliers. En assurance automobile, après une baisse régulière du nombre de blessés depuis 1973, le nombre de tués a augmenté de 20 % sur les deux premiers mois de 1998. Et les tarifs sont, là aussi, à la baisse. *« Les clignotants sont au rouge »*, explique M. Florin. Cette baisse a pour conséquence évidente un fléchissement de l'activité. Pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale, le chiffre d'affaires de l'assurance-dommages a fléchi de 1,2 % en 1997, et l'ordre de grandeur devrait être équivalent cette année. Le profit de l'assurance-dommages de 7,6 milliards en 1997 (pour un chiffre d'affaires d'environ 200 milliards) devrait tomber à 5 milliards en 1998, à produits financiers identiques, prévoit M. Florin. La rentabilité des sociétés françaises d'assurance reste faible. Elle représente 7,4 % de leurs fonds propres.

Or les plus-values commencent à fondre. Si, en 1997, la très bonne tenue des marchés financiers avait grandement profité aux résultats des assureurs, et si ces dernières devraient encore bien s'en sortir en 1998, l'année 1999 sera difficile, surtout si les tarifs ne sont pas revus à la hausse, avertit M. Florin.

Dans ce climat de concurrence exacerbée, les assureurs ne savent pas toujours quelle attitude adopter. Soit ils perdent des affaires, soit ils baissent leurs prix de façon jugée dangereuse. Par exemple, Elf a obtenu une réduction de 70 % sur le prix de ses contrats au début de l'année. Qu'adviendrait-il en cas de tremblement de terre en Californie, qui coûterait plus de 100 milliards de dollars à la profession ? Ce sont certes des scénarios-catastrophe, mais les assureurs devraient trouver là, selon l'Apsad, de bons arguments pour une hausse de tarifs dès 1999, et ce d'autant plus que les marchés financiers continuent de baisser.

Pascale Santi

Naf Naf part à la reconquête sans le « grand méchant look »

POUR ses vingt-cinq ans, Naf Naf s'est offert un lifting. Exit le petit cochon et le *« grand méchant look »*, le slogan-choc qui imposa la griffe de prêt-à-porter féminin, dans les années 80, comme l'une des marques les plus connues en France – *« la sixième, tous secteurs confondus »*, affirment ses dirigeants. Les clientes de Naf Naf ont vieilli, elles ont aujourd'hui entre dix-huit et vingt-cinq ans. Une chance : c'est la catégorie de femmes qui dépense le plus pour s'habiller, et que l'ancien Naf Naf n'avait pas réussi à conquérir. Il y a cinq ou dix ans, le « méchant look » séduisait surtout les adolescentes et... leurs mères, qui voulaient rester jeunes en s'habillant comme elles. Aujourd'hui, le nouveau Naf Naf cible les jeunes adultes, avec une création assagie mais plus fréquemment renouvelée, plus « mode » mais à des prix plus serrés, dans des boutiques plus spacieuses et confortables. Le modèle de l'espagnol Zara, en somme...

Une révolution que Patrick et Gérard Pariente, les fondateurs, ont mis quatre ans à peaufiner. Quatre années durant lesquelles le groupe Naf Naf a traversé sa crise la plus grave. Au début de la décennie 90, après vingt ans de croissance ininterrompue à deux, voire trois chiffres, les frères Pariente se voyaient partis pour faire un Benetton à la française. Ayant dépassé le milliard de francs de chiffre d'affaires, ils se faisaient construire un siège social futuriste à Epinay-sur-Seine, ouvraient trois boutiques par mois, investissaient à tour de bras dans des filiales étrangères, rachetaient Chevignon, le spécialiste du blouson de cuir, autre marque fétiche des « ados » des années 80, et se préparaient à introduire leur société en Bourse en 1995.

« GRANDE PANNE » ET GRAND NETTOYAGE

La récession de 1993 les ramènera brutalement sur terre. En 1994, arrive ce que Patrick Pariente appelle la *« grande panne »*. De 90 millions de francs sur l'exercice 93-94, le bénéfice net consolidé du groupe tombe à 11 millions en 94-95, puis vire au rouge, avec des pertes de 36 millions en 95-96. Le cadet de la famille reconnaît sans fard les erreurs commises par la PME, trop vite montée en graine : *« On s'est regardé le nombril, sans daigner jeter un œil sur ce que faisaient nos concurrents. Nos prix se sont envolés. On n'a pas vu venir GAP, Zara et les autres. »* Alors, *« pendant deux ans, on a nettoyé, fermé, coupé »*. Chevignon, racheté au pire moment, en 1994, est réduit à sa plus simple expression : quatre boutiques en propre, vingt « corners » dans les grands magasins, et un volume de licences ramené de 40 millions à 15 millions de francs. La griffe principale sera elle aussi impitoyablement allégée : après avoir compté jusqu'à 200 magasins dans le monde, Naf Naf n'en a plus aujourd'hui que 160, triés sur le volet.

Mais c'est surtout sur le contenu de la marque que se penchent les frères Pariente. Ils confient à un cabinet d'études de marché une enquête lourde sur tous ses aspects, *« y compris sémiologiques »*. S'ensuivront l'abandon du petit cochon, *« symbole d'une certaine frivolité »*, reconnaissent les fondateurs, et le repositionnement plus haut de gamme de la griffe, dont la notoriété est intacte. Chevignon sera également recentré sur les jeunes adultes, version masculine. Avec un plan média de 42 millions de francs cet automne, 50 à 60 millions investis par an dans la rénovation des boutiques et la levée de 500 millions de francs en Bourse, *« Naf Naf peut et va redevenir le leader du prêt-à-porter féminin »*, affirment les frères Pariente dans le rapport annuel 1997-1998 de leur société, redevenue bénéficiaire avec 30 millions de francs de résultat net.

Du coup, ils se sentent à nouveau pousser des ailes. En juillet, Naf Naf a racheté, à la barre du tribunal de commerce, Dorothée Bis, marque-phare des années 70-80, visant une clientèle plus mûre. Histoire de récupérer les mères des « nafnafettes » ?

P. Ga.

Des propriétaires bordelais se lancent dans la « vinothérapie »

BORDEAUX
de notre correspondante

A Smith Haut-Lafitte, un grand cru classé au cœur des plus grands châteaux de l'appellation pessac-léognan, Daniel et Florence Cathiard, les propriétaires du château, ont décidé de se lancer dans ce qu'ils appellent la *« vinothérapie »*, ou balnéothérapie à base de raisin. *« Ce que fait la thalassothérapie avec des algues, nous le ferons avec du raisin »*, résume Florence Cathiard, ancienne championne de ski, comme son mari.

En mai prochain, au moment de Vinexpo, le rendez-vous mondial des professionnels du vin, à Bordeaux, le couple inaugurera Les Sources de Caudalie : un complexe hôtelier de luxe dont l'originalité réside dans les soins à base de raisin associé à une source d'eau chaude trouvée à plus de 500 mètres de profondeur sur les terres de la propriété.

Les Sources de Caudalie s'inspirent du nom et de la spécialité de la société de leur fille, Mathilde Cathiard. Celle-ci a créé, à la fin de 1994, la SARL Caudalie, qui conçoit et commercialise des produits cosmétiques à base de polyphénols de pépins de raisin. Les vertus de ces extraits naturels, entre autres contre le vieillissement de la peau, ont été découvertes par un professeur bordelais de pharmacologie. La jeune entreprise, basée à Paris, a réalisé plus de 2,5 millions de francs de chiffre d'affaires en 1997.

L'institut de soins et de beauté, qui occupera 2 000 mètres carrés, sera une vitrine commerciale pour Caudalie et une façon originale pour les Cathiard de se distinguer des autres stations thermales : bains au marc de raisin frais, à la vigne rouge et aux huiles essentielles, onguents à la levure de vin et au miel de Gironde, soins du visage avec les crèmes Caudalie, massage à l'huile de pépins... l'investissement total est estimé à 60 millions de francs, financé par des fonds américains et par le couple Cathiard, qui reste discret sur le montage financier. *« Nous avons les moyens de nos ambitions »*, indique simplement la maîtresse de maison, ancienne responsable de cinq entreprises. En février 1990, son mari a vendu au géant de la grande distribution Rallye le groupe Genty-Cathiard, comprenant les magasins Go Sport, pour une somme avoisinant les 2 milliards de francs. A la fin de 1990, le couple a racheté ce grand cru classé des Graves, ses stocks et ses dettes, son château et ses 55 hectares de vignes.

CLIENTÈLE DE LUXE

Avec Les Sources de Caudalie, la famille Cathiard compte attirer une clientèle principalement étrangère, capable de payer 3 550 francs par personne pour un séjour « découverte » de deux jours en haute saison.

Utilisation du carnet d'adresses des clients de Smith Haut-Lafitte, recrutement d'un consultant bordelais pour sélectionner des voyagistes dans le monde entier... rien n'est laissé au hasard. Une trentaine d'agences de voyages américaines auraient déjà contacté le château, et des demandes arrivent du Japon et de Grande-Bretagne. Huit mois avant leur inauguration, les lieux sont déjà réservés une semaine pour fêter l'an 2000, une autre pour Vinexpo 1999.

Claudia Courtois

Le salaire mensuel de base a augmenté de plus de 2 % en 1997

Dans les grandes entreprises, neuf salariés sur dix sont concernés par l'individualisation

EN 1997, près de neuf salariés sur dix ont bénéficié d'une augmentation de salaire, chiffre qui serait plus élevé qu'en 1996. En revanche, comme l'année précédente, le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés s'est accru, en moyenne, de 2,2 %, indique une étude du ministère de l'emploi sur l'individualisation des salaires publiée le 7 septembre (*Premières Informations* 98/09, nº 362). Plus la taille de l'entreprise augmente, plus sa politique salariale est diversifiée. Sur 100 entreprises de 10 à 49 salariés, 58 n'ont accordé que des augmentations générales, 21 uniquement des augmentations individuelles et 21 les deux types d'augmentation. Dans celles de plus de 2 000 mille salariés, 10 n'ont accordé que des augmentations générales, 13 uniquement des augmentations individuelles et 77 ont fait du panachage.

Si la proportion de salariés augmentés est équivalente dans toutes les catégories professionnelles, les politiques salariales varient en fonction du niveau hiérarchique des intéressés. Ainsi, 50 % des ouvriers et des employés n'ont reçu, en 1997, que des augmentations générales, contre 35 % des professions intermédiaires et 25 % des cadres. Logiquement, l'individualisation totale des salaires, qui n'a concerné que 11 % des ouvriers et 13 % des employés, a touché 20 % des professions intermédiaires et 37 % des cadres.

Les salariés les plus favorisés sont ceux qui travaillent dans une entreprise dont la politique salariale combine les deux formules. Les salariés qui n'ont bénéficié que d'augmentations générales ont été augmentés en 1997 de 1,9 %. Ceux qui n'ont bénéficié que d'augmentations individuelles l'ont été de 2,5 %. Ceux qui ont bénéficié des deux l'ont été de 3,1 %.

RÉTICENCES SYNDICALES

Entrée dans les mœurs, l'individualisation est-elle bien acceptée ? L'étude du ministère de l'emploi ne l'indique pas, mais deux éléments de l'étude permettent d'en douter. Les syndicats restent réservés ; les entreprises qui individualisent les salaires négocient plus souvent sur les salaires que les autres. Néanmoins, seuls 55 % des salariés dont les entreprises individualisent totalement les salaires sont couverts par un accord, contre 68 % des salariés bénéficiant d'augmentations mixtes et 79 % des salariés n'ayant que des augmentations générales. Si l'on peut expliquer cette différence par la réticence des organisations syndicales, l'enquête avance une explication supplémentaire : la moitié seulement des entreprises qui accordent des augmentations individualisées ont un outil d'évaluation formelle des performances individuelles, et ce quelle que soit la taille de l'entreprise.

Frédéric Lemaître

Jean-Marie Cavada compte sur son plan stratégique pour calmer le jeu à RFO

Les syndicats de la Radio-télévision française d'outre-mer (RFO) agitent la menace d'un préavis de grève au moment où la direction dévoile les grandes lignes de sa politique : décentralisation, amélioration de la production, changement de nom des stations

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis qu'il est à la tête de la Radio-Télévision française d'outre-mer (RFO), Jean-Marie Cavada est confronté à une menace de préavis de grève. Pour en décider, les syndicats attendent les réponses qui leur seront faites et la discussion sur le plan stratégique qui auront lieu, lors du comité central d'entreprise (CCE) des jeudi 10 et vendredi 11 septembre.

« Nous en avons assez des promesses non tenues et de la réduction de la production régionale, qui est la principale justification de l'existence de RFO face à la concurrence des opérateurs privés locaux des DOM-TOM et des bouquets satellite », proteste Robert Rose, secrétaire du CCE et membre de la Confédération des syndicats autonomes (CSA). De toutes les organisations syndicales présentes à RFO, celle-ci est la plus virulente. L'approche des élections professionnelles et le risque de perdre le CCE au profit de la CFDT contribuent sans doute à la rendre plus contestatrice.

Il reste que ces protestations ne sont pas sans écho. Depuis dix-huit mois qu'il a pris les rênes de RFO, Jean-Marie Cavada a multiplié les discours sur sa stratégie, bousculé un certain nombre de pratiques et réalisé de nombreuses mutations parmi les responsables, notamment dans les stations. Mais, dans cette entreprise très éclatée géographiquement et habituée à un mode de gestion plus traditionnel, les personnels ne s'y retrouvent pas toujours entre l'effet d'annonce et la réalité des décisions. Du coup, ils trouvent que les choses *« n'avancent pas »* et ils s'en prennent même à RFO/Sat, la mise de leurs programmes sur satellite qu'ils avaient pourtant largement approuvée lors de sa création. Outre un bouleversement technologique vers le numérique, qui ne s'est pas fait sans quelques ratés, la préparation du plan stratégique et les *« fuites » sur le changement de* nom de la société, ces dernières semaines, ont probablement contribué à attiser le malaise. Dès ses premiers contacts avec RFO, Jean-Marie Cavada a eu l'intuition qu'il fallait se débarrasser de ce sigle peu évocateur. Après avoir fait travailler l'agence Dragon rouge sur un changement d'appellation, les dirigeants de RFO ont arrêté leur choix sur « Tempo » pour RFO 2 et sur « Télé-Guyane », « Télé-Guadeloupe », « Télé-Réunion », etc., pour RFO 1. Cependant, la raison sociale de l'entreprise ne devrait pas changer.

La volonté d'associer l'appellation de l'entreprise et le territoire de diffusion est un des éléments-clés de la politique de proximité et de décentralisation que Jean-Marie Cavada a toujours prônée. Il s'agit pour les dirigeants de RFO *« de prendre en compte l'évolution politique et institutionnelle de ces territoires »*. Cette adéquation entre le fonctionnement de RFO et les évolutions politiques est aussi un des éléments du débat sur le rattachement ou non de l'entreprise au futur pôle de France Télévision, prévu dans le projet de loi en préparation.

PROBLÈME BUDGÉTAIRE

Les syndicats ont tôt fait d'y voir des risques de *« démantèlement »* de l'entreprise. *« La décentralisation suppose qu'on permette aux gens de l'entreprise d'accéder aux responsabilités. Si décentraliser, c'est faire venir des gens de l'extérieur à grands frais, nous ne sommes pas d'accord »*, critique Robert Rose, en faisant allusion à certaines nominations contestées. Concernant la gestion du personnel, les syndicats reprochent à la direction de RFO sa lenteur à mettre en place des plans de formation.

Un autre élément du malaise est le discours tenu sur la production des programmes. La phrase *« produire moins, mais produire mieux »*, qui sert de résumé à la politique en cours, agace les syndicats. A l'issue des études menées, notamment par le cabinet IMCA de Pascal Josèphe, la direction de RFO a fait le constat que les émissions produites sont trop souvent des émissions *« de flux »* et non *« de stock »*. D'où une mauvaise utilisation des moyens et une difficulté à réutiliser les programmes.

En réalité, sur ce point, comme sur d'autres, Jean-Marie Cavada se trouve confronté à l'éternel problème budgétaire de RFO. Avant l'été, les risques de dépassement l'ont obligé à freiner certaines dépenses pour approcher l'équilibre à la fin de l'année et éviter le *« déficit record »* que craignent les syndicats. Pour 1999, avec les 1,25 milliard de francs que vient d'annoncer Catherine Trautmann, le budget de RFO est en hausse de 3 %. C'est la même configuration que pour l'exercice précédent. D'aucuns reprochent à Jean-Marie Cavada son peu d'empressement auprès de Bercy pour obtenir davantage de moyens. Une fois acquittées les charges fixes, il lui reste une faible marge de manœuvre pour financer sa politique de développement.

Néanmoins, Jean-Marie Cavada est parvenu à obtenir que les opérations immobilières en Guadeloupe et en Guyane soient financées *« dans le cadre de la loi de finances rectificative de fin d'année 1998 »*. Cette décision devrait calmer les personnels de ces deux stations, jaloux que les nouveaux locaux qu'on leur promet depuis longtemps ne soient toujours pas construits alors que le siège de Paris est flambant neuf.

Françoise Chirot

Un plan en trois points

Le plan stratégique de RFO, dont il se dit qu'il est *« le plus abouti »* de l'audiovisuel public, repose sur trois points : amélioration de la production locale, mise en œuvre de l'objectif de décentralisation, modernisation des moyens de communication au sein de l'entreprise. Après une description de l'environnement, qui met notamment en valeur *« le besoin d'expression identitaire »* et *« le développement de la concurrence locale »*, le document de 50 pages est consacré *aux « axes stratégiques »*.

La volonté de *« devenir une véritable société de programmes »* et d'*« accélérer l'effort de décentralisation »* suppose que chaque station ait la maîtrise et la responsabilité de sa programmation. En matière d'information, les rédactions locales doivent être *« les fers de lance »* de RFO et la rédaction parisienne *« une banque d'images »*. Les dirigeants de la chaîne ultra-marine souhaitent aussi que soit revue l'organisation des échanges de programmes avec les chaînes nationales.

Catherine Trautmann entame un début de réforme du financement de l'audiovisuel public

« LE SERVICE PUBLIC n'est ni archaïque ni dépassé. » Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a faite sienne cette citation du discours du premier ministre à La Rochelle, pour présenter le budget 1999 de l'audiovisuel. En progression de 2,6 % par rapport à 1998, ce budget, bien doté par rapport à la moyenne des autres ministères, atteint 18,47 milliards de francs, qui proviennent pour 66 % de la redevance, 31 % de ressources propres et 3 % de crédits budgétaires. Les mesures nouvelles s'élèvent à 334,5 millions de francs.

« Le budget 1999 sera celui d'une année de transition et permettra de préparer dans les meilleures conditions les réformes qui feront l'objet de la prochaine loi sur l'audiovisuel public. Ce secteur bénéficie de moyens accrus pour développer ses programmes dans un contexte de mutation », a-t-elle affirmé. France 3 bénéficie de la hausse budgétaire la plus forte (+ 3,6 %, à 5,84 milliards de francs) afin d'*« amplifier le développement des programmes régionaux »*. Sont aussi en forte progression : RFO (+ 3 %, à 1,25 milliard), La Cinquième et La Sept-Arte (+ 2,9 %, soit respectivement 803,6 millions et 1,03 milliard), France 2 (+ 2,5 %, à 5,31 milliards) et Radio France (+ 2,4 %, à 2,81 milliards). En revanche, le budget de l'INA est en légère baisse (– 0,8 %), à 658,2 millions de francs. *« Pour la première fois depuis 1992, le budget de France 2 amorce une diminution de la part des recettes publicitaires (50 %, contre 51,1 % en 1998) »*, a affirmé Catherine Trautmann. La part des recettes publicitaires sur France 3 est plafonnée à environ un tiers de ses ressources.

« Les concours publics majorés de 3,2 % [12,2 milliards de redevance et 572 millions de crédits budgétaires affectés intégralement à RFI] témoignent de l'importance accordée par le gouvernement au développement du secteur audiovisuel », a souligné la ministre. La progression de la redevance sera limitée à l'évolution des prix, soit 1,2 %, portant à 744 francs le prix à acquitter pour un téléviseur couleur. Le recouvrement de la redevance s'est *« amélioré »* et le nombre des foyers exonérés a baissé au fil des années. Il était de 3,7 millions en 1997. Selon le ministère, en 1993, l'âge à partir duquel il était possible d'être exonéré a été porté, par paliers, de 60 à 65 ans. Cette mesure a pris son plein effet en 1998. Le croisement des fichiers des services de la redevance et de la taxe d'habitation a également permis de lutter plus efficacement contre la fraude.

AIDE AUX QUOTIDIENS

Par ailleurs, la ministre a précisé les contours du futur holding de l'audiovisuel public, annoncé au cœur de l'été (*Le Monde* du 12 juillet). *« Ce holding comprendra toutes les télévisions publiques, sauf celles de l'audiovisuel extérieur* [TV5 et CFI]. *La seule question en suspens est l'intégration ou non de RFO. »* Sont ainsi exclus de cette future entité l'INA, la Société française de production, Télédiffusion de France ou encore Radio France. Pour prévenir les critiques, Catherine Trautmann a assuré que cette nouvelle structure n'aurait pas les défauts de l'ORTF, qui exerçait un monopole de fait. Elle a également clairement réaffirmé qu'elle n'avait aucunement l'intention de privatiser France 2.

Le débat parlementaire sur la réforme de l'audiovisuel public se tiendra *« avant la fin de l'année »*, a-t-elle promis, tandis que le second volet de la loi consacré aux télévisions privées, au numérique, aux radios, etc. – qui a pourtant fait l'objet d'une communication en conseil des ministres le 28 janvier – n'est pas prévu, dans le meilleur des cas, avant le deuxième trimestre 1999.

Le montant des aides directes à la presse augmente de 2,6 %, atteignant 252,76 millions de francs. Le gouvernement confirme sa volonté d'accorder une priorité à la presse d'information politique et générale, et notamment à la presse quotidienne. L'aide au portage des quotidiens est augmenté de 10 % (49,5 millions). Le gouvernement crée un fonds de remboursement des charges de fac-similés – qui permet l'impression des journaux parisiens en province – doté de 6,6 millions. Les abonnements de l'Etat à l'Agence France-Presse augmentent de 2 % (600,2 millions de francs). 1998 a été marquée par la création, à l'initiative du Parlement, d'un fonds de modernisation de la presse quotidienne, alimenté par une taxe de 1 % sur la publicité hors média. Le fonds devrait atteindre entre 120 et 140 millions de francs en 1998, et 200 millions en 1999.

Le projet de budget 1999 prévoit pour les journalistes la création d'une déduction forfaitaire fixée à 30 000 francs (contre 50 000 francs actuellement) au titre d'*« allocations pour frais d'emploi, en raison des conditions particulières d'exercice de la profession »*. Les journalistes devraient avoir le choix, lors de leur déclaration fiscale, entre cette déduction ou l'abattement de 30 %, plafonné à 30 000 francs pour 1998, puis à 20 000 et 10 000 francs en 1999 et 2000. Les négociations se poursuivent entre le gouvernement et les syndicats de journalistes qui souhaitent *« revoir le quantum de 30 000 francs »*.

Nicole Vulser

Le CSA pour une coordination des politiques sociales

Dans son bilan 1997 de France Télévision, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a souhaité, mercredi 9 septembre, *« la coordination des politiques sociales des deux chaînes »* et *« l'approfondissement de l'harmonisation des programmes »*. Le CSA a aussi proposé *« la création d'un pôle de développement au sein d'une filiale commune »*. Les deux chaînes ont rempli leurs obligations de diffusion et de production mais se sont fait épingler pour des cas de *« publicité clandestine »*. Le CSA a souligné *« la bonne santé financière »* de France 2 (50 millions de francs de bénéfice net) tandis que France 3 a été déficitaire (de 8 millions) en raison d'une longue crise l'hiver dernier.

« Le Figaro » se réorganise pour préparer une nouvelle formule

FRANZ-OLIVIER GIESBERT a été nommé directeur des rédactions du *Figaro* et devient membre du directoire du titre. Il reste vice-président du comité éditorial. Il est chargé de la relance du *Figaro Magazine* et de la préparation d'une nouvelle formule du quotidien. Le président du directoire du *Figaro*, Yves de Chaisemartin, a aussi annoncé la nomination de Michel Schifres, actuel directeur adjoint de la rédaction, au poste de directeur délégué de la rédaction. Il sera assisté de Charles Lambroschini, actuel chef du service étranger, et de Jean-Paul Mulot, auparavant chef adjoint du service politique. Jean de Belot a été nommé rédacteur en chef de la rédaction économique du journal. Il remplace Yves Messarovitch, nommé directeur des rédactions de *L'Expansion*, bimensuel économique du groupe Havas-Vivendi (*Le Monde* du 10 septembre). Henri-Christian Giraud, rédacteur en chef du *Figaro Magazine*, et Yann Méot sont nommés directeurs adjoints de la rédaction de ce supplément.
Au début de l'été, M. de Chaisemartin avait indiqué au comité d'entreprise du journal qu'une relance éditoriale du *Figaro* sera engagée en 1999, en annonçant parallèlement que 40 % du capital serait ouvert à des partenaires (banques, investisseurs financiers).

DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ : les agences BDDP Conseil et TBWA Paris se rapprochent**, dans la foulée de la fusion de leurs maisons mères, BDDP Worldwide et TBWA International (groupe américain Omnicom). Elles deviennent BDDP @ TBWA, une des plus importantes agences de publicité française – 320 collaborateurs et plus de 70 marques gérées (McDonald's, Michelin, Accor, Danone, Française des jeux, BMW, etc.). BDDP était en 1997 au 4e rang des agences de l'Hexagone, avec 728 millions de francs de marge brute, et TBWA au 23e rang, avec 67,5 millions. Eric Delannoy devient PDG de BDDP @ TBWA, Marie-Catherine Dupuy est présidente, chargée de la création.

■ **AUDIOVISUEL : la convention sur la télévision transfrontière du Conseil de l'Europe**, qui entrera en vigueur le 1er octobre 2000, a été harmonisée avec la directive de l'Union européenne révisée l'an dernier. Le comité des ministres a adopté, mercredi 9 septembre, le protocole d'amendement à la convention européenne de 1989 sur la télévision transfrontière. Les deux textes sont complémentaires. Le nouveau protocole européen définit la publicité, le téléachat, le parrainage, la juridiction, l'accès du public à des événements majeurs et le délai de diffusion d'œuvres cinématographiques.

■ **NUMÉRIQUE : la chaîne musicale américaine MTV sera diffusée** à partir du 1er octobre par le bouquet Télévision par satellite (TPS). MTV, déjà sur CanalSatellite, est reçue par un foyer sur quatre dans soixante-quinze pays.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SHELL : la compagnie pétrolière anglo-néerlandaise a été condamnée** à une amende de 1,5 million de dollars (près de 9 millions de francs) pour avoir pollué le fleuve Mississippi a annoncé, mercredi 9 septembre, le département de la Justice. Shell a, en outre, accepté de verser 10 millions de dollars pour financer des projets liés à l'environnement.

● ***ASAHI GLASS/PILKINGTON* : les groupes verriers japonais et britannique** vont créer, selon le quotidien *Nihon Keizai Shimbun*, une usine de verre plat en Espagne, opérationnelle en l'an 2000. L'investissement prévu serait de 13 milliards de yens (577 millions de francs).

● **LUCENT-NEC : le groupe électronique japonais NEC a** annoncé, *jeudi, qu'il allait* fabriquer pour le compte de l'américain Lucent Technologies des *« systèmes sur puce »*. NEC fournira à Lucent, en contrepartie, sa technologie dans le domaines des mémoires informatiques.

● **IBM : le groupe informatique a lancé**, mercredi, le disque dur le plus petit et léger au monde, de la taille d'une grosse pièce de monnaie. Pesant 20 grammes, ce disque dur peut contenir deux cents fois plus de données qu'une disquette conventionnelle.

● **SEITA : l'ex-régie nationale des tabacs, privatisée, va lancer** le 14 septembre une émission d'actions réservées aux salariés *adhérents au plan d'épargne* d'entreprise. Cette opération sera limitée à 1 % du capital.

SERVICES

● **SEMA GROUP : la société de services informatiques** franco-britannique a annoncé, jeudi, la cession de la majeure partie de son activité de Défense à British Aerospace, pour 76,8 millions de livres (environ 760 millions de francs). Le groupe souhaite se renforcer dans les télécommunications et l'informatique de gestion.

● **INTÉRIM : une quarantaine de salariés intérimaires CGT ont occupé**, mercredi, une agence de travail temporaire, Vedior Bis, à Paris, dans le cadre d'une semaine d'actions visant à dénoncer le *« statut précaire »* des intérimaires et exiger l'ouverture de négociations avec le patronat du secteur (SETT), a indiqué la CGT. Plusieurs occupations d'agences ont eu lieu cette semaine.

● **GO SPORT : Gilles Oudot, ex-président d'Habitat International**, a été nommé directeur général de la chaîne de distribution de matériel de sport, filiale d'Euris. M. Oudot remplace Jean-Brice Hernu, nommé au comité exécutif du groupe Casino.

● **CONCURRENCE : le ministre des transports italien**, Claudio Burlando, s'est rendu à Bruxelles, le 9 septembre, pour négocier après le veto opposé par la Commission européenne à la réorganisation des aéroports de Milan. Le projet de faire déménager toutes les *compagnies étrangères* au nouvel aéroport de Malpensa, qui ouvrira en octobre, en laissant la disposition celui de Linate à la seule Alitalia a été jugée discriminatoire par la *Commission*.

FINANCE

● **BANQUES : la BNP, Paribas, le CCF et la Société générale** *affichent des bénéfices record* au second semestre. *(Lire page 20.)*

● **LTCB : l'agence américaine d'évaluation financière Standard and Poor's a abaissé**, jeudi, de trois crans, de BB + à B +, la note accordée à la dette subordonnée de la banque japonaise Long-Term Credit *Bank of Japan (LTCB)*.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr

PARIS CAC 40 — sur un an / sur 5 jours

3700,44 — 3690,76 — 3707,28 — 3863,74 — 3784,50 — 3700,44

10 SEPT. — 9 MARS — 10 SEPT. — V L M M J

Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 10/09	Var. % 09/09	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3700,44	−1,64	23,39
- SBF 120	2505,29	−1,62	22,11
- SBF 250	2371,40	−1,21	21,98
- SECOND MAR.	2054,02	−0,62	14,06
- MIDCAC	1749,33	−0,59	10,13
LONDRES FT100	5253,10	−1	2,39
AMSTERDAM AEI	[illegible]	−2,61	14,76
BRUXELLES BEL	3270,46	−1,07	35,23
FRANCFORT D30	4854,28	−3,50	14,46
MADRID IBEX35	8849,33	−1,84	16,06
MILAN MIB30	30375	−2,17	21,78
SUISSE SMI	6655,70	−2,16	6,23
STOXX 666	258,59	−1,99	—
EURO STOXX 326	271,42	−2,13	—
STOXX 50	2907,64	−2,09	—
EURO STOXX 50	2980,72	−2,12	—

Monde	Cours 09/09	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	7865,02	−1,94	−0,55
- SP 500	1006,20	−1,69	3,69
- NASDAQ	1624,58	−2,19	3,45
BUENOS-AIRES M.	348,11	−4,65	−49,57
JOHANNESBURG	5659	−1,73	−23,79
MEXICO BOLSA	170,92	−2,19	−46,20
SANTIAGO IPSA	59,50	−0,92	−47,28
SAO PAULO BOU.	5655	−2,76	−44,54
TORONTO FSE 1	5571,78	−1,76	−12,35
ASIE 10h15	10/09	09/09	31/12
BANGKOK SET	14,24	−0,91	−45,30
HONGKONG H.	7849,56	−0,70	−26,79
SÉOUL	35,23	3,73	−7,23
SINGAPOUR ST.	—	—	—
SYDNEY ALL O.	2526,73	−0,64	−3,45
TOKYO NIKKEI	14633,03	−0,61	−3,88

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 09/09	Var. % 08/09	Var. % 31/12
CREDIT LYONNA.	531	+9,62	+60,08
GEOPHYSIQUE	440	+7,05	−42,85
INFOGRAMES EN.	366	+6,70	+90,12
GROUPE GTM	529	+6,66	+30,37
CIMENTS FRANC.	350	+5,74	+51,51
ISIS	476	+5,07	−27,57
S.E.B.	490,10	+4,49	−41,58
MICHELIN	253,20	+3,74	−13,13
RENAULT	275	+3,72	+63,02
AXA	613	+3,69	+32,70

Baisses	Cours 09/09	Var. % 08/09	Var. % 31/12
C.C.F.	432	−7,47	−0,12
B.N.P.	370	−6,85	+15,66
PECHINEY ACT.	175,30	−5,76	−28,22
ECIA	1050	−5,60	−14,87
ELF AQUITAINE	658	−4,49	−6
BERTRAND FAUR.	366	−4,18	−14,46
SOCIETE GENER.	964	−4,02	+18,34
ERIDANIA BEGH.	1131	−3,82	+20,19
MARINE WENDEL.	1011	−3,86	+47,80
PARIBAS	454,50	−3,70	—

PARIS SBF 250 — 3 mois: 2371,40 — 2799, 2699, 2598, 2498, 2397, 2296 — 10 JUIN, 27 JUIL., 10 SEPT.

NEW YORK Dow Jones 3 mois: 7865,02 — 9702, 9154, 8696, 8175, 7669, 7151, 6653, 6145 — 10 JUIN, 27 JUIL., 9 SEPT.

LONDRES FT 100 3 mois: 5253,10 — 6169, 5931, 5693, 5305, 5058, 4717, 4413, 4115 — 10 JUIN, 28 JUIL., 10 SEPT.

FRANCFORT DAX 30 3 mois: 4864,28 — 6503, 6105, 5707, 5309, 4911, 4513, 4115 — 15 JUIN, 28 JUIL., 10 SEPT.

TOKYO Nikkei 3 mois: 14633,03 — 18468, 16946, 15425, 13142, 11620 — 10 JUIN, 27 JUIL., 10 SEPT.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

JEUDI 10 SEPTEMBRE, à la mi-séance, l'indice CAC 40 a abandonné 1,64 %, à 3 700 points, dans le sillage des autres places financières européennes. Les investisseurs s'inquiètent de la situation politique aux Etats-Unis où le président Clinton pourrait être destabilisé par la publication du rapport d'enquête du procureur Starr. Le billet vert a également souffert et il s'est inscrit en baisse, à 5,72 francs. Les titres Société générale et BNP ont fortement reculé après l'annonce de résultats semestriels pourtant en forte hausse. En revanche, l'action Crédit lyonnais a grimpé de 7,4 % en raison des perspectives de privatisation et d'une éventuelle entrée d'Allianz ou d'Axa dans son tour de table. L'action Seita a progressé de 2,9 % après la publication de bons résultats semestriels. Les titres des deux fabricants d'électroménager SEB et Moulinex ont également été recherchés.

FRANCFORT

JEUDI 10 SEPTEMBRE, lors des premières transactions, l'indice Dax a reculé de 1,78 %, à 4 870,03 points. Les valeurs bancaires et financières, comme Deutsche Bank et Allianz, ont poursuivi leur baisse. Les investisseurs demeurent prudents avant de connaître l'ampleur des pertes sur les marchés émergents.
La veille, l'indice Dax avait déjà abandonné 2,69 % sur le système électronique, influencé par la baisse de Wall Street.

NEW YORK

MERCREDI 9 SEPTEMBRE, la bourse américaine a baissé de 1,94 % sous l'effet des prises de bénéfices après la remonté spectaculaire de la veille (+ 5 %). Les investisseurs ont été échaudé par l'annonce par Merrill Lynch d'une perte de 135 millions de dollars sur les marchés émergents. Les autres valeurs bancaires ont suivi Merrill Lynch dans la baisse.

TOKYO

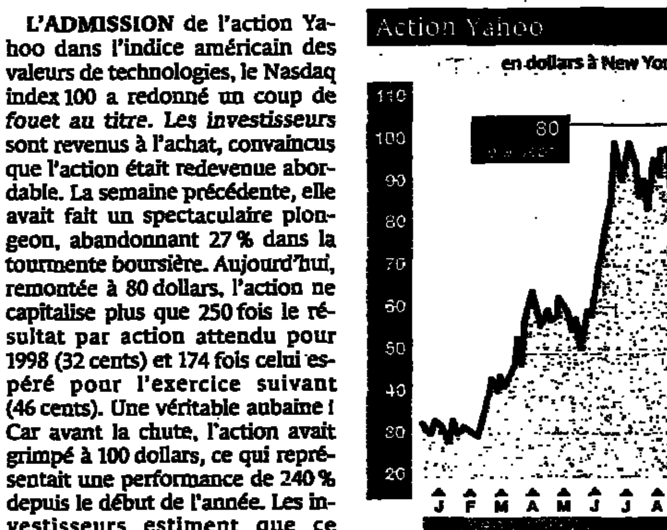
LA BOURSE japonaise a terminé jeudi 10 septembre en baisse de 0,61 %, en dépit de la baisse du taux au jour le jour annoncée la veille par la Banque du Japon (BdJ), qui n'a pas réussi à convaincre les investisseurs qu'une sortie de crise est en vue. Les analystes jugent la mesure bien timide. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a perdu 89,51 points, à 14 633,03 points. Le contrat sur indice a cédé 110 points à 14 600 points. Les valeurs financières, pourtant les plus sensibles à l'évolution des taux d'intérêt, ont toutes perdu du terrain en fin de séance.

HONGKONG

LE MARCHÉ des actions de l'ancienne colonie britannique était en petite hausse jeudi 10 septembre peu avant la clôture. L'indice Hang Seng gagnait 0,33 %, à 7 931,53 points, profitant des rumeurs de baisse des taux d'intérêt en Chine.

Valeur du jour : Yahoo de nouveau recherché

L'ADMISSION de l'action Yahoo dans l'indice américain des valeurs de technologies, le Nasdaq index 100 a redonné un coup de *fouet au titre. Les investisseurs* sont revenus à l'achat, convaincus que l'action était redevenue abordable. La semaine précédente, elle avait fait un spectaculaire plongeon, abandonnant 27 % dans la tourmente boursière. Aujourd'hui, remontée à 80 dollars, l'action ne capitalise plus que 250 fois le résultat par action attendu pour 1998 (32 cents) et 174 fois celui espéré pour l'exercice suivant (46 cents). Une véritable aubaine ! Car avant la chute, l'action avait grimpé à 100 dollars, ce qui représentait une performance de 240 % depuis le début de l'année. Les investisseurs estiment que ce groupe est l'un des mieux placés pour devenir le géant des services sur Internet.





Créé en avril 1994 par deux étudiants, Jerry Yang et David Filo, Yahoo était, au départ, un simple moteur de recherche. Mais aujourd'hui, le groupe a étendu ses activités à des multitudes de services spécialisés (informations générales, boursières, immobilières, sites spécialisés dans la santé, les voyages, le shopping, etc.) qui lui permettent d'attirer des pages de publicité des annonceurs. Ainsi, Yahoo tente de s'extraire *du simple rôle de moteur de recherche pour* aller concurrencer des prestataires de service sur Internet comme American on line. Et, face aux autres sociétés de recherche sur Internet, comme Exite ou Lycos, elle conserve une longueur d'avance car elle fut la première de ce type à s'introduire en Bourse (en avril 1996) et la première à réaliser un bénéfice (au premier semestre 1998, elle a dégagé un profit de 8,1 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 41,2 millions de dollars). Surtout, elle bénéficie d'une excellente notoriété. Selon une étude du cabinet américain Intelliquest Inc, la marque Yahoo ! est connue de 44 % des internautes.

Si Yahoo peut capitaliser sur sa notoriété, elle peut également se reposer sur une solide situation financière. La société dispose de 400 millions de dollars de liquidités, dont 250 millions lui ont été récemment apportés par Softbank, un groupe d'investissement japonais, qui détient désormais 32 % du capital de Yahoo. Avec de telles réserves, Yahoo devrait financer sa croissance externe afin de compléter son offre de services. Dans sa courte existence, la société a déjà procédé à quatre acquisitions, dont la plus importante fut ViaWeb, acheté pour 49 millions de dollars.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars	Cours 09/09	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1705,5	−0,15
ALUMINIUM 3 MOIS	1333,5	0,04
PLOMB 3 MOIS	541,5	0,09
ETAIN 3 MOIS	5370	0,28
ZINC 3 MOIS	1003,5	−0,05
NICKEL 3 MOIS	4230	0,47
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	4,56	2,68
PLATINE A TERME	77450	−0,32
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	345	—
MAÏS (CHICAGO)	197,75	−0,38
SOJA GRAINE (CHG.)	520,5	−0,10
SOJA TOURTEAU (CHG.)	151,1	−1,28
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1589	0,58
CAFÉ (LONDRES)	1702	1702
SUCRE BLANC (PARIS)	217,6	—

Pétrole

En dollars	Cours 09/09	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	1296	—
WTI (NEW YORK)	14,92	1,42
LIGHT SWEET CRUDE	14,57	*0,10*

Or

En francs	Cours 09/09	Var % 08/09
OR FIN KILO BARRE	58250	−0,76
OR FIN LINGOT	57907	−0,37
ONCE D'OR LONDRES	....	—
PIÈCE FRANCE 20 F	328	+1,57
PIÈCE SUISSE 20 F	328	+1,27
PIÈCE UNION LAT. 20 F	314	+0,96
PIÈCE 20 DOLLARS US	5030	−3,75
PIÈCE 10 DOLLARS US	1850	—
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2205	−1,47

ÉCONOMIE

Les modèles de consommation mondiaux doivent changer

LES MODÈLES de consommation doivent être modifiés si la communauté mondiale désire maintenir la priorité au développement, a déclaré, mercredi 9 septembre, Richard Jolly, principal architecte du rapport 1998 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). *« La consommmation est le sang de l'avancée humaine »*, a-t-il affirmé. *« Mais (...) elle doit être mieux partagée (...) et ne doit pas détruire l'environnement »*, a-t-il ajouté. La consommation mondiale a sextuplé depuis 1950 pour atteindre un total de 24 000 milliards de dollars en *1998, tout en* restant *« essentiellement l'affaire des nantis »*, car un milliard d'êtres humains sont toujours privés de l'essentiel (nutrition, eau...). *« De nouvelles technologies sont disponibles et devraient permettre aux pays du tiers-monde de ne pas répéter les désastres environnementaux engendrés par l'industrialisation* [des pays riches] », a-t-il estimé.

■ **JAPON : la Banque du Japon a annoncé**, mercredi, qu'elle allait abaisser le taux au jour le jour à 0,25 %, décision qui représente le premier assouplissement de sa politique monétaire en trois ans. Cette baisse du coût de refinancement des banques nippones doit empêcher l'émergence d'une *« spirale déflationniste »* et une dégradation *supplémentaire de* la conjoncture de la deuxième économie mondiale. *(Lire page 20.)*

■ **Les commandes de biens d'équipement** passées par les entreprises japonaises du secteur privé ont chuté de 24,1 % en juillet, par rapport à leur niveau du même mois de 1997, a annoncé jeudi 10 septembre l'agence gouvernementale de planification économique.

■ **RUSSIE : les prix à la consommation ont augmenté de 35,7 %** sur la première semaine de septembre, a annoncé mercredi le comité d'Etat aux statistiques. Sur l'ensemble de l'année 1997, l'inflation avait été de 11 %.

■ **La majorité des banques occidentales engagées en Russie** *ne devraient pas être sérieuse*ment affectées par la crise économique que traverse ce pays, estime mercredi l'agence de notation financière Fitch-IBCA. L'agence souligne dans une étude que les risques sont bien répartis parmi les banques occidentales et que les investissements sont généralement garantis ou bien ont fait l'objet de provisions.

■ **La Russie a besoin d'une monnaie stable** et les Etats-Unis sont prêts à la soutenir dans ses efforts de réforme si elle suit la bonne orientation, a déclaré, mercredi, Lawrence Summers, le secrétaire adjoint au Trésor américain.

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation ont reculé de** *0,1 % en août par rapport* à juillet, ce qui porte leur hausse en glissement annuel à 0,8 %, a annoncé jeudi l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

■ ***FRANCE* : les recettes fiscales nettes de l'Etat** devraient progresser de 3 % en 1998 (à 1 459,8 milliards de francs) et de 4,3 % en 1999, selon les chiffres communiqués par le ministère des finances à l'occasion de la présentation du projet de loi de finances pour 1999. *(Lire pages 6, 7 et 8.)*

■ **Les dépenses de l'Etat augmenteront de 1 % en volume** (hors inflation), soit de 36,9 milliards de francs en 1999.

■ **ETATS-UNIS : le speaker (président) de la Chambre des représentants, Newt Gingrich,** a estimé, mercredi, que les crises financières en Russie et en Indonésie montraient la nécessité pour le FMI (Fonds monétaire international) d'être tenu pour *responsable de ses actions. La* participation américaine au financement du FMI (18 milliards de dollars) est en souffrance au Congrès depuis plusieurs mois.

MONNAIES

● *Dollar : le billet vert s'inscrivait en* forte baisse, jeudi matin 10 septembre, vis-à-vis des devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,7060 mark et 5,7180 francs. Les anti*cipations d'une baisse prochaine* des taux directeurs américains expliquent ce mouvement de repli : elles ont été renforcées par la décision surprise de la Banque du Japon d'assouplir sa politique monétaire, qui, pour selon certains opérateurs, doit être interprétée comme la première étape d'une initiative nippo-américaine de réduction des taux d'intérêt.

● Yen : la monnaie japonaise s'inscrivait en forte baisse, jeudi matin, au lendemain de la réduction du loyer de l'argent au jour le jour au Japon. Elle s'échangeait à 136 yens pour un dollar, après être tombée, durant la nuit, jusqu'à 138 yens pour un dollar. En vingt-quatre heures, son recul s'établit à 4 %. La devise nippone se repliait aussi face aux monnaies européennes, à 100 yens pour 4,22 francs.

Cours de change

10/09 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,83	6,60	9,65	4,08	2,97	4,23	0,34	3,35	—
DM	1,71	1,97	2,85	1,22	0,89	0,13	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1683,95	1941,18	2812,08	1202,40	874,83	1247,23	....	987,63	294,45
YEN (100)	135,02	155,64	225,54	96,44	70,16	....	8,02	79,17	23,61
FLORIN	1,92	2,22	3,21	1,37	....	1,43	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,40	1,61	2,34	....	0,73	1,04	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,60	0,69	....	0,43	0,31	0,44	0,04	0,35	0,10
ECU	0,87	....	1,45	0,62	0,45	0,64	0,52	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,15	1,67	0,71	0,52	0,74	0,06	0,59	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 09/09	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,38	3,39	4,30	5,04
ALLEMAGNE	3,30	3,39	4,15	5,01
GDE-BRETAG.	7,62	7,45	5,26	5,02
ITALIE	5,44	5,09	4,63	5,37
JAPON	0,52	0,33	1,31	—
ÉTATS-UNIS	5,65	4,88	5,04	5,30
SUISSE	1,50	1,50	2,85	3,98
PAYS-BAS	3,15	3,30	4,29	5,06

Matif

Cours 12h30	Volume 10/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	72787	109,37	109,02
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	4553	96,47	96,47

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 09/09	Achat 09/09	Vente 09/09
ALLEMAGNE (100)	335,30	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	3,82	3,61	4,11
DANEMARK (100)	88,02	83	93
ESPAGNE (100)	3,95	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,82	5,47	6,07
FINLANDE (100)	110,21	105	116
GDE-BRETAGNE	9,65	9,18	10,03
GRÈCE (100)	1,95	1,75	2,25
IRLANDE	8,39	7,99	8,83
ITALIE (1000)	3,39	3,15	3,65
JAPON (100)	4,23	4,19	4,54
NORVÈGE (100)	75,27	70,60	79,50
PAYS-BAS (100)	297,15	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	72,57	67,50	77,50
SUISSE (100)	407,95	394	418

TAUX

● *France : le marché obligataire* a ouvert en hausse, jeudi 10 septembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, ga*gnait 14 centièmes, à 109,16* points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,26 %.

● Etats-Unis : les taux d'intérêt américains se sont nettement détendus, mercredi, les opérateurs pariant sur une initiative prochaine de la Réserve fédérale dans le sillage de la Banque du Japon. Le rendement de l'emprunt à 30 ans est revenu à 5,27 %.

● Japon : les obligations nippones ont vivement progressé, jeudi, à Tokyo, au lendemain de l'annonce surprise d'un assouplissement monétaire. Le rendement de l'em*prunt de référence*, venant à échéance en 2005, est tombé – les taux baissent quand les cours des titres montent – à un plus bas niveau historique de 0,84 %.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 10 SEPTEMBRE
Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 PARIS −2,07 % CAC 40 : 3684,27

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	990	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	973	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Renault (T.P.)	2949	[illegible]	− 1,32	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1260	[illegible]	− 1,58	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	995	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Accor	1427	[illegible]	− 2,94	[illegible]
AGF	319,10	[illegible]	− 0,97	[illegible]
Air Liquide	827	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Alcatel	1031	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Alstom	135,50	[illegible]	− 1,18	[illegible]
Altran Techno. #	1137	[illegible]	− 3,25	[illegible]
Atos CA	1331	[illegible]	− 1,27	[illegible]
Axa	618	[illegible]	− 2,75	[illegible]
Bail Investis	815	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Bazar Hot. Ville	700	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Bertrand Faure	366	[illegible]	+ 3,82	[illegible]
BIC	329	[illegible]	− 1,51	[illegible]
BIS	572	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	370	[illegible]	− 6,43	[illegible]
Bollore Techno.	1085	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Bongrain	2945	[illegible]	− 1,18	[illegible]
Bouygues	1175	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Bouygues Offs.	169,60	[illegible]	− 3,30	[illegible]
Bull	59	[illegible]	− 3,30	[illegible]
Canal +	1317	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Cap Gemini	960	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Carbone Lorraine	331	[illegible]	− 1,96	[illegible]
Carrefour	3730	[illegible]	− 2,94	[illegible]
Casino Guichard	576	[illegible]	− 2,25	[illegible]
Casino Guich.ADP	387	[illegible]	− 3,10	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1020	[illegible]	+ 2,35	[illegible]
C.C.F.	412	[illegible]	− 3,61	[illegible]
Cegid (Ly)	990	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Cerus Europ.Reun	40	[illegible]	—	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	482	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
CGIP	2901	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Chargeurs	364	[illegible]	− 3,84	[illegible]
Christian Dalloz	581	[illegible]	− 3,61	[illegible]
Christian Dior	545	[illegible]	− 4,40	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	567	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Ciments Français	350	[illegible]	− 5,28	[illegible]
Clarins	500	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Club Mediterranee	461	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Coflexip	431	[illegible]	− 1,97	[illegible]
Colas	1178	[illegible]	− 1,27	[illegible]
Comptoir Entrep.	12,90	[illegible]	− 4,65	[illegible]
Comptoirs Mod.	3687	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
CPR	326,40	[illegible]	− 1,34	[illegible]
Cred.Fon.France	74,90	[illegible]	− 1,20	[illegible]
Credit Lyonnais CI	501	[illegible]	+ 7,38	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	465	[illegible]	− 4,08	[illegible]
Damart	4465	[illegible]	—	[illegible]
Danone	1560	[illegible]	+ 1,92	[illegible]
Dassault-Aviation	1600	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Dassault Systemes	236	[illegible]	− 7,83	[illegible]
De Dietrich	295,10	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Deveaux(Ly)#	870	[illegible]	− 1,60	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	58,30	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Dexia France	843	[illegible]	− 4,86	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	101,40	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Dynaction	191,80	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Eiffage	1080	[illegible]	− 1,35	[illegible]
Eramet	409	[illegible]	− 2,07	[illegible]
Elf Aquitaine	658	[illegible]	− 2,27	[illegible]
Eramet	168	[illegible]	− 2,79	[illegible]
Eridania Beghin	1131	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Essilor Intl	2300	[illegible]	− 1,88	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2000	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Esso	480	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Eurafrance	3319	[illegible]	− 3,58	[illegible]
Euro Disney	9,30	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1300	[illegible]	—	[illegible]
Eurotunnel	5,50	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Fimalac SA	580	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Finextel	118	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	414	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
France Telecom	434,50	[illegible]	− 1,61	[illegible]
Fromageries Bel	5200	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Galeries Lafayette	5680	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Gascogne	505	[illegible]	− 2,77	[illegible]
Gaumont #	404	[illegible]	− 0,99	[illegible]
Gaz et Eaux	296	[illegible]	− 1,35	[illegible]
Geophysique	449	[illegible]	− 4,36	[illegible]
G.F.C.	615	[illegible]	—	[illegible]
Grandvision	146	[illegible]	− 3,28	[illegible]
Groupe Andre S.A.	610	[illegible]	− 1,63	[illegible]
Groupe GTM	528	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	124,20	[illegible]	—	[illegible]
Guilbert	845	[illegible]	− 4,97	[illegible]
Guyenne Gascogne	2287	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1265	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Havas Advertising	1100	[illegible]	− 1,63	[illegible]
Imetal	583	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Immeubl.France	405	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Infogrames Enter.	366	[illegible]	− 4,09	[illegible]
Ingenico	154	[illegible]	− 2,53	[illegible]
Interbail	149,70	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Intertechnique	1859	[illegible]	+ 5,35	[illegible]
ISIS	476	[illegible]	− 2,92	[illegible]
Jean Lefebvre	480	[illegible]	− 2,08	[illegible]
Klepierre	990	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Labinal	1630	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Lafarge	491	[illegible]	− 4,05	[illegible]
Lagardere	229,90	[illegible]	− 3,74	[illegible]
Lapeyre	415	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Lebon (Cie)	243	[illegible]	—	[illegible]

[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
STmicroelectronics	355	[illegible]	− 6,67	48,95
Sumitomo Bank 1	49,45	[illegible]	+ 1,01	405
T.D.K #	402	[illegible]	− 3,96	272,90
Telefonica #	227	[illegible]	− 1,23	22,30
Toshiba #	20,25	[illegible]	− 0,88	409,60
Unilever #	395	[illegible]	− 5,48	523
United Technol. #	465	[illegible]	− 4,44	474,20
Volkswagen A.G #	450	[illegible]	+ 2,26	126,70
Yamanouchi #	128,10	[illegible]	− 4	10,80
Zambia Copper	10	[illegible]		

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 10 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
OAT 8,125% 89-99 #	102,95	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,27	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	—	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,35	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	110,35	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,48	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]

[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 10 SEPTEMBRE

[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
JEUDI 10 SEPTEMBRE

[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
JEUDI 10 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eurodtech	◆	91,10	91,10
Europe Finance Ind.	◆	660	660
Cibox-LCL	◆	244	[illegible]
CFT-SCETA	◆	500	500
Sté lecteurs du Monde	◆	146	[illegible]
Troc de l'Ile	◆	150	150

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 9 septembre

[illegible]

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

Actimonétaire C	39233,87	[illegible]
Actimonétaire D	31083,47	[illegible]
Cadence 1 D	1085,36	[illegible]
Cadence 2 D	1073,15	[illegible]
Cadence 3 D	1061,89	[illegible]

[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

Georges Meyer

Le PDG des Galeries Lafayette

GEORGES MEYER, président du groupe des Galeries Lafayette depuis 1987 et membre par alliance de la famille fondatrice, est mort mardi 8 septembre, à l'âge de soixante-huit ans, des suites d'une longue maladie. Les deux vice-PDG du groupe, eux-mêmes apparentés à la famille, Philippe Houzé et Philippe Lemoine, ont été chargés de *« proposer une organisation qui assure l'avenir et permette d'assurer entre-temps l'intérim »*, précise un communiqué.

Né en 1930 dans la Loire, Georges Meyer, ingénieur textile de formation, était entré aux Galeries Lafayette en 1964, après avoir dirigé les filatures Prouvost en Colombie. C'est cette même année qu'il épouse Noëlle Meyer, son homonyme, une petite-fille du fondateur du grand magasin parisien, Théophile Bader. Il monte rapidement en grade, devenant vice-président-directeur-général en 1970. En 1987, il succède à son beau-frère Etienne Moulin comme président du groupe. Sous sa férule, les Galeries Lafayette vont plus que doubler de volume, passant de 12 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1986 à 30 milliards en 1997. Le groupe exploite aujourd'hui 338 magasins, dont 35 à l'enseigne des Galeries Lafayette, et emploie 34 000 collaborateurs. Son autre fleuron est l'enseigne Monoprix-Prisunic, dirigée par Philippe Houzé.

A la tête de l'immense paquebot immobile du boulevard Haussmann, Georges Meyer, manager discret et austère, n'était pas pour autant un adepte de l'immobilisme. D'une main, il a préservé soigneusement l'héritage et la tradition familiale du groupe, de l'autre, il a préparé l'avenir en investissant, parfois de façon brouillonne. Après avoir absorbé Les Dames de France, puis repoussé une tentative d'OPA d'un groupe néo-zélandais, en 1989, Georges Meyer amorce un virage de croissance tous azimuts en 1991, année de la reprise des Nouvelles Galeries – dans l'escarcelle de laquelle se trouvent deux autres sociétés, Cofinoga (financement) et le BHV (bricolage) – et de l'ouverture d'un magasin Galeries Lafayette sur la 5[e] avenue à New York, et d'un autre au cœur de Berlin, après la chute du Mur. Une boulimie qui manquera être fatale au groupe familial.

ASSEMBLAGE D'ENSEIGNES

La « vitrine de Paris » ne tiendra pas trois ans dans la chasse gardée des Bloomingdale's, Macy's et autre Saks Fifth Avenue qu'est Manhattan. Le magasin, ouvert en grande pompe fin 1991 à New York sera fermé sans gloire en octobre 1994, après avoir accumulé près de 500 millions de francs de pertes. Plus réussie sera la diversification, dès le milieu des années 80, dans une nouvelle forme prometteuse de distribution, le commerce électronique. Les Galeries Lafayette ont soutenu le lancement de la société Télémarket, sorte de supermarché sur Minitel, ancêtre des magasins virtuels sur Internet, dont le groupe sera aussi le précurseur, via sa filiale LaSer, dirigée par Philippe Lemoine.

Le groupe Galeries Lafayette renouera avec les bénéfices en 1996, après quatre années difficiles. La dernière opération d'envergure sous la présidence de Georges Meyer sera le rachat, il y a un an, au rival de toujours – le Printemps – de l'enseigne Prisunic, fusionnée avec Monoprix avant de disparaître à terme. Une acquisition qui donne au groupe Galeries Lafayette, allié pour l'occasion avec Casino, une position dominante sur le commerce de centre-ville à Paris et dans les grandes métropoles.

Le PDG, qui se savait malade, avait préparé sa succession en faisant monter à ses côtés une quatrième génération de gendres de la famille fondatrice, dans les personnes de MM. Houzé et Lemoine, dont les épouses sont d'arrière-petites-filles du fondateur, et petites-filles du gendre de Théophile Bader, Max Heilbronn, patron historique du groupe durant cinquante ans, mort quasi centenaire il y a quelques mois. A eux désormais de poursuivre la remise en ordre de l'assemblage d'enseignes et de magasins légué par Georges Meyer.

Pascal Galinier

Lucio Battisti

L'« ange de la chanson » italienne

LA DISPARITION, mercredi 9 septembre, de Lucio Battisti, chanteur italien, mort à cinquante-cinq ans d'un cancer à l'hôpital de Milan, a provoqué une immense émotion dans toute l'Italie. Chanteur en vogue des années 70, ce *« révolutionnaire des émotions »*, comme le qualifie le *Corriere della Sera*, a marqué toute une époque par ses chansons d'amour devenues les rengaines d'une période où toute la péninsule sombrait dans les années noires du terrorisme, les fameuses « années de plomb ». Depuis vingt ans, ce véritable maniaque de tout ce qui touchait à sa vie privée – il ne donnait jamais d'interview, il ne s'est jamais montré à la télévision – avait disparu de la vie publique. Même sa maladie a été entourée du plus grand secret et les médecins se sont refusés à confirmer qu'il était mort d'un cancer du foie.

Cette manie du mystère a contribué à grandir la légende de Lucio Battisti, l'homme aux 25 millions de disques et au timbre de voix si particulier. Une voix sans force, qui convenait parfaitement au rythme langoureux, aux cris d'amour lancés par celui qui a été reconnu par David Bowie comme *« son préféré »*.

Ses chansons célèbres, comme *Pensieri e parole*, *La Canzone del sole*, *Anche per te*, *Ancora tu* et *Acqua azzurra, acqua chiara*, étaient très connues en France. Toutes les télévisions, toutes les radios, tous les journaux et les hommes politiques ont rendu hommage à cette tête enfantine aux cheveux bouclés qui avait été surnommé l'*« ange de la chanson »*. *« Je suis sûr que Lucio apprécierait en ce moment un silence respectueux »*, a déclaré celui qui fut son compagnon de gloire, son parolier et musicien, Giulio Rapetti, dit Mogol, auquel il fut présenté en 1965.

Les débuts en commun avec le jeune expert industriel qu'était Lucio Battisti, né le 5 mars 1943 à Poggio Bustone, près de Rieti, n'ont pas été des plus faciles, jusqu'à ce que la symbiose s'opère et que le succès vienne grâce au cœurs chancelants de tous les Italiens. En dépit d'une extrême timidité qui lui faisait ne pas tolérer la foule, les fans, les photographes, Lucio Battisti fut adulé.

Son déclin a commencé à la suite de la séparation d'avec Mogol, en 1979. Il s'est petit à petit retiré du spectacle et du monde. Chanteur populaire par excellence, ce prince de la romance italienne fut, selon *La Stampa*, *« le démenti vivant des contraires idéologiques »* qui ont marqué cette époque. Lucio Battisti restera, comme l'a dit Massimo d'Alema, secrétaire, du PDS (Parti de la gauche démocratique), *« la colonne sonore de nos premières amours »*.

Michel Bôle-Richard

NOMINATIONS

COUR DES COMPTES

Gérard Ganser a été nommé secrétaire général de la Cour des comptes par décret publié au *Journal officiel* du 8 septembre. Il succède à Gilles Johanet, devenu directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (*Le Monde* du 1[er] août).

[Né le 6 janvier 1949 à Montreuil (Seine-Saint-Denis), ancien élève de l'Ecole polytechnique (1969) et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (1972), Gérard Ganser intègre la Cour des comptes à sa sortie de l'ENA (1974-1976). Il devient chargé de mission à temps partiel à la mission interministérielle de la mer en novembre 1978, puis conseiller commercial, adjoint au chef des services d'expansion économique, à Mexico, en janvier 1981. Il fait partie des cabinets d'Edith Cresson, comme chargé de mission au ministère de l'agriculture, de janvier à mars 1983, comme directeur adjoint du cabinet au ministère du commerce extérieur et du tourisme, de mars 1983 à août 1984, et comme chargé de mission au ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur, d'août à novembre 1984. Il devient directeur général adjoint et directeur des affaires commerciales de Télédiffusion de France en novembre 1984. Il réintègre la Cour des comptes en juin 1986, est rapporteur adjoint près le Conseil constitutionnel d'octobre 1987 à août 1988. Il devient directeur du cabinet de Catherine Tasca, ministre délégué auprès du ministre de la culture, de la communication et des grands travaux en janvier 1989, président-directeur général de la Société française de radiodiffusion (Sofirad) et de sa filiale Havas Média International en janvier 1991. Depuis 1994, Gérard Ganser avait réintégré la Cour des comptes.]

DÉFENSE

Le général Pierre Costedoat a été nommé secrétaire général adjoint de la défense nationale, par le conseil des ministres de mercredi 9 septembre, sur la proposition du premier ministre, Lionel Jospin. D'autre part, le commissaire général de division aérienne **Jean-Paul Bernabeu** a été nommé directeur de l'administration générale au secrétariat général de la défense nationale.

[Né le 27 janvier 1942 à Casablanca (Maroc) et ancien élève de Saint-Cyr, Pierre Costedoat a exercé une partie de sa carrière au sein de l'artillerie. Entre 1985 et 1987, le colonel Costedoat a commandé le 93[e] régiment d'artillerie de montagne à Varces-Allières-et-Risset (Isère). Entre 1989 et 1992, il commande le service « action » de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) – la formation chargée des opérations clandestines –, avant d'en devenir le directeur des opérations au sein d'un « collège » civilo-militaire qui dirige les services spéciaux français. En 1995, le général Costedoat est nommé commandant des écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan. A son nouveau poste, qui lui vaudra de recevoir la quatrième étoile de général de corps d'armée, il remplace le contre-amiral Jean Moulin et il est l'adjoint du nouveau secrétaire général de la défense nationale, Jean-Claude Mallet.]

ÉCONOMIE ET FINANCES

Jean-François Stoll a été nommé directeur des relations économiques extérieures, lors du conseil des ministres de mercredi 9 septembre. Il succède à Jacques de Lajugie, qui avait remis sa démission le 1[er] septembre (*Le Monde* du 4 septembre).

[Né le 19 janvier 1950 à L'Isle-Adam (Val-d'Oise), Jean-François Stoll est licencié ès sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1976-1978). A sa sortie de l'ENA, il est affecté au ministère de l'économie, à la direction des relations économiques extérieures. Il a notamment été attaché commercial en Indonésie (1982-1984), conseiller commercial au Mexique (1987-1990) et conseiller technique dans plusieurs cabinets de Pierre Bérégovoy, au ministère de l'économie (1984-1986 et 1990-1992), puis à Matignon (1992-1993). Depuis mars 1993, Jean-François Stoll était chef du service de la promotion des échanges extérieurs à la direction des relations économiques extérieures.]

ÉDUCATION NATIONALE

Jeanne-Marie Parly, conseiller au cabinet du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, a été nommée directeur de cabinet, en remplacement de Denis Soubeyran, par arrêté paru au *Journal officiel* du 8 septembre.

[Née le 1[er] avril 1935 à Toulouse (Haute-Garonne), Jeanne-Marie Parly, docteur et agrégée en sciences économiques, a été maître de conférences à l'université de Clermont-Ferrand en 1967 avant d'être nommée, l'année suivante et jusqu'en 1984, à l'université Paris-IX, maître de conférences puis professeur. A cette date, elle est appelée au cabinet du ministre de l'éducation nationale, Jean-Pierre Chevènement, où elle est chargée de l'enseignement supérieur. Après un retour à l'université Paris-IX, de 1985 à 1989, elle est nommée recteur de l'académie de Caen. En 1993, elle retrouve son poste d'enseignante avant d'être nommée, en 1997, conseiller au cabinet de Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, chargée des relations avec les recteurs.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jacques CARON
et Marianne LAIGNEAU
ont la joie d'annoncer la naissance de

Aurélien,

à Paris, le 17 juillet 1998.

Laurence HEMERIT
Alain GOETSCHY
et Arthur
sont heureux de faire part de la naissance de

Matteo,

le 8 septembre 1998, à Marseille.

Décès

– Apprenant la disparition de leur collègue et ami,

Gérard BLANCHARD,

survenue à Paris le 26 août 1998, en sa soixante-douzième année,

les enseignants de l'UFR Communication de l'université Paris-III - Sorbonne nouvelle s'associent à la douleur de sa famille et de ses parents.

Enseignant et chercheur de talent, notre collègue savait communiquer aux étudiants sa passion de la création et son goût de la réflexion. Son départ à la retraite avait laissé un vide dans notre composante où il n'avait que des amis. Sa disparition va encore accentuer un manque flagrant, celui d'un enseignant enthousiaste, d'un chercheur original, d'un collègue attentionné, et d'un ami irréprochable.

(*Le Monde* du 3 septembre.)

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général,
Et l'ensemble du personnel du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad),

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Louis CAMINADE,
administrateur de la direction générale,

survenu le 8 septembre 1998, dans sa cinquante-quatrième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 11 septembre 1998, à 14 h 30, en l'église Saint-Clodoald de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à la Ligue nationale contre le cancer.

– Nous faisons part du décès de

M. Marc CORLU,

survenu le 7 septembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 septembre, à 16 heures, en l'église Saint-Nicolas de Maisons-Laffitte.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne).

M[me] Gaston Fédou,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,

ont le chagrin de faire part du décès de

M. Gaston FÉDOU,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 9 septembre 1998, à l'âge de quatre-vingts ans.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église de Saint-Amand-en-Puisaye (Nièvre) le vendredi 11 septembre 1998, à 16 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière d'Arles (13), dans le caveau de famille.

– M[me] Georges Meyer,
son épouse,

Alexandre Meyer,
David et Jackie Meyer,
Raphaël et Carina Meyer,
ses enfants et leurs épouses,

M. Max Meyer, son frère,
Danièle, son épouse,
Eric et Olivier, leurs fils,

M[me] Janyne Meyer,
sa sœur,

M[me] Liliane Wolinski,
sa secrétaire, que la famille remercie chaleureusement,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges MEYER,
président-directeur général
des Galeries Lafayette,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 8 septembre 1998 dans sa soixante-huitième année, à la suite d'une longue maladie.

L'enterrement aura lieu à Durmenach dans la plus stricte intimité.

Un office de commémoration sera célébré par le rabbin David Meyer, à la suite des trente jours de deuil.

La date et le lieu en seront précisés ultérieurement.

– Les membres du conseil d'administration de la société anonyme des Galeries Lafayette
ont la tristesse de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. Georges MEYER,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 8 septembre 1998 dans sa soixante-huitième année, à la suite d'une longue maladie.

L'enterrement aura lieu à Durmenach dans la plus stricte intimité.

Un office de commémoration sera célébré par le rabbin David Meyer, à la suite des trente jours de deuil.

La date et le lieu en seront précisés ultérieurement.

SOUTENANCES DE THÈSE
67 F HT la ligne
Tarif Etudiants 98

– Le président du conseil de surveillance,
Les membres du conseil,
Les membres du directoire de la société Monoprix SA,
ont la tristesse de faire part du décès de leur membre du directoire,

M. Georges MEYER,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 8 septembre 1998 dans sa soixante-huitième année, à la suite d'une longue maladie.

L'enterrement aura lieu à Durmenach dans la plus stricte intimité.

Un office de commémoration sera célébré par le rabbin David Meyer, à la suite des trente jours de deuil.

La date et le lieu en seront précisés ultérieurement.

– Le président du conseil d'administration,
Les membres du conseil des sociétés Laser et Cofinoga,
ont la tristesse de faire part du décès de leur administrateur,

M. Georges MEYER,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 8 septembre 1998, dans sa soixante-huitième année, à la suite d'une longue maladie.

L'enterrement aura lieu à Durmenach, *dans la plus stricte intimité.*

Un office de commémoration sera célébré par le rabbin David Meyer, à la suite des trente jours de deuil.

La date et le lieu en seront précisés ultérieurement.

– Le président du conseil d'administration,
Les membres du conseil de la société anonyme du Bazar de l'Hôtel de Ville (BHV),
ont la tristesse de faire part du décès de leur administrateur,

M. Georges MEYER,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 8 septembre 1998, dans sa *soixante-huitième année*, à la suite d'une longue maladie.

L'enterrement aura lieu à Durmenach, dans la plus stricte intimité.

Un office de commémoration sera célébré par le rabbin David Meyer, à la suite des trente jours de deuil.

La date et le lieu en seront précisés *ultérieurement.*

(Lire ci-dessus.)

– Philippe Guglielmi, grand maître du Grand-Orient de France,
Le conseil de l'ordre,
ont le regret de faire part du décès de

Jean-Pierre PROUTEAU,
ancien grand maître.

(*Le Monde* du 10 septembre.)

– Philippe Guglielmi, grand maître du Grand-Orient de France,
Le conseil de l'ordre,
ont le regret de faire part du décès de

Bernard TAUZIA,
ancien grand maître adjoint.

– M[me] Guy Pietresson de Saint Aubin,
née Marie-Françoise Guibal,
son épouse,
Eric et Béatrice de Saint Aubin,
Isabelle de Saint Aubin-Goudot,
Stéphanie et Jean-Didier Roisin,
Christine et Patrice Géliner,
ses enfants,
Ses douze petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu, à l'âge de soixante-quinze ans, de

Guy PIETRESSON
DE SAINT AUBIN,

survenu le 4 septembre 1998 à Cahors, où la cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité.

Une messe sera dite le samedi 12 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Denys de Vaucresson.

52, rue de Garches,
92420 Vaucresson.

– Daniel et Olivier Rödel,
son frère et son neveu,
Armande Ponge - de Trentinian,
sa compagne,
Philippe, François, Paul,
Agnès de Trentinian,
Daniel Cordier,
son ami fraternel,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, le 6 septembre 1998, de

Alain RÖDEL,
officier des Forces françaises libres,
officier de la 2[e] DB,
Croix de guerre 1945,
chevalier de la Légion d'honneur.

Alain Rödel a fait don de son corps à la science et, selon son vœu, aucune cérémonie ne sera célébrée.

4, place du Puits-de-l'Ermite,
75005 Paris.

Remerciements

– M[me] Jean Becker,
M. et M[me] Michel Becker
et leurs enfants,
Le docteur Géo Goetschel,
très touchés par leurs nombreux témoignages d'affection, remercient tous ceux qui ont pris part à leur grande douleur, lors du décès de

M. Jean BECKER.

– M. et M[me] Vu Van Giap,
leurs enfants et petits-enfants,
M[me] veuve Vu Hoang Anh
et ses enfants,
M. et M[me] Vu Hoang Dung
et leurs enfants,
M. et M[me] Vu Hoang Chau
et leurs enfants,
M. et M[me] Vu Hoang Dat
et leurs enfants,
M[me] Nguyen Phuc Toan
et ses enfants,
très touchés des nombreux témoignages de sympathie manifestés lors du décès de leur frère, père, oncle et grand-père,

M. VU VAN MAU,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Le 11 septembre 1968,

le général René COGNY

disparaissait dans l'accident de la Caravelle d'Air France Ajaccio-Nice.

Une pensée particulière est demandée à tous ceux qui, fidèlement, gardent vivant son souvenir. En union de prière avec les messes célébrées pour lui et pour les siens.

Colloques

– Colloque « Victor Basch - La passion de la justice », le 24 septembre à la Maison des sciences de l'homme (inscription par fax : 01-49-54-21-33) et le 25 septembre à l'université Paris-VII, Jussieu, amphi 24, de 9 h 30 à 18 heures, entrée libre.

– La Commission nationale consultative des droits de l'homme, présidée par M. Jean Kahn, organise les 14, 15 et 16 septembre le colloque international d'ouverture de la « Saison des droits de l'homme », sous le haut patronage de M. Jacques Chirac, président de la République, et de M. Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies.
Université de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, 75006 Paris. *Sur invitation.* Réservation : 01-56-54-27-75.

Journées d'études

Psychanalyse et sciences affines
organise le 17 octobre prochain à Tours, à l'université F.-Rabelais, une journée nationale d'étude sur le thème :

« Le réel de l'éthique ».

Avec le concours du laboratoire de psychologie clinique et de psychopathologie de l'université F.-Rabelais.

Participeront à cette journée : **Helena Besserman-Vianna, Francis Capron, Georges Engel, Patrick Guyomard, René Major.**

Modérateurs : **Michel Cresta, Olivier Douville, François Marty.**

Entrée payante, tarif étudiant.

Renseignements et réservation :
02-47-37-58-46.

Communications diverses

– L'association Cetaf informe ses adhérents de la sortie du *Guide pratique permanent de la réglementation et des usages en matière d'accueil, d'hébergement et d'animation des personnes âgées.*
Ce guide de plus de huit cents pages à l'usage des professionnels et des élus se présente sous forme d'un classeur mis à jour deux fois par an pour suivre l'évolution de la législation, de la réglementation, et des usages.
Cetaf association :
74, rue Balard,
75015 Paris.
Tél. : 01-45-57-62-66.

ATELIERS D'ÉCRITURE
Elisabeth BING
Week-ends de sensibilisation
Programme 1998-1999 sur simple appel : tél./fax : 01-40-51-79-10, et sur Internet : http://www.club-internet.fr/perso/atecbing.

CARNET DU MONDE

Tél. : **01-42-17-39-80 – 01-42-17-29-96**
01-42-17-38-42

SPORTS **La création d'une Superligue pourrait bouleverser le paysage du football européen. Cette épreuve réunirait 36 clubs européens dont la moitié auraient rang de membre fondateur. ● CHAQUE *participant bénéficierait* de 140 millions de francs et le vainqueur toucherait au total 350 millions. Le projet a été initié par Media Partners, une société italienne spécialisée *dans la gestion* commerciale des droits télévisés, en concertation avec plusieurs magnats de l'audiovisuel. ● L'UNION EUROPÉENNE de football (UEFA) et son épreuve *phare, la Ligue des champions*, vivent sous la menace de cette révolution. ● DANS une *interview* au *Monde*, le président de Media Partners, Rodolfo Hecht, explique que *les grands clubs ne veulent plus* vivre sans avoir la certitude de jouer un certain nombre de matches européens chaque saison.**

Le nouvel ordre européen du football se met en place

Appuyée par les magnats de l'audiovisuel Leo Kirch, Rupert Murdoch et Silvio Berlusconi, la Superligue, financée par la manne des droits télévisés, favoriserait les clubs les plus riches. Le promoteur du projet évoque les grandes lignes d'une compétition très lucrative

DE RÉUNIONS secrètes dans des palaces londoniens en tractations occultes auprès des plus grands *groupes audiovisuels du monde* ; de promesses financières mirifiques en communiqués distillés à intervalles choisis, le projet de Superligue européenne de football se précise. S'il venait à voir le jour, *c'est tout le paysage* du football européen, donc mondial, qui serait radicalement transformé.

L'affaire a pris suffisamment d'ampleur pour que l'*Union européenne* de football (UEFA) se mette à craindre pour son avenir. Depuis quelques saisons, elle a fait de nombreuses concessions, transformant chaque *année son épreuve-phare*, la Ligue des champions, pour calmer ceux que l'on appelle les *« grands clubs »*, de plus en plus agités de tentations sécessionnistes. Mais sa *marge de manœuvre se réduit.*

Même si l'appétit du cénacle des clubs nantis est sans limite, ce ne sont pas eux qui pilotent directement le projet de Superligue. En première ligne, on trouve Media Partners, société milanaise spécialisée dans la gestion commerciale des droits télévisés dont les clients sont, entre autres, la Fédération internationale de ski (*FIS*) et la *Ligue* italienne de football.

A sa tête se trouve Rodolfo Hecht, un ancien dirigeant de la Fininvest, le holding de Silvio Berlusconi. M. Hecht est-il un sous-marin de Berlusconi ? Il rejette catégoriquement cette idée. Pourtant, Silvio Ber*lusconi, par ailleurs président du Milan* AC, est on ne peut plus concerné par le dossier Superligue. Lui, comme les deux autres magnats de l'audiovisuel, l'Allemand Leo Kirch et l'Australo-américain Rupert Murdoch (qui est, lui, devenu propriétaire de Manchester United, mercredi 9 septembre). Ces trois géants de la *communication* nourrissent un projet commun : développer le système du paiement à la séance (*pay per view*) en Europe grâce à la retransmission de cette nouvelle *compétition* (*Le Monde* du 12 août).

DOUZE FOIS PLUS DE GAINS

Pour convaincre les clubs de venir les rejoindre, les dirigeants de Media Partners *promettent une multiplication* des recettes. A les croire, la Superligue génèrerait plus de 12,5 milliards de francs par saison, soit douze fois plus que ce que rapporte *actuellement* la Ligue *des champions* à l'UEFA.

Chaque participant toucherait 140 millions de francs et l'heureux vainqueur ferait rentrer 350 millions *dans ses caisses, c'est-à-dire quatre* fois plus que ce qu'a gagné le Real Madrid, vainqueur de la Ligue des champions en mai dernier. Pour désamorcer les critiques des tenants d'une *morale déjà en charpie*, Media Partners prévoit d'allouer une enveloppe annuelle de 600 millions de francs au football amateur. De quoi transformer beaucoup de terrains vagues en terrains engazonnés.

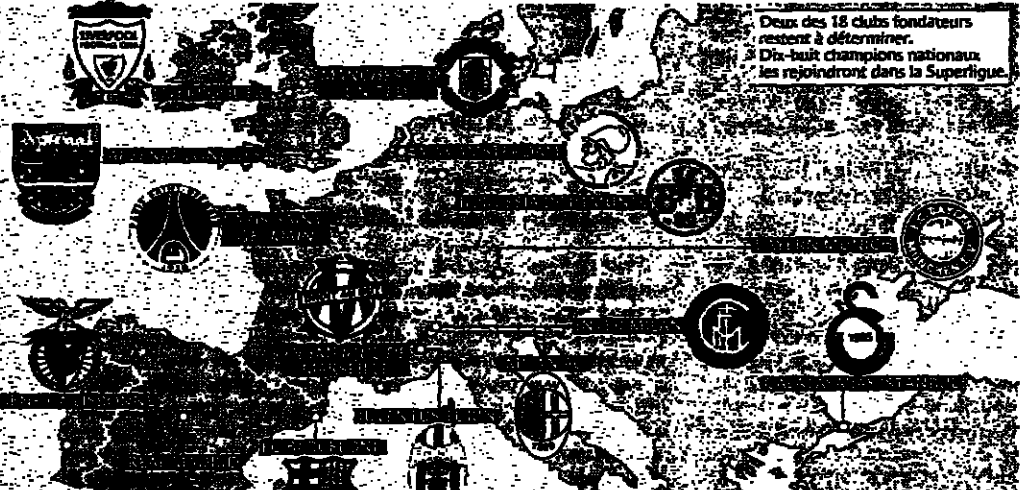
Les clubs ayant participé aux onze réunions d'information sur le sujet *depuis le 2 juillet auraient pu croire à* un gros coup de bluff, voire à une supercherie, si, pour les convaincre, Rodolfo Hecht et ses collaborateurs n'avaient pas employé les grands moyens.

Media Partners a ainsi réuni, en plein cœur de Londres, un impressionnant casting. JP Morgan, l'une des plus grandes banques du monde, tient le rôle de l'indispen*sable garantie financière dont* a besoin ce genre de projet. Un cabinet d'avocats international, Slaughter & May, s'occupe de la partie *juridique*. Deux bureaux d'audit ayant pignon *sur rue à la City, Deloitte & Touch* et KPMG, délivrent leurs conseils. Six agences de relations publiques, dans six pays différents, informent la presse de l'avancée du dossier. Un récent *communiqué annonçait*, par *exemple*, l'arrivée d'Electra Fleming dans le capital de Media Partners à hauteur de 30 millions de dollars (environ 180 millions de francs). Electra *Fleming ? Une très importante* société internationale d'investissements.

Cette démonstration de force n'a *pas seulement pour but de séduire* les *« grands clubs »*. Ces derniers sont conquis d'avance, quel que soit d'ailleurs le montant des primes puisque les équipes dites fondatrices *(dont Marseille et Paris-SG) seraient* assurées de participer aux trois premières éditions de la Superligue quel que soit leur parcours dans le championnat national. Voilà qui règlerait *les tourments du Milan AC, qui ne* s'est plus qualifié sportivement pour la Ligue des champions depuis trois saisons. Manchester United, coté en Bourse depuis 1991, vivrait sans la *crainte de voir son action monter et* descendre au gré des qualifications.

Il sera plus difficile, en revanche, de persuader l'UEFA d'adopter ce projet clefs en main. Or, sans l'aval des instances sportives, Media Partners aura du mal à donner vie à sa Superligue. Premièrement, dans de nombreux pays comme la France, l'Allemagne, *l'Italie ou l'Espagne*, seules les fédérations ont *« délégation de pouvoir public »* dans la mise en place des compétitions. A défaut de changer une règle au jeu et de lui *donner un autre nom*, il est *interdit* d'organiser une rencontre de football en France sans l'accord de la Fédération française de football (FFF).

Deuxièmement, l'UEFA brandit *une menace, imparable pour le moment* : interdire de sélection nationale tout joueur participant à la Superligue.



Après avoir présenté son projet aux dirigeants de l'UEFA, le 21 août, dans un grand hôtel de Genève, Rodolfo Hecht s'est *entretenu sur* ce sujet avec Karel van Miert, lundi 7 septembre à Bruxelles. Le commissaire européen chargé de la concurrence n'a rien contre l'idée de voir se *créer une deuxième épreuve internationale* de football. M. van Miert aurait néanmoins émis des réserves sur le regroupement des droits télévisés et sur leur durée (six ans).

D'une manière générale, Bruxelles est favorable à ce que les clubs professionnels négocient *« en direct »* leurs droits, comme c'est déjà le cas en Angleterre, en Espagne et en Italie, plutôt que par le biais de cellules centralisées : UEFA, Media Partners ou autres.

CONTRE-ATTAQUE DE L'UEFA

Rodolfo Hecht va donc devoir retoucher sa copie. Ce qui laisse du temps à l'UEFA pour préparer sa contre-attaque. Vendredi 11 septembre, ce sera à son secrétaire général, Gerhard Aigner, de rencontrer Karel van Miert. Trois jours plus tard à Genève, une *« task force »* composée de quatorze personnes, dont cinq représentants de grands clubs (Juventus, Liverpool, Bayern, Ajax, OM), va réfléchir à une énième réforme de la Ligue des champions qui réunirait 32 équipes au lieu de 24 actuellement, ce qui permettrait d'augmenter le nombre de *matches* et les recettes. L'UEFA pourrait également désigner des têtes de série *« historiques »*, une déclinaison des *« clubs historiques »* de Media Partners. *Seule certitude* : les *« grands clubs »* ne seront pas perdants.

F. P.

Rodolfo Hecht, président de Media Partners

« Le football est un sport, mais aussi un business »

« Vous dites n'avoir aucun lien avec Silvio Berlusconi. On ne peut s'empêcher de remarquer que vous êtes un de ses anciens collaborateurs et qu'il a beaucoup à gagner dans votre projet de Superligue de football...

– Nous *sommes plusieurs* chez Media Partners à avoir travaillé dans le groupe de M. Berlusconi. Nous avons grandi dans ce milieu de la télévision privée et nous y *avons appris* à relever *des défis*. Nous sommes tous très reconnaissants à M. Berlusconi, mais je peux vous assurer qu'il n'a jamais mis le moindre centime *dans nos affaires*. Et si je *suis* personnellement un supporteur du Milan AC, j'ai commencé à travailler sur ce projet de Superligue avant que le Milan AC ne *soit confronté* à des *difficultés* sportives. Ces quatre dernières années, je n'ai rencontré qu'une seule fois Silvio Berlusconi. C'était au stade San Siro.

– Si votre projet se réalise, des clubs comme le Milan AC, qui n'a pas participé à la Ligue des champions depuis trois ans, ou encore Manchester United et le Bayern *Munich, qui ont dû* passer par un tour préliminaire cette année, seront qualifiés d'office...

– La Superligue doit être basée *sur le mérite sportif*. Nous tenons à maintenir cela. Mais, d'un autre côté, nous devons également prendre en compte le problème de stabilité financière qui se pose *dans le football*. En Italie, par exemple, les propriétaires de clubs subissent d'énormes pression de la part du public et des médias pour acquérir davantage *de joueurs et de* meilleurs entraîneurs. S'ils ne le font pas, on les critique. *S'ils le font, ils se re*trouvent avec une masse salariale exorbitante. Il n'est plus possible *de vivre dans un tel scénario* sans qu'existe une base solide pour les recettes des matches européens. *Il faut* pouvoir avoir un certain niveau de prédiction sur une saison. Nous sommes conscients que le football est d'abord un sport avant d'être un business. Mais c'est un business aussi. Et quand ce business croît au-delà d'une certaine limite, vous devez faire avec.

– Votre mode de sélection des clubs reste encore un mystère. Comment justifier qu'il y aura trois clubs anglais et aucun club des pays de l'Est parmi les *équipes* « fondatrices » ?

– Notre sélection a été faite en fonction de critères objectifs sur les résultats sportifs des dix dernières années. Nous avons voulu être le *plus transparent* possible avec les clubs et avec eux seuls. Cette compétition sera leur propriété à 100 %. Il nous fallait donc établir un classement cohérent à leurs yeux. Et il *y aura* un accès à la Superligue aux clubs de pays de l'Est.

– Quels seront les deux autres clubs « fondateurs » et pouvez-vous confirmer que l'OM et le Paris SG ont assisté à vos réunions ?

– Je ne peux pas répondre à ces questions.

– Vous promettez des sommes astronomiques. D'où viendra l'argent ?

– Aucun contrat n'a encore été signé avec personne. Notre idée est que les télévisions payantes et numériques vont devenir des lo*comotives pour* le développement des retransmissions sportives. Tout le monde va profiter de cette avancée, même les chaînes gratuites. Si on regarde la *façon dont le football est* exploité aujourd'hui, on se rend compte que la télévision hertzienne a, *à la* fois, beaucoup et pas assez. Dans notre projet, un match sera re*transmis en direct* à 20 h 30 sur une chaîne payante et sera ensuite rediffusé sur une chaîne gratuite à 23 heures. En ce qui concerne la France, qui possédera trois équipes en *Superligue*, un match sur trois sera en direct sur une chaîne gratuite. Il en sera de même pour la finale, ainsi que les demi-finales.

– Combien en coûtera-t-il au téléspectateur pour voir un match sur la chaîne numérique que vous prévoyez de créer ?

– En achetant un droit d'entrée pour l'ensemble de la saison, c'est-à-dire avec la possibilité d'aller et venir sur *les* 300 rencontres que nous aurons au programme, un match reviendra à moins de 1 dollar *[moins de 6 francs]*. Parallèlement, nous étudions la possibilité de produire l'événement sur le format 16/9.

– *Hormis les télévisions*, quelles seront les autres sources de financement ?

– Nous réfléchissons sur le moyen de développer un domaine qui marche à merveille dans certains sports comme la formule 1 et qui concerne l'accueil des spectateurs au stade. Si un club comme l'Olympique Marseille a la garantie de disputer un certain nombre de matches européens, *cela peut ouvrir* la porte à de nouvelles expériences avec le public. Je pense à des entreprises qui aimeraient investir dans le football et à qui il faut montrer le *chemin*.

– Que vous inspire la menace de l'UEFA *d'interdire de sélection nationale* les joueurs de Superligue ?

– Je ne pense pas que cette intention soit en conformité avec *l'environnement de liberté dans* lequel nous vivons.

– Vous venez de rencontrer le commissaire européen Karel van Miert. Pensez-vous qu'il sera *possible d'organiser* la Superligue sans l'accord de l'UEFA ?

– Je crois qu'il ne sera pas possible de créer la Superligue sans l'accord... de la Commission européenne. Mais il *serait préférable* de l'organiser sous le patronage de l'UEFA. »

Propos recueillis par
Frédéric Potet

Un cercle fermé de 36 invités

● **LES CLUBS.** D'après la dernière version du projet fournie par *Media Partners, la Superligue* sera constituée de 36 équipes. Pour moitié, 18 clubs dits « fondateurs », sélectionnés selon un mode de classement prenant en compte les performances nationales et internationales établies sur les dix dernières années. *Seize de ces « grands clubs »* sont déjà connus *(voir infographie)* et deux autres doivent être encore désignés. Tous auront la certitude de jouer la Superligue pendant trois années. Si leurs résultats sont mauvais pendant ces trois saisons, ils seront éconduits.

Les dix-huit autres clubs seront invités d'une année sur l'autre. Il s'agira des vainqueurs de championnats nationaux. On ignore quels pays seront concernés (il y a 51 fédérations nationales en Europe et donc 51 champions différents).

● ***LA COMPÉTITION.*** *Une fois connus, ces 36 clubs* seront répartis en trois poules de 12. Onze journées sont prévues lors de la première phase. Chaque *équipe affrontera les onze* autres sur une seule rencontre, sans match retour. Afin de déterminer où aura *lieu* un OM-Juventus *par exemple*, un tirage au sort sera effectué.

La seconde phase, sous forme de matches à élimination directe, comportera sept journées supplémentaires. Ce schéma porte à 18 le nombre de rencontres *que devront jouer les deux finalistes. A l'arrivée, un* problème de calendrier se posera immanquablement : un club qui atteint aujourd'hui la finale de la Ligue des champions dispute onze matches en tout.

● **LES COUPES EUROPÉENNES.** Media Partners *propose de réformer les deux autres compétitions européennes* que sont la Coupe des vainqueurs de coupes (dite C2) et la Coupe de l'UEFA (ou C3). Son projet s'appelle la ProCup et consiste à regrouper les deux épreuves existantes. Y participeront 96 clubs, is*sus des 51 nations adhérentes à l'UEFA. Les vain*queurs de coupes nationales seront qualifiés d'office. Les autres seront retenus en fonction d'un classement semblable à celui de la Superligue (mérite sportif de ces dix dernières années). Cette ProCup se jouera en matches *aller*-retour et selon le *principe de l'élimination* directe.

● **L'ARGENT.** Dans la Superligue de football, chacun des 36 participants aura la garantie de toucher 144,5 millions de francs, en cadeau d'entrée. Les clubs qui se *qualifieront* pour la *deuxième phase de la* compétition gagneront davantage. Le détail de ces sommes supplémentaires n'a pas été précisé. On sait seulement que le vainqueur final recevra entre 346,8 et 404,6 millions de francs. Des chiffres supérieurs à *ceux proposés par l'actuelle Ligue des champions.*

La saison dernière, le Real Madrid, vainqueur de la Ligue des champions, a touché, tout compris, 84 346 500 francs de l'UEFA. Soit un peu plus de la moitié (58 %) de ce que propose Media Partners pour *seulement participer à la Superligue.*

● **AIDE AUX AMATEURS.** Pour ne pas mettre en péril le système pyramidal de l'UEFA, Media Partners souhaite qu'une partie des bénéfices générés par la Superligue soit reversée au football amateur. La socié*té parle de 600 millions de* francs, *une somme qui irait* directement dans les caisses de l'UEFA si cette dernière donne son accord au projet. *Là encore*, on est bien au-delà de ce qui existe déjà. Grâce aux retombées de la Ligue des champions, l'UEFA a distribué *207 millions de* francs, à *l'ensemble des fédérations* nationales la saison dernière.

F. P.

Les Français prudents

Le président de l'Olympique de Marseille, Robert Louis-Dreyfus, se dit prêt à rejoindre la Superligue. Un membre éminent de la Fédération française de football déclare cependant : *« Quand nous l'avons interrogé à ce sujet, il nous a dit que l'OM resterait à l'écart. En revanche, nous ne connaissons pas les intentions du Paris-Saint-Germain. »* Charles Biétry, le président-délégué du PSG, refuse de s'exprimer sur le sujet, bien qu'un membre du club, Pierre Frelot, participe aux réunions organisées par Media Partners. Le RC Lens, champion de France en titre, et l'AS Monaco, son prédécesseur, n'ont pas été sollicités.

US Open de tennis : une demi-finale Sampras-Rafter à Flushing Meadow

PETE SAMPRAS, tête de série nº 1, s'est qualifié, mercredi 9 septembre, pour les demi-finales des Internationaux de Etats-Unis de tennis, à Flushing Meadow. L'Américain, qui a battu le Slovaque Karol Kucera, tête de série nº 9 (6-3, 7-5, 6-4), rencontrera, samedi, Patrick Rafter, tête de série nº 3 et tenant du titre. L'Australien a éliminé, mercredi, le Suédois Jonas Björkman, nº 12 (6-2, 6-3, 7-5).

Chez les dames, la demi-finale du bas du tableau opposera deux Américaines : Lindsay Davenport (nº 2) et Venus Williams (nº 5). La première a disposé de la Sud-Africaine Amanda Coetzer, tête de série nº 13 (6-0, 6-4), et la deuxième est venue à bout de l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario (nº 4) 2-6, 6-1, 6-1.

■ **VOILE : Gildas Philippe et Tanguy Cariou**, de Douarnenez (Finistère), sont devenus champions du monde de 470, mercredi 9 septembre, à Palma de Majorque (Espagne). Le dernier titre mondial obtenu par des Français sur ce dériveur olympique était revenu à Thierry Peponnet et Luc Pillot en 1986.

Une ordonnance trahit un médecin engagé dans la lutte antidopage

Le docteur Armand Mégret, nommé, mardi 8 septembre, membre d'un groupe de travail chargé de réfléchir aux « pratiques déviantes », a prescrit des produits interdits à un coureur avant le départ de l'édition 1997 du Tour de France

Le docteur Armand Mégret, membre du tout nouveau groupe de travail « médecins du sport et lutte anti-dopage » a prescrit l'année *dernière, peu avant le départ du Tour de* France 1997, deux médicaments interdits à un coureur de l'équipe de La Mutuelle de Seine-et-Marne. Membres de la famille des cortisones et autres corticoïdes, ces deux *produits, déprostène et décadron, figurent* sur la liste des spécialités pharmaceutiques françaises contenant des substances dopantes établie en 1994. Selon le médecin, l'état du coureur *« justifait la prise de ces produits généralement prescrits par les ORL sur des patients atteints de sinusites aiguës »*. Après les révélations sur son contrôle positif à la nandrolone lors du Grand Prix du *Midi Libre*, le coureur français Philippe Gaumont a été contraint de quitter le Tour d'Espagne par la direction de son équipe, Cofidis.

CYCLISME

C'EST MAL PARTI ! A peine le groupe de travail « médecins du sport et lutte antidopage » a-t-il été présenté, mardi 8 septembre, par ses deux tuteurs, la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, et le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, qu'un de ses quatorze membres est dans l'actualité (*Le Monde* du 10 septembre).

En effet, le docteur Armand Mégret, praticien au centre hospitalier de Lannion (Côtes-d'Armor), médecin du sport et animateur de la commission médicale à la Fédération française de cyclisme (FFC), va probablement devoir expliquer à ses pairs le contenu d'une ordonnance prescrite le 1er juillet 1997 à un coureur cycliste de la formation La Mutuelle de Seine-et-Marne, alors que celui-ci s'apprêtait à prendre le départ du Tour de France quatre jours plus tard à Rouen.

Au terme de la consultation effectuée à Lannion, le coureur est reparti chez lui en région parisienne, nanti de deux ordonnances, portant l'une et l'autre l'intitulé et la signature du docteur Mégret. La première prescrivait l'absorption de sept produits régénérants, type vitamines, durant trois semaines, auxquels s'ajoutaient pour les jours de course cinq autres produits, dont un en injection intramusculaire. Tous parfaitement licites.

En revanche, la seconde ordonnance était beaucoup plus brève et dépouillée. Elle indiquait : deux boîtes de Diprostène et une boîte de Décadron. Ces deux médicaments sont classés dans la liste des *« spécialités pharmaceutiques françaises contenant des substances dopantes »* établie le 7 octobre 1994 et appartiennent à la famille des *« cortisones et autres corticoïdes »*. Le premier est un bétaméthasone et s'absorbe par voie orale et le deuxième un dexaméthasone et s'injecte. Tous deux figurent explicitement parmi les produits interdits tant par le CIO (Comité international olympique) que par l'UCI (Union cycliste internationale). Ils ont la propriété d'être indécelables à l'occasion des contrôles d'urines et restent « muets » aux analyses.

Dans un document rédigé par la commission antidopage de l'UCI, lequel a valeur de loi applicable au 15 février 1996, le chapitre concernant les corticostéroïdes stipule : *« Ils* [les corticostéroïdes] *entraînent une certaine euphorie et ont de tels effets secondaires que leur usage médical, sauf en application locale, exige un contrôle médical. L'usage des corticostéroïdes est interdit, à l'exception de leur utilisation en application locale (voie auriculaire, ophtalmologique ou dermatologique), en inhalations (asthme, rhinites allergiques) ainsi qu'en injections locales ou intra-articulaires »*.

A moins d'une semaine du départ du Tour, le coureur ne présentait aucune pathologie pouvant justifier la clause d'exception ouverte par l'UCI. *« Je souffrais d'une bronchite que je ne parvenais pas à soigner aux antibiotiques et pour le départ du Tour je devais absolument être guéri,* a-t-il affirmé au *Monde*. *Rester à la maison en juillet, c'était inimaginable. »* De plus, au regard de la réglementation en vigueur en France à cette date, aucun de ces médicaments ne pouvaient *« faire exceptionnellement l'objet d'une justification thérapeutique »* comme il arrive parfois.

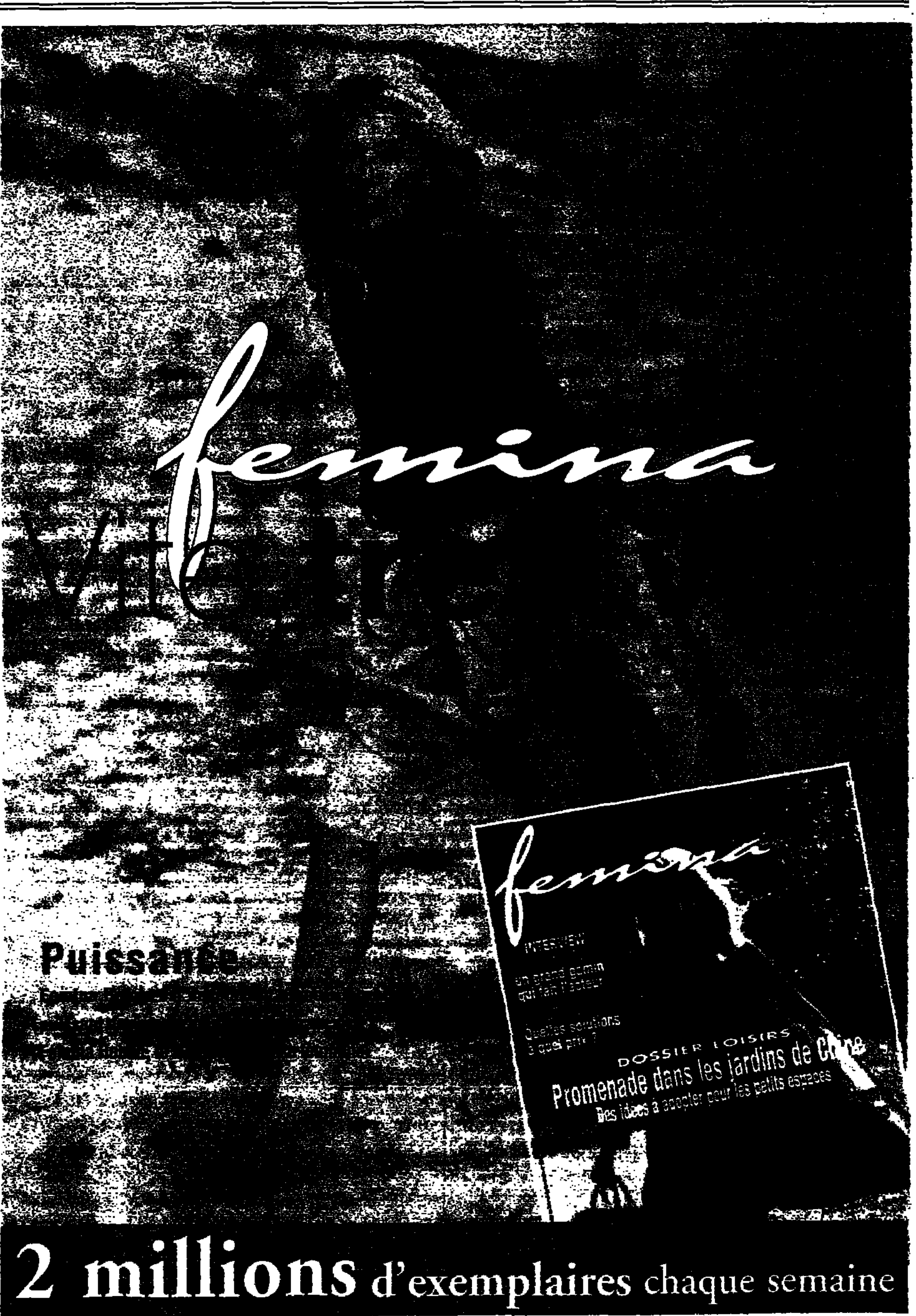
Le docteur Armand Mégret a-t-il commis une faute, une étourderie ? Ou a-t-il, en toute conscience, bravé une interdiction qu'un praticien aussi réputé et au fait de la médecine sportive que lui ne pouvait ignorer ? Il y a deux ans le docteur Patrick Nédelec, médecin de l'équipe GAN, a déjà eu à répondre d'une affaire similaire devant le pouvoir sportif qui l'a d'ailleurs sanctionné.

Armand Mégret a une longue carrière de médecin du sport derrière lui, et, au début des années 80, il a accompagné la formation Renault au sein de laquelle évoluait Bernard Hinault.

Yves Bordenave

Les explications du docteur Mégret

Interrogé par *Le Monde*, le docteur Armand Mégret affirme *« assumer complètement la prescription en cause. Il ne s'agit pas d'un acte de dopage. L'état de mon patient justifiait la prise, pour des raisons thérapeutiques, de ces produits, lesquels sont d'ailleurs généralement prescrits par les ORL sur des patients atteints de sinusites aiguës. Chez un sujet « normal », on fait un arrêt de travail et on prescrit du repos. Avec un sportif, c'est très difficile. En médecine sportive, l'usage des corticoïdes afin de traiter des pathologies engendrées par l'effort – comme les douleurs aux genoux – est une chose assez fréquente. J'ai moi-même fait des infiltrations à des coureurs durant le Tour, parce que leur santé l'exigeait. Cela n'a rien à voir avec le dopage auquel on assiste depuis quelques années – l'EPO, les hormones de croissance etc... – et qui ont justifié en 1994 mon éloignement des équipes professionnelles. Depuis de nombreuses années, je me bats pour assainir ce milieu. »*



Affaire Festina : deux pharmaciens ont été interpellés à Gap

DES POLICIERS du SRPJ de Lille, agissant sur commission rogatoire d'un juge lillois, chargé d'instruire le dossier Festina, ont interpellé, mercredi 9 septembre, un couple de pharmaciens à Veynes, dans les Hautes-Alpes. Les deux personnes ont été placées en garde à vue, dans les locaux du commissariat de Gap, à l'issue d'une perquisition dans la pharmacie. Willy Voet, le soigneur belge de l'équipe cycliste, longuement interrogé en juillet par les enquêteurs, réside près de Gap.

A Lille, le premier procureur adjoint, Gérald Vinsonneau, a confirmé qu'on recherchait *« des pharmaciens et des laboratoires qui ont délivré les produits »* interdits à l'équipe Festina. Il n'a pas précisé le nombre de pharmaciens visés par la commission rogatoire délivrée par le juge Patrick Keil aux policiers lillois. Selon M. Vinsonneau, *« il y a certainement eu approvisionnement auprès de pharmaciens français, mais aussi auprès de Belges parce que le docteur Eric Ryckaert est belge »*.

Mercredi 9 septembre, sur France 2, Willy Voet a expliqué comment son directeur sportif, Bruno Roussel, et le médecin de l'équipe, Eric Ryckaert, ont organisé le dopage des coureurs, ainsi que son rôle dans le transport de produits dopants. Concernant la distribution des produits dopants, Willy Voet a précisé : *« Ce sont les docteurs qui s'occupaient de ça. C'est entre eux qu'ils se débrouillaient. Je ne sais pas comment ils faisaient, cela passait toujours par le docteur, même s'il n'était pas là. C'est lui qui m'appelait le soir à l'hôtel. Il me disait ce qu'on devait faire. Alors moi, je portais dans les chambres et les coureurs se débrouillaient. »* Interrogé sur le fait de savoir si les coureurs de Festina pouvaient avoir été dopés à leur insu, comme le soutiennent Richard Virenque et Pascal Hervé, le soigneur belge a répondu : *« Non, non, non. »* – *(AFP.)*

Philippe Gaumont quitte la Vuelta

Après l'annonce du contrôle médical positif à la nandrolone subi par Philippe Gaumont lors du GP du *Midi Libre* au mois de mai (*Le Monde* du 10 septembre), les dirigeants de l'équipe Cofidis ont décidé de retirer, mercredi 9 septembre, leur coureur du Tour d'Espagne. La société réaffirme qu'elle *« n'a jamais cautionné et ne cautionnera jamais le moindre dopage de ses coureurs »* (un autre coureur de l'équipe, l'Italien Francesco Casagrande, a d'ailleurs été récemment licencié pour ce motif). Toutefois, Cofidis n'a pas encore confirmation de l'ouverture d'une instruction. *« On n'y comprend rien. C'est vraiment un sac de nœuds. Le dossier du prétendu dopage de Philippe Gaumont lors de la course du* Midi Libre *avait été prescrit par l'Union cycliste internationale »*, a indiqué Alain Deloeuil, directeur sportif adjoint de la formation française.

Philippe Gaumont s'est, quant* à lui, défendu. *« Moi je sais que je n'ai pas pris de nandrolone, je peux vous le dire droit dans les yeux sans baisser mon regard,* déclare-t-il dans le quotidien *L'Equipe* du 10 septembre. *Maintenant, ça va être à moi de prouver mon innocence, mais, quoiqu'il arrive, il restera toujours quelque chose, une blessure qui ne se refermera jamais. »

■ **Dans le budget du ministère de la jeunesse et des sports**, qui figurera dans le projet de loi de finances pour 1999, la lutte contre le dopage et la protection de la santé des sportifs bénéficiera au total de 39,5 millions de francs, soit une augmentation de 58 %.

■ **Le champion olympique de judo, Djamel Bouras**, suspendu pour un an pour dopage à la nandrolone, a décidé, mercredi 9 septembre, de saisir le tribunal administratif pour faire annuler la *décision*.

■ **Le Comité national olympique italien (CONI)** a décidé, mercredi, de suspendre de ses fonctions, pour un mois, le secrétaire général du laboratoire antidopage de l'Acqua Acetosa à Rome, Emilio Gasbarrone, à la suite du scandale des contrôles antidopage incomplets pour la recherche de stéroïdes anabolisants chez les footballeurs.

■ **LOTO : résultats des tirages nº 72** du Loto effectués mercredi 9 septembre.
Premier tirage : 10, 18, 21, 42, 45, 48 ; numéro complémentaire : 14. Rapports pour 6 numéros : 3 272 285F ; 5 numéros et le complémentaire : 112 455 F ; 5 numéros : 6 900 F ; 4 numéros et le complémentaire : 300 F ; 4 numéros : 150 F ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F ; 3 numéros : 15 F. **Second tirage** : 22, 25, 26, 32, 36, 47, numéro complémentaire : 43. Rapports pour 6 numéros : 14 005 595 F ; 5 numéros et le complémentaire : 112 455 F ; 5 numéros : 11 700 F ; 4 numéros et le complémentaire : 384 F ; 4 numéros : 192 F ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F ; 3 numéros : 17 F.

هكذا من الأصل

Les consommateurs plébiscitent le bio pour retrouver une alimentation « vraie »

Depuis quelques années, les magasins spécialisés se multiplient et les grands de la distribution créent de nouveaux rayons pour satisfaire une clientèle qui n'est plus limitée aux seuls militants écologistes. L'offre est aujourd'hui inférieure à la demande

LE BIO n'est plus l'exclusivité des « babas cool ». Ces consommateurs idéologiques de la première heure, ces purs et durs du 100 % bio – une *habitude* à laquelle ils sont, pour la plupart, restés fidèles – représentent aujourd'hui une clientèle non négligeable et, cependant, marginale. Depuis l'apparition de la maladie de la « vache folle » et ses conséquences sur la consommation, ces précurseurs ont été rejoints par de nouveaux consommateurs, moins assidus peut-être, mais de plus en plus nombreux. Devenus méfiants, soucieux de trouver une alimention « vraie » et « saine », les Français ont, depuis 1991, fait exploser le marché bio, qui totalisait, en 1997, un chiffre d'affaires de 3,9 milliards de francs (soit une progression de 20 % depuis 1996).

Vitrine de cette évolution, Marjolaine, le salon des produits naturels, a pu vérifier, depuis sa création, en 1974, le changement de profil de ses visiteurs ainsi que leur nombre grandissant. *« Au début, nous étions un salon fréquenté par des " militants ". Plus du tout aujourd'hui*, remarque un responsable de Marjolaine. *La "vache folle" a amené au bio des gens qui sans son apparition n'y seraient jamais venus. Notre public c'est M. et Mme Tout-le-Monde, des consommateurs qui recherchent, avant tout, la qualité du goût et, de plus en plus, le contact avec celui qui cultive, élève ou fabrique. C'est pourquoi, pendant le salon, où nous n'accueillons que des petits producteurs, une confiture faite maison pourrait tout à fait plaire parce qu'elle est bonne et, à la limite, qu'importe si elle est bio ou pas. »*

> « La "vache folle" a amené au bio des gens qui, sans son apparition, n'y seraient jamais venus. Notre public, c'est M. et Mme Tout-le-Monde, des consommateurs qui recherchent, avant tout, la qualité du goût et, de plus en plus, le contact *avec celui qui cultive, élève ou fabrique* »

Résultat : le bio couvre désormais une gamme importante de produits. Avec en tête les produits à base de céréales (1,3 milliard de chiffre d'affaires), suivis par les produits laitiers frais et la crémerie (1 milliard), les fruits et légumes (0,75), les viandes et volailles (0,25) et les divers (0,7).

Côté distribution, la révolution s'est également effectuée. Les produits bio ne sont plus cantonnés à quelques boutiques confidentielles pour initiés, mais sont désormais présents sur les marchés traditionnels (qui comptent de plus en plus de stands bio) et des marchés exclusivement bio. Des supérettes spécialisées sont apparues. Les super et hypermarchés de l'agroalimentaire ont ouvert leurs rayons à ces produits. Le chiffre d'affaires du bio se répartit aujourd'hui sur cet éventail élargi : grandes et moyennes surfaces (1,5 milliard), magasins spécialisés (1,1), boulangeries (0,7), marchés et ventes directes (0,63).

Si Carrefour, dans la grande distribution, affiche le plus gros chiffre d'affaires sur le bio, la place de précurseur revient à Monoprix. *« En 1990, nous avons été les premiers à tester des rayons fruits et légumes bio,* explique Olivier Beyer, responsable du développement. *A ce moment-là, notre démarche était militante. Il s'agissait de répondre à la demande de certains clients. De plus, nous situant en centre-ville, notre politique n'est pas seulement le prix bas. Pour cela, les consommateurs sont prêts à aller en périphérie. Notre bataille a toujours été axée sur trois points stratégiques : la proximité, la qualité et un positionnement marketing qui consiste à répondre aux besoins du client, non à lui imposer une offre ».*

Dans un deuxième temps, Monoprix saisit l'opportunité du marché, et lance en mai 1994 sa propre marque bio. Aujourd'hui l'enseigne compte 350 à 400 références bio et une clientèle qui a essentiellement besoin de repères. *« Nous touchons des consommateurs qui veulent être rassurés, qui cherchent des valeurs authentiques, qui sont sensibles à la notion de terroir, de préservation de l'environnement, qui font attention à leur santé et à leur forme... »*, souligne M. Beyer.

Même discours chez Biocoop, un réseau né en 1987 d'une association de coopératives de consommateurs, qui regroupe 180 supermarchés indépendants et représente un chiffre d'affaires de 450 millions de francs, soit 10 % de la distribution bio. Pour Biocoop, qui mise sur les produits frais (80 % de son offre), le cœur de cible de sa clientèle, qui était, à la création du réseau, nettement militante, a été rejoint par des consommateurs de tous horizons. La preuve, depuis 1994, Biocoop progresse chaque année de 30 % à 40 %.

L'engouement pour le bio est bien réel. Au point que l'offre est *aujourd'hui inférieure* à la demande. Car la France a pris du retard. Plus grand pays agricole européen, l'Hexagone est loin, en effet, de caracoler en tête en ce qui concerne l'agriculture biologique, qu'elle pratique sur 137 000 hectares (soit 0,5 % de la surface agricole). Résultat : le bio ne représente actuellement que 0,3 % des dépenses alimentaires annuelles des Français, contre 10 % dans les pays d'Europe du Nord.

Ce qui entraîne des importations – 30 000 tonnes en 1997, contre 1 370 en 1993 –, avec des produits qui offrent parfois des garanties insuffisantes. Ces faiblesses ont poussé le gouvernement à lancer un plan (annoncé en décembre 1997) dont l'ambition est de reprendre la première place européenne. Les objectifs : couvrir 1 million d'hectares en 2005, impliquer 25 000 exploitations (contre 4 000 aujourd'hui) et, grâce notamment à une aide de 60 millions de francs, permettre 2 000 conversions par an, contre 600 actuellement (*Le Monde* du 7 mai).

Les spécialistes sont aujourd'hui optimistes. Ils voient dans le bio *non pas un phénomène de mode*, mais un mouvement plus durable. Selon eux, les nouvelles habitudes des consommateurs sont bien ancrées. L'arrivée des produits transgéniques, les problèmes de nitrate dans l'eau, de dioxine dans le lait, des farines animales... ne peuvent que conforter les réflexes de prudence. *« En l'an 2000, la dépense annuelle du consommateur pour le bio devrait pouvoir atteindre les 2 % à 3 %*, précise Dominique Chaillouet, directeur de rédaction de Qualitor, le guide officiel de la qualité agroalimentaire. *Cela dit, l'avenir du marché ne repose pas seulement dans les efforts que feront les pouvoirs publics à son égard. Le bio gagnera des adeptes par les efforts qui seront faits sur la qualité gustative des produits – car bio signifie sain, mais pas forcément bon – et dans la baisse des prix ».*

Sur cette dernière condition, le courant est en marche. Si certains lieux de distribution pratiquent encore des prix prohibitifs – notamment le marché du boulevard Raspail à Paris, qui, selon certains, nuit à l'image du bio accessible à *tous* –, les moyennes et grandes surfaces ont contribué à faire baisser l'addition. *« Cela dit, le prix ne fait pas forcément reculer les gens. D'autant qu'on se rend compte que les adeptes du bio ne sont pas des fous de viande. Ne dépensant pas trop pour ce produit, ils peuvent se rattraper sur le bio »*, remarque-t-on chez Biocoop. Il n'empêche. Si les prix ne sont pas en passe de décourager la clientèle acquise, ils font encore reculer nombre de consommateurs. Ceux-là, seule une baisse pourra les séduire.

Véronique Cauhapé



IMAPRESS

Une appellation difficile à obtenir

Pour obtenir l'appellation bio, un produit agricole ou une denrée alimentaire doivent répondre à un certain nombre de critères. Les produits végétaux transformés ne sont autorisés à utiliser l'indication bio que s'ils contiennent au moins 95 % d'ingrédients d'origine agricole biologique. Ce qui implique :

- **un mode de production** exempt de produits chimiques de synthèse,
- **l'application de méthodes de** travail fondées sur le recyclage des matières organiques naturelles et sur la rotation des cultures,
- **le respect d'un plan de** reconversion des terres de deux ans avant ensemencement pour les cultures annuelles, de trois ans avant récolte pour les cultures pérennes,
- ***l'utilisation de moyens de*** lutte biologique,
- **la limitation de l'emploi** d'intrants (additifs, conservateurs, désinfectants, nettoyants...) et la volonté de privilégier les intrants naturels.

La boule de pain, vedette des enseignes Carrefour

LES PRODUITS BIO dans les enseignes Carrefour représentent moins de 0,5 % du chiffre d'affaires. Une peccadille, ce que les spécialistes du marketing appellent « une niche », une catégorie de produits qui n'intéresse qu'un nombre restreint d'amateurs. Il y a bien sûr l'exception, le produit vedette que tout le *monde connaît, celui que* la maison Carrefour met en avant quand elle fait de la publicité, une star qui s'est vendue à plus de 6 millions *d'exemplaires l'an dernier : la boule bio.*

Ce pain au levain est confectionné à partir d'une farine issue de blé biologique écrasé à la meule de pierre. A en croire Dominique Saibron, responsable des boulangeries Carrefour, c'est pourtant presque par hasard que ce best-seller de son rayon a vu le jour.

UN DES CINQ MEILLEURS BOULANGERS

« C'était au début des années 90 et Claude Dallerey, qui dirigeait la boulangerie d'un magasin, avait envie de faire, pour la clientèle locale, un pain ressemblant au fameux campagne que fabrique Lionel Poilâne. Le responsable des produits frais chez Carrefour s'est mis en rapport avec le minotier Decollogne-Lecocq, fournisseur en farine du célèbre boulanger, et celui-ci a suggéré, pour se différencier un peu plus, d'utiliser une farine biologique. »

En 1992, Carrefour lance ainsi, *quasi* fortuitement, le premier produit bio à sa marque : une boule de pain au levain. Moins d'une dizaine de magasins la proposent à cette époque : ~~ceux qui sont~~ équipés ~~d'un four~~ à sole de pierre, mode de cuisson le plus traditionnel qui soit. Devant le succès, Carrefour décide deux ans plus tard d'étendre la fabrication de sa boule bio à l'ensemble de ses magasins.

La direction s'adjoint les conseils d'un artisan boulanger, Dominique Saibron, que le magazine *Gault et Millau* classe comme l'un des *cinq meilleurs de France. Il y a déjà longtemps* que, dans sa petite boulangerie de la place Brancusi, à deux pas de la gare Montparnasse, Dominique travaille avec la farine bio qu'il reçoit en direct des minoteries Decollogne-Lecocq à Précy-sur-Marne (Seine-et-Marne). Avec, il fabrique du pain au levain, mais qu'il se garde à l'époque d'afficher comme biologique. *« Je ne trouvais pas ça un argument vendeur. Aujourd'hui la bio est perçue comme authentique et rassurante. Il y a dix ans la connotation était surtout " bobo ". Comme je trouvais le résultat meilleur, le pain plus parfumé notamment, j'ai utilisé cette farine biologique, mais sans mettre l'argument en avant. »*

Engagé en 1994 chez Carrefour, il est prié au contraire d'emboucher les trompettes de la renommée pour la boule bio de la maison. En deux ans il met les cent treize enseignes de la *chaîne aux normes pour fabriquer sur place* cette boule qui ferait honneur à plus d'un artisan boulanger.

La mie plus aérée que celle du pain Poilâne est aussi moins acide, car le levain est à base de jus de pomme et *non de raisin*, comme c'est le cas la plupart du temps. Eau de source, sel de Guérande non raffiné, pétrissage lent, façonnage à la main : le produit est fabriqué quotidiennement dans chaque magasin, et les *invendus sont éliminés chaque soir.*

LA BAGUETTE PAS À LA HAUTEUR

On peut toutefois s'étonner que, fort de ce succès, le rayon boulangerie n'ait pas depuis développé sa gamme biologique et que sa baguette de base soit toujours aussi molle. Cuite au four rotatif, sa farine est encore souvent « enrichie » d'acide ascorbique et le résultat se vend sous sachet plastique : on est loin de l'authentique et du naturel !

Carrefour toutefois a senti le vent tourner et dans d'autres rayons, depuis avril 1997, il vend une soixantaine de produits bio à sa *marque.* Le lait et le poulet fermier connaissent un franc succès, mais le meilleur rapport qualité-prix de la gamme est peut-être le jus d'orange. En provenance de vergers israéliens, pressé sur le lieu de récolte, *ce jus coûte à peine 10 % plus cher* qu'un marque nationale non bio... Un record pour ces produits habituellement hors *de prix.*

Guillaume Crouzet

Des produits de beauté éthiquement corrects

***LES DÉÇUS DU PROZAC** se sont* convertis au millepertuis, plante aux vertus anxiolytiques. C'est l'une des *meilleures ventes de l'Herboristerie* d'Hippocrate installée depuis 1997 rue Saint-André-des-Arts, à Paris. Au-delà des affections quotidiennes des citadins stressés, le monde de la beauté se convertit en masse au culte des plantes. Le Bon Marché – qui inaugure son Espace beauté *entièrement repensé* sur 1 600 m², le 29 septembre –, accueille désormais des spécialistes de l'aromathérapie souvent inconnus sur le marché français, comme les anglais Niel's Yard Remedies et TLC.

Avec un conditionnement quasi médical (flacons bleus façon bouteille d'éther, fioles avec pipette intégrée...), ces produits éthiquement corrects sont garantis sans colorant, sans alcool et sans parfum synthétique. Plus qu'un soin, les gammes aux huiles essentielles dénotent d'un style de vie. En juin, la marque anglaise Crabtree & Evelyn a lancé « Aromathology », une ligne censée *« améliorer la qualité de vie, tant sur le plan physique, émotionnel que spirituel »* à travers quatre familles de *produits* : Romance, Relaxation, Restauration et Concentration.

La boutique Colette, avec son bar à eau et ses carpaccios de courgette, fait aussi l'apologie de l'esprit bio dans la beauté avec deux marques australiennes, Bloom et depuis peu Aésop. Créée à Melbourne en 1987 par Dennis Paphitis, un ancien coiffeur, la marque enregistre une croissance annuelle de 20 % par an. *« Nous n'avons pas de crèmes pour effacer les rides, parce qu'à une époque vieillir n'était pas un crime »*, aime à rappeler Dennis Paphitis, qui – avec son équipe de douze personnes – cherche des plantes dans le monde entier, de la sauge dalmate aux baies de genièvre de l'Himalaya.

Avec un train de retard, la France se tourne vers les recettes de grand-mère réactualisées. Certains n'ont pas attendu l'effet de mode, comme Anne Sémonin qui, depuis douze ans, combine huiles essentielles de Provence et oligo-éléments bretons dans des masques ou des lotions végétales confectionnées sur mesure pour chaque cliente.

Plus industriel, Decléor enregistre une des plus fortes progressions du marché des cosmétiques et a doublé son chiffre d'affaires en cinq ans.

La quête spirituelle de nature vire parfois à la régression. Encore absente du marché français, la marque américaine Philosophy propose *« des produits pour l'esprit et le corps en quête de simplicité et d'équilibre »* avec des crèmes comme « Espoir en pot » ou « Vérité nue ». A New York, on prend ses rendez-vous un an à l'avance chez Bliss – l'incontournable institut de Soho – pour un *gommage du corps au gingembre* râpé ou un enveloppement de purée de carottes et de graines de sésame.

Au rayon des soins zen, la paternité revient souvent aux recettes ancestrales du Japon. Shu Uemura, après une ligne d'essences pour le bain destinée à populariser le *furo* – bain chaud relaxant auquel s'adonnent les Japonais depuis des siècles – vient de lancer les eaux parfumées « Deepsea water », à base d'eau de mer puisée à 320 mètres de profondeur à Murato, au sud de l'île de Kyushu. Avec « Fragrance relaxante » – eau de toilette et soins antistress –, Shiseido dépasse le concept du parfum conçu comme une parure. Le commerce zen semble porter ses fruits : en moins d'un an d'existence, cette fragrance *new age* représente la moitié des ventes de parfums Shiseido en France.

Anne-Laure Quilleriet

Guide de « l'esthétique naturelle »

- **Vigne.** Lotion marine après-rasage purifiante et cicatrisante à l'extrait de vigne rouge, d'arnica, de cyprès et de marjolaine, 125 F les 150 ml, Anne Sémonin. Tél. : 01-42-60-94-66
- **Bois.** Kit zen de Kenzo avec un galet de massage en bois, des bâtonnets d'encens au bois de santal et une huile de massage à la cannelle, 235 F.
- **Lavande.** « Coffret bureau » avec un baume contre les maux de tête, des sels aromatiques vivifiants, un flacon d'huile essentielle de lavande et un *diffuseur*, 220 F, Aromathology de Crabtree & Evelyn, tél. : 01-45-44-68-76
- **Violette.** Baume pour les cheveux à l'huile de violette infusée, 120 F, Aésop chez Colette, tél. : 01-55-35-33-90
- **Miel.** Baume lèvres « Rêve de miel » à la texture gourmande, le pot de 15 ml, 45 F, Nuxe, tél. : 01-55-33-50-20
- **Huile.** Huile pour le bain et le corps « Sleep » au jasmin, vétiver et bois de santal, 240 F, TLC au Bon Marché, tél. : 01-44-39-80-00
- **Sel.** Soin *exfoliant* aux sels marins et massage relaxant, 200 F, Maria Galland. tél. : 01-44-78-89-00. Mélange d'eau de mer et de plantes (menthe tonifiante, camomille relaxante...), huit sprays parfumés, 95 F les 150 ml, Shu Uemura. Tél. : 01-45-48-02-55

Perturbé et plus frais

VENDREDI, la situation sera très perturbée avec une zone dépressionnaire stationnaire entre l'Ecosse et la Scandinavie. Une première perturbation s'est réactivée jeudi des Pyrénées au Nord-Est. Une deuxième perturbation arrivera sur le golfe de Gascogne, vendredi après-midi. Des pluies se produiront assez loin à l'avant et l'instabilité sera souvent présente. Le thermomètre chutera de 4 degrés environ sur l'ensemble de la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps sera maussade. Le vent d'ouest sera modéré et les températures seront de l'ordre de 15 à 17 degrés.

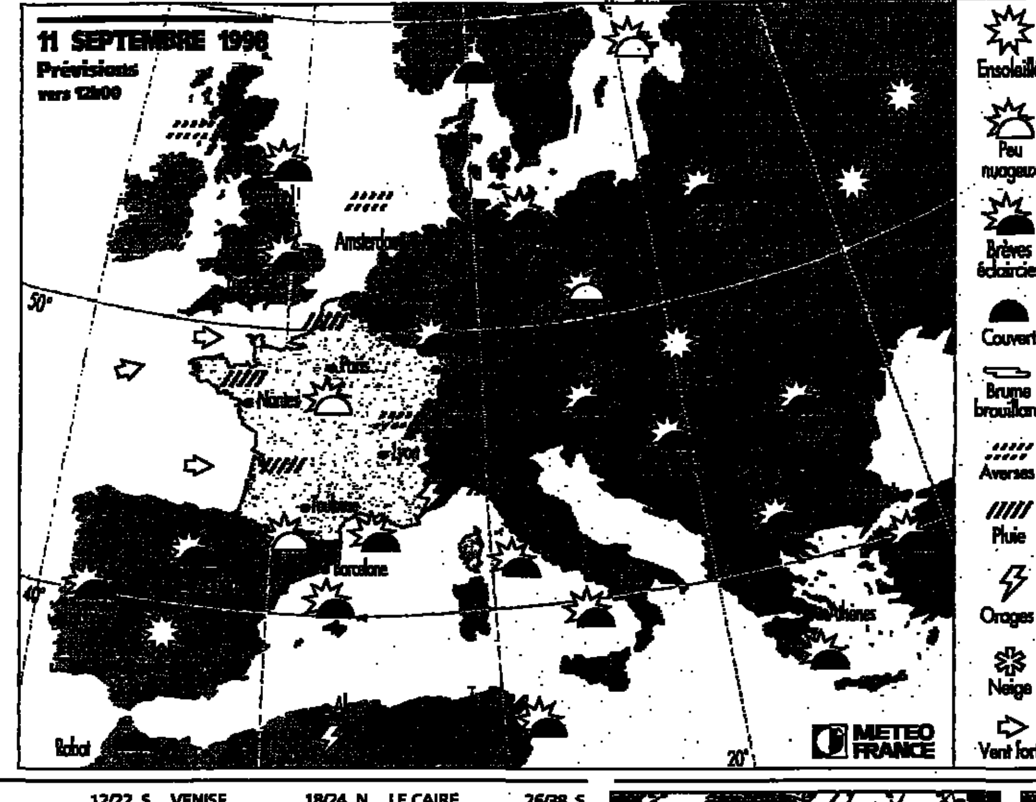
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel deviendra pluvieux par l'ouest en fin de matinée. Des averses parfois orageuses se produiront sur la Normandie l'après-midi. Le thermomètre sera à la baisse et indiquera 15 à 19 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera souvent incertain avec des averses. Les températures seront de l'ordre de 17 à 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel sera nuageux le matin et la pluie arrivera en matinée sur les côtes atlantiques pour toucher l'ensemble de ces régions en cours d'après-midi. Le thermomètre indiquera 18 à 21 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Quelques pluies orageuses persisteront sur les Alpes le matin puis le temps restera tout de même incertain avec un risque d'averses. L'après-midi, il fera de 19 à 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En matinée, il y aura encore des pluies orageuses sur Provence-Alpes-Cote d'Azur puis le ciel voilé s'étendra à l'ensemble du bassin méditerranéen. Les températures seront comprises entre 21 et 25 degrés et 27 à 28 degrés en Corse.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ANGLETERRE.** La nouvelle London White Card vendue au prix de 16 livres est un « pass » culturel de 3 jours, donnant accès à une quinzaine de musées parmi les plus importants (Royal Academy of Arts, Hayward Gallery, Barbican Art Gallery, Design Museum, Victoria and Albert Museum, etc.). Tarif adulte, 16 livres pour 3 jours (environ 160 F). 26 livres pour 7 jours. Tarif famille, 2 adultes, jusqu'à 4 enfants, 3 jours : 32 livres, 7 jours : 50 livres. Prix valables jusqu'au 31 mars de l'an 2000 ! En vente dans les kiosques d'information touristique, notamment aux gares de Victoria et de Waterloo.

■ **HAÏTI.** La compagnie Air France vient d'annoncer une réorganisation de sa desserte d'Haïti comportant la suspension de son vol direct Port-au-Prince-Paris et l'augmentation de ses vols vers Paris *via* Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) et Miami (Floride).

PRÉVISIONS POUR LE 11 SEPTEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/29 S	KIEV	12/22 S	VENISE	18/24 N	LE CAIRE	26/38 S
				POINTE-A-PIT.	25/32 S	LISBONNE	16/23 S	VIENNE	14/24 N	MARRAKECH	17/32 S
				ST-DENIS-RÉ.	20/26 N	LIVERPOOL	10/15 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/25 S
				EUROPE		LONDRES	10/16 S	BRASILIA	21/30 S	PRETORIA	13/22 P
				AMSTERDAM	11/15 P	LUXEMBOURG	9/14 S	BUENOS AIR.	11/19 P	RABAT	17/24 C
FRANCE métropole		NANCY	13/19 P	ATHENES	22/30 N	MADRID	14/26 N	CARACAS	25/29 P	TUNIS	23/34 N
AJACCIO	17/26 P	NANTES	12/18 P	BARCELONE	21/24 S	MILAN	18/25 P	CHICAGO	16/27 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	15/20 P	NICE	17/24 P	BELFAST	7/12 P	MOSCOU	9/20 S	LIMA	15/19 C	BANGKOK	25/30 P
BORDEAUX	14/21 P	PARIS	13/19 C	BELGRADE	15/27 N	MUNICH	13/18 N	LOS ANGELES	14/21 S	BOMBAY	26/29 P
BOURGES	12/19 N	PAU	11/20 P	BERLIN	14/18 S	NAPLES	22/28 N	MEXICO	15/22 C	DJAKARTA	26/32 N
BREST	13/16 P	PERPIGNAN	14/23 S	BERNE	12/16 P	OSLO	10/13 C	MONTREAL	10/21 S	DUBAI	29/38 S
CAEN	13/16 P	RENNES	12/17 P	BRUXELLES	10/15 P	PALMA DE M.	21/29 N	NEW YORK	15/24 S	HANOI	25/33 S
CHERBOURG	13/16 P	ST-ETIENNE	11/20 N	BUCAREST	13/23 N	PRAGUE	11/19 N	SAN FRANCIS.	12/19 S	HONGKONG	26/29 P
CLERMONT-F.	11/21 N	STRASBOURG	14/19 P	BUDAPEST	13/25 S	ROME	21/27 N	SANTIAGO/CHI	7/13 P	JERUSALEM	23/35 S
DIJON	13/19 P	TOULOUSE	13/20 C	COPENHAGUE	13/17 N	SEVILLE	16/30 S	TORONTO	12/27 S	NEW DEHLI	27/36 S
GRENOBLE	14/22 P	TOURS	11/18 N	DUBLIN	7/13 P	SOFIA	14/24 N	WASHINGTON	13/28 S	PEKIN	21/32 S
LILLE	13/17 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	11/17 S	ST-PETERSB.	16/20 N	**AFRIQUE**		SEOUL	22/30 S
LIMOGES	11/18 C	CAYENNE	23/32 S	GENEVE	13/20 P	STOCKHOLM	13/18 N	ALGER	21/28 P	SINGAPOUR	26/29 C
LYON	14/22 P	FORT-DE-FR.	26/30 S	HELSINKI	14/19 N	TENERIFE	18/24 S	DAKAR	27/29 P	SYDNEY	15/20 P
MARSEILLE	15/25 N	NOUMEA	20/24 C	ISTANBUL	19/26 S	VARSOVIE	14/24 S	KINSHASA	19/29 S	TOKYO	21/28 C

Situation le 10 septembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 12 septembre à 0 heure TU

VENTES

Les satellites de la Biennale

LA BIENNALE des antiquaires et joailliers, qui commence le 17 septembre, a mis en effervescence le petit monde des marchands parisiens, qui entend bien présenter le plus grand choix possible au public international. Et, pour la première fois, on assiste cette année à une sorte de biennale parallèle, avec plusieurs expositions importantes organisées par des galeries.

Les frères Kugel, dont les stands au Grand Palais puis au Carrousel du Louvre faisaient partie des étapes obligées, ont choisi, cette fois encore, de rester dans leur magasin de la rue Saint-Honoré. Leur exposition, « Trésors des tsars », fait découvrir les splendeurs de l'art russe, avec environ trois cents œuvres, dont plusieurs proviennent des palais impériaux. Un de leurs joyaux est le « Potemkine », un diamant ovale de cinquante-quatre carats, offert par Catherine II au prince Potemkine. Ce diamant historique, qui a gardé sa taille d'origine, à fond plat, fut racheté par l'empereur Napoléon III pour Eugénie, puis passa entre les mains d'un maharadjah. Exposé pour la première fois, il est en vente au prix de 90 millions de francs.

Un guéridon, entièrement en verre bleu monté sur bronze doré, a été réalisé vers 1800 par la Manufacture impériale de verre : les Romanov avaient fondé plusieurs ateliers et manufactures, où s'est développé un style pleinement russe, se démarquant de la production européenne par l'emploi de matériaux de formes et de couleurs différentes. Ainsi peut-on admirer de somptueuses pièces « toula », un acier destiné à l'armurerie, utilisé pour la création d'objets d'art et associé à du bronze doré.

UN ARBRE DE COCTEAU

Parmi ces pièces de prestige se trouvent des objets plus accessibles : coupes à vodka en argent du XVIIIe siècle (à partir de 7 000 francs), timbales émaillées noires, niellées et gravées sur fond de vermeil (à partir de 20 000 francs).

Dans un autre registre, la galerie L'Arc-en-Seine reconstitue le hall d'une villa de la Côte d'Azur, le château de Clavary, décoré en 1925 par Emilio Terry. Ce décorateur, qui travailla entre autres avec Jean-Michel Franck, a laissé un nombre infime de meubles, tous des pièces uniques, ce qui fait l'intérêt de l'ensemble proposé.

Pour Clavary, Emilio Terry créa une paire de consoles en plâtre inspirées par des bénitiers rocaille, et traitées dans un rapport de masse et de volume asymétriques (1,5 million de francs), flanquées d'une paire d'obélisques en pendant (400 000 francs). Jean Cocteau, qui séjourna à Clavary (comme Picasso, Léger, Brancusi, Paul Valéry, Stravinsky, etc.), sculpta pour le parc un arbre en pierre (750 000 francs), qui complète l'évocation de cette demeure prestigieuse.

Catherine Bedel

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 98217

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II		■									
III				■				■	■		
IV							■				
V				■							
VI		■								■	
VII					■				■		
VIII						■					
IX				■							
X			■				■				
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Travaillent par élimination. – II. Apporte son soutien. – III. Bien attrapés. Ouverture vers le large. Fait tout à moitié. – IV. Poussât son cri dans la nuit. *Pris pour aller plus loin.* – V. Un grand de la petite galette. Préparent les affaires avant de partir. – VI. Se retrouvent à la même place. – VII. Une couleur qui en jette. Ensemble en développement. Parti, parti en déconfiture. – VIII. Il faut la retourner pour la porter. Apportai mon soutien. – IX. Pressé pour servir. Peut-être en avait-il sa claque des claquettes. – X. Porteuse de cornes. Bourré de bons mots. Petit et fort il secoue. – XI. Mets en conserve.

VERTICALEMENT

1. Portées par des bêtes à plume, parfois par des bêtes à poils. – 2. Prend l'air facilement. A fini dans les étoiles. – 3. Passeras l'éponge. – 4. Départ musical. Lettres d'exécution. Voyelles. – 5. Fautes reconnues. Grande famille chinoise. – 6. Suivies par leurs poulains. Capucin. – 7. Couverture céleste. Habitat précaire. – 8. Conjonction. Prépare son avenir. – 9. Petit, il peut déborder. Pour les intimes de Ferré. De fil en aiguille, il a fait sa pelote. – 10. Accumulateur artistique. Met en jeu. – 11. Travaillent à la tache.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98216

HORIZONTALEMENT

I. Plastronner. – II. Réparation. – III. Epreuve. Cri. – IV. Loi. Miettes. V. Erode. Sauge. – VI. Viriat. Trio. – VII. Edicule. Ns. – VIII. Me. Arrêts. – IX. Esseulée. Ro. – X. Or. Voeu. – XI. Tenancières.

VERTICALEMENT

1. Prélèvement. – 2. Léporidés. – 3. A priori. Son. – 4. SAE. Dictera. – 5. Trumeau. – 6. Ravi. Tlaloc. – 7. Otées. Ere. – 8. Ni. TAT. Rêve. – 9. Nocturne. Or. – 10. Enregistrée. – 11. Iseo (Oise). Sous.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 82

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Rigueur géométrique

PAUL CÉZANNE éprouve des difficultés à travailler avec des modèles professionnels et représente le plus souvent des membres de son entourage : sa femme, son fils, ses voisins, ses amis, et pratique à maintes reprises l'autoportrait.

Le personnage qui a posé pour ce tableau n'est pas identifié, on pense qu'il s'agit d'une des employées de la maison familiale du Jas de Bouffan, près d'Aix-en-Provence.

La Femme à la cafetière est, par sa rigueur géométrique, l'une des œuvres de Cézanne qui illustre le mieux la célèbre formule du peintre qui veut *« traiter la nature »*, par :

● *« le cylindre, le cube et le cône »* ?

● *« le cylindre, la sphère et le cône »* ?

● *« le cercle, le cône et le cube »* ?

Réponse dans *Le Monde* du 18 septembre.

Solution du jeu n° 81 paru dans *Le Monde* du 4 septembre.

C'est le dieu Thot, représenté sous l'aspect d'un ibis, ou aussi d'un singe, qui est le *« maître des paroles du dieu »*, le patron du scribe.

RMN-Hervé Lewandowski

« La Femme à la cafetière » (vers 1890-1895), de Paul Cézanne (1839-1906), Paris, Musée d'Orsay. Huile sur toile, 130,5 × 96,5 cm.

INDICES DE POLLUTION POUR LA JOURNÉE DU 9 SEPTEMBRE ET ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR (*) POUR LA JOURNÉE DU 10 SEPTEMBRE 98

⇨ PARIS : 2 (* Stable) ⇨ MARSEILLE : 5 (* Stable) ⇨ BORDEAUX : 4 (* Stable) ⇨ STRASBOURG : 4 (* Stable) ⇨ RENNES : 3 (* Stable) ⇨ LENS : 3 (* Stable)

(Source ADEME - Réseau ATMO)

Les indices vont de : 1 excellent à 10 exécrable.

ART Sophie Calle planifie sa vie et son œuvre, organise sa folie, dévoile ce qui la regarde et ce qui la *regarde moins. Ses récits nus, à la limite* du voyeurisme, sont à découvrir dans une exposition à l'Hôtel Rothschild, *qui mêle travaux anciens et nouveaux.* ● « DOUBLES JEUX », son exposition, est un dialogue constant avec *Leviathan*, de Paul Auster. L'écrivain américain, *contacté pour un film qui finalement* ne fut pas réalisé, a utilisé pour ce roman les informations qu'il avait obtenues sur Sophie Calle. ● L'EXPOSITION est accompagnée d'un coffret de sept livres. ● LA PHOTOGRAPHIE est une constante des réalisations de Sophie Calle, *même si, comme l'écrivit* Hervé Guibert, elle *« n'est pas fichue de prendre une photo »*. Elle confie d'ailleurs souvent la prise de vue à des professionnels. L'important, c'est le dialogue texte-image.

Sophie Calle, fétichiste de sa propre vie

Elle se fixe des règles, veut tout contrôler, « pour s'aider à vivre ». Elle note et photographie, puis trie et ordonne pour faire de sa biographie une œuvre qu'on peut voir à l'Hôtel Rothschild à Paris

« J'AI VOLÉ jusqu'à dix-sept ans, tous les jeudis, dans les grands magasins. » Sophie Calle distille sa biographie de son regard noir, en mangeant une salade de tomates, dans sa maison lumineuse de Malakoff, entourée d'animaux empaillés, un renard qui « court » sur du bois et deux taureaux vaincus aux arènes de Nîmes. Elle ajoute : *« J'étais aussi d'une curiosité maladive. Je peux demander aux gens jusqu'à quel âge ils ont fait pipi au lit. »* Au mur, des mots griffonnés, des photos découpées. Dans les toilettes, ce télégramme signé Simon Casas : *« Je ne peux être là à votre mariage mais je vous promets d'être là à vos funérailles. »*

« Pas fichue de prendre une photo... »

En Californie, à la fin des années 70, hésitante sur son avenir, Sophie Calle prend ses *« premières photos sans vocation »*. Elle écrit à son père que ça ne lui a *« pas déplu »*. Revenue à Paris, elle commence à prendre ses photos de filature. D'emblée, la photographie n'est qu'un procédé. L'œuvre n'est jamais la photo mais un dialogue texte-image. Enfin, elle confie souvent la prise de vue à des professionnels. *« Soi-disant photographe, Sophie Calle n'est même pas fichue de prendre une photo (quoiqu'elle fasse des progrès) »*, a écrit Hervé Guibert. Elle confirme : *« Parfois j'ouvre le boîtier et je ne sais plus quoi faire. Quand je dois prendre la photo, j'utilise un automatique. Pour mes menus monochromes, mes images étaient déplorables, j'ai engagé un ami. »* Elle ajoute : *« J'ai progressé. »* « *Les aveugles* », la série la moins dominée par l'écrit, a été prise par Sophie Calle. *« C'est un plaisir supplémentaire de prendre une jolie photo. »*

Sophie Calle n'est plus mariée, s'est assagie, et reste obsédée par la mort. Elle est un des artistes français les plus célèbrés à l'étranger – MoMA de New York et Tate Gallery de Londres sont à son palmarès. On la dit *« complètement givrée »* dans sa façon de planifier sa vie et son œuvre, d'organiser sa folie, de dévoiler ce qui la regarde et ce qui la regarde moins. Ses récits nus, entre autobiographie et roman, à partir de photos et de textes, parfois plus tordants à raconter qu'à regarder, sont à découvrir dans une exposition à l'Hôtel de Rothschild, qui mêle travaux anciens et nouveaux, et dans un joli coffret de sept petits livres (Actes Sud).

Pour comprendre comment la vie de Sophie Calle a donné naissance à une œuvre, il faut remonter à 1979. Elle rentre d'un *« voyage »* de sept ans qui l'a menée du Liban à la Grèce, du Mexique au Guatemala. Elle a fabriqué du fromage de chèvre dans les Cévennes, vécu dans une communauté ardéchoise et fait des strip-teases à Pigalle. *« J'ai connu tous les poncifs qui ont marqué ma génération »*, dit-elle.

Sophie Calle a donc vingt-six ans à Paris. *« J'avais changé. »* Elle est déprimée, ne veut pas voir ses anciens amis, n'a pas *« de souvenirs »*. Elle entreprend une sorte de journal intime : *« 1er janvier 1979. Je prends de bonnes résolutions. Tous les jours, je suivrai quelqu'un. »* Tenir une filature comme un détective privé sera la première des *« règles du jeu »* qu'elle s'imposera désormais. A côté de ses mots, elle colle des fragments d'articles et de photos découpés dans les journaux.

Ces procédés ressemblent à ceux d'artistes conceptuels des années 60-70, pour qui la photo et les mots ont été le moyen de conserver une trace d'expériences et de performances. *« Suivre quelqu'un*, répond Sophie Calle, *n'est pas un geste artistique mais celui d'une personne perdue. »* Bref, l'artiste préfère raconter sa vie qu'analyser l'oeuvre qui en découle : *« L'idée de la filature et de l'emploi de détectives privés me vient des vols de mon enfance. J'avais très peur d'être suivie. »* Elle a fini par se faire prendre. Son dernier vol, des chaussures rouges, a été exposé au Musée Boymans de Rotterdam. Comme quoi, tout finit au musée avec Sophie.

Après la *filature* d'un homme jusqu'à Venise, Sophie Calle retournera le principe contre elle en faisant demander à un détective privé de la suivre, de prendre photos et notes. Elle définira ainsi une série de *« règles du jeu »* qui pourront devenir, dans l'immédiat ou plus tard, des œuvres fonctionnant sur le dialogue images-textes avec pour ingrédients l'intime, l'amour, la mémoire, la mort, la biographie. Ainsi, vingt-huit personnes, photographiées toutes les heures, ont accepté de se succéder dans le lit de Sophie Calle entre le 1er et le 9 avril 1979 – des images le prouvent. Dans un livre américain, elle a rassemblé tous les cartons de félicitations que son père a reçus de médecins après sa naissance. A l'Hôtel de Rothschild, on découvre le « rituel d'anniversaire » : des vitrines, par année, contenant tous les cadeaux qu'elle a reçus. Elle précise : *« Mon père m'offre toujours une œuvre d'art et ma mère un appareil ménager. »* Elle a aussi reçu *« l'amitié d'un homme que j'ai harcelé pendant un an et qui me la refusait »*. Sophie Calle a aussi été la dernière cliente de la brasserie La Coupole à Paris avant sa rénovation. *« J'ai conservé la dernière note, que j'utiliserai pour un sujet intitulé "La dernière fois". »*



JEAN-BAPTISTE MONDINO

« Autoportrait de Sophie Calle à la perruque blonde », réalisé par Jean-Baptiste Mondino, extrait de la série « Des journées entières sous le signe du B, du C, et du W ».

Il y a un côté fétichiste, collectionneuse de reliques chez Sophie Calle. *« Je garde tout »*, dit-elle, citant les *« objets autobiographiques »* qui accompagnent sa vie et entretiennent sa mémoire, soigneusement conservés dans une trentaine de boîtes colorées, alignées au mur. Pendant deux ou trois ans, elle a même squatté quelques heures chaque jour la gare d'Orsay abandonnée et l'hôtel logé au-dessus, avant leur rénovation. *« C'était mon atelier. J'ai tout gardé, jusqu'au fichier des clients de l'hôtel. »*

Pourquoi Sophie Calle veut-elle contrôler sa vie et faire de ce contrôle une œuvre ? *« Jeune, j'ai été victime de mes sentiments et j'en ai souffert. Essayer de ne pas souffrir est au cœur de mon travail. Je m'impose des règles pour m'aider à vivre. J'aime faire surgir un sentiment et me dire que, à 15 heures, c'est fini. »* Pour *« relativiser* [sa] *propre douleur »*, Sophie Calle a élaboré un nouveau projet : demander à des personnes ce qu'a été l'apogée de leur douleur...

S'imposer des règles rassure Sophie Calle. Devoir choisir l'angoisse. *« Une carte de restaurant me terrorise. »* Tout comme les nuits de Noël : *« J'ai mis en place quelques règles pour les affronter. »* Le « repas des orphelins » par exemple : depuis quinze ans, Sophie Calle invite chez elle *« des gens qui se seraient couchés seuls ce soir-là »*. Chacun vient avec un plat et un cadeau sur un thème tiré au sort, du genre : *« Amenez le cadeau que vous aimeriez le moins recevoir »* – à quand au mur d'un musée ? Sophie Calle veut tout contrôler, y compris sa mort : chaque année, elle prend une photo d'elle avec son père sur la concession qu'ils ont achetée au cimetière du Montparnasse.

« Mes travaux ne suivent pas une méthode artistique mais sont un moyen de survivre », dit Sophie Calle, qui prend en exemple le film *No Sex Last Night*, qu'elle a coréalisé avec Greg Shephard, chronique sur le fiasco de leur mariage : *« Je ne voulais pas être totalement perdante. On a fait ce film ensemble pour alléger notre relation minable. »*

Sophie Calle y trouve son compte. Et les autres ? *« Je sais que ce que je fais intéresse. Ce n'est pas un manuel de savoir-mieux-vivre, mais une poésie. Quand je fais une filature, je m'intéresse aux regards, à comment les gens voient. Quand je me fais embaucher dans un hôtel pour découvrir les objets personnels des clients, je ne cherche pas à en tirer des conclusions sur l'emploi du pyjama, je ne fais pas de sociologie. C'est la poésie du lieu qui m'intéresse, le jeu entre une absence et un lit qui a été occupé, le fait d'apprendre qu'un homme emporte avec lui la chemise de nuit de sa femme pour l'avoir à côté de lui. Je pense que mon travail fait plus rêver que réfléchir. »*

Son dernier vol, des chaussures rouges, a été exposé à Rotterdam. Comme quoi, tout finit au musée avec Sophie

Mais il y a chez Sophie Calle une façon d'entrer par effraction dans l'intimité de notre voisin de palier qui inquiète, dérange, choque, révulse. *« Tout ce que je dis et écris est vrai »*, assure-t-elle. Son ami Hervé Guibert s'en amusait en égrenant les défauts de Sophie Calle dans un catalogue du Musée d'art moderne de la ville de Paris, en 1991 : *« Indiscrète, autoritaire, cancanière, perverse... »* Ainsi, son œuvre est traversée par un sujet douloureux, « L'homme au carnet » : raconter, dans le journal *Libération*, en 1983, la vie d'une personne à travers des témoignages recueillis auprès d'amis et connaissances. *« Il a trouvé le sujet infâme et je crois que jamais il ne me pardonnera »*, dit Sophie Calle.

Trouve-t-elle qu'elle est allée trop loin avec ce procédé proche du paparazzi ? *« L'excitation l'a emporté sur la culpabilité. »* Elle ajoute : *« Après ce sujet, je me suis dit que je dois continuer à voir, mais avec l'accord des gens. »* Cette réflexion débouchera sur le sujet, sans doute le plus juste, poétique et émouvant de son œuvre : demander à des aveugles de naissance quelle est pour eux l'image de la beauté. Elle confirme l'impression visuelle : *« Je suis moins méchante et surtout plus heureuse qu'avant. »*

Michel Guerrin

Sept livres pour une exposition

● **Le coffret** : l'exposition « Doubles jeux » de Sophie Calle est accompagnée d'un coffret de sept petits livres, qui reprennent des travaux de l'artiste, et que l'on peut acheter ensemble ou séparément. (« Doubles jeux », Actes Sud, 624 p., 278 F).

● **Livre I, « De l'obéissance »** : dans *Léviathan*, Paul Auster décrit Maria en s'appuyant sur la biographie de Sophie Calle. Sophie Calle « obéit » à l'écrivain et décide *« de faire comme Maria »* : cuisiner chaque jour pendant une semaine des repas de couleurs uniques (orange, rouge, blanc, vert, jaune, rose) et les photographier ; passer certaines journées sous le signe d'une lettre (B, C et W) (64 p., 30 F).

● **Livre II, « Le rituel d'anniversaire »** : de 1980 à 1993, Sophie Calle a invité à son anniversaire un nombre de convives équivalant à son âge. Elle a conservé les cadeaux dans des vitrines « annuelles », reproduites ici (64 p., 30 F).

● **Livre III, « Les panoplies »** : en première partie, Sophie Calle montre des vêtements – cravate, chaussettes, chemise – qu'elle a offert anonymement à une personne pour Noël. Puis les photos, prises par une amie, de son strip-tease dans une baraque foraine de Pigalle (48 p., 20 F).

● **Livre IV, « A suivre... »** : après avoir suivi et photographié des inconnus à leur insu, Sophie Calle demande à sa mère de la faire suivre par des détectives privés. Photos et comptes-rendus (152 p., 69 F).

● **Livre V, « L'hôtel »** : Sophie Calle se fait embaucher comme femme de chambre dans un hôtel de Venise. A l'insu des clients, elle photographie leurs lits et leurs effets personnels et raconte ce qu'elle ressent (176 p., 79 F).

● **Livre VI, « Le carnet d'adresses »** : Sophie Calle dit qu'elle a trouvé un carnet d'adresses. Elle contacte certaines personnes y figurant pour qu'elles lui parlent de son propriétaire. Le compte-rendu de ses rencontres est paru dans *Libération* en 1983 (24 p., 15 F).

● **Livre VII, « Gotham Handbook (New York, mode d'emploi) »** : Paul Auster a envoyé des *« instructions personnelles... afin d'améliorer la vie à New York... »*. Sophie Calle décide de décorer une cabine téléphonique (avec Paul Auster, 96 p., 35 F).

Une exposition en dialogue constant avec Paul Auster

SOPHIE CALLE, « DOUBLES JEUX », Centre national de la photographie, Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 01-53-76-12-32. Tous les jours de 12 heures à 19 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 2 novembre.

L'exposition que présente Sophie Calle à l'Hôtel Rothschild à Paris (Centre national de la photographie) est un dialogue constant et emberlificoté avec le livre *Léviathan*, de Paul Auster. L'écrivain américain dresse en effet, entre les pages 84 et 93 de ce roman, le portrait de Maria, qui ressemble fortement au personnage romanesque et attractif de Sophie Calle. L'écrivain avait été contacté dans le passé par le cinéaste Michael Radford pour écrire un film à partir de la vie de Sophie Calle. Le film est tombé à l'eau, mais Paul Auster a utilisé pour son livre les informations qu'il avait obtenues. On peut d'ailleurs lire, dans *Léviathan* : *« L'auteur remercie tout spécialement Sophie Calle de l'avoir autorisé à mêler la réalité à la fiction. »*

« Tout finit par se payer » avec Sophie Calle, qui, dans cette exposition, propose une réponse à Paul Auster et tente de rapprocher le personnage de Maria avec sa propre biographie. Elle écrit, en préambule : *« L'auteur remercie tout spécialement Paul Auster de l'avoir autorisée à mêler la fiction à la réalité. »* Elle a bâti l'exposition suivant une de ses classiques « règles du jeu », qu'elle a découpée en trois parties : dans la première, Sophie Calle se soumet à deux rituels que Paul Auster a inventés pour Maria : manger des aliments d'une seule couleur par jour ; passer la journée sous le signe d'une lettre (B, C ou W). Ces principes, que n'aurait pas reniés un Georges Perec, trouvent une application visuelle plus proche de l'anecdote que de l'œuvre accomplie, et sans doute moins saisissante que dans ses travaux précédents.

Dans la deuxième partie, Sophie Calle présente six travaux que Paul Auster évoque dans *Léviathan* pour façonner le personnage de Maria : « La garde-robe », « Le strip-tease », « Suite vénitienne », « *L'hôtel* », « Le carnet d'adresses », « Le rituel d'anniversaire ». Pour la troisième partie, Sophie Calle a demandé à Paul Auster *« d'inventer un personnage de fiction auquel* [elle] *s'efforcerait de ressembler »*. En fait, l'écrivain lui a envoyé quatre pages d'instructions – sourire, parler à des inconnus, ne jamais interrompre la conversation, adopter un lieu – afin *« d'améliorer la vie à New York »*. Ce travail photo-textes donne lieu à un livre cosigné Auster-Calle. Sophie Calle a adopté comme lieu une cabine téléphonique de New York : elle y est allée tous les jours à la même heure, comme demandé. Les photos, punaisées aux murs de l'Hôtel Rothschild, s'apparentent à un document de travail, où l'on voit la cabine, les objets qu'elle a installés, les graffitis inscrits par les passants, les gens avec qui elle a parlé...

PRESQUE UNE RÉTROSPECTIVE

L'exposition confirme surtout que la vie de Sophie Calle est un roman et que Paul Auster l'a réécrit à sa façon. Et inversement, puisque l'artiste prend aussi des libertés avec les injonctions de l'écrivain... Pour accentuer l'effet, et pour que le spectateur ne perde pas le fil, les salles du Centre national de la photographie sont rythmées par les passages du livre d'Auster, cernés au stylo rouge, afin de bien vérifier les correspondances entre l'ouvrage et ce qui est au mur. Ce parti pris très littéraire permet, plus prosaïquement, de montrer des travaux anciens et de s'approcher de la rétrospective, même si la pièce la plus essentielle, « Les aveugles », n'est pas là. Ainsi, la « Suite vénitienne » n'avait jamais été montrée en France, sauf sous la forme du « Confessionnal ».

Un journaliste espagnol a dit un jour à Sophie Calle qu'elle réalisait des *« nouvelles de mur »*. C'est assez juste, tant il y a à lire dans certaines histoires fouillies, denses, comme les chambres d'hôtels vénitiens. Elles « tiennent » pourtant le mur, même si le livre semble, pour certaines séries, un support plus approprié. Reste à savoir enfin si les idées de Sophie Calle ne sont pas plus passionnantes que la réalisation plastique. Hervé Guibert, qui avait rédigé un texte pour l'exposition de Sophie Calle au Musée d'art moderne de la ville de Paris, en 1991, dressait en ces termes l'énigme : *« Comment la souris a fait son trou dans l'art contemporain, je donne ma langue au chat et je laisse quelqu'un qui a une tête plus pensante que la mienne, le soin de nous l'expliquer. »*

M. G.

Le cinéma plane au Festival de Telluride

A trois mille mètres d'altitude, une atmosphère unique pour deux mille cinéphiles

TELLURIDE (Colorado)
de notre envoyée spéciale

En jeans et casquette, Meryl Streep, à qui le Festival de Telluride rendait hommage, plaisante : *« Je n'ai pas plané autant depuis longtemps !... »* Elle parle des effets de l'altitude – l'ancienne bourgade minière du Colorado est perchée à près de 3 000 mètres. Mais encore plus de l'atmosphère absolument unique d'un festival international qui fêtait son vingt-cinquième anniversaire et a su rester un lieu de délices pour les amoureux de cinéma. Ceux-ci peuvent aller de l'Opera House, un bijou de petit théâtre à l'italienne, jusqu'au Nugget Theater, des débats en plein air aux séances de nuit sous les étoiles, en passant par la grand-rue belle comme un décor de western et où Butch Cassidy, en personne, a commis un hold-up. L'Ouest et sa légende collent à Telluride.

Le festival a ses rites et ses règles distinctifs. La sélection est tenue secrète jusqu'à l'ouverture. *« Les paparazzi ne sont pas les bienvenus et seront traités avec dédain »*, préviennent les organisateurs. Clint Eastwood peut déambuler sans façon sur Main Street, son dernier-né sur les épaules. L'acteur-réalisateur participait à un hommage au western, ouvert par *Directed by John Ford*, un documentaire de Peter Bogdanovich remarquable tant par ses interviews de James Stewart, de John Wayne et de Henry Fonda qui commentent leurs (mauvais) traitements aux mains du réalisateur, que par le laconisme hautement comique d'un Ford que Bogdanovich a pourtant traîné jusqu'à Monument Valley (son décor de prédilection) sans en tirer grand-chose.

Le cru 1998 offrait une moisson de films déjà sélectionnés à Cannes : *The General*, de John Boorman, *My Son the Fanatic*, d'Udayan Prasad, *Happiness*, fort bien accueilli ici. Todd Solondz a révélé comment, après la projection cannoise, Universal a interdit à October Films (que le studio a rachetés) de distribuer son film, à cause du contenu jugé trop osé (*Happiness* est un petit catalogue, très drôle, des comportements « dysfonctionnels »). Un incident qui démontre comment les indépendants passés sous contrôle des studios se retrouvent dans la situation absurde de ne plus pouvoir distribuer des films conçus pour un public adulte.


PETER SHELDON
A Telluride, la nuit d'ouverture du festival.

« DOCUDRAMES »

Deux « docudrames » ont créé l'événement. *Endurance*, produit par Terence Malick, qui souhaitait rendre hommage aux coureurs africains et a choisi l'Ethiopien Haile Gebrselassie, vainqueur du 10 000 mètres aux Jeux olympiques d'Atlanta. A la manière de Robert Flaherty, le documentariste britannique Leslie Woodhead a recréé l'histoire du coureur de fond en utilisant les protagonistes comme acteurs. Le résultat a beaucoup d'élan, même si le film n'évite pas certaines platitudes.

La réalisatrice iranienne Samira Makhmalbaf (âgée de dix-huit ans), a elle aussi été applaudie pour *La Pomme*, l'histoire vraie de deux jumelles enfermées par leurs parents. Quelques jours après avoir lu le fait divers dans les journaux, la jeune cinéaste filmait la sortie des petites filles vers la liberté. On comprend moins l'engouement pour *I'm Losing You*, une adaptation guindée de son roman à succès réalisée par Bruce Wagner. Avec *Claire Dolan*, l'histoire d'une prostituée interprétée par Katrin Cartlidge, le cinéma froid et analytique de Lodge Kerrigan *(Clean, Shaven)* n'est pas parvenu à impliquer le public. *Conte d'automne* d'Eric Rohmer, *Seul contre tous* de Gaspar Noe, ont été bien reçus.

Ce festival ne décerne aucun prix, mais reprogramme à la fin les films qui ont fait salle comble... La Palme revient au cinéaste français Erick Zonka, venu présenter *La Vie rêvée des anges* (primé à Cannes), ainsi qu'à Walter Salles pour *Central Station*, un road-movie formidable qui suit l'improbable tandem d'une vieille dame cynique et d'un petit garçon brésilien à la recherche de son père. La rumeur de la rue couvrait aussi d'éloges *Un 32 août sur terre*, premier film très original du Québécois Denis Villeneuve.

COURTS MÉTRAGES INCONNUS

Telluride panache les nouveautés et les trésors anciens, et cette année le festival rendait hommage au cinéma muet. Peter Bogdanovich, le sélectionneur invité à épauler les directeurs, Tom Luddy et Bill Pence, a choisi des œuvres de l'année 1928, qui, pour lui, représente l'apogée mais aussi le *« chant du cygne du cinéma »*. Mais la surprise est venue du programme présenté par la Cinémathèque française, qui revient à Telluride après une longue absence avec « L'Avant-garde française », une sélection de courts-métrages quasi inconnus, comme *Jeux arborescents*, d'Emile Malespine, ou *La Tour*, de René Clair. La réaction enthousiaste des festivaliers à la projection de *L'Homme qui rit*, de Paul Leni (d'après Victor Hugo) accompagné par l'Octuor de France, a impressionné Dominique Païni, le directeur de la Cinémathèque, qui ne cachait pas son *« coup de foudre pour le festival »*. De son côté, Bertrand Tavernier, un familier de Telluride, avait sélectionné *Remous*, d'Edmond Greville (1934).

Contrairement aux autres festivals, Telluride n'est ni un marché du film ni une convention d'affaires, mais une sorte de retraite et de cure de jouvence pour cinéphiles fatigués par Hollywood, ou pour simples amateurs qui profitent du week-end du Labor Day (la Fête du travail) pour se ressourcer avant la rentrée. Le festival du Colorado a pâti, et bénéficié, du succès de Sundance, qui s'est imposé comme la rampe de lancement obligée des films indépendants et monopolise de ce fait les avant-premières.

Telluride a su éviter les travers de Park City (téléphones cellulaires, agents, avocats, horde médiatique...) et en a profité pour cultiver, non sans une pointe de snobisme, sa coûteuse différence. Car ce bonheur en altitude a son prix : les deux mille festivaliers doivent débourser une somme forfaitaire de 500 à 2 500 dollars pour goûter à quatre jours de pur cinéma.

Claudine Mulard

Orson Welles enfin vengé

Quarante ans après la sortie de *La Soif du mal* retouchée par le studio Universal à l'insu de son réalisateur, le montage fidèle à la vision d'Orson Welles a été présenté en première mondiale à Telluride. *« Orson est enfin vengé*, a déclaré Janet Leigh, très émue, juste après la séance. *C'est le film que nous avons tourné. Avec le rythme, le suspense, l'humour noir. Si Orson avait pu sortir son montage à lui, au lieu d'un film massacré, je me demande combien d'autres films il nous aurait donnés... »* Orson Welles avait adressé au studio un mémorandum de cinquante-huit pages en forme de supplique, détaillant son propre plan de montage. Charlton Heston en avait conservé une copie, et Universal a finalement accepté de remonter le film en respectant les consignes du réalisateur. La première cannoise n'a pu avoir lieu en mai, les héritiers d'Orson Welles ayant exigé de percevoir des droits sur la nouvelle version. Le film sort, cette semaine, à Los Angeles et à New York. Il sera présenté au Festival de Toronto et atteindra prochainement l'Europe.

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION : les éditeurs cherchent un consensus sur la publicité pour le livre à la télévision.** Réunis mercredi 9 septembre au sein du bureau du Syndicat national de l'édition pour débattre de l'opportunité d'une éventuelle levée de l'interdiction de la publicité pour le livre à la télévision (« Le Monde des livres » du 17 juillet), les éditeurs ont préféré éviter le risque d'une rupture.
Aucune prise de position définitive en faveur de la publicité n'aurait été arrêtée. Réaffirmant la nécessité de promouvoir institutionnellement la lecture sur le petit écran, les éditeurs n'écarteraient pas la possibilité d'une publicité générique et collective pour le livre. L'hypothèse d'une publicité cantonnée aux chaînes thématiques serait toujours à l'étude même si, dans sa réflexion, la profession semble moins diposée qu'avant l'été à dissocier les chaînes thématiques des chaînes hertziennes.

■ **OPÉRA : le Royal Opera House de Londres sera fermé en 1999.** La direction du Royal *Opera House de Londres*, l'une des plus prestigieuses scènes lyriques du monde, a choisi une méthode radicale et sans précédent pour sortir de son interminable marasme financier, en annonçant mercredi 9 septembre sa fermeture pure et simple pendant l'année 1999. Aucun opéra ne sera joué de janvier à décembre.
Entre-temps, la direction entend renégocier les contrats du personnel, réduire les effectifs et obtenir une augmentation de la maigre subvention de l'Etat. Seuls les danseurs du Royal Ballet pourront effectuer une tournée en avril et donner un spectacle en juin pour *« entretenir leur condition »*, selon la direction. Le Royal Opera House devrait rouvrir ses portes en décembre 1999 dans le théâtre de Covent Garden, en travaux de rénovation depuis déjà plus d'un an.

■ **MUSIQUE : l'entrée au concert que Johnny Hallyday doit donner,** le 11 septembre, au Stade de France, sera accessible aux spectateurs qui avaient un billet pour celui du 4, annulé pour cause de pluie. 10 000 places ont, par ailleurs, été mises en vente dans les points habituels.

Aux 48es Festwochen de Berlin, polémique autour d'une pièce de Fassbinder

BERLIN
de notre envoyée spéciale

La Grande-Bretagne, l'Irlande, les Etats-Unis sont les invités des 48es Festwochen de Berlin, histoire de célébrer le cinquantième anniversaire du pont aérien qui, au temps du mur, a relié la partie ouest de la ville au monde occidental. Le prétexte en vaut un autre. Si la France est absente, c'est qu'avec de nombreuses manifestations elle était au centre de la 46e édition, organisée autour du thème « Germania Marianne », qui fut présenté à Paris voilà près d'un an (*Le Monde* du 7 novembre 1997). Mais elle n'est pas absente des photos-souvenirs qui accueillent les passants d'une galerie marchande du Kufurstendamm : quatre photos d'identité, fortement retouchées, immensément agrandies, de jeunes soldats en uniforme : un Américain, un Anglais, un Russe, un Français à képi de gendarme.

Les New-Yorkais ont ouvert le feu avec *Cab Legs*, spectacle insignifiant d'une troupe issue du Wooster Group, Elevator Repair Service, censée s'être inspirée de Betty Boop et de vieilles musiques de film. Mais on a surtout l'impression d'assister, entre les sketchs des numéros de danses (volontairement ?) un peu lourds, à un épisode de *Friends*, série culte à rires intégrés qui triomphe sur toutes les chaînes du monde. D'ailleurs, la première représentation a été reçue avec enthousiasme par un public jeune, assez mode. On pourrait imaginer que l'insignifiance au théâtre repose les Allemands, mais le fait est que la troupe a rencontré le succès partout où elle est passée. Une question se pose : voit-on trop de *sitcoms* américaines, ou les acteurs eux-mêmes en voient-ils trop ? Sans doute la réponse est-elle que nous en sommes tous imprégnés. Elles imposent les repères de leur jeu agité, de leurs mimiques incessantes, de leurs dialogues effrangés, de leurs gags bon enfant.

L'intérêt des rapprochements internationaux tient beaucoup à la façon dont apparaissent par contraste les caractères propres de chaque pays, de chaque culture. Exemple *Handbag* ou *L'Importance d'être quelqu'un*, de Mark Ravenhill, par la compagnie londonienne Actors Touring, double histoire située sur deux époques : d'un côté celle de deux couples homosexuels – deux femmes, deux hommes – qui s'entendent pour faire un enfant par insémination artificielle. De l'autre, une paraphrase de la pièce d'Oscar Wilde, *L'Importance d'être constant* – d'où le sous-titre –, les deux unies par un jeune homme infiniment désirable, frère de l'ange du *Théorème* de Pasolini, de toutes les faiblesses, de tous les mensonges. Le sordide n'est jamais loin, mais les comédiens – mieux que les comédiennes d'ailleurs – démontrent le talent des Anglais pour le désamorcer par une désinvolture sans crainte ni gêne.

> « Ici, seulement citer "Les Ordures, la Ville et la Mort", c'est comme appuyer sur le bouton qui fait exploser la raison »

Dirigés par Thomas Ostermeier, les acteurs de *Coups bas* sont porteurs de ce que l'on pourrait appeler « la qualité allemande » : science du geste, précision, facilité pour passer instantanément du jeu clownesque au réalisme, de la férocité à la mélancolie. La pièce, adaptée de Richard Dresser, se passe dans une usine au bout du monde, entre un contremaître et deux employés qui tout au long tentent de se jouer l'un contre l'autre, de se manipuler l'un l'autre, et se font finalement piéger par une puissance supérieure invisible.

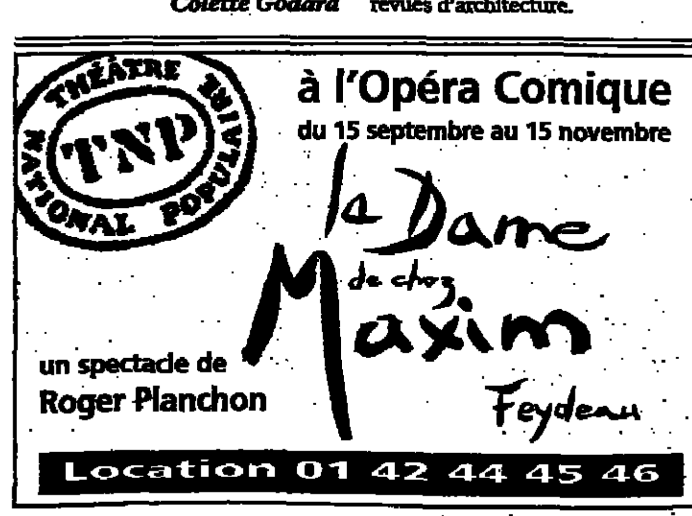
Ce serait signé Mrozeck, on penserait à la pieuvre de l'Etat. Puisque l'auteur est américain, on pense à celle des multinationales. Puisqu'on est à Berlin, il est difficile de ne pas penser à une autre pieuvre, au poids du passé. D'autant que la ville est agitée par une polémique à propos d'un projet de Bernd Wilms, metteur en scène et intendant du Théâtre Maxime Gorki : *Les Ordures, la Ville et la Mort* de Fassbinder, où l'on voit un personnage désigné comme « le juif riche », ayant fait fortune dans la spéculation immobilière, tuer une prostituée qui le lui demandait. Un meurtre par amour... Des propos antisémites sont tenus par des antisémites, et ils ne sont pas plus abominables que dans la réalité. Mais, déclarait le vice-président de la communauté juive de Berlin au cours d'une rencontre avec Bernd Wilms, *« ils sont tenus sur scène, et il suffirait qu'un seul spectateur les entende au premier degré pour justifier notre colère »*. C'est accorder peu de confiance au public, et à un intendant, qui toujours a fait preuve de cohérence : *« Nous avons présenté* L'Instruction, *de Peter Weiss,* Mein Kampf, *de Tabori*, dit Oliver Reese, chef dramaturge du théâtre. *Nous savons montrer l'aspect critique des textes. »*

D'abord, il s'agissait d'établir une sorte de bilan historique à partir du roman d'Alfred Döblin, *Berlin Alexander Platz*, ce qui a conduit logiquement à Fassbinder, puisqu'il l'a adapté en un feuilleton fleuve. *« Et il n'a jamais caché son admiration envers l'homme et le livre. Pour nous, sa pièce, écrite en quelques jours dans l'urgence, est comme le reflet du roman. Donner les deux en deux soirs, c'est mettre en scène la* Balade de la grande ville. *Le texte en est édité, disponible partout. Le film qu'en a tiré Daniel Schmid,* L'Ombre des anges, [après avoir provoqué des réactions enflammées à sa sortie en 1977] *est passé à plusieurs reprises sur plusieurs chaînes sans problème. Fassbinder a clairement exposé sa position au cours d'un entretien télévisé avec Alexander Kluge : le juif tient le rôle que les autres attendent de lui. Ce sont les autres qui sont mis en cause... La pièce s'est montée à Chicago, à Milan, et même dans une synagogue à New York. Ici, en citer seulement le titre, c'est comme appuyer sur le bouton rouge qui fait exploser la raison. »*

La polémique dépasse largement le rationnel. Elle reprend exactement les arguments qui ont entraîné l'interdiction du spectacle à sa création, en 1976, à Francfort. Andreas Nachama, président de la communauté juive, est monté au créneau avant même le début des répétitions, allant, dans sa répulsion, jusqu'à comparer Fassbinder à Goebbels. Accuser Fassbinder d'antisémitisme revient à l'accuser d'homophobie parce que ses personnages d'homosexuels ne sont pas forcément flambants. *« Si vous donnez le texte à un juge sans nommer l'auteur, il le sanctionnera, ce sont les mots qui comptent »*, s'emporte le vice-président.

Chacun donne son avis. On s'inquiète de la façon dont peuvent se répercuter ces réactions émotionnelles sur les discussions – aujourd'hui apaisées – à propos du monument en souvenir de l'Holocauste. Ou bien on espère qu'elles relanceront le débat sur la façon juste de traiter le passé. Une chose est certaine, Bernd Wilms ne s'attendait pas à un tel déchaînement de passions. Dans le journal *Die Zeit*, Wolf Bierman a bien résumé le désarroi général : *« Monter le spectacle est peut-être une erreur, l'interdire serait beaucoup plus grave. »*

Colette Godard



Le prix Carlsberg a été décerné à l'architecte Peter Zumthor

LA REINE DU DANEMARK a remis mardi 8 septembre, à Copenhague, à l'architecte suisse Peter Zumthor le prix Carlsberg, l'une des plus importantes récompenses internationales pour l'architecture. Le prix, décerné tous les trois ans et d'une valeur d'environ 1,2 millions de francs, a été créé en 1992 par la Fondation Carlsberg pour les arts. Il a été attribué en 1992 au Japonais Tadao Ando puis, en 1995, au Finlandais Juha Leiviskä.

Le Carlsberg est peu ou prou en concurrence avec le Pritzker pour le statut de Nobel de l'architecture. Le jury du Carlsberg semble avoir abandonné le terrain des célébrités acquises pour celui de personnalités hors des *sentiers battus* douées d'une exceptionnelle subtilité. Peter Zumthor, cinquante-cinq ans, a été retenu par le jury parmi vingt-six noms, eux-mêmes sélectionnés par la presse spécialisée internationale. A *peine plus* connu que son prédécesseur finlandais, Peter Zumthor vient en fait d'achever sa première œuvre d'importance, le Centre d'art de Bregenz, en Autriche, dont le bâtiment *principal* – *boîte* diaphane dans une structure translucide – a déjà fait le tour du monde *via* les revues d'architecture.

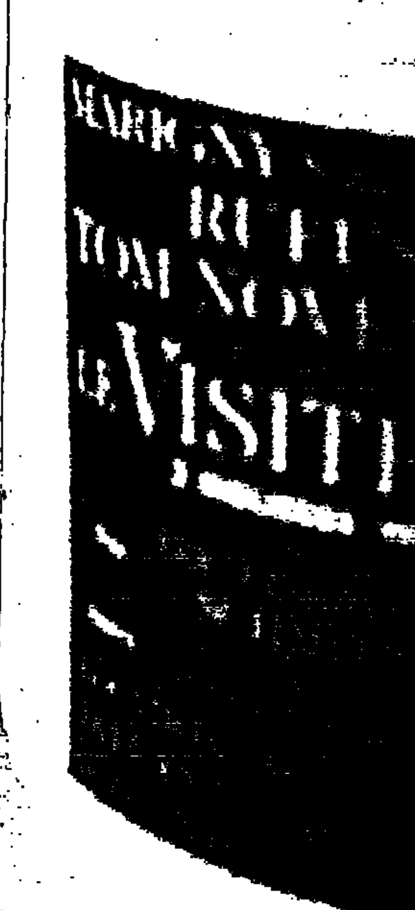
C'est une sorte de « vapeur » architecturale dotée de toutes les vertus de la technologie la plus avancée. Zumthor s'était déjà fait connaître notamment par une chapelle à Sogn Benedetg dans le canton des Grisons (1988), synthèse d'une modernité radicale des formes et du souci traditionaliste, voire écologiste, que traduit son utilisation habile du bois. Les thermes et l'hôtel de Vals (1996), toujours aux Grisons, témoignent de la maîtrise qu'a acquise Zumthor des matériaux (*ici, la pierre*), de leur travail dans des postures, des tailles inhabituelles pour faire naître des espaces difficilement photographiables, dit-on, parce qu'ils doivent autant aux fluides *(l'air, la lumière, l'eau)* qu'aux structures.

UN MAXIMALISTE DES SENSATIONS

Peter Zumthor est parfois qualifié, à tort, de minimaliste. C'est un maximaliste des sensations, de la sensualité, de l'émotion brute. Au demeurant, son œuvre est bien reconnue de ses compatriotes, puisqu'il est chargé de la construction du bâtiment suisse de l'Exposition universelle de Hanovre, en l'an 2000. Et dans le monde germanique au moins, puisqu'il assume la tâche délicate d'édifier à Berlin le centre d'exposition et de documentation sur la catastrophe nazie, « Topographie de la terreur », à l'emplacement des ruines de l'administration hitlérienne.

Le prix décerné à Peter Zumthor est d'une très grande pertinence parce qu'il fait découvrir au public l'une des voies les plus vraisemblables de l'architecture du siècle prochain : quel qu'en soit le registre, ses formes seront porteuses d'ambiance, de poésie libre. Evidemment, cette architecture de rêve demandera aussi des moyens financiers et techniques qui risquent, eux, de n'être pas vraiment universels.

Frédéric Edelmann





هكذا من الأصل

La reprise des « Mains sales » fait ressurgir les émotions passées

Cinquante ans après sa création, Jean-Pierre Dravel met en scène la célèbre pièce de Sartre

Cinquante ans après sa création, *Les Mains sales*, l'œuvre célèbre de Jean-Paul Sartre, est reprise par Jean-Pierre Dravel *sur* la même scène du Théâtre Antoine-Simone Berriau. La mise en scène sonne juste, Charlotte Valandrey est une Jessica pleine de finesse et Jean-Pierre Kalfon un très énigmatique Hoederer. Le tout suscite une nostalgie des émotions d'alors, quand Sartre secouait la société française avec cette pièce.

LES MAINS SALES, de Jean-Paul Sartre. *Mise en scène* : Jean-Pierre Dravel. Avec Marie Lenoir (Olga), Yannick Debain (Hugo), Louis Doré, Charlotte Valandrey (Jessica), Patrick Pierron, Richard Madkour, Jean-Pierre Kalfon (Hoederer), Serge Feuillard, Olivier Macé.
THÉÂTRE ANTOINE-SIMONE BERRIAU, 14, boulevard de Strasbourg, Paris-10ᵉ. Mᵒ Strasbourg-Saint-Denis ou Château-d'Eau. Tél. : 01-42-08-76-58. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; samedi, à 17 heures et 20 h 45 ; dimanche, à 15 h 30. De 80 F à 260 F. Exposition Jean-Paul Sartre dans le foyer du théâtre. *Le texte de la pièce est publié dans la collection « Folio », Gallimard (nᵒ 806) et dans la collection « Foliothèque » (nᵒ 10), avec documents et documentaires.*

L'œuvre célèbre de Jean-Paul Sartre, *Les Mains sales*, est reprise sur la scène même où elle fut créée il y a cinquante ans, en 1948.

Quand Sartre est mort, en 1980, une mer de jeunes qui l'aimaient l'ont accompagné à sa tombe. Les comptes officiels disent 50 000. Ils étaient en fait beaucoup plus. Certains de ceux-là, et d'autres plus jeunes encore, qui ces soirs-ci applaudissent sa pièce, ne présument pas ce qu'était le pays quand Sartre, presque au lendemain de la guerre, a écrit *Les Mains sales*.

Certes le gouvernement comptait, comme aujourd'hui, des membres du Parti communiste. Mais ce n'était pas la même donne. Maurice Thorez était vice-président du conseil, et ministre d'Etat. La défense nationale était attribuée à François Billoux. La reconstruction à Charles Tillon. Le travail et la Sécurité sociale à Ambroise Croizat. La santé publique à Georges Marrane. C'était dans l'ordre des choses : aux législatives du 10 novembre 1946, qui étaient à l'origine de ce ministère Ramadier, les communistes et apparentés avaient atteint 28,6 % des voix. Ils arrivaient en première ligne.

L'un des faits réels qui vont conduire Sartre à écrire *Les Mains sales* est cette participation importante de communistes à un gouvernement multiparti, puis le décret du 5 mai 1947 par lequel Ramadier annonce, sèchement, que *« les fonctions des ministres communistes sont considérées comme ayant pris fin »* (les combats d'Indochine, d'une part, une grève chez Renault, de l'autre, venaient de conduire les ministres de la défense nationale et du travail, et aussi Maurice Thorez, à se désolidariser).

Sartre situe sa pièce hors de France, dans un pays d'Europe de l'Est, imaginaire. Le compromis des communistes est l'un des deux axes de l'action (*« C'est une organisation révolutionnaire et vous allez en faire un parti de gouvernement »*, proteste Hugo, l'un des deux héros). L'autre axe est l'élimination physique des membres du parti une fois leur tâche accomplie (tous les acteurs des *Mains sales* ont, un moment ou l'autre, un revolver en main).

INTUITION DES CHOSES VRAIES

Sartre, en 1947-1948, n'est pas communiste ni pro-communiste. Huit semaines avant la première de sa pièce, il est entré au comité directeur du Rassemblement démocratique révolutionnaire, qui se dit anticapitaliste, mais qui veut ignorer le PC. L'auteur des *Mains sales* croit alors, ou veut croire, à un communisme sans casse. Il espère que sa pièce navigue dans les eaux non glacées d'un soviétisme heureux. Il dose, à cette fin, les répliques. D'un rouge plus ou moins cerise, par moments plus ou moins pompier, quand le dialogue vire aux grandes déclarations. Ce n'est pas sans ingénuité. Sartre n'en manquera jamais tout à fait.

Le canevas de l'action, avec ses suspenses de meurtres, rappelle les *thrillers* d'Amérique. Mais, d'entrée, s'impose l'écriture dramatique de Sartre, qui est d'une rigueur d'énonciation, d'un dynamisme très personnels, et très forts. C'est comme l'expression directe d'une intuition des choses vraies, comme les projections en avant d'une conscience immédiate, sans le filtre d'une psychologie. Il y a aussi, très présents, les rayons d'une *sincérité*, et d'une générosité. C'est cela l'écriture de Sartre. C'était cela aussi sa voix, lorsqu'il était vivant.

La reprise actuelle des *Mains sales* se présente dans une France où l'argument numéro un, la *« compromission »* du PC avec des formations autres, n'a plus le même visage (Robert Hue n'est pas Maurice Thorez), et où les assassinats en Union soviétique ne sont plus d'actualité. Nous regardons la photo un peu passée de ce qui nous avait secoués. C'est émouvant. C'est mis en scène sans fausse note, à la va-vite, en toute modestie, par Jean-Pierre Dravel, dans un décor net, sans couleur, aux lignes droites, pas gênant (Edouard Laug est un grand du métier).

Le rôle d'Hugo – le jeune intellectuel bourgeois inscrit au parti – que tenait à la création François Périer (c'est l'un des sommets de son art), est repris par Yannick Debain, avec plus d'enfance, d'ingénuité. Son épouse, Jessica, qu'interprétait un peu maladroitement Marie Olivier, est jouée plus finement par Charlotte Valandrey. Marie Lenoir est juste et ferme en Olga, la militante stricte. La palme revient à Jean-Pierre Kalfon, mille fois plus énigmatique, surprenant, dans le rôle primordial de Hoederer, le responsable communiste, que ne l'était André Luguet à la création.

Michel Cournot

Nikolaus Harnoncourt, le prométhéen

MONTREUX (Suisse)
de notre envoyé spécial

On n'oubliera pas la *Missa Solemnis* de Beethoven dirigée par Nikolaus Harnoncourt, au Festival de Montreux. Le public de l'Auditorium Stravinsky est resté subjugué par une interprétation d'une force et d'une émotion exceptionnelles. Créée en 1824, la même année que la *Neuvième symphonie*, l'œuvre est un monument qui exige tout des musiciens et du chef qui l'abordent.

Nikolaus Harnoncourt a imposé sa griffe dès l'introduction du « Kyrie », abordée avec une grandeur éloquente. Sa *Missa Solemnis* n'est pas suave. Il tranche dans le vif, marque les accents, souligne les contrastes de rythmes et de niveaux sonores. Cette conception impérieuse n'est pas gratuite. Elle correspond à la compréhension profonde d'une messe qui vise à exalter l'homme à travers Dieu.

Harnoncourt sait convaincre ses interprètes du bien-fondé de ses options. L'Orchestre de chambre d'Europe, le chœur Arnold-Schoenberg, les solistes, l'ont suivi avec une intensité extraordinaire. Sa direction combinait une lisibilité étonnante, notamment dans les passages fugués comme le finale du « Credo », et une dynamique large et puissante qui emportait l'œuvre d'un seul souffle. Les voix des choristes semblaient par moments flotter au-dessus de l'orchestre comme sur un coussin d'air avant de plonger au cœur de la mêlée.

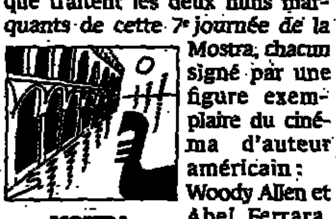
Les auditeurs se sentaient immergés dans un flot musical, pas noyés bien sûr, tant Harnoncourt jetait des bouées pour qu'ils gardent leurs repères : pizzicatos de cordes claquant comme des percussions, timbales d'une douceur implacable, cuivres éclatant comme une fanfare au milieu de l'« Agnus Dei ». Installé au milieu du chœur et de la formation instrumentale, le quatuor vocal (Ruth Ziesak, Bernarda Fink, Herbert Lippert, Neal Davies, où chacun ne cherchait qu'à faire de la musique sans se mettre en avant, s'est fondu dans l'ensemble en communion avec la vision du chef.

Pierre Moulinier

Woody Allen et Abel Ferrara en leur miroir déformant

VENISE
de notre envoyé spécial

C'est, au fond, du même thème que traitent les deux films marquants de cette 7ᵉ journée de la Mostra, chacun signé par une figure exemplaire du cinéma d'auteur américain : Woody Allen et Abel Ferrara.


MOSTRA DE VENISE

Précis comme un métronome, le cher Woody délivre son opus annuel, *Celebrity*. Il s'ouvre par un très beau plan où un avion écrit en lettres géantes dans le ciel de Manhattan *« Help ! »* (« A l'aide ! »), au-dessus des regards ébahis des habitants et des touristes. Mais c'était pour un tournage, premier pas de côté sur la vérité des images, des comportements et des mots dont sera fait le film construit autour des tribulations affectives d'un homme d'âge mûr et de l'épouse qu'il vient de quitter.

Le principal décalage, au long de ce film qui va prendre un malin plaisir à revisiter des situations déjà montrées par Allen dans ses précédents films, consiste à faire interpréter le rôle principal, incontestablement écrit au millimètre pour son auteur... par Kenneth Branagh. La seule justification objective à cette substitution est que Branagh, à la différence d'Allen, a l'âge du rôle. Mais à mesure que le comédien britannique se lance – et s'enlise – dans une imitation de l'acteur Allen, on soupçonne ce dernier d'avoir fait de ce transfert le véritable enjeu du film – beaucoup plus que les apparitions de vedettes (dont Leonardo DiCaprio et Melanie Griffith) peu ou prou dans leur propre rôle – au service d'une parabole convenue sur les illusions du *star system*.

Celebrity se veut une dénonciation du faux, dans les médias de masse comme dans l'intimité et dans les discours que chacun se tient et tient aux autres sur lui-même. Il est difficile de mesurer jusqu'à quel point c'est volontairement que le film lui-même se met bientôt à sonner faux. Ce Woody Allen sans Woody Allen prend des allures d'ersatz, sinon de parodie, à mesure que Branagh mime le personnage, et que Judy Davis, dans le rôle de son ancienne femme retrouvant un bonheur inattendu aux côtés d'Allan Alda, imite Diane Keaton. Comme comédie, *Celebrity* est clairement une déception. Mais qui garde entrebâillée la possibilité d'une ruse dérangeante – et suprêmement orgueilleuse – de son auteur, assumant sous le plus glamour des vernis son refus d'utiliser le faux comme un atout spectaculaire, alors qu'il prétend le dénoncer.

Ce serait une manière particulièrement retorse d'échapper au piège qui guette désormais les trop nombreuses productions ayant fait du jeu sur les apparences et sur la virtualisation de nos existences un nouveau fonds de commerce narratif. Ainsi, par exemple, du gentillet *Truman Show*, où Peter Weir montre Jim Carrey en imbécile heureux jusqu'au jour où il se doute que toute sa vie est filmée par les centaines de caméras cachées d'un reality-show dont il est le héros inconscient : la fable est contée de façon si inoffensive qu'elle ne peut que mettre tout le monde d'accord, dans notre beau monde à nous, qui est – ouf ! – si réel.

TRAFIC DES REGARDS

Tout le contraire de ce qui se produit avec le dérangeant et splendide *New Rose Hotel*, nouveau film d'Abel Ferrara. Le prégénérique est d'emblée placé sous le signe de la fragmentation, de la pénombre, du trafic des regards et des clichés – y compris dans l'œil du spectateur, requis de combler les vides de ce qu'il voit (presque rien) à l'aide de ce qu'il sait ou croit (de la vie, du cinéma, d'un corps qui se fige, d'une très belle femme blonde en manteau de fourrure...). Puis vient à l'écran le titre, qui désigne un endroit en apparence sans importance dans le récit, cet hôtel où on ne parviendra qu'à la fin, par effraction. Mais là, le récit sera revu, repassé en revue par morceaux, dans une plongée au cœur du scénario, des envies d'aimer les romances, ou les polars, ou les parties d'échecs, ou les films pornos.

Entre-temps est advenue « l'histoire », comme on dit, remarquable composition dans le genre film noir cérébral : *New Rose Hotel* est un film d'action dont on ne voit pratiquement aucune action, seulement les jeux de mise en scène de ces actions par ses trois protagonistes, le maître-espion industriel qui trame le détournement d'un savant, son assistant et la jeune femme qui doit accomplir leur plan. Et cette vertigineuse et ironique descente dans les troubles de la démiurgie, du contrôle des réalités par leurs représentations (et réciproquement), offre l'opportunité de passer du temps avec trois magnifiques acteurs, Christopher Walken, Willem Dafoe et Asia Argento, beaux, forts, surprenants. N'y aurait-il qu'eux que déjà il faudrait réserver d'urgence au labyrinthe-hôtel bâti par ce diable de Ferrara.

Jean-Michel Frodon

SORTIR

PARIS

Reprise de « Speed » à Paris et à Nancy
Speed, monté par la Compagnie des transports d'après l'œuvre de William Burrough Jr – un voyage initiatique dans le New York des sixties –, premier volet d'une *« trilogie fin de siècle »*, sera repris à Paris et à Nancy. Le spectacle, qui est chaque fois recréé en fonction du lieu, sera remonté en plein air à Paris sur les rails de l'ancienne gare de la petite ceinture de Charonne, dans un paysage urbain et industriel, dans le 20ᵉ arrondissement du 10 au 26 septembre. Il sera ensuite réadapté au Théâtre de la Manufacture de Nancy du 6 au 10 octobre.
Accès par La Flèche d'Or Café, 102 bis, rue de Bagnolet. Renseignements : 01-47-05-99-01. 40 F et 60 F.

Chico Cesar
Représentant la nouvelle vague de chanteurs brésiliens, Chico Cesar maintient la tradition de la MPB (musique populaire brésilienne, la variété, au sens large), tout en la métissant de rythmes des Caraïbes ou d'Afrique. Très influencé également par les musiques noires et indigènes du Nordeste, dont il est originaire, le jeune représentant de la culture noire sait tenir une scène, jouer la carte du charme et d'un nouveau tropicalisme.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10ᵉ. Mᵒ Château-d'Eau. Le 10, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

« Voisins et amis » *à la Fête de L'Humanité*
« Voisins et amis » est annoncé sous la triple étiquette free-funk-flamenco. C'est le choc impossible de ces trois formes. Et ça marche ! Deux énormes concerts à Uzeste les 17 et 18 août dernier. La troupe se compose d'une ligne d'avants prêtée par la Compagnie Lubat (Lubat, Minvielle, Perrone) ; de deux troisièmes lignes de devoir (Mompontet, Guérineau) ; de deux trois-quarts ailes géniaux (Georges Didi-Huberman, Suzanna Zabala) ; de quelques poètes captifs (Arnaldo Calveyra) ; et de l'Aimé Jacquet local en la personne de son entraîneur, Francis Marmande (contrebasse).
Fête de L'Humanité, La Courneuve (93). Parc paysager. Le 11, à 20 heures ; le 13, à 19 heures. Tél. : 01-49-22-74-17.

BIARRITZ

Festival de Biarritz
Il a débuté avec le nouveau Ballet Biarritz dirigé par Thierry Malandain, auquel succédera dès vendredi le Boston Ballet. Le dimanche 13 est réservé à la danse basque. Le Junior Ballet du Conservatoire supérieur de Paris vient ensuite avec un programme Alwin Nikolaïs/Murray Louis : une belle idée. Sans compter les talents de Geneviève Sorin, de Lanonima Imperial et le Ballet de Mexico dans *Don Quichotte*.
Jusqu'au 19 septembre, 21 heures. salles : gare du Midi, Colisée, Casino municipal. Tél. : Biarritz Tourisme-gare du Midi, 05-59-22-12-21.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Bob Marley
de Stefan Paul (Allemagne, 1 h 20).
Le Comptoir
de Sophie Tatischeff (France, 1 h 33).
Le Cycliste
de Mohsen Makhmalbaf (Iran, 1 h 15).
Dormez, je le veux !
d'Irène Jouannet (France, 1 h 38).
Lautrec
de Roger Planchon (France, 2 h 05).
Le Neveu
d'Eugène Brady (Irlande, 1 h 40).
Le Silence
de Mohsen Makhmalbaf (Iran, 1 h 20).
Super 8 1/2, Une biographie édifiante (**)
de Bruce Labruce (Allemagne, 1 h 39).
Les Taudis de Beverly Hills
de Tamara Jenkins (États-Unis, 1 h 31).
Tokyo Eyes
de Jean-Pierre Limosin (France-Japon, 1 h 30).
Voleur de vie
d'Yves Angelo (France, 1 h 45).
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

La Captive aux yeux clairs
de Howard Hawks. Américain, 1952, noir et blanc (2 h 05).
Action Christine, 6ᵉ (01-43-29-11-30).
Les Sept Samouraïs
d'Akira Kurosawa. Japonais, 1954, noir et blanc (3 h 30).
Grand Action, 5ᵉ (01-43-29-44-40) ; *MK2 Quai-de-Seine, 19ᵉ* (01 40 30 30 31).

VERNISSAGES

Giorgia Fiorio : l'homme à nu
Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4ᵉ. Mᵒ Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-77-38-24. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 10 septembre au 24 octobre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Danyboon
mise en scène de Judith Godrèche.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11ᵉ. *Mᵒ Oberkampf, Saint-Ambroise. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-55-22. De 80 F à 180 F.*
Fabrice Luchini
d'après des textes de Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche.
Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10ᵉ. Mᵒ Strasbourg-Saint-Denis. Le 10, à 21 heures. Tél. : 01-42-08-18-50. De 100 F à 200 F.
Pour un oui ou pour un non
de Nathalie Sarraute, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Véronique Alain, Jean-Damien Barbin, Nicolas Bonnefoy et Hugues Quester.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20ᵉ. Mᵒ Gambetta. Le 10, à 21 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. 110 F et 160 F.
Le Visiteur
d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène de Daniel Roussel, avec Rufus, Tom Novembre, Markita Boies et Jérôme Frey.
Théâtre Marigny (salle Popesco), Carré Marigny, Paris 8ᵉ. Mᵒ Champs-Elysées-Clemenceau. Le 10, à 21 heures. Tél. : 01-42-25-20-74. 180 F et 250 F.
Une journée particulière
d'Ettore Scola, mise en scène de Jacques Weber, avec Jacques Weber, Françoise Fabian, Christine Pignet, Dominique Bluzet, Maud Narboni, Christophe Cuinet et Jean-Christophe Lucchesi.
Théâtre de la Porte Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris 10ᵉ. Mᵒ Strasbourg-Saint-Denis. Le 10, à 20 h 45. Tél. : 01-42-08-00-32. De 50 F à 250 F.
Martine Harmel
Martine Harmel : La corruption n'est plus ce qu'elle était.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16ᵉ. Mᵒ Trocadéro. Les 10, 11 et 12, à 21 heures. Tél. : 01-53-65-30-00. Entrée libre.
Gilbert Leroux Washboard Group
Le Ciel de Paris, tour Montparnasse, Paris 14ᵉ. Mᵒ Montparnasse-Bienvenüe. Le 10, à 22 heures. Tél. : 01-40-64-77-64. 90 F.
Dikès
Ailleurs, 13, rue Jean-Beausire, Paris 4ᵉ. Mᵒ Bastille. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.
Zongo Ambassadors
Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-La-Villette, Paris 19ᵉ. Mᵒ Porte-de-La-Villette. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-40-36-55-65. De 25 F à 40 F.
Payou Rabalat
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11ᵉ. Mᵒ Parmentier, Ménilmontant. Le 10, à 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32. Entrée libre.

EN VUE

■ Elle refusait obstinément de l'épouser *sans une grande fête*, lui n'avait même plus les moyens d'offrir la robe de mariée : **Alexeï Kozlov**, 25 ans, moscovite, instructeur dans une auto-école, ruiné par l'effondrement du rouble, s'est suicidé lundi matin.

■ Les communistes russes ont porté plainte contre **Sergeï Tarabov**, propriétaire d'une galerie d'art à Moscou, qui, lors d'un vernissage, a fait manger à ses invités un **Lénine** grandeur nature, sous la forme d'un matefaim dessiné par **Yury Shabelnikov**, artiste de ses amis.

■ La municipalité de Kalutara, au Sri Lanka, indépendant depuis cinquante ans, s'est résolue, au terme de débats houleux, à déboulonner la statue de **George V**, roi d'Angleterre, mort en 1936.

■ Les députées de la Chambre basse du Congrès colombien ne seront plus autorisées à siéger *dans l'Hémicycle en mini-jupes*, mais les jeunes femmes du Sénat sont seulement priées d'user d'un *langage plus « sobre »*.

■ **Judith Mullen**, enseignante britannique, présidente de la Secondary Heads Association, craint que l'exemple de **Posh** et **Scary**, du groupe des Spice Girls, actuellement enceintes, n'encourage les collégiennes de 13 à 15 ans à trouver la maternité plus attrayante que l'école.

■ Des vieilles dames glissant en se rendant à la messe, **Paul Michaillard**, maire de Jonchery, près de Belfort, recommande *« fortement »* aux invités des noces de ne plus jeter, sur les marches de l'église, des grains de riz, des confettis et des pétales de rose. *Moins encore des lentilles ou des flageolets*, particulièrement dangereux.

■ Sept garçons ont été condamnés à mort, au Kenya, pour le vol d'environ mille francs, de vingt kilos de haricots, de deux paquets de cigarettes et d'un coucou suisse.

■ C'est installée sur le siège arrière d'une Mercedes décapotable que la petite **Vierge de la charité du cuivre**, sainte patronne de Cuba, a reçu, dans les quartiers de Coconut Grove et Hialeah, à Miami, en Floride, mardi 8 septembre, jour de sa fête annuelle, l'hommage des Cubano-Américains.

■ Dimanche 4 septembre, à Terni, en Italie, **Don Andrea Kazimierczk**, qui s'est donné pour mission de remettre les jeunes sur *le chemin de sa paroisse*, ayant avalé d'un trait le détergent qu'une main anonyme avait versé dans son calice, a tout juste eu le temps de terminer l'office avant de s'évanouir. *« Il s'agit sûrement d'un enfantillage »*, a déclaré le prêtre en rouvrant les yeux.

Christian Colombani

Le chef de l'Etat mexicain manque-t-il d'autorité ?

L'hebdomadaire indépendant « Proceso » publie une photographie du fauteuil présidentiel vide pour illustrer la faible personnalité politique, selon lui, d'Ernesto Zedillo. D'autres médias mettent en avant la responsabilité des partis.

PROCESO, le seul hebdomadaire indépendant de qualité au Mexique, vient de surprendre ses lecteurs avec une photo étonnante : le fauteuil présidentiel occupait toute la surface de la couverture de la revue mais le chef de l'Etat, Ernesto Zedillo, en était absent. Le message ne pouvait être plus clair et reflétait la préoccupation d'une bonne partie de la classe politique, qui reproche au président de la République de manquer d'autorité pour résoudre les graves problèmes du pays. L'opposition, de droite comme de gauche, estime que M. Zedillo a démissionné face aux énormes défis que représentent le conflit du Chiapas, la déroute du système bancaire national et les répercussions de la crise financière internationale.

« La marge de manœuvre de Zedillo se réduit chaque jour un peu plus face à un climat politique et économique qui ne cesse de se compliquer », affirme l'économiste Jorge Castaneda dans un entretien accordé à *Proceso*. Il attribue cette situation à l'approche de l'élection présidentielle, qui n'aura pas lieu avant juillet 2000 mais provoque déjà de forts remous au sein de la formation au pouvoir depuis 1929, le Parti révolutionnaire institutionnel, les premières manœuvres autour du choix du candidat exacerbant les traditionnelles luttes de clans au sein du PRI. De plus, contrairement à tous ses prédécesseurs, M. Zedillo ne dispose plus de la majorité absolue à la Chambre des députés depuis le scrutin législatif de juillet 1997, ce qui a contribué à réduire considérablement son champ d'action.



« LE PAYS EST À LA DÉRIVE »

Beaucoup plus sévère, le seul candidat proclamé du Parti d'action nationale (PAN, libéral), Vicente Fox, accuse M. Zedillo de *« refuser de faire face à la réalité et de ne pas assumer ses responsabilités »*. *« Le pays est à la dérive*, a-t-il déclaré à *Proceso*, *et le président n'offre aucune solution. On devrait, par exemple, pouvoir tirer profit des problèmes qu'affrontent l'Asie et la Russie, en attirant chez nous les capitaux qui fuient d'autres latitudes. »* La véhémence et les solutions, parfois simplistes, proposées par M. Fox, qui dirigea la filiale de Coca-Cola au Mexique avant d'être élu au poste de gouverneur du petit Etat industriel de Guanajuato (centre du Mexique), s'ajoutent aux commentaires acides de la plupart des éditorialistes, qui semblent regretter l'époque, toute récente, où le président de la République exerçait un pouvoir absolu sur « ses » sujets.

L'écrivain Hector Aguilar Camin s'étonne, au contraire, qu'on puisse reprocher au chef de l'Etat de s'être débarrassé volontairement des oripeaux du *« vieux présidentialisme »* autoritaire afin d'accélérer la transition démocratique en permettant aux partis politiques et aux députés de participer à l'exercice du pouvoir. *« On dit qu'il y a un vide de pouvoir, mais je crois qu'il est attribuable aux partis, qui ont pris du retard sur le président dans le processus de démocratisation »*, conclut l'écrivain dans un article publié par le quotidien d'opposition *La Jornada*.

Bertrand de la Grange

DANS LA PRESSE

RFI
Jacques Rozenblum

■ A l'automne 1991, Boris Eltsine *prenait le pouvoir en proclamant* la disparition de l'Union soviétique. Sept années plus tard, *alors que l'heure de la sortie approche pour le président*, c'est la Russie qui menace maintenant de se désintégrer. Après trois semaines de tempête, le bateau ivre craque et prend eau de toutes parts. Face au vide sidéral du pouvoir central, les 89 provinces qui constituent le plus grand pays du monde prennent, les unes après les autres, des mesures exceptionnelles outrepassant leur domaine de compétence. Certaines régions ont décrété l'état d'urgence économique alors qu'il s'agit exclusivement d'une prérogative présidentielle. L'enclave de Kaliningrad a déjà décidé unilatéralement de ne plus verser un kopek au budget fédéral estimant que Moscou ne remplissait pas ses obligations. Enfin, de nombreux *gouverneurs, comme celui* de Krasnoïarsk, Alexandre Lebed, ont introduit un contrôle des prix sur les produits de première nécessité. Tout cela est illégal, mais le Kremlin, qui ne dispose plus d'aucune autorité, ne peut émettre qu'un protestation de pure forme.

L'HUMANITÉ
Jean-Paul Monferran

■ C'est dans la bourrasque de la crise financière qui secoue la planète que le gouvernement a fait connaître son projet de budget pour 1999. Les intentions affichées hier – priorité à l'emploi, pari sur la croissance, coup de pouce en faveur de la formation – portent en elles-mêmes une sorte d'invitation à ce qu'il soit débattu de questions aussi cruciales que le contenu des réformes et des choix à opérer pour *répondre aux attentes populaires*, au moment où s'exerce la double pression des marchés financiers et du grand patronat. Comment ne pas relever, dans ce contexte, le hiatus entre l'affirmation selon laquelle la croissance serait « solide », parce que soutenue par le demande intérieure et la consommation des ménages, et le fait que les dépenses du budget ne progresseraient que de 1 % ?

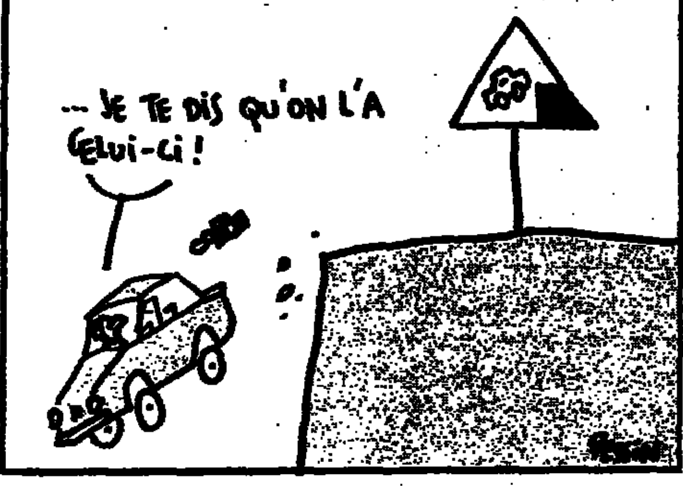
THE FINANCIAL TIMES

■ L'homme le plus puissant du monde est dans une situation politique pénible. Bill Clinton a permis qu'une petite affaire privée plutôt sordide s'enfle aux proportions d'une grande affaire mettant en cause son jugement et son intégrité personnelle et cela a déjà amené la honte sur la fonction de président des Etats-Unis. *Ni* le Congrès ni la classe politique en général n'étaient enthousiastes, il y a quelques semaines, *à l'idée d'entamer la* redoutable procédure de la destitution. Celle-ci ne doit certainement pas être prise à la légère. Mais, même si elle n'est pas aujourd'hui une probabilité, elle reste une possibilité politique, en raison de la façon malencontreuse dont le président s'est expliqué. C'est pourquoi les démocrates, son propre camp, se tournent maintenant vers lui et insistent pour qu'il demande vraiment pardon pour ses actes, et pas seulement pour la situation difficile dans laquelle il s'est mis.

www.iut-orsay.fr/~guet/pietfrench.html

Un passionné des panneaux routiers anciens expose sur le Web ses plus belles trouvailles

LA MALADIE s'est déclarée il y a cinq ans, au Portugal : *« Pour des raisons familiales, je m'y rendais tous les week-ends, et à force de faire des balades de village en village, j'ai commencé à photographier les panneaux de signalisation routière. »* Pour Alain Guet, professeur d'anglais en région parisienne, l'obsession a grandi, au point qu'il a ouvert un site Internet alignant aujourd'hui près de deux cents photographies de panneaux routiers de divers pays d'Europe. Le Portugal reste le *mieux représenté : « C'est la plus grande réserve de panneaux anciens. Certains sont encore en bois, peints à la main... Selon les régions, le piéton aura l'allure d'un grand escogriffe ou au contraire d'un costaud bedonnant, les uns avec casquette et barbe, les autres avec melon ou chapeau mou »*. Il est particulièrement fier de quelques perles rares, comme ce *« Attention aux caméléons »* repéré dans l'Algarve.



Comme il le professe sur sa page d'accueil, Alain est parti en guerre contre la *« standardisation galopante »* des panneaux routiers européens, qui arborent désormais, en guise de piétons, écoliers ou cantonniers, des *« mannequins asexués et hydrocéphales que l'automobiliste n'aurait aucun remords à écraser »*. Son site n'affiche que 31 panneaux français : *« De toute l'Union européenne, nous sommes le pays où les panneaux routiers sont les plus uniformisés et les plus moches. J'ai dû parcourir des milliers de kilomètres pour dénicher de rares survivants, comme cette vache qui rit dans les Pyrénées, ou cette locomotive à vapeur en Normandie. L'une de mes plus belles trouvailles est un panneau d'écoliers des années 50, à Paris. En fait, j'essaie de retrouver le décor de mon enfance. »* Cette quête incessante a modifié jusqu'à sa façon de conduire. *« Je roule lentement en scrutant à droite et à gauche, n'hésitant pas à emprunter des routes buissonnières. »*

Alain Guet dispose désormais, grâce à Internet, d'un vaste réseau d'indicateurs : *« Des internautes m'ont signalé en Pologne un panneau représentant un homme titubant avec une bouteille à la main, pour prévenir les automobilistes que les gens du coin sont fréquemment ivres. »* Sur le Net, les panneaux ont la cote. Alain accueille sur son site jusqu'à mille visiteurs par jour, et il a repéré une dizaine d'autres sites, belges, hollandais, américains, britanniques et allemands, avec lesquels il a établi des liens : *« J'ai même reçu un mail d'une ergonome du CNRS qui me propose de participer à un travail de recherche sur les panneaux routiers. »*

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE DÉCOLLE

■ *Selon une enquête de l'Institut* Nielsen réalisée au mois de juin, le nombre d'internautes âgés de plus de 16 ans aux Etats-Unis et au Canada atteindrait 79 millions, soit 36 % de plus qu'en septembre 1997. Près de 20 millions d'entre eux ont effectué un achat en ligne depuis le début de l'année.

CENTRE D'AFFAIRES

■ Le groupe Paribas ouvre sur Internet un centre d'affaires baptisé « Business Village », destiné aux PME françaises de moins de 200 salariés. L'objectif est de *« mettre à la disposition des PME des services réservés jusqu'à présent aux grandes entreprises »*. Les PME membres du Business Village disposeront d'une adresse électronique, avec un nombre illimité de boîtes aux lettres. Elles pourront notamment obtenir des renseignements sur les subventions nationales et européennes dont elles pourraient bénéficier, faire traduire des documents, poser des questions en matière fiscale, comptable, administrative ou sociale, vérifier la solvabilité d'une entreprise ou télécharger des formulaires administratifs. – *(Reuters.)*

Casse-pipe diplomatique *par Alain Rollat*

COURAGE ou cynisme ? On se posait la question, mercredi soir, en découvrant, sur le plateau de « La Marche du siècle », la présence de l'ambassadeur d'Algérie en France. Qu'allait-il faire dans cette galère ? Comment le représentant d'un pouvoir si déconsidéré aux yeux de ses propres concitoyens prenait-il le risque de participer à un débat qui le vouait d'avance au rôle de la cible ? Cette « Marche du siècle » était en effet consacrée, pour l'essentiel, à la façon dont le régime d'Alger combat le terrorisme et aux dérives qui en résultent. La présence, en face de lui, du président de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, Patrick Baudouin, bien documenté sur les réalités occultées, promettait le pire à ce diplomate téméraire.

C'est Jean-Marie Cavada qui ouvrit le feu. *« Peut-on faire la guerre au terrorisme et avoir les mains propres ? »* La question était pipée. La réponse découlait du reportage qui venait d'être diffusé. On y voyait à l'œuvre les fameux « Ninjas », ces chasseurs d'islamistes souvent soupçonnés de pratiquer eux-mêmes un terrorisme d'Etat. Une équipe de « La Marche du siècle » avait partagé leur vie quotidienne pendant un mois sur les hauteurs d'Alger. Les images « autorisées » qu'elle avait rapportées ne laissaient aucun doute sur la part d'atteintes aux droits de l'homme imputable à ces forces de sécurité. La question n'était donc pas esquivable. L'ambassadeur était embarrassé. *La sueur perlait* sous ses cheveux gris. Son regard noir fuyait sous ses lunettes rondes. Il hésita un long moment avant de répondre. Il bafouilla des mots diplomatiques : *« Il n'y a pas... Il n'y a pas... Il n'y a pas de solution idéale, pas de moyens normaux contre le terrorisme. Nous n'y étions pas préparés... »* Puis il parla de *« dépassements »*, de *« bavures »*, de *« dizaines »* de sanctions judiciaires, de *« centaines »* de sanctions administratives. Avec ces mots diplomatiques il venait d'avouer le crime d'Etat.

C'est Patrick Baudouin qui l'acheva à bout portant en rappelant les arrestations arbitraires, les camps de détention inavoués, les tortures, les disparitions, tout ce qui accablera encore davantage les Algériens le jour où ils sauront la vérité sur les crimes commis en leur nom. Alors, sans hésiter, sans bafouiller, sans chercher à nier tout cela, l'ambassadeur répondit, sans ironie : *« J'accepte le procès... »* Puis il parla de l'état de droit : *« C'est difficile... »* De la démocratie : *« C'est difficile... »* Des libertés : *« C'est difficile... »* Il n'était plus embarrassé, mais pathétique. On sut enfin à quoi s'en tenir : sous ce diplomate souffrait un honnête homme.

JEUDI 10 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 L'Homme aux colts d'or ■■
Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1959, 120 min). Ciné Cinémas

20.30 Pas si méchant que ça ■■
Claude Goretta (France - Suisse, 1974, 115 min). Canal Jimmy

20.45 Le Château de l'araignée ■■■
Akira Kurosawa (Japon, 1957, 105 min). Ciné Classics

20.50 Juliette des Esprits ■■
Federico Fellini (Italie, 1965, 130 min). TMC

20.55 Angèle ■■■
Marcel Pagnol (France, 1934, N., 140 min). France 3

21.00 L'Aveu ■■
Constantin Costa-Gavras (France, 1969, 150 min). Histoire

21.00 La Grande Illusion ■■■
Jean Renoir (France, 1937, N., 120 min). Paris Première

21.00 Ninotchka ■■■
Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1939, N., 110 min). Cinétoile

21.00 Une époque formidable ■■
Gérard Jugnot (France, 1991, 105 min). Cinéstar 2

22.30 Le Jour du désespoir ■■
Manoel de Oliveira (France - Portugal, 1992, 75 min). Ciné Cinémas

22.40 Sanjuro ■■
Akira Kurosawa (Japon, 1962, 90 min). Ciné Classics

23.45 Partir revenir ■■
Claude Lelouch (France, 1985, 120 min). Ciné Cinémas

23.50 L'Homme à la caméra ■■
Muet de Dziga Vertov (Urss, 1929, 70 min). Arte

0.20 Maria's Lovers ■■
Andreï Konchalowski (Etats-Unis, 1984, v.o., 100 min). Cinétoile

1.00 ▶ Le Coup de grâce ■■■
Volker Schlöndorff (Allemagne, 1976, N., v.o., 95 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.35 et 22.15, 22.50, 23.30 Soirée thématique. Les nouveaux esclaves. Invités : Michel Quillé, Jean Ziegler. Arte

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Eagle Eye Cherry, Vahina Giocante, Natacha Régnier, Elodie Bouchez, Erick Zonca. Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. La rentrée des classes. Invités : Nicole Bacharan, Michèle Le Dœuff, Jean-Noël Luc, Xavier Raufer. Histoire
20.30 Le Club. Hommage à Akira Kurosawa. Avec Denis Parent, Christine Haas, Jean-Pierre Dionnet, etc. Ciné Classics
20.55 Envoyé spécial. Viagra : l'or bleu. *Afrique du Sud : La vérité et le pardon.* Europ Assistance. France 2
23.00 De l'actualité à l'Histoire. La nouvelle société russe. Invités : Vladimir Fedorovski, Svetlana *Vivokovskaia, Georges Nivat.* Histoire
0.30 Envoyé spécial, les années 90. Les profs. Familles victimes de la drogue. Invité : Olivier Galland. Histoire
0.55 La 25e Heure. Les Fils du vent. France 2

DOCUMENTAIRES

20.00 L'Assise du XXe siècle. Le monde de Ray et Charles Eames. Arte
20.05 La Bataille du Chili. [1/3]. L'insurrection de la bourgeoisie. Planète
20.13 Hollywood, royaume de l'illusion. Les méchants, les truands et les monstres. 13ème Rue
20.15 Gestes d'artisans. [1/2]. Le bois. Histoire
20.45 Soirée thématique. Les Nouveaux esclaves. Arte
21.00 Civilisations englouties. [3/3]. Tempêtes et millénaires. Odyssée
21.30 Einstein, un mythe, un homme. Odyssée
21.40 L'Honneur perdu des Dominici. Planète
22.55 Donne-moi des pieds pour danser. Planète
22.55 Les Cités prestigieuses d'Italie. [10/12]. Trente. Odyssée
23.25 Amérique latine, un continent déraciné. [4/6]. Le pouvoir entre de nouvelles mains. Odyssée
0.10 Chasseurs de virus. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

20.30 Football. D1 : Monaco - Lens. Canal +
2.00 Tennis. US Open. Quarts de finale messieurs. Canal +

MUSIQUE

21.00 Ira Gershwin. *Who Could Ask for Anything More ?* Par le London Gershwin Orchestra et les Gershwin All-Stars. Muzzik
21.25 Cecilia Bartoli : récital. Avec Cecilia Bartoli, mezzo-soprano ; Georg Fischer, piano. Œuvres de Pergolèse, Caldara, Vivaldi, Paisiello, Mozart, Rossini. Mezzo
22.35 McLaughlin, Jones, De Francesco. Juan-les-Pins 1996. Muzzik
23.00 Bernard Haitink dirige Tchaïkovski et Stravinsky. *Symphonie nº 6 - La Pathétique ; Le Baiser de la fée.* Par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam. Paris Première
0.55 Le Couronnement de Poppée. Opéra de Monteverdi. Mise en scène. Peter Hall. Dir. R. Leppard. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Le Paradis absolument. Patrick Volson. Festival
20.45 Un week-end meurtrier. Richard Friedmann. 13ème Rue
22.10 Des mots qui déchirent. Marco Pauly. Festival
22.45 Made in America. Dangereuse rencontre. Robert Lewis. TF 1
22.50 Disparu. George Kaczender. Téva
23.45 Seul dans la nuit. Duncan Gibbins. France 3

SÉRIES

19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'exode. M 6
19.20 Equalizer. Carla. 13ème Rue
20.40 Le Retour de Sherlock Holmes. Le retour. Disney Channel
20.50 Aux frontières du réel. Le complot. La voie de la vérité. M 6
20.55 *Les Cordier, juge et flic.* L'Etoile filante. TF 1
21.40 Urgences. Exode. TSR
22.25 American Gothic. *Amours incendiaires.* 13ème Rue
2.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Mission à Montréal (v.o.). 13ème Rue

NOTRE CHOIX

● **19.30 Arte**
L'Oiseau de la liberté
C'est dans l'ouest de l'Algérie que les chardonnerets sont « *les plus gras et les mieux chantants* ». Kamel sait de quoi il parle. Cela fait quinze ans qu'il exerce le métier d'oiseleur. Et qu'il fait la navette entre le marché aux oiseaux du quartier algérois d'El Harrach et les collines de Tlemcen, où il piège, avec un rameau enduit de glu, les précieux volatiles. En choisissant de suivre l'homme aux chardonnerets, Rachid Benbrahim prend habilement le contrepied des clichés mélodramatiques auxquels l'actualité algérienne a fini par nous habituer. Mais l'horreur n'est jamais loin : le chauffeur du car que Kamel prend régulièrement a échappé, en 1997, au massacre de tous les passagers. Un reportage original, qui n'évite pas, hélas, les lourdeurs de la parabole. – *C. S.*

● **0.55 France 2**
La 25e Heure
Dans *Les Fils du vent*, Soly Levy, cinéaste brésilien, témoigne de la vie des enfants des rues. Chaque jour, à Rio de Janeiro, cinq enfants sont tués par des Escadrons de la mort, milices privées constituées de policiers, en activité ou non, et de vigiles. Dès l'âge de six ans, ces enfants livrés à eux-mêmes dorment dehors et, pour la plupart, se droguent afin d'oublier la rue et la faim. Certains sont récupérés par des délinquants à la solde des trafiquants et, n'ayant plus rien à perdre, deviennent des ennemis publics numéro un, de véritables soldats du crime. La société brésilienne ferme les yeux sur le sort de ces enfants qui dérangent. Spectateurs de la rue, éducateurs, hommes politiques ou « justiciers » témoignent de cette dure réalité. Un document poignant. – *C. Ct*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
19.55 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Cordier, juge et flic. L'Etoile filante.
22.45 Made in America. Dangereuse rencontre. Téléfilm. Robert Lewis.
0.25 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.55 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Viagra : l'or bleu. Afrique du Sud : La vérité et le pardon. Europ Assistance.
23.00 Expression directe.
23.05 Le Gaffeur. Film. Serge Pénard.
0.35 Au nom du sport.
0.40 Journal, Météo.
0.55 La 25e Heure. Les Fils du vent.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.55 Angèle ■■■ Film. Marcel Pagnol.
23.15 Météo, Soir 3.
23.45 Seul dans la nuit. *Téléfilm. Duncan Gibbins.*
1.15 La Marche du siècle. Algérie : la décennie sanglante.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Monaco - Lens.
22.30 Killer, journal d'un assassin ■ Film. Tim Metcalfe.
0.00 Football. Lorient - Auxerre.

ARTE

19.00 Un garage fou-fou-fou. [6/6].
19.30 L'Oiseau de la liberté.
20.00 L'Assise du XXe siècle. Le monde de Ray et Charles Eames.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Soirée thématique. Les nouveaux esclaves.
20.50 Enfants à vendre.
21.35 et 22.15, 22.50, 23.30 Débat.
21.45 Import export.
22.25 Prostitution, les filières de l'Est.
23.00 Exploités clandestins.
23.50 L'Homme à la caméra ■■ Film. Dziga Vertov (muet).
1.00 ▶ *Le Coup de grâce* ■■■ Film. Volker Schlöndorff (v.o.).

M 6

19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 Aux frontières du réel. Le complot. La voie de la vérité.
22.40 Souvenirs de l'au-delà. *Film. Brett Leonard.*
0.35 Booker.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. La forme chanson. [4/5]. Le XIXe siècle.
20.30 Agora. Bernard Thomas (*Les Vies d'Alexandre Jacob 1879-1954*).
21.00 Lieux de mémoire. *Saint-Tropez.*
22.10 For intérieur. Avec Jean Blot.
23.00 Nuits magnétiques. Le Maroc entre les lignes. Midi, Tanger, au café Hafa.

FRANCE-MUSIQUE

19.45 Prélude.
20.00 Concert. Festival de Montreux-Vevey. Par l'Akademie für Alte Musik : œuvres de Bach.
22.30 Musique pluriel.
23.05 Papillons de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Maxim Vengerov, violon. *Sonate K 378*, de Mozart, Golan, piano ; *Concerto nº 1*, de Bruch, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur ; *Sonate nº 2 op. 100*, de Brahms, Markovich, piano ; *Concerto nº 2 op. 129*, de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Rostropovitch ; *Nigun*, de Bloch, Golan, piano.
22.25 Les Soirées... (suite). Œuvres de Chopin, Farrenc, Alkan.

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

14.10 Madame Butterfly ■■■
Frédéric Mitterrand (France, 1995, v.o., 130 min). Cinéstar 1

14.15 Taxi Driver ■■■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1975, 110 min). Cinétoile

15.05 Rock ■■
M. Bay (EU, 1995, 135 min). Canal +

16.05 Maria's Lovers ■■
Andreï Konchalowski (Etats-Unis, 1984, v.o., 105 min). Cinétoile

17.50 Rue de l'Estrapade ■■
Jacques Becker (France, 1952, N., 100 min). Cinétoile

20.30 La Roue ■■
Abel Gance (France, 1923, N., muet, 135 min). Ciné Classics

21.15 Un Américain à Paris ■■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, v.o., 110 min). Cinétoile

22.05 Août ■■
H. Herré (F, 1991, 95 min). Cinéstar 1

22.30 Fog ■■
John Carpenter (Etats-Unis, 1979, v.o., 90 min). 13ème Rue

23.05 Non coupable ■■
Henri Decoin (France, 1947, N., 95 min). Cinétoile

23.30 Ludwig van B. ■■
Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, v.o., 120 min). Ciné Cinémas

23.50 Le Crime de monsieur Lange ■■
Jean Renoir (France, 1935, N., 80 min). Arte

0.20 Une époque formidable ■■
Gérard Jugnot (France, 1991, 95 min). Cinéstar 2

0.40 1941 ■■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1979, v.o., 115 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.30 Boléro. David Ginola. TMC
14.50 Le Canal du savoir. Spécial littérature. Avec Michel Tournier. Paris Première
17.00 Le Magazine de l'Histoire. *Spéciale rentrée des classes.* Invités : Nicole Bacharan, Michèle Le Dœuff, Jean-Noël Luc, Xavier Raufer. Histoire
18.00 Stars en stock. Joseph Cotten. Gene Kelly. Paris Première
18.30 De l'actualité à l'Histoire. La nouvelle société russes. Invités : Vladimir Fedorovski, *Svetlana Vivokovskaia,* Georges Nivat. Histoire
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Dieudonné, Diana Gartner, Zebda, Kobe Bryant. Canal +
19.00 Les Lumières du music-hall. Bruno Coquatrix. Claude Nougaro. Paris Première
20.00 Envoyé spécial, les années 90. Les profs. Familles victimes de la drogue. Avec Olivier Galland. Histoire
20.00 Une année de défilés. Thierry Mugler. Paris Première
20.05 Dossiers justice. *L'affaire* Ferguson, métro carnage. TSR
20.55 Thalassa. Escale en Inde. France 3
22.20 Faut pas rêver. USA : *Le héros de Monument Valley. France :* Les comédiens de Compostelle. Ethiopie : Les filles des buna-bet. Invité : Alain Delon. France 3
22.30 Bouillon de culture. Marguerite Duras et autres femmes intenables. Invitées : Laure Adler, Marie Desplechin, Alicia Dujovne Ortiz, Françoise Verny. France 2
23.15 Sans aucun doute. La guerre de voisinage. Invité : Roland Giraud. TF 1
23.40 Les Dossiers de l'Histoire. 11 septembre 1973 : le dernier *combat de Salvador Allende.* France 3

DOCUMENTAIRES

18.05 CIA. [2/5]. L'espionnage de pointe. Odyssée
18.15 Gestes d'artisans. [1/2]. Le bois. Histoire
18.25 La Quête du Graal. Planète
18.30 Shingalana. [5/5]. Retour vers les siens. La Cinquième
19.00 Sur les traces *d'une collection perdue.* ♦ Odyssée
19.15 La Quête du futur. [2/22]. Planète
19.30 L'Ecole des cailloux. Arte
19.45 Les minots du panier dégainent leurs automatiques. Planète
20.10 L'Esprit du jaguar. [1/4]. La formation d'un nouveau monde. Odyssée
20.13 Hollywood, *royaume de l'illusion.* Histoire du film de science-fiction. 13ème Rue
20.35 Israël, 1948-1998. [2/6]. Terre promise. Planète
21.00 Les Grandes Civilisations oubliées. [1/4]. Les cités fantômes de l'Indus. Histoire
21.00 Le Flambe. Odyssée
21.30 Philippe Francq. Planète
21.55 Les Yeux bleus. Planète
22.00 Conférences de presse. Archives du 28 octobre 1958. Histoire
22.00 Paquebots de légendes. [2/4]. Navires en guerre. Odyssée
22.30 ▶ Grand format. *Makom Avoda.* Arte
23.00 La IIIe République. [1/6]. Histoire
23.25 Einstein, un mythe, un homme. Odyssée
0.00 Portrait de musicien. Jo Privat. TV 5
0.00 La Bataille du Chili. [1/3]. L'insurrection *de la bourgeoisie.* Planète
0.00 Palettes : Gustave Courbet. Un enterrement à Ornans. Histoire
1.00 ▶ La Case de l'Oncle Doc. Blues d'en France, voyage en terres de chant. France 3

SPORTS EN DIRECT

15.00 Cyclisme. Tour d'Espagne. *Alicante-Valence.* Eurosport - TSR
17.00 Athlétisme. Coupe du monde IAAF. A Johannesbourg. Eurosport
1.15 Tennis. US Open. Demi-finales dames. Canal +

MUSIQUE

19.25 Cecilia Bartoli. Récital. Avec Cecilia Bartoli, mezzo-soprano ; Georg Fischer, piano. Œuvres de Pergolèse, Caldara, Vivaldi, Paisiello, Mozart, Rossini. Mezzo
21.55 Jane Bunnett & Cuban Piano Masters. Montréal 1997. Muzzik
0.05 Ashkenazy dirige Tchaïkovski. *La Symphonie nº 5.* Par le Philharmonia Orchestra. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.35 Chronique d'un condamné à mort. Richard Pearce. Festival
20.25 Invasion. Armand Mastroianni [2/2]. RTBF 1
20.30 La Laïque. Maurice Fallevic. Festival
20.40 Un innocent va mourir. Mark Sobel. RTL 9
20.45 ▶ West Beyrouth, à l'abri les enfants. Ziad Doueiri. Arte
20.50 Caméra sur cour. *John McPherson.* M 6
20.50 Texas. Richard Lang [1/2]. TMC
22.15 Le Poteau d'Aldo. Didier Grousset. Festival
22.35 Baby Cat. Pierre Unia. RTL 9

SÉRIES

17.00 Magnum. Kapu, l'île interdite. RTBF 1
17.15 Le Caméléon. Le poids du passé. TSR
17.45 La Loi de Los Angeles. Une croix sans dieux. Téva
17.45 L'Incroyable Hulk. Le droit d'asile. 13ème Rue
17.55 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.00 Highlander. Une passion immortelle. M 6
18.30 Hawaï police d'Etat. Diabolique entreprise. Série Club
19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'exode. M 6
19.20 Mission impossible. La rançon. Série Club
19.20 Equalizer. Le fils modèle. 13ème Rue
20.40 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, on m'appelle le cow-boy de l'espace. Disney Channel
20.45 Buck Rogers. Le vampire. 13ème Rue
20.55 Quai nº 1. Jeu de massacre. France 2
20.55 Cybill. Un amour de cochon. Téva
21.15 Fallen Angels. Le confessionnal (v.o.). Canal Jimmy
21.35 Galactica. Les guerriers victorieux. 13ème Rue
21.50 Game On. *Ligote-moi (v.o.).* Canal Jimmy
22.25 Au-delà du réel, l'aventure continue. Le bouton du mort. M 6
22.25 Dream On. (v.o.). Canal Jimmy
22.35 Une fille à scandales. Things Change (v.o.). Téva
22.55 Seinfeld. La voix (v.o.). Canal Jimmy
23.20 Buffy contre les vampires. Le manuscrit. M 6
0.10 Star Trek, la nouvelle génération. L'amie imaginaire (v.o.). Canal Jimmy
0.55 Friends. Celui qui déménage (v.o.). Celui qui est perdu (v.o.). Canal Jimmy
2.15 Chapeau melon et bottes de cuir. Tueur à gages (v.o.). 13ème Rue

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **23.40 France 3**
Les Dossiers de l'Histoire

Chronique d'une mort programmée

C'EST un document exceptionnel que nous propose France 3 dans le cadre de ses « Dossiers de l'Histoire ». Réalisé par Patricio Henriquez et écrit par Pierre Kalfon, ancien correspondant du *Monde* au Chili (lire *Le Monde* daté dimanche 6-lundi 7 septembre), *Le Dernier Combat de Salvador Allende* nous fait revivre heure par heure ce 11 septembre 1973 qui fit basculer le Chili dans le cauchemar avec le coup d'Etat du général Pinochet contre le gouvernement d'unité populaire du président Allende. Fruit d'une enquête très minutieuse et nourri par des témoignages inédits de quelques survivants, ce film se regarde comme un thriller tragique.

Vingt-cinq ans après les faits, il nous rappelle surtout l'histoire d'un homme avec ses convictions, sa détermination, ses hésitations politiques et ses erreurs tactiques. A travers les témoignages de ses collaborateurs les plus proches qui ont lutté jusqu'au dernier moment à ses côtés, de sa femme et de sa fille auxquelles il demanda de quitter le palais de la Moneda avant de se suicider, Patricio Henriquez et Pierre Kalfon brossent un portrait intimiste et émouvant de ce président qui avait choisi la « *troisième voie* » pour faire la révolution. Les nombreux flashes-back expliquent de manière très claire ce qui se tramait au Chili pendant les trois années d'unité populaire, notamment le rôle joué par les Etats-Unis et la CIA, qui *avaient tout mis en œuvre* pour abattre ce gouvernement démocratiquement élu.

Les interviews d'Edward Korry, ancien ambassadeur des Etats-Unis au Chili à l'époque, et du colonel Wimert, son attaché militaire, confirment l'engagement personnel du président Nixon dans cette bataille. « *Le président me disait qu'il fallait à tout prix et au plus vite écraser ce fils de pute* », raconte Edward Korry. Ce que fit, le 11 septembre, le général Pinochet, dont les conversations ont été interceptées ce jour-là par un radio amateur. Quelques minutes avant de donner l'ordre de bombarder la Moneda, il disait de Salvador Allende en éclatant de rire : « *Il faut tuer la chienne et l'affaire est réglée.* »

Daniel Psenny

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.40 Sunset Beach.
17.30 Beverly Hills.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Centenaire de l'aviation, Météo, Trafic infos.
20.55 Spécial Vidéo gag.
23.15 Sans aucun doute. La guerre de voisinage.
1.05 Formule foot.
1.40 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.55 Derrick.
15.00 Placé en garde à vue.
15.55 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.25 et 22.25 Un livre, des livres.
17.30 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Quai nº 1. Jeu de massacre.
22.30 Bouillon de culture. *Marguerite Duras et autres femmes* intenables.
23.40 Au nom du sport.
23.45 Journal, Météo.
0.00 Ciné-club : Spécial nuit Godzilla. Godzilla ■ Film. Inoshiro Honda. 1.25 Mothra contre Godzilla. Film. Inoshiro Honda.

FRANCE 3

13.25 Nautilus.
13.40 Une mission d'enfer. Téléfilm. Frank DePalma.
15.10 Un crime ordinaire. Téléfilm. Noel Nosseck.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kouij.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.55 Thalassa. *Escale en Inde.*
22.20 Faut pas rêver.
23.20 Météo, Soir 3.
23.40 Les Dossiers de l'Histoire.
0.35 Libre court. Liberté chérie.
1.00 ▶ La Case de l'Oncle Doc. Blues d'en France. Voyage en terres de chant.
1.55 Jazz graffiti. Spécial jamboree.

CANAL +

13.40 Prince Valiant. *Film. Anthony Hickox.*
15.05 Rock ■■ Film. Michael Bay.
17.20 et 1.15 Tennis. US Open.
▶ *En clair jusqu'à 21.00*
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 The Arrival. *Film. David Twohy.*
22.50 Jour de foot.
23.35 La vérité si je mens ■ Film. Thomas Gilou.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.35 100 % question.
13.55 Les Lumières du music-hall.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Europe. 14.30 Petra, le silence rouge. 15.25 Entretien avec Leila Nehme, *archéologue.*
15.55 Les Enquêtes du National Geographic. Les volcans.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Jeunes marins reporters.
17.10 Alf.
18.00 Va savoir.
18.30 Le Monde des animaux. *Shingalana. [5/5].*
19.00 Tracks.
19.30 L'Ecole des cailloux.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ West Beyrouth, à l'abri les enfants ! Téléfilm. Ziad Doueiri.
22.30 ▶ *Grand format. Makom Avoda.*
23.50 Le Crime de monsieur Lange ■■ Film. Jean Renoir.
1.10 Le Dessous des cartes. Norvège : le bonheur loin de Bruxelles.
1.20 Rêves en rose. Film. Dusan Hanak (v.o.).

M 6

13.35 Légitime défiance. Téléfilm. Georg Stanford Brown.
15.10 Boulevard des clips.
16.10 Hit machine.
17.20 M 6 Kid.
18.00 Highlander.
19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Politiquement rock.
20.50 Caméra sur cour. Téléfilm. John McPherson.
22.25 Au-delà du réel, l'aventure continue.
23.20 Buffy contre les vampires.
0.15 Burning Zone, menace imminente.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. La forme chanson. [5/5]. Le XXe siècle.
20.30 Agora. *Michel Braudeau (Pérou).*
21.00 Black and Blue. Six trompettistes foudroyés.
22.10 Fiction. *L'Oncle*, de Michel Meyer.
23.00 Nuits magnétiques. Le Maroc entre les lignes. Le rendez-vous de Marrakech.
0.05 Du jour au lendemain. Erri de Luca (*Tu, mio*).

FRANCE-MUSIQUE

19.05 Histoires de Lieder.
19.45 Prélude.
20.00 Concert. Cordes parallèles. Par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Christopher Hogwood, Fabio Biondi, violon.
22.00 Concert de jazz. Cordes parallèles. Par le quartette d'Henri Texier.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Gide et la musique de son temps.
23.00 Opéra. *Capriccio,* opéra de R. Strauss, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Sawallisch, Schwarzkopf (La Comtesse), Wächter (Le Comte), Fischer-Dieskau (Olivier).

La ballade du pécheur

par Pierre Georges

IL JURA mais un peu tard... Quel effarant moment, quel étonnant mauvais roman ! Bill Clinton courait mercredi les déjeuners et les dîners en Floride, corde au cou, mine défaite, se frappant la poitrine avec toute l'affliction démonstrative d'un repentant dans son Alpe-d'Huez. Oh ! comme je regrette, comme j'ai honte ! *« J'ai laissé tomber ma famille, j'ai laissé tomber mon pays. J'espère que vous et tous ceux que j'ai blessés me pardonneront pour les fautes que j'ai faites. »*

Vit-on jamais plus beau, plus public, plus admirable repentir ! *Bis, bis*, conseillaient les conseillers. Allez, du repentir encore. *Over and over* ! Du vrai bon repentir, bien solide, bien humide. Du repentir à voix cassée très télévisuelle. Mouche ton nez, Bill, et demande pardon à la dame Amérique !

Le pouvoir, pour garder le pouvoir, doit-il ainsi se mettre à genoux ? Et peut-il le rester, à s'y être *mis si publiquement ?* Tout dépendra des réserves de *« compréhension et de pardon »* du peuple américain. L'image *pourrait paraître douteuse* s'agissant de l'affaire et pourtant elle s'impose : Bill Clinton est nu désormais. Totalement nu. Menteur, *pécheur* et nu, courant le pardon au bon vouloir du conseil de famille national qui aura à trancher de ce qui doit peser le plus dans la balance : le poids de la faute ou l'ampleur du repentir.

Tout cela est bien extravagant. Ou, serait-on tenté de dire, pour conforter nos clichés, bien américain. Mais ce n'est pas qu'américain, puisque cette histoire assez commune d'une liaison dangereuse est appelée à faire le tour de la planète, et même à peser sur son avenir. Ne soyons pas dans l'hypocrisie d'affecter le plus total désintérêt pour le récit ou la plus totale indifférence pour l'affaire. Nous avons tous pris notre billet d'entrée au spectacle inouï de la Maison Blanche.

Alors, ce rapport Starr ? Eh *bien, il vient, il vient*. Il est arrivé mercredi au Congrès. Par livraison en camion pour ainsi dire blindé. Trente-six boîtes, introduction, résumé, commentaires du procureur spécial Kenneth Starr, pièces à conviction, annexes. Tout le dossier en somme, et en deux exemplaires gardés sous clefs et verrous, dans une pièce, voyez la précision, sans fenêtres. Le mystère de la chambre close !

Il est là le, LE rapport. Et, déjà, avec la mine soucieuse du tourmenteur tourmenté, du Torquemada des alcôves, Kenneth Starr a fait savoir qu'il serait bon que certaines annexes ne tombent pas entre toutes les mains, tant elles comportent de détails scabreux. *Ne pas diffuser dans l'intérêt des familles* ! Il se pourrait même qu'il y ait des passages cochons. Mais, chut hein !, les *valeurs du pays ont déjà été trop* mises à mal par l'inconduite d'un mari, d'un père, d'un président...

Admirable tartufferie. On ne saurait mieux vendre la marchandise, fût-elle politique ! Huit mois d'enquête sur une affaire de coucherie, des dizaines de témoins entendus, Bill Clinton cette fois réellement menacé, et ce fameux rapport comme sous le grand manteau universel. Admirable réserve dans la chasse sans merci au pécheur. N'allons pas ajouter l'indécence au sordide ! Kenneth Starr triomphe déjà, qui a peut-être lu Baudelaire : *« Nos péchés sont têtus. Nos repentirs sont lâches »*.

Le médecin-chef du Val-de-Grâce détaille les conditions de l'accident de M. Chevènement

Un nouveau bulletin de santé devait être publié jeudi en fin de journée

HUIT JOURS après l'accident anesthésique qui avait provoqué un violent choc anaphylactique, Jean-Pierre Chevènement était toujours dans le coma, jeudi matin 10 septembre. Un bulletin médical devrait être publié jeudi en fin de journée par l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce : on saura alors si, après la phase de choc, l'état du ministre de l'intérieur continue à s'améliorer, comme le confient certains de ses proches. Mais il faudra attendre encore une bonne dizaine de jours pour espérer avoir un premier bilan concernant d'éventuelles séquelles neurologiques.

Afin de mettre un terme à la polémique naissante sur les conditions dans lesquelles Jean-Pierre Chevènement avait été anesthésié – *Libération*, dans ses éditions du 8 septembre, avait affirmé qu'il n'avait pas subi de consultation préanesthésique et, qu'en outre, le curarisant utilisé lors de son anesthésie était un produit très allergisant, la celocurine –, le médecin-général Yves Cudennec, médecin-chef du Val-de-Grâce, a accordé un entretien à l'hebdomadaire *Impact Médecin* (daté 11 septembre), dans lequel il fournit un certain nombre de précisions importantes.

Selon le docteur Cudennec, M. Chevènement *« est suivi au Val-de-Grâce depuis plusieurs années ». « Nous disposons*, ajoute-t-il, *d'un dossier d'anesthésie antérieur. Il a été vu en consultation préopératoire avec évaluation anesthésique le 30 juillet et revu en visite préanesthésique la veille de l'intervention. »* Selon le docteur Cudennec, *« du fait de l'absence d'antécédent allergique, en particulier lors des anesthésies précédentes, aucun test de dépistage* [allergique] *n'a été effectué. »* Le « patron » du Val-de-Grâce précise que le protocole anesthésique comportait les produits suivants : deux anesthésiques, le Diprivan (propofol) et le sufentanil. Le curare de synthèse utilisé était le Norcuron, qui n'est pas considéré comme parmi les plus allergisants.

Le docteur Cudennec précise en outre que l'arrêt cardiaque subi par M. Chevènement est intervenu *« deux minutes après l'injection de Norcuron et donc avant tout début de geste chirurgical. La réanimation immédiate s'est faite selon les modalités habituelles dans cette situation : injection massive d'adrénaline, ventilation en oxygène pur, massage cardiaque externe et chocs électriques répétés. Une première reprise d'activité circulatoire spontanée très brève s'est manifestée vers la trentième minute. Le retour en rythme sinusal* [rythme cardiaque normal] *est apparu après une heure de réanimation. Les modalités de la réanimation ultérieure ont été classiquement celles d'un choc grave. »*

Le médecin-chef du Val-de-Grâce explique ensuite pourquoi il a fallu attendre 36 heures pour savoir que M. Chevènement avait été victime d'un choc anaphylactique : *« La famille, prévenue rapidement, a souhaité garder la discrétion. Conformément à l'éthique de notre profession, le Val-de-Grâce s'est conformé à cete demande et l'a appliquée aux communiqués ultérieurs. »* Il précise enfin que *« tant que la sédation est nécessaire pour la réanimation, et en particulier pour l'assistance respiratoire, une évaluation plus fine de l'état neurologique n'est pas réalisable. »*

Au cours d'une conférence de presse, mercredi 9 septembre, le ministre de la défense, Alain Richard, a affirmé qu'il croyait que chacun avait *« vraiment fait ce qu'il devait faire »* lors de l'hospitalisation de Jean-Pierre Chevènement. *« Heureusement, il continue à remonter la pente. Le service de santé – et il est le seul qualifié pour le dire – estime que le recouvrement de toutes ses fonctions allait encore prendre du temps »*.

Franck Nouchi

Lire aussi notre éditorial page 15

Le Congrès du MDC « dans les conditions prévues »

Un vif débat a opposé les responsables du Mouvement des citoyens (MDC), réunis au grand complet, le 9 septembre, lors de la réunion de leur secrétariat national, au terme duquel a été rendu public le premier communiqué du parti présidé par M. Chevènement depuis son accident : la lettre adressée aux adhérents, le 7, n'en faisait pas mention. Sans attendre le conseil national du 26 septembre, MM. Sarre, Autexier et Laurent ont tenu à indiquer, dans ce texte, que le Congrès du MDC, prévu les 27 et 28 novembre, pour décider de la stratégie aux élections européennes de juin 1999 et renouveler sa direction, *« se tiendra dans les conditions prévues »*. D'autres, comme Michel Suchod ou Didier Motchane, avaient souhaité reporter cette décision. *« Je ne suis pas, moi, candidat à toutes les fonctions »*, a lancé M. Motchane à Georges Sarre. Le président délégué du Mouvement nous a indiqué qu'il souhaitait *« par ce communiqué, montrer que le MDC continue et confirmer sa ligne, notamment dans son opposition au traité d'Amsterdam »*.

A Henri-IV en grève : « Allègre doit partir »

AU PRESTIGIEUX LYCÉE Henri-IV de Paris, on *n'avait jamais vu autant de professeurs en grève* depuis 1968 : jeudi 10 septembre, tous les enseignants des classes prépararatoires ont refusé de recevoir leurs élèves. Décidé la veille en assemblée générale, ce mouvement de grève s'est étendu aux autres enseignants du lycée, et même à certains du collège.

Le jour de la rentrée, une telle action est plus qu'un symbole : c'est une révolte. *« Allègre doit partir »*, résume Henri Lanta, professeur de sciences économiques et sociales en khâgne. L'étincelle qui a mis le feu aux poudres, c'est le décret du 30 juillet sur la baisse du taux de rémunération des heures supplémentaires. *« Toutes les apparences sont réunies pour que cette action soit dénoncée comme une grève de nantis*, reconnaît Henri Lanta. *Nous le savons et nous en prenons le risque. Mais le coup de force des heures supplémentaires n'est qu'un élément d'un ensemble de positions et de comportements que nous contestons fondamentalement : le ministre veut aligner le système des lycées français sur le modèle anglo-saxon, celui d'un enseignement minimum qui va accentuer les inégalités et inciter les plus favorisés à se diriger vers l'enseignement privé. Nous contestons le système éducatif qu'il veut mettre en place. »*

Derrière la querelle sur les heures supplémentaires s'exprime un ras-le-bol plus profond : les enseignants du lycée Henri-IV s'élèvent contre les *« mensonges »*, les *« contre-vérités »* et les *« insultes »* de Claude Allègre. *« Nous sommes excédés quand le ministre parle de l'absentéisme des profs*, lâche Sabine Morel, professeur de lettres. *Ici, nous n'avons pas le temps d'être malades. »* Les déclarations télévisées du ministre, prenant à témoin des chômeurs pour s'indigner de ces heures supplémentaires payées sans avoir été effectuées, passent très mal. *« Nous avons un sentiment de dignité bafouée, de déchirure et de perte de confiance totale dans le ministère*, confie un professeur. *Jamais un ministre de l'éducation nationale n'aura été aussi impopulaire dans son administration. » « La méthode Allègre, c'est le mensonge et l'insulte, c'est la mise au pas des professeurs en s'appuyant sur l'opinion publique »*, accuse un autre enseignant.

Alexandre Garcia

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : une fusée russe Zénit emportant les douze premiers satellites du futur réseau de télécommunications américain Globalstar s'est écrasée** sur terre après 4 minutes 32 secondes de vol, mercredi 9 septembre. Lancée depuis le cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan), la fusée avait déjà dépassé les couches basses de l'atmosphère lorsqu'une *« déficience du système de contrôle »* a coupé ses moteurs. Ce lancement, le premier d'une série de six, devait rapporter à la Russie environ 30 millions de dollars, d'après un contrat signé avec la société américaine Globalstar. – *(AFP.)*

■ **ÉDITION : Grasset est condamné pour avoir donné le titre d'une chanson de Serge Gainsbourg, *Initiales BB*, au livre de mémoires de Brigitte Bardot.** Estimant qu'il s'agissait d'une contrefaçon, le Tribunal de grande instance de Paris a condamné l'éditeur, mercredi 9 septembre, à verser 200 000 francs de dommages-intérêts à la société Editions Sidonie, qui détient les droits d'auteur de la chanson. Grasset avait déjà été condamné en mars 1997 à payer 250 000 francs de dommages-intérêts à Jacques et Nicolas Charrier pour les atteintes à l'intimité de leur vie privée contenues dans le livre.

Tirage du *Monde* daté jeudi 10 septembre 1998 : 493 200 exemplaires - 3

La Caisse nationale de prévoyance entre en Bourse

LE MINISTÈRE de l'économie a annoncé, *jeudi 10* septembre, l'introduction en Bourse d'une partie du capital de la Caisse nationale de prévoyance (CNP). Après six ans *d'attente, les actions de la CNP*, première compagnie d'assurance-vie française, vont faire leur entrée à la Bourse de Paris le 6 octobre, *« si les conditions de marché le permettent »*. Avec un chiffre d'affaires de 111 milliards de francs en 1997, 14 millions de clients et 500 milliards de francs d'actifs gérés, la CNP détient 20 % du marché de l'assurance-vie. *« C'est une étape majeure »*, a affirmé jeudi la CNP.

Les actions pour les institutionnels seront proposées dans une fourchette de prix entre 146 et 160 francs, selon le communiqué de Bercy, *« cette information étant donnée à titre indicatif »*. Cette privatisation partielle fera passer la part de l'Etat de 42,83 % à 1 %, par la cession de 51 millions d'actions (dont 25 millions en Bourse), pour un capital total de 127 millions de titres. L'opération valorise la société entre 18,5 et 20,3 milliards de francs, sur la base de fonds propres de 14 milliards de francs fin 1997. Une augmentation de capital de 1,5 milliard de francs sera réalisée, assortie d'une autorisation d'émission de titres subordonnés dans la limite de 3 milliards de francs.

L'opération de pré-placement a commencé jeudi. Les particuliers, qui bénéficieront d'un prix inférieur de 4 francs à celui des institutionnels, peuvent d'ores et déjà réserver des actions CNP aux guichets des banques, précise Bercy. Quelque 10 millions d'actions seront vendues dans le cadre de l'Offre publique ferme (OPF) pour les particuliers, qui se déroulera du 24 septembre au 1er octobre. Le prix définitif sera fixé le 23 septembre. Cette offre, pilotée par CDC Marchés (Caisse des dépôts et consignations) comme chef de file et ABN Amro-Rothschild comme chef de file associé, pourra être augmentée de 20 %, soit 3 millions d'actions, prélevés sur le quota des institutionnels.

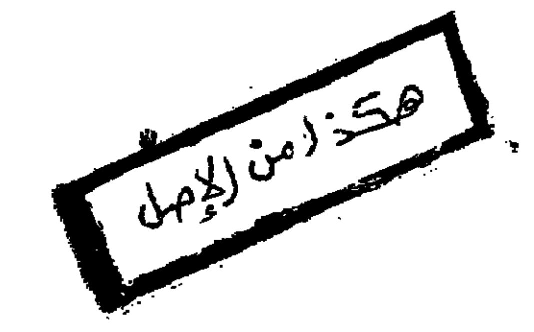
Parallèlement à l'OPF, 15 millions de titres CNP feront l'objet d'un placement global garanti auprès d'investisseurs français et étrangers, dirigé par ABN Amro-Rothschild et l'Union de banques suisses, via sa filiale Warburg Dillon Read, et CDC Marchés. Environ 2,7 millions d'actions seront également réservés au personnel de la CNP.

Comme prévu, la CDC deviendra le premier actionnaire de la CNP, La Poste augmentant sa part de 17,5 % à 20 %, et le groupe des caisses d'épargne passant de 10 % à 12,5 %. Ces trois actionnaires « historiques », dont les deux principaux réseaux de distribution, signeront un protocole, également signé par l'Etat. D'autres actionnaires partenaires (mutuelles) entreront dans le futur tour de table de l'assureur (*Le Monde* du 8 septembre). Mais les pouvoirs publics restent très fermes : la CNP restera dans le secteur public. La part dans son capital ne pourra descendre en dessous de 61 %, affirme Bercy.

Pascale Santi









Le Monde des LIVRES

VENDREDI 11 SEPTEMBRE 1998





R. BOWMAN/SYGMA

Destins creusés

Dans les entrailles de New York, l'Irlandais Colum McCann entrecroise deux histoires : celle d'un terrassier au début du siècle et celle d'un sans-abri de Riverside Park. Et en basse continue : la misère

Un rat crevé. Un autre qui trottine, entre deux sacs en plastique, sur ses pattes grêles. Une paire de chaussures accrochée à la grille d'aération d'un tunnel. *« C'est là que vit Lenny »*, souffle Colum McCann. Il montre un trou, comme un gros terrier, tapissé de cartons : *« Vous voulez descendre ? »*

Nous sommes dans Manhattan, à Riverside Park. A l'air libre, le parc ressemble à tous les autres, avec ses promeneurs, ses joggeurs, ses joueurs de basket. Mais, sous terre, dans le tunnel ferroviaire qui longe l'Hudson, un dédale de cavités et de poutrelles abrite des dizaines de SDF, hommes et femmes, Blancs ou Noirs, drogués, malades, exclus parmi les exclus. *« J'en connais qui sont là depuis dix-huit ans*, dit McCann. *Il y a même une femme qui a passé ici les huit premiers mois de sa grossesse. »*

Viscères et boyaux. Comme une bête monstrueuse, New York a dans ses entrailles plus de trois mille kilomètres de tuyaux – circuit d'adduction d'eau, tunnels de vapeur pour le chauffage, galeries de métro, caves à vin désaffectées... La plupart, comme celui-ci, sont habités. On dit même que le maire de la ville, Rudy Giuliani, ne serait pas fâché d'avoir fait rentrer sous terre cette cour des miracles qui lui gâtait la vue.

Il fallait un regard extérieur – celui d'un Irlandais installé à New York – pour décrire sans apitoiement cette condition inhumaine. Il fallait un jeune romancier capable d'affronter les ténèbres pour côtoyer ces hommes-taupes et leur rendre une dignité littéraire. Colum McCann est celui-là. Né à Dublin en 1965, il brise ses chaînes à vingt et un ans pour traverser l'Amérique à bicyclette. Massachusetts, Nouvelle-Orléans, Texas, Mexique, Utah, Canada..., il bourlingue, sorte de Blaise Cendrars nourri par la Beat Generation. *« J'avais lu Kerouac. Je voulais échapper à mon éducation* "low middle class", *avaler la route, me cogner aux autres. »* Il fait mille métiers, enseigne, sert dans les bars, repeint des maisons, écrit dans les gazettes. Il croise les individus les plus déjantés, *« sorcières, assassins »*, se prend de tendresse pour les marginaux, écoute leurs histoires et accumule une matière romanesque trop brûlante pour ne pas tenter de devenir écrivain.

Florence Noiville

Pari tenu. Après *Fishing the Sloe-Black River*, un recueil de nouvelles non traduit en français, McCann publie deux romans. Le public est rare, mais la critique applaudit. Le *New York Times* parle d'un *« styliste doué semblant avoir fait vœu de ne pas écrire une ligne ennuyeuse »*. L'écrivain Jim Harrison dit ne pas avoir le souvenir *« qu'un auteur de la génération de McCann [l]'ait aussi profondément remué »*.

Dans *Les Saisons de la nuit*, pourtant, rien n'est vraiment fait pour émouvoir. *« Ce n'était pas mon rôle. Je voulais observer, enregistrer les voix, faire en sorte qu'elles soient justes. Je voulais être honnête. J'avais une responsabilité et j'en étais conscient. »* A force de minimalisme pourtant, la littérature, la poésie, une certaine forme de lyrisme même reprennent leurs droits. Peut-être parce que McCann joue sans cesse des contrastes – dedans/dehors, Blancs/Noirs, obscurité/lumière, hier/aujourd'hui... – qui sous-tendent tout son livre. Peut-être parce que, suivant une construction savante, il entrelace deux histoires, celle de Treefrog, le sans-abri de Riverside Park, et celle de Nathan Walker, un terrassier du début du siècle, dont on suit le destin sur trois générations. Peut-être parce que le tunnel que construit Walker en 1916 n'est autre que celui où se terre aujourd'hui Treefrog... lequel est en fait son petit-fils. Peut-être enfin parce que les deux histoires finissent par se rejoindre comme les bassins d'Ezéchias dans la Bible, et que tout le livre peut se lire comme une version moderne de cette allégorie.

« On pourrait presque dire que c'est un roman religieux, plaisante McCann. *Le héros est un barbu qui se scarifie et que l'on suit quarante jours et quarante nuits jusqu'à sa résurrection... Mais toutes les interprétations sont possibles, du conte de fées au roman social, réaliste ou simplement violent. »* Sans oublier la dimension historique. De 1916 à nos jours, défilent différents visages de l'Amérique. Il y a *« les messieurs bien habillés qui recrutent pour la guerre d'Ethiopie »*. Il y a Eisenhower qui, du fond du poste de télévision, regarde Walker *« d'un air sombre »*. Il y a le racisme ordinaire et le racisme à l'envers : cette mère blanche qui, pour garder son emploi, cache son mariage avec un Noir et feint de ne pas reconnaître son fils. Il y a ceux qui dansent en l'air pour ériger les gratte-ciel de la cité prospère et ceux qui s'abrutissent dans la coke. Il y a la misère, comme une basse continue. Comme une malédiction qui sue de ces tunnels dont on ne voit pas le bout. *« Des Noirs qui avaient lu le livre se sont demandé si j'étais blanc ou noir*, raconte Colum McCann. *Ça, c'est ma plus grande victoire. »*

Certains écrivains ont l'oreille absolue. McCann serait-il de ceux-là ? Il y a trois ans, alors qu'il cherchait encore à placer sa voix, le jeune écrivain avait publié un premier roman, passé quasiment inaperçu, mais qui ressort en poche. Même si son auteur, aujourd'hui, le trouve un peu trop écrit (*« overwritten »*), *Le Chant du coyote* est de ces premiers livres qui vous marquent. Ce n'est pas seulement l'histoire d'un père et d'un fils unis dans une relation d'amour-haine autour d'une mère disparue. Ce n'est pas seulement le portrait en creux de cette absente, ni la description poignante de la déchéance du père alliée à l'impuissance du fils. C'est surtout – encore cette pudeur si percutante chez McCann – tout ce qui se loge dans les interstices des dialogues. Dans les silences qui pèsent comme des couvercles et dans la difficulté de « s'entendre », malgré le temps, la vieillesse, la maladie. Dans la part irréductible d'inconnaissable qui persiste chez l'Autre et dans la souffrance qui en découle. Dans la façon, enfin, dont le dégoût et l'amour sont désespérément liés : *« C'est compliqué la haine. Haïr quelqu'un que l'on connaît vraiment, c'est forcément l'aimer, le respecter aussi. »*

A New York, lorsqu'il ne hante pas les tunnels de Riverside Park, Colum McCann est attablé au St Dymphna's, un vrai pub dublinois au cœur de Greenwich Village. Oui, il se considère comme *« un écrivain purement irlandais »*, même si *Les Saisons de la nuit* est à ses yeux *« un roman américain »*. (*« Après tout, l'Américain Donleavy, dans* L'Homme de gingembre, *a bien capté quelque chose d'essentiel à la culture irlandaise. »*) Il se sent l'héritier d'Edna O'Brien et de John McGahern, *« cette génération qui a connu la censure et creusé le sillon pour les suivants »*. Mais il se voit aussi comme *« un émigré intermittent »*. Sous peu, il reprendra la route. L'Italie, peut-être. Et si, comme ses terrassiers, il creuse encore son chemin dans l'obscurité, il y a fort à parier qu'il débouchera bientôt en pleine lumière.

LES SAISONS DE LA NUIT
(This Side of Brightness)
de Colum McCann.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Marie-Claude Peugeot,
Belfond, 326 p., 119 F.

LE CHANT DU COYOTE
(Songdogs)
de Colum McCann.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Renée Kérisit,
10/18, 288 p., 44 F.
(Première édition : Marval, 1996)

Le chant du condamné

D'une enquête dans « le couloir de la mort », Dominique Sigaud a construit un roman abrupt et touchant

BLUE MOON
de Dominique Sigaud.
Gallimard, 148 p., 80 F.

Parce qu'elle avait lu un article qui racontait comment, le matin de leur exécution, les condamnés à mort aux Etats-Unis devaient remplir un questionnaire leur demandant ce qu'ils souhaitaient manger, comment ils voulaient s'habiller, comment ils se sentaient, Dominique Sigaud a commencé à écrire une histoire. Elle n'a pu la continuer, parce qu'elle s'est dit : *« Je ne peux pas faire ça de chiqué. »* Elle est partie à la prison de Huntsville (Texas), où elle a pu rencontrer un condamné, visiter « le couloir de la mort » et une maison d'accueil où viennent les familles, parler avec des gardes, un juge, des avocats. Elle en a gardé une impression de malaise, a recommencé à écrire, est repartie, cette fois pour Chicago, rencontrer un autre condamné à mort, d'autres avocats qui lui ont apporté un autre trouble, une autre réflexion qui sous-tendent ce roman. Car c'est bien un roman, pas un témoignage, ni un documentaire. Ce travail préliminaire de journaliste est transformé avant tout par l'écriture, le rythme, la douceur, la froideur, des mots, des phrases. Si elle s'informe, si elle se documente, si elle voyage, c'est sans doute pour savoir comment est le monde et comment y sont les gens. On se dit qu'ensuite, après avoir observé les autres, elle se laisse prendre, elle se laisse habiter, elle se met au fond d'eux, elle se laisse infiltrer au goutte-à-goutte du plus profond de leur cœur, de leur intimité. Sans indiscrétion, sans violence, avec compassion. Pour qu'ils vivent, pour qu'ils existent, pour qu'ils basculent d'une réalité au romanesque, pour insuffler à ses personnages la force et la tendresse d'un imaginaire qui lui est propre et pour que la vie devienne littérature.

Martine Silber

Il n'était pas facile d'échapper à la banalité, à l'authenticité : un jeune Noir qui tue une jeune femme blanche après l'avoir violée, et la culpabilité, la rédemption, la transformation de l'homme qui a tué et qui n'est plus le même au moment de son exécution. Pas facile de faire surgir l'émotion. Pas facile d'abandonner cette échappée vers le magique et le merveilleux qui imprégnaient son premier roman (1) et lui donnaient son originalité. Mais il le fallait. Elle a adopté, cette fois, un ton plus détaché, plus abrupt pour cette histoire d'un homme enfermé dans sa tête d'homme autant, sinon plus, que dans sa cellule. Les chapitres s'organisent sur trois plans, trois périodes qui s'entrecroisent : le récit, à la première personne, du meurtre commis vingt ans auparavant par Aaron Robbins (le moins convaincant car trop prévisible), les quelques heures qui précèdent son exécution (séquences plus fortes), et surtout les derniers mois de sa vie en quelques cauchemars, quelques visites : son avocat, un prêtre, son père, sa femme, et la mémoire, et le temps. Ce temps nié, ce temps à la fois infini et irrémédiablement bref, tranché, sans espérance véritable où la vie et la mort ne font qu'un. Le condamné se vit mort. Personne ne peut vraiment l'arracher à cela qu'il porte en lui. Ni son avocat, qui ne sait comment aborder cet homme qui lui échappe totalement dans son étrangeté, et qui poursuit son travail, car c'est sa seule certitude, sa seule vérité. Ni le prêtre, qui a appris à lire à ce prisonnier de vingt ans qui a violé et tué une femme alors que lui n'en a jamais touché aucune et qui est arrivé à la prison, en même temps que lui, et au même âge. Le prêtre que la foi ne peut sauver de sa désespérance et de ses incertitudes. Le prêtre qui a aimé cet homme comme Dieu est amour, dans sa religion. Ni le père, enfermé dans un mensonge atroce, dans un crime enfoui dans sa respectabilité de pasteur, perpétré contre ce fils, qui va mourir, et qui lui dit dans sa douleur et dans sa rage, avec un sourire qui s'efface comme il gomme le reste : *« Je me suis trompé de meurtre. »* Ni la femme qui a été sa femme et a porté son enfant qu'il n'a jamais vu et qui à son tour a atteint ses vingt ans. La femme qui vient tard, trop tard, mais qui pourtant tisse une sorte d'amour qui le relie au temps écoulé. On pourrait appeler cela le pardon.

(1) *L'Hypothèse du désert* (Gallimard).

هكذا من الأمل

le feuilleton

de Pierre Lepape

Le bal des débutants

J'APPRENDS L'ALLEMAND
de Denis Lachaud.
Actes Sud. 208 p., 98 F.

LE PETIT MALHEUREUX
de Guillaume Clémentine.
Ed. Le Serpent à plumes, 186 p., 95 F.

Les premiers romans n'échappent pas à l'air du temps... « minimaliste ». Alors que Denis Lachaud publie un court récit sur un thème ambitieux, celui du passé familial qu'un jeune garçon reconstruit à travers l'apprentissage de l'allemand, Guillaume Clémentine fait ses gammes avec un personnage sans intérêt.

A chaque rentrée, la famille littéraire se penche avec tendresse et inquiétude sur la dernière couvée, les romanciers débutants. Elle l'ausculte, la mesure, la palpe. Il y a moins d'oisillons cet automne que l'an dernier et ils sont plus maigres, plus mâles aussi que femelles et plutôt trentenaires que post-adolescents, provinciaux davantage que parisiens. Ces considérations vaguement statistiques reposent sur une croyance : l'histoire littéraire ressemble à l'histoire naturelle ; dans la comptée de la couvée 1998, on pourrait lire, comme d'autres dans le marc de café, quelques traits de l'avenir tendanciel du roman français.

Nous savons bien qu'il n'en est rien. La sélection de premiers romans qu'opèrent les éditeurs ne doit rien à la nature. Il y entre des paramètres esthétiques, commerciaux, sociaux, qui excluent que les premiers romans soient un reflet de ce qui s'écrit aujourd'hui chez les apprentis littérateurs de la francophonie. Ou un pari sur la littérature de demain. Globalement, ils se contentent de donner une vision filtrée et orientée de l'air du temps tel qu'on le respire chez les directeurs littéraires. Rien à voir avec ce que sera ou ne sera pas le roman français de demain.

Il est par exemple probable que Denis Lachaud écrira d'autres livres ; peut-être même ce comédien et metteur en scène de théâtre deviendra-t-il un jour écrivain. *J'apprends l'allemand* est un livre prometteur. Il raconte l'histoire d'une famille allemande, les Wommel, qui s'est installée en France à la fin des années 60. Horst, le père, né en 1942, Katarina, la mère, de cinq ans son aînée, et les deux fils, Max et Ernst, nés en France, élevés dans l'usage exclusif de la langue française, demeurés citoyens d'un pays dont on ne leur parle jamais. Car l'Allemagne est interdite de séjour chez les Wommel, comme le passé : un vide, scrupuleusement entretenu. Jusqu'au jour où Ernst, entrant au collège, choisit d'apprendre l'allemand en première langue. L'apprentissage linguistique va lui ouvrir le chemin de son passé familial. Il va découvrir son grand-père, ancien de la Wehrmacht, vieux fasciste tranquille, ne regrettant rien sinon la défaite et l'humiliation des vaincus. A tous ceux qui ne peuvent survivre que par l'amnésie, le silence, le culte exclusif de l'avenir et l'irresponsabilité, il va opposer sa quête d'une mémoire totale prenant en charge jusqu'à l'horreur. Seule manière pour lui de devenir un Allemand à part entière, de cesser d'être un étranger dans son propre pays, comme le sont encore tant d'Allemands.

Le thème est fort. Denis Lachaud le traite avec une rigueur qui ne nuit pas à la subtilité. Le personnage d'Ernst, sa fragilité, son acharnement à surmonter ses faiblesses et ses traumatismes sans jamais trahir ce qu'il est, l'accent tenu mais pudique porté sur son homosexualité, ses rencontres et ses dialogues avec les anciens nazis et avec la génération suivante, celle des muets, la visite guidée au camp de Dachau avec les questions naïves et monstrueuses des touristes, tout cela est écrit avec justesse. L'effroi naît de la retenue, de la simplicité et de l'exactitude. Le sentiment est une conquête de l'absence d'effet, de la lucidité, du juste poids de la parole.

Le roman est construit en chapitres très courts, deux ou trois pages. C'est parfois Ernst qui parle, d'autres fois un narrateur qui prend Ernst pour objet, d'autres fois Max, le frère aîné, que son cadet horripile. Ces changements d'optique donnent au récit du mouvement et de la profondeur. Il aurait été possible d'en jouer davantage, de mieux éclairer les personnages secondaires, le père et son enfance dévastée, la mère et son enfance américaine rapidement résumée en quelques lignes, Max et son désir obtus, acharné à ne rien voir, ne rien comprendre qui puisse altérer le cours normal d'une existence bourgeoise, Rolf le correspondant allemand, et ses parents, et son oncle qui affiche comme un défi sa liaison avec un juif homosexuel. Lachaud a inventé tout un monde passionnant, romanesque, qu'il a laissé à l'état de silhouette. Choix esthétique peut-être, volonté de bien serrer le livre autour d'Ernst en laissant au lecteur le soin de meubler les ombres. Mais plus certainement effet de trac, recul devant l'entreprise d'un roman plus vaste, plus multiple, plus complexe.

C'est là où l'on rejoint l'air du temps – ou plus exactement l'image qu'en donne l'édition. Un petit livre, deux cents pages maximum avec beaucoup de blanc, c'est un risque moindre : moins coûteux, moins impressionnant, moins compliqué en apparence, moins risqué. Si l'auteur a beaucoup de choses à dire, comme Denis Lachaud, c'est tant pis. Cette timidité, cette propension à alléger se retrouvent, sans surprise, dans l'écriture. Dans une peur certaine à se lancer dans l'aventure de la phrase. Sujet, verbe, complément, c'est la ceinture de sécurité. Avec des propositions indépendantes qui se juxtaposent. Lorsque Denis Lachaud échappe à cet asthme minimaliste si répandu, si contagieux et d'une rhétorique aux effets si limités, il montre qu'il sait faire des phrases qui ne ressemblent pas à des scripts de cinéma. Il en écrit qui mélangent, qui jouent, qui accumulent, qui passent les frontières du dedans et du dehors, qui soufflent le chaud et le froid et qui prennent des couleurs. Mais le plus souvent il n'ose pas. Pas encore.

Guillaume Clémentine n'a pas cette timidité-là. Au contraire. Chez lui, le monologue se fait volontiers bavard, satisfait de ses propres volutes et des espiègleries de sa dialectique. Clémentine doit également être crédité d'une audace littéraire, celle d'avoir écrit tout un roman sur un personnage sans intérêt. Il est vrai qu'il partage cette audace avec une cohorte de romanciers débutants. L'air du temps encore, le syndrôme du rien. Des petites vies grises, des sentiments au rabais, des aventures minables ponctuées par la figure emblématique de la masturbation. C'est fou ce qu'on se masturbe dans les premiers romans de cette rentrée ! Lachaud lui-même n'échappe pas à l'épidémie. Quant à Houellebecq, il élève, nul ne s'en étonnera, l'onanisme au statut d'objet théorique.

Guillaume Clémentine a donc élu pour héros un personnage nul. Il lui a même donné son prénom, Guillaume, c'est généreux. Guillaume est érémiste et fier de l'être, soûlard, mal embouché, veule, crasseux, méchant. Un porc satisfait, sûr de ne pas valoir grand-chose, mais intimement justifié de sa médiocrité par la médiocrité de ceux qu'il rencontre : les esclaves du travail, les enchaînés de l'amour, les rats de la réussite sociale, les radis creux de la culture. N'allez pas croire pour autant que Guillaume soit un émule de Molloy, le clochard céleste de Beckett, le décapeur d'humanité, le Job de notre fumier existentiel. *Le Petit malheureux* n'est pas tragique ; la tragédie suppose un combat avec les dieux et le destin, perdu d'avance. Le destin de Guillaume tient tout entier dans la taille de son sexe, qu'il estime insuffisante.

Comment écrire un roman autour d'un zéro à qui, par définition, rien ne peut arriver ? Guillaume Clémentine n'apportera pas la réponse. *Le Petit malheureux* n'est pas un roman, Clémentine n'essaie même pas d'en écrire un. Une suite de sketches plutôt, reliés entre eux par le nom du personnage qui les anime. C'est l'esthétique du petit théâtre de Philippe Bouvard appliquée à la construction du récit. On voit bien ce que l'auteur veut dire : son héros n'a pas de vie, que des lambeaux – Guillaume dans le métro, Guillaume et les gros seins, Guillaume chez les casseurs, le dimanche de Guillaume, Guillaume chez les petits-bourgeois, etc. Pour servir de contrepoint à ces sept tableautins, deux récits de rêves éveillés qui les encadrent. Dans le premier, le plus réussi, le plus délirant, Guillaume, qui est un fan du Tour de France – le spectacle télévisé de ces garçons qui se défoncent pendant qu'il boit ses bières le met en joie –, imagine qu'il est un champion de la « petite reine » enlevé par Saddam Hussein pour favoriser la victoire d'un musulman aux championnats du monde. Une fantaisie bien menée. Dans le second rêve, l'auteur, histoire de rappeler que son personnage a conservé dans un recoin de son être recuit une minuscule fleur bleue, le fait fantasmer au sujet d'une pure et belle jeune fille rencontrée à un stage de dactylographie de l'ANPE où il s'est par chance égaré. Violons, caresses et cœur brisé. Quand, éreinté par la belote, flapi au mauvais whisky, le fidèle représentant de notre déshérence contemporaine rentre au logis, il retrouve le fantôme d'une vie rêvée.

Guillaume Clémentine, comme Denis Lachaud, a trente-quatre ans et pas mal d'abattage. Il doit savoir tenir sa place dans une conversation de bistrot, entre copains. De la verve, de l'œil et du verbe, des bons mots, de la vivacité, ce qu'il faut de cynisme et de démagogie pour ne jamais paraître dupe. Tous des salauds et des imbéciles, moi le premier. De quoi tenir son lecteur pendant cent pages peut-être, mais pas davantage.

version originale

La longue nuit de Faraj Bayrakdar

Arrêté en 1987 pour son activité au sein de la Ligue d'action communiste, le poète syrien a été condamné, en 1993, à quinze ans de détention. Volés à la réclusion, ses mots, ses poèmes nous parviennent

Lire et relire pour ne pas oublier. *Ni vivant ni mort*, le recueil de courts poèmes publiés par les éditions Al Dante confie cette mission au lecteur (1). Ne pas oublier Faraj Bayrakdar, emprisonné en Syrie depuis plus de dix ans. Ne pas l'oublier malgré l'opacité du système carcéral syrien. Et surtout ne pas désespérer, en dépit des nouvelles alarmantes relatives à la santé du détenu qui ont filtré au cours des dernières années.

Avant la prison,
chaque fois que nous veillions,
je disais :
"C'est une nuit de la vie."
Mais maintenant,
chaque fois que je veille, je dis :
"C'est une vie de la nuit"...

La nuit du poète, né à Homs en 1951, a commencé en 1987, après une première alerte, une première arrestation, trois ans auparavant. Ecrivain et journaliste, il est arrêté pour son activité au sein de la Ligue d'action communiste, un groupe d'intellectuels en majorité alaouites, la communauté du président syrien Hafez El Assad, et qui s'est constitué au cours des années 70 à partir de cercles de discussions et de débats. Interdite en Syrie, la Ligue a notamment critiqué avec constance la politique menée au Liban par les autorités syriennes. Avant son arrestation, Faraj Bayrakdar s'était fait connaître comme poète en animant des soirées littéraires à Homs et en publiant un petit journal ainsi que deux recueils de poèmes, *Et tu n'es pas seul*, en 1979, et *Une nouvelle danse dans l'espace du cœur*, en 1981. Ces deux livres avaient été publiés à Beyrouth. Détenu au secret pendant plus de six ans, l'écrivain a été soumis aux « traitements » en vigueur en Syrie dans la terrible prison de Palmyre.

Jugé en octobre 1993 par la Cour suprême de la sûreté de l'Etat, il a été alors condamné à quinze ans de prison. Il est détenu depuis dans la banlieue de Damas, dans la prison de Saïdnaya, où il est autorisé à recevoir une visite une fois par mois. Prisonnier d'opinion adopté par Amnesty International, par le Comité international contre la répression (2), ainsi que par le Pen Club, Faraj Bayrakdar a suscité un mouvement de sympathie auprès de nombreux écrivains français. Un appel de personnalités syriennes en faveur de sa libération a été également lancé en avril.

Ses amis espéraient que la publication de ces poèmes, traduits par l'écrivain marocain Abdellatif Laâbi et préfacés par Michel Deguy, coïncide avec la visite en France du président syrien, en juillet. Depuis le début des années 80, en effet, les vagues de libération de prisonniers politiques se sont succédé à un rythme encourageant en Syrie. Plus sensibles que par le passé aux demandes des chancelleries et des organisations de défense des droits de l'homme, les autorités syriennes ont entrouvert les portes des geôles.

Entrouvert seulement. Plus de cent trente militants de la Ligue d'action communiste restent à ce jour détenus. Certains d'entre eux sont emprisonnés depuis plus de quinze ans. Lors de la dernière grande vague de libération, en mai, avant la visite présidentielle, ce sont en majorité des anciens militants islamistes qui ont été libérés.


ED. AL DANTE

« Essaie de comprendre la nuit
et si d'aventure le désespoir
frappe à la porte
ne t'en fais pas
lève-toi et sans s'attarder aux détails
écris sur le mur :
Sire désespoir
va dire à ton seigneur
que la cellule n'est pas plus étroite
que sa tombe
Elle n'est pas plus étroite
que sa vie
Cela si jamais terre consent
à accueillir sa charogne
là où il sera foulé aux pieds
jeté en pâture à l'oubli. »

Une chaîne douloureuse peut parfois unir les écrivains. Faraj Bayrakdar avait consacré un long texte à un poète iranien emprisonné au début des années 70. Abdellatif Laâbi, son traducteur en français, a lui aussi connu l'enfermement, au Maroc, de 1972 à 1980. Mieux que personne, il pouvait embrasser la double obsession de la liberté rêvée et de la cellule imposée qui marque les textes du poète syrien, composés entre 1987 et 1993. Les poèmes de Faraj Bayrakdar ont fait l'objet de nombreux articles dans la presse de langue arabe. Le prestigieux *Al Hayat*, qui en a rendu compte, a également lancé à leur suite un appel pour que l'écrivain recouvre la liberté.

Volés à la réclusion et aux séances d'interrogatoire, les mots sont ceux du témoignage. Autour du prisonnier gravitent les personnages du quotidien, ceux qui apportent la violence : le gardien, le tortionnaire.

Le bourreau, lui, a deux cœurs,
le premier
pour haïr jusqu'au bout les autres
le deuxième
pour se haïr lui-même jusqu'au bout.

En 1993, devant la Cour suprême de sûreté de l'Etat, Faraj Bayrakdar avait longuement plaidé pour la liberté. Dénonçant la torture et l'arbitraire, il avait conclu son intervention par les mots qui ouvrent le recueil *Ni vivant ni mort* : « *La liberté qui est en nous est plus forte que les prisons à l'intérieur desquelles nous sommes.* » « *Le poète*, écrit Michel Deguy dans sa préface, *c'est un homme qui parvient à ne pas être emmuré vivant, mais à vivre comme un emmuré. Qui renverse l'assourdissement en exclamations ; qui en sort avec sa voix, qui perce le mur avec sa langue, et sa main trace sur le mur extérieur de la prison damascène une inscription visible à beaucoup, et sa main elle-même apparaît écrivant liberté.* » Pour Faraj Bayrakdar, le temps est pourtant compté.

Gilles Paris

(1) *Ni vivant ni mort*, de Faraj Bayrakdar. Traduit de l'arabe par Abdellatif Laâbi, préface de Michel Deguy, éd. Al Dante (10, rue Thiers, 13001 Marseille), 54 p., 80 F.
(2) Comité international contre la répression, 7, avenue Berlioz, 93270 Sevran.

Vigourt au carrefour d'elle-même

Derrière le masque rassurant de la nouvelle, un étrange roman où perce le désir de l'écrivain : mettre en lumière toute la violence de la vie

LE PARADIS POUR TOUS
de Catherine Vigourt.
Stock, 264 p., 120 F.

Un premier roman trop appliqué ; un livre de nouvelles qui la plaçait d'emblée dans le champ des expertes de la forme brève et où l'on reconnaissait la justesse de ton d'un écrivain d'instinct ; un roman enlevé, drôle, décalé, très provocant derrière son air « de ne pas y toucher » (1) ; et voici qu'arrive le quatrième livre de Catherine Vigourt. Des nouvelles qui finissent par constituer un seul récit, sans pour autant devenir chapitres de roman, des petits tableaux en forme de paraboles, une méditation sur les vertus et les péchés capitaux (chaque texte en symbolisant un). Voilà qui paraît bien complexe et qui est, à la lecture, limpide, plaisant, émouvant.

Le défi n'était pas aisé. La construction d'histoires emblématiques, pour faire réfléchir sur vertus et péchés, doublées d'échos romanesques, avec des personnages se retrouvant dans plusieurs récits, pouvait vite tourner au procédé, au jeu subtil auquel on se prend soi-même en écrivant. Mais le pari est réussi. Catherine Vigourt a su casser le cadre de la nouvelle tout en le respectant et construire un étrange roman, dans lequel elle donne libre cours à l'acuité de son regard, à son sens de la formule, à sa manière de décrire la comédie sociale, avec une ironie douce qui est au fond une critique très radicale. Ne pas manquer, surtout, « Les Deux Mamelles », la veillée funèbre, par deux femmes, d'un homme qui, pendant quarante-deux ans, a fait régner la tempérance, l'économie, la sinistrose sur sa famille. Soudain, un mille-feuille, un petit gâteau de rien du tout, montre que la vie est la plus forte. De même, « Filles de luxure », sorte de pivot de tout le livre, puisqu'il réunit deux femmes qui sont les protagonistes de plusieurs autres nouvelles, est l'une des choses les plus délicates qu'une femme ait écrites sur les amours entre deux femmes. Deux personnes qui n'ont rien à proclamer, mais tout à découvrir, qui ont peur de quelque chose d'inconnu et de trop connu à la fois, aiment ce moment où *« une dernière pudeur tomb[e], une réticence involontaire de la peau »*, et savent qu'en se penchant *« au-dessus d'un vide délicieux, rien ne vient pour décrire ce qui arrive, que ce vertige là »*.


IRMELI JUNG

Catherine Vigourt, en s'installant dans la quarantaine, pourrait continuer son chemin ainsi, devenir un « bon auteur », régulier, délicat, agréable. Si l'on lit attentivement ce livre, en se détachant des histoires qu'il voudrait nous faire suivre, en ne fixant pas l'attention uniquement sur les échos de nouvelle à nouvelle, les personnages qui se croisent d'aventure en aventure, quelque chose dit que Vigourt a un autre désir, mais qu'elle n'ose pas encore sauter le pas. *« On oublie vite comme c'est violent, la vie »*, écrit-elle dans le plus beau des textes, le dernier, « Le Cœur sur la main ». Oui, « on » oublie... Mais pas les écrivains, précisément. Ils sont là pour la dire, cette vie, l'explorer, la mettre en lumière, faire éclater la vérité. Derrière le masque de la forme qu'elle a choisie pour se protéger – cette mosaïque de récits –, Catherine Vigourt le sait déjà, le veut déjà. Dans *Le Paradis pour tous*, on peut repérer les amorces de ce désir, mais elles sont suggérées, en passant, comme si elle avait peur que le lecteur ne vienne frapper à sa porte pour lui demander : « Et alors ? »

Femme lucide, Catherine Vigourt a compris – et sans doute a-t-elle voulu à la fois le cacher et l'exhiber dans ce livre – qu'elle était comme au carrefour d'elle-même. Mais elle sait que le choix est effrayant. Soit elle publie chaque année un « paradis pour tous » et s'installe dans le talent tranquillement reconnu, le succès d'estime, voire, soudain, le succès public, soit elle plonge dans une chose dont aucune « règle de l'art » n'arrive à minorer la violence et le mystère : la littérature – ce qui veut dire : navigation dangereuse, nécessité de tenir contre la malveillance et autres chausse-trapes. Mais on sent qu'elle a envie de s'évader de ce côté-là, elle qui voit si bien *« la vie, une feuille de papier posée en plein vent sur la pointe d'une pyramide »*. Elle sait donc qu'il faut se mettre en danger, au risque de se faire un peu mal parfois, pour passer du plaisir d'écrire des livres à la jubilation de construire ce qui pourrait devenir une œuvre.

Josyane Savigneau

(1) *Ariana*, Presses de la Renaissance, 1990 ; *Pense à Tolstoï*, Flammarion 1996 ; *La Vie de préférence*, Flammarion, 1997.

Couple, corps et âme

Claude Mourthé conjugue plaisirs des sens et mysticisme pour clore sa trilogie

SOUDAIN, L'ÉTERNITÉ
de Claude Mourthé.
Ed. du Rocher, 172 p., 89 F.

Débutée avec *La Perspective amoureuse*, poursuivie avec *Un état de mélancolie*, la trilogie de Claude Mourthé s'achève de la façon la plus inattendue avec ce roman dont le titre résume les paradoxes du sujet des trois ouvrages, soit la rapidité et l'imprévu qui président à la naissance d'une passion, et son évolution en un amour sans fin qui, pour ne rien négliger de ce qu'il a de physique, n'est pas dépourvu de mysticisme. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que dans cette fresque de la vie des couples, le mythe de don Juan paraisse comme ces scènes, au théâtre, qui semblent secondaires et dont tout dépend.

Comme il en est toujours chez Mourthé, qui va de la banalité à l'originalité, du commun à l'absolu, l'histoire est simple. A leur entrée dans le troisième âge, Pierre et Anne *« ont brusquement décidé de goûter à la religion »*. Il fait retraite à la Trappe. Bien que moins attachée que lui à la foi, elle s'installe chez les visitandines. Ils s'écrivent, échangent des étonnements venus de leur nouvelle vie et de la satisfaction émerveillée qu'ils en ressentent. Mais, peu à peu, les souvenirs prennent place dans leur correspondance. Anne, qui ne renie rien de leur passé, découvre en elle un amour de Dieu qu'elle ignorait – *« Nous ne pouvons être que de pauvres servantes soumises »* – et répond par l'humour au *« donjuanisme naturel »* de son mari. Pierre, après un enthousiasme de néophyte, quitte sa retraite *« complètement démuni »*, désemparé, mais lui aussi avec l'arme de l'humour quand il répond à sa femme qui, du Carmel, essaie de le soutenir ; *« J'aurais presque envie d'entrer en religion... Ah ! c'est vrai : j'ai déjà essayé. Et échoué. »* L'échec de l'amour humain est un autre thème très donjuanesque que Mourthé a développé dans ses deux précédents romans. Le problème de la foi s'y ajoutant, il trouve ici deux conclusions. Anne meurt sur ce vœu : *« Que la pensée de mon entrée au ciel t'emplisse d'allégresse, puisque je pourrai t'aimer encore davantage. »* Pierre, que son retour dans le siècle n'a pas comblé, meurt à la Trappe, où il est revenu pour finir sa vie en oblat qui n'est pas sans parenté avec le Huysmans d'*En route*, partagé qu'il est entre terre et ciel, ne pouvant oublier que sous le *« scapulaire se cachent un corps et un cœur de femme »* et *« l'image de ce Dieu que je n'arrive pas à saisir »*.

Si l'on retrouve dans ce roman le talent qu'a Mourthé de glisser de la gravité à l'ironie, de faire passer un thème austère par l'humour, d'évoquer sobrement le plaisir des sens et les rigueurs d'un mysticisme tendant à l'absolu – de belles pages sur les châtiments physiques traduisant à la fois le désir charnel et la repentance –, il faut en souligner la construction à trois voix. Aux deux, épistolaires, s'ajoute celle de la fille du couple. Détenant, après leur mort, la correspondance de Pierre et d'Anne, elle en décode le cheminement de vies qu'elle a un temps partagées sans en recevoir l'amour qu'elle en attendait, et c'est un contrepoint à celui que, dans leur retraite, ont vécu ses parents. Personnage d'apparence secondaire, elle est le lien entre le lecteur et cette aventure spirituellement tardive. Il n'est pas facile de maîtriser de façon romanesque, sans pathos ni mièvrerie, ce conflit des corps et des âmes, cet itinéraire tortueux du relatif à l'absolu. La réussite est parfaite.

Pierre-Robert Leclercq

Retour à Baïgora

A partir du journal de son grand-oncle, Anne Wiazemsky ressuscite la vie de ses lointains parents pendant quelques saisons d'une Russie blanche

UNE POIGNÉE DE GENS
d'Anne Wiazemsky.
Gallimard, 242 p., 98 F.

Anne Wiazemsky n'avait jamais évoqué, jusqu'à présent, ses ancêtres russes. Avouant, au début de son nouveau roman, n'avoir aucune vocation particulière pour la nostalgie, avoir toujours été exaspérée par l'expression « chercher ses racines », elle ne songeait, elle, qu'à les inventer dans son propre sol. Mais, un jour – et c'est le point de départ de cette *Poignée de gens* –, un certain Vassili Vassiliev, qui se dit ami de sa famille, lui apporte le journal que son grand-oncle, le prince Vladimir Belgorodsky, a tenu pendant deux ans, avant d'être assassiné dans sa propriété de Baïgora, le 15 août 1917. Ce journal a, bien sûr, le don de stimuler son instinct d'écrivain, d'animer son désir de ressusciter la vie de parents lointains pendant quelques saisons d'une Russie blanche. Anne Wiazemsky va-t-elle se contenter d'une simple broderie idéalisée, romancée autour des pages de ce journal ? Non. Car – et c'est ce qui fait le charme inquiet, troublé, de cette *Poignée de gens* –, Anne Wiazemsky, loin de toute mythification à rebours, de toute tentation de folklore commémoratif, garde une sorte de distance médusée, intriguée, presque réticente parfois, face à un monde révolu qu'elle tente de reconstruire. Et la compréhension, l'empathie presque tremblante avec ses « personnages », ne se révèlent que peu à peu, comme lorsqu'on découvre, sur le tard, que l'on ressemble, trait pour trait, à un parent méconnu. La fascination tâtonnante – elle tourne autour de son modèle comme pour vérifier la justesse et la cohérence de son imaginaire –, son désir secret d'identification la portent, avant tout, vers sa grand-tante Nathalie, qu'elle imagine, à la veille de son mariage avec le prince Belgorodsky, comme une femme à l'audace fragile et ingénue qui déconcerte son entourage par sa jeunesse, et trouve par instants le ton *« maîtresse de Baïgora »*, son domaine désormais, un des plus évolués et raffinés de la Russie centrale, dont le prince a entrepris de faire un « lieu créatif ». Nous sommes apparemment dans un éden bucolique, au milieu du pays rose et blanc de la steppe fleurie.

VIBRATIONS CONTENUES

Mais le bonheur est surtout – les éléments historiques s'insinuant dans le récit avec une sorte de discrétion tragique – un désir de vivre, une courtoisie, un exorcisme, une arme blanche contre la menace des tourmentes et la conscience de la désintégration de la Russie, à cause de la guerre contre l'Allemagne et de la propagation des émeutes révolutionnaires. La placidité souriante du prince, sa dignité implacable sont, en fait, l'unique moyen de réussir à défier les agitateurs moscovites qui réclament le partage immédiat des terres. Et l'insouciance de Nathalie – elle relit, alors que les granges sont incendiées, *La Princesse de Clèves*, joue avec un fanatisme de douceur, pendant des heures, au piano – est la seule manière de faire tenir ensemble les éléments d'un décor dont les bases sont déjà laminées. L'abandon au désespoir, l'exhibition de la détresse – lorsque Nathalie, après avoir vu le massacre des biches dans l'enclos, se précipite vers la rivière, pour y mourir, peut-être, avant de demander pardon pour avoir, ne serait-ce que fugitivement, manqué de foi dans la vie – sont une faute de goût, une inélégance coupable, une entorse étourdie à la politesse face au monde et à la création.

Car, ici, tout est une question d'allure, à laquelle s'accorde naturellement Anne Wiazemsky grâce aux vibrations contenues, au contrôle frémissant de la phrase, au ton d'impassibilité secrètement ardente de la narration. D'ailleurs, au moment où les paysans en furie envahissent le domaine, Nathalie et le prince marchent vers eux comme s'ils allaient à la rencontre d'invités. Et Anne Wiazemsky montre très bien, par la rapidité presque irréelle des séquences, la violence du tourbillon noir qui les soulève du sol, les arrache pour toujours à leur domaine, à leur passé. Pour mieux cerner la vérité, au moment des scènes terribles à la gare de Volossovo, et comme pour ne pas se laisser déborder elle-même par une émotion rétrospective, Anne Wiazemsky fait appel à des rapports de police, à des articles de journaux de l'époque. Ce n'en est que plus bouleversant.

Mais le plus émouvant, peut-être, est le moment où la narratrice, gagnée à son insu par la nostalgie, entreprend de retrouver aujourd'hui le domaine de Baïgora, comme pour se donner un leurre de racines, l'illusion d'une terre ancestrale. Mais elle ne comprend rien à ce paysage de campagne improbable qui succède aux rangées de HLM ; plus aucun arbre ne subsiste de la belle cerisaie perdue, et les ultimes vestiges de Baïgora ont été retirés, *« pour raisons esthétiques »*. Pas question, pourtant, de s'apitoyer ; elle constate, avec l'ironie définitive qui sied aux Belgorodsky, la pertinence de la formule : *« Du passé, faisons table rase. »* Et au terme de ce beau livre, le plus sensible, sous son apparence romanesque, d'Anne Wiazemsky, elle lance un dernier regard, de respect triste, d'abdication tranquille et désenchantée devant les lois de l'Histoire, vers cette poignée de gens, sa famille, que, le temps de deux saisons, dans un coin de Russie centrale, elle a réussi à nous faire aimer.

Jean-Noël Pancrazi

Fièvres romanesques

Sur les traces de l'athlète Milos et de l'esthète Srdjan, Patrick Besson dessine une fresque chatoyante qui conduit dans les cénacles parisiens du XIXe siècle

LES FRÈRES DE LA CONSOLATION
de Patrick Besson.
Grasset, 310 p., 129 F.

Ces années-là, c'est en Grèce que s'illustrent les héros à fièvres romantiques, gens de plume et panache, *« brigands de la pensée »*. Byron, poète insoumis qui arborait *« un tempérament de droite et des idées de gauche »* (Gabriel Matzneff), y mourra avant d'avoir participé à la victoire finale des insurgés grecs auprès desquels il combattait pour les aider à se défaire du joug des Turcs, dont il était l'ami. Atteint par le virus philhelléniste, Victor Hugo signera *Les Orientales*, où l'enfant grec réclame *« de la poudre et des balles »*, et où le Danube en colère *« entend gronder la bataille »*.

Nullement dépaysé par ce folklore de bravades, cette traque des traîtres à la patrie où des sympathisants débarqués d'Angleterre citent Homère et s'arrangent pour rentrer à Londres bronzés, Patrick Besson, lui, caracole dans les pas d'un Serbe qui s'est engagé pour venger sa femme Theodora, violée, égorgée et violée de nouveau par l'émir Ben Kouri. Athlète mercenaire doté d'une moustache qui lui donne l'air d'un grognard de Napoléon, Milos revient triomphalement à Belgrade, calmant en chemin sa crampe d'assassin dans le lit d'une Rouméliote en robe de mariée, qu'il abandonne, repu, le lendemain matin. Il y retrouve son jeune frère Srdjan, poète en herbe à la *« grâce troublante »*. Le temps d'embrasser sa mère, de trousser une servante, d'avaler une bouteille d'eau-de-vie et de danser chez les Tziganes, et voilà Milos en route avec Srdjan pour Paris : ils sont invités par Milena, une cousine qui en pinçait pour Milos et qui, par dépit, a épousé un aristocrate cynique, le comte Léonor de la Renardière.

A l'aise dans une veine romanesque qui fit la fortune d'Alexandre Dumas, mêlant impudemment personnages réels et héros fictifs, entraînant allègrement son lecteur de fiacres en saloons, de conquêtes en passions, Patrick Besson orchestre alors une fresque chatoyante qui nous mène des cénacles d'un Paris où s'opposent le Faubourg et le Boulevard, le vice et la vertu, grisettes et femmes fatales, artistes et rupins, à un bled du Maine (Etats-Unis) qui voit Milos jouer les chasseurs de primes pour le compte d'un pasteur luthérien. Dans cet *« énorme machin historique avec du vacarme et des couleurs »*, des festins et des baisemains, des complots, des cavales et des coucheries, qu'on soit bon ou méchant, dragueur satisfait ou pâmée *« plus sensible de la tête que de l'entrecuisse »*, on assiste à la bataille d'Hernani, on courtise une Delphine Gay qui hésite entre son ex-amant, Alfred de Vigny, et son futur mari, Emile de Girardin, on soupe chez un Hugo sur les nerfs en draguant Adèle, on couche avec un Balzac collectionneur de bibelots, on fréquente Gérard Labrunie, dit de Nerval (qui trouve toutes les femmes *« frigides et boulimiques »*), et Aurore Dudevant (qui veut qu'on l'appelle George), on croise Vidocq, on adopte Gavroche, on défie l'épidémie de choléra, on dégote outre-Atlantique une pute descendante des Romanov qui s'est *« fait Pouchkine »*.

MAELSTRÖM PITTORESQUE

Il est indéniable que l'on prend un plaisir frivole à cette succession d'épisodes feuilletonesques truffés de références culturelles, de clins d'oeil insolents et de provocations gamines. Comme dans *Julius et Isaac* (déjà une histoire, « mâle pensante », de rivalités amoureuses entre deux frères, dont l'un trahit son idéal politique pour retrouver *« la liberté d'être insupportable »*), Patrick Besson prouve qu'il sait embarquer son lecteur dans un maelström pittoresque, bal costumé où l'épate et l'ironie étranglent l'émotion, divertissement byzantin où le destin des deux personnages fait osciller le récit entre la comédie humaine (avec mousquetaires des lettres et coureurs de dot à gilet rouge) et le western (avec ange exterminateur à la Clint Eastwood). Les précédents « engagements » de l'écrivain amènent néanmoins à chercher les clés personnelles de cette épopée pied de nez.

Un livre (mineur) nous y aide, publié en juin dernier, et dans lequel cet enfant terrible s'avoue excédé que d'aucuns parlent de *« vraie littérature »* au point d'avouer sa *« furieuse envie d'en faire de la fausse* (1) *»*. Faut-il, dans *Les Frères de la consolation*, voir en Srdjan son double, lettré de la race de ceux qui prennent la littérature comme un moyen d'accéder aux femmes, et qui se range dans le camp des romantiques par opportunisme ? Le comte est-il son porte-parole lorsqu'il déclare que la nouveauté artistique l'effraie, car il n'y voit *« qu'une promesse d'ennui »* ? Quelle fascination exerce sur lui Victor Hugo lorsqu'il le décrit une flamme dans les yeux, *« la flamme de l'homme qui vient de faire du tapage et aussi celle d'un auteur qui vient de gagner six mille francs en vendant sa pièce au libraire Baudouin »* ? Le culte du Serbe Karageorges renvoie-t-il à sa tonitruante interview de Radovan Karadzic, l'ultranationaliste inculpé de génocide et de crime contre l'humanité, qu'il invita à confesser ses goûts en poésie et ses délices à écouter Mozart en guerre, dans sa voiture blindée ? Dans son nouveau roman à l'incontestable brio, le petit malin habile à brouiller les cartes, le galopin amateur de transgressions se joue des soupçons qu'il suscite, mais sans les dissiper. Il est difficile de capter la vérité de l'avocat du diable.

Jean-Luc Douin

(1) *Le Sexe fiable*, éditions Michalon.

Rage sensuelle

Isabelle Rossignol livre le difficile éveil d'une jeune femme à la sexualité

PETITES MORTS
d'Isabelle Rossignol.
Ed. du Rouergue,
« La Brune », 72 p., 39 F.

Combien d'épreuves faut-il supporter avant de savoir ? Des années sans doute, réduites à quelques courtes pages, coupantes comme autant d'arêtes acérées. *Petites Morts* livre la difficile éclosion sensuelle d'une jeune femme, quand la peur reflue enfin, que le corps *« se met en lumière »* et que le désir cesse d'être une colère pour se révéler *« un tonnerre profond, qui tonne si près des lèvres que l'homme peut le saisir »*. La narratrice, dont les parents tiennent un bar-tabac-journaux sur la Côte d'Azur, n'a guère d'éléments pour savoir *« ce qui serait* [elle] *dans un lit »*. A seize ans, confie-t-elle, *« tout ce que je savais, c'étaient eux qui me l'avaient donné »*. Eux, ce sont les oncles et tantes d'une parentèle floue, où les éclats, libérés par les libations de fin de repas ou les tournées d'apéro, écaillent le mutisme de règle dans l'affrontement des sexes.

De prouesses fanfaronnes en diatribes indécentes, où l'humiliation blesse au hasard, sans provoquer de sursauts, l'initiation est rude ; aux lueurs de boucherie de profils fessus, de joues écarlates, d'yeux rouges et de mains saignantes comme des tranches de viande qui s'agitent, palpent et claquent, répondent les cernes noirs qui ombrent les dépressions secrètes. L'éveil clandestin à la sexualité se fait solitaire par la consultation furtive de revues pornos invendues, ou joyeux quand on parcourt entre filles des catalogues de mâles offerts, qui relaient les romans-photos faciles de Katy et Sylvia, *« femmes libres »* que les hommes touchent comme des triomphes. Comme si les femmes étaient vouées à être les victimes d'un appétit masculin qui ne correspond pas à leur désir *« poli comme des lèvres qui hésitent à bâiller »*. Même en jouant le jeu d'une disponibilité qu'elle n'éprouve pas, la narratrice ne parvient pas à la jouissance. Et l'apprentissage douloureux tourne au règlement de comptes : la frustration passe de la jeune proie, captive d'ardeurs brutales, à ses chasseurs, perdus dès que leur désir s'intériorise, impérieux.

Avec lucidité, la narratrice s'interdit toute issue trop commode, le couvent comme le repli homosexuel – *« par désir de vérité, par dégoût de la capitulation, par sévérité »*. Seul salut autorisé : *« Apprendre à [s]e détacher, à devenir unique et à [s]e reconnaître : entrer en [s]oi pour qu'un autre puisse y venir »*. Cette jouissance qui se dérobe, se refuse, interdit même de reconnaître les signes de cette « petite mort » qui signe la résolution de la fusion charnelle, la romancière l'approche cependant par un artifice d'écriture qui subjugue et paradoxalement permet de supporter la violence presque insoutenable de la confession. Chaque séquence est en effet précédée d'une évocation, précise jusqu'au vertige, d'accouplement d'insectes dont le nom latin déguise la création fantasmatique. Machinerie sexuelle complexe et cruelle où les descriptions, les approches, les connexions et leur résolution – souvent fatale – transforment en poésie morbide l'art de l'entomologiste, cette évocation impitoyable qui dit les sécrétions, les organes copulateurs, les saillies, les cavités intimes et les pièges venimeux, distrait du drame humain où tous les mots sont interdits tant que le sexe est scellé. Un contrepoint magistral qui résout les tensions sans égarer jamais.

La réconciliation finale est à ce prix, car, pour Isabelle Rossignol, le désir de la femme *« est pudique mais il aime être apaisé. »*

Ph.-J. C.

L'épopée des visionnaires

Un Moyen Age barbare, sensuel, inspiré, reconstitué par Daniel Arsand, dans un premier roman d'une rare maîtrise stylistique

LA PROVINCE DES TÉNÈBRES
de Daniel Arsand.
Phébus, 204 p., 118 F.

Libraire, critique littéraire, éditeur, attaché de presse, Daniel Arsand a connu tous les aspects du monde littéraire. Auteur d'une étonnante biographie de la comédienne Mireille Balin (La Manufacture, 1989), il vit d'enthousiasmes et les a fait souvent partager, en conseillant à de nombreuses maisons d'édition tel texte secret d'un auteur d'envergure, tel écrivain injustement éclipsé. Elizabeth Bowen, Violet Trefusis, mais aussi William Trevor lui doivent d'être traduits ou mieux connus en France. Quiconque aime la littérature a rencontré, parfois en l'ignorant, le travail de Daniel Arsand. La NRF a accueilli des nouvelles très singulières par leur style, leur émotion. Et les éditions HB en ont publié, il y a peu, un recueil, qui révélait un univers imaginaire d'une grande poésie, d'une rare violence, tout imprégnée de chevalerie et d'onirisme : *Nocturnes*.

C'est aussi la nuit qui règne sur le premier roman que, à plus de quarante ans, il se décide à publier. Attendre n'est pas mauvais, quand on a l'exigence que donnent la lecture et le goût de la perfection. Et ce n'est probablement pas un hasard si cette *Province des ténèbres* ranime le souvenir de Marguerite Yourcenar et de Michel Tournier, dans ce qu'ils ont de commune passion pour la fougue et la noblesse des solitaires, tentés par le plaisir, habités par des ambitions mystiques qui dépassent l'humanité, aspirés par des destins qui écrasent parfois leurs forces, c'est-à-dire leur faiblesse.

L'action se passe au XIII[e] siècle. Un souverain arménien de Petite-Cilicie, Héthoum II, caresse le projet de christianiser la Chine, en envoyant un émissaire auprès de Kubilai Khan à Pékin. Une première expédition du marchand vénitien Montefoschi a été engageante. Le pape Nicolas IV l'a toutefois considérée avec mépris, ce qui n'empêche pas Héthoum II d'insister et d'adjoindre à la caravane un moine enlumineur de génie, Vartan Ovanessian. Le roman raconte leur voyage.



COLL. CAHIER DU CINÉMA

Image tirée du film d'Andreï Tarkovsky, « Andreï Roublev » (1966)

C'est, bien entendu, un récit d'aventures, écrit dans un style admirable et inclassable, d'une extrême précision, d'un raffinement qui n'est jamais gratuit, d'une réelle inspiration. Le temps, le genre le permettent. On est dans une zone où les visions guettent constamment les héros. Où commence le rêve, où s'arrête la superstition ? Où sont les limites du désir et de la souffrance, du besoin de conquête individuelle et politique ? En mettant en scène des guerriers, des artistes, des marchands en voyage, l'écrivain aspire à ce *« devisement du monde »* qu'avait tenté Marco Polo, autre inspirateur de l'ouvrage.

Vartan devrait peindre le portrait de Kubilai et lui offrir un livre enluminé. C'est la raison de sa présence dans l'expédition. Mais il veut aussi saisir l'émotion du voyage et faire de l'irreprésentable le sujet de ses tableaux. Ici, Daniel Arsand réunit les projets littéraires et picturaux et l'on sent, dans les pages qu'il consacre au peintre, bouleversé par les brumes miroitantes des plaines de Chine, auxquelles le pinceau se dérobe, qu'il atteint l'obsession de tout créateur : le monde se logera-t-il dans la page ou sur la toile ? Le monde a-t-il besoin des mots et des couleurs ? L'émotion esthétique est-elle trahie ou révélée par l'œuvre d'art ?

Cette émotion vibrante parcourt du reste tout le livre, très riche d'événements, mais conduit par une seule passion de conquête. Il ne s'agit pas vraiment de conquête politique. L'expédition sera vouée à l'échec. C'est plutôt une conquête du sens et une quête métaphysique. Dans la barbarie, faite de désirs trop rapidement assouvis et de meurtres ignobles, les personnages se perdent. L'un après l'autre, ils disparaissent, tantôt vaincus par la maladie, tantôt victimes de vengeances personnelles, tantôt massacrés pour des raisons politiques. Les amitiés intenses qui unissent et finissent par séparer les personnages ne sont plus d'ordre psychologique. Une sensualité douloureuse les inquiète, les enivre, les décourage. Ils ne savent plus qui ils sont.

Aux côtés de Montefoschi, le marchand de Venise, et du peintre Vartan, se trouvent l'eunuque Hovsep et le médecin Arnaud de Roanne, tous deux très « yourcenariens ». Ils vont connaître des fins tragiques, parce qu'ils portent sur le monde un regard trop savant, informé par des rêves, des hallucinations qui les arrachent à la terre. C'est dans les scènes les plus irrationnelles que Daniel Arsand excelle. On pense alors au cinéma. A Paradjanov, à Tarkovski, qui ont su décrire la perte de soi, la domination des sens, l'idéal esthétique et le voyage au pays des ombres.

René de Ceccatty

Murmures intimes

A mi-voix, Catherine Shan décrit subtilement la lente décomposition d'un couple et d'un homme

LA VIE À DEUX
de Catherine Shan.
Balland, 128 p., 69 F.

Banale histoire que celle d'un couple qui se défait, d'un rêve de *« vie à deux »* qui s'envole après dix années de mariage. Pour son premier roman, Catherine Shan n'aura guère choisi la facilité. Outre le sujet que certains jugeront éculé, la romancière s'est glissée dans le « je » d'un homme à la dérive, pour y saisir, avec une vraie justesse de ton, le murmure d'une existence peu à peu révélée à elle-même.

Ce « je » anonyme qui chuchote ses craintes, ses faiblesses, son impuissance à repousser l'inconcevable de la séparation, qui est-il ? C'est un regard arrêté dans la rue sur une femme. Sa femme. Son *« autre »*, auréolé d'un fier sentiment de possession qui, soudain, se pare d'étrangeté : *« Elle était repartie. Je la regardais s'éloigner comme elle s'était éloignée dans ma vie. Mais quand ? Peut-être qu'elle ne s'était laissée jamais approcher. Pas un regard en arrière. »* C'est un narrateur avide de déceler les plus petites fêlures, les moindres avancées d'une maladie qui ne veut pas dire son nom. Mystérieuse, elle est là pourtant, dès les premières pages, rôdant entre les lignes : esquive des corps, des mots, mur de silences, incompréhension, empêchements... jusqu'au point ultime de la déchirure. Au bord de cette faille, l'homme malade, en « convalescence » d'un idéal brisé, se laisse glisser sur une longue pente douloureuse : *« J'essayais de penser à ma vie. Mais j'avançais, c'est tout. Aucun homme n'atteint ça, sa vie. A aucun moment.* (...) *On veut saisir sa vie et on fait un inventaire. »* .

Une fois la rupture concrétisée, c'est, de jour, la solitude d'une chambre d'hôtel, d'un lit, d'une armoire qui grince, des interrogations qui se bousculent et des souvenirs amers qui affluent. De nuit, ce sont les virées de bars en boîtes avec ces fêtes illusoires en compagnie de pâles aventuriers égarés. Sur cette ligne de fuite vidée de toute perspective, l'homme, figé dans son impuissance à dire le mal d'aimer, à s'accomplir seul, tente de revenir sur ses pas. Ainsi s'en va-t-il errer aux alentours de son bureau, puis de son domicile, avant de réaliser, au plus noir de sa dépression, *« au prix de sa santé, combien il est difficile d'accomplir tout l'amour tout seul »*.

TONALITÉ MINIMALE

Un narrateur sans identité, autour duquel gravitent les silhouettes plus ou moins fugitives d'amis, de parents, de l'épouse également, traversant des décors esquissés. Dès les premières lignes, Catherine Shan annonce la tonalité : minimale. Un ton, une voix et non cette posture « minimaliste » – très en vogue chez certains jeunes (voire moins jeunes) romanciers – qui veut que l'on jette des phrases à l'emporte-pièce, des clichés, en ignorant ou presque toute ponctuation, dans l'illusion d'innover. Ici, rien de ce fatras pseudo-esthétique mais une écriture simple, tenue, qui s'applique à suivre subtilement les moindres reliefs, les plus petits mouvements d'une conscience. A travers elle, la romancière décrit avec précision l'érosion d'un couple et d'un homme. Et au cœur de sa lente désagrégation, la découverte qui le mènera à voir, sur l'envers de la vie, ce qui n'était en fait que son *« imitation »*. *« On a souvent décrit cette vie dans les romans. Mais dans aucun de ces romans l'auteur ne parvient à murmurer aussi bas qu'elle. »* Catherine Shan démontre le contraire, et ce n'est pas la moindre de ses réussites.

Christine Rousseau

Œdipe père et fils

Reprenant le mythe fondateur à la lettre, Christine Chaufour Verheyen s'égare dans les méandres d'un projet romanesque ambitieux

RIVE DANGEREUSE
de Christine
Chaufour Verheyen.
Fayard, 396 p., 135 F.

Evidemment, si l'on considère l'énormité de son sujet – la Vérité –, le premier roman de Christine Chaufour Verehyen ne paraîtra ni trop long ni trop touffu. D'une certaine façon, *Rive dangereuse* est à la hauteur de cette énormité. Mais d'une certaine façon seulement. En fait, le livre de Christine Chaufour Verheyen retient l'attention en raison de ses qualités bien sûr, mais aussi de ses défauts – les seconds révélant plus que les premières les difficultés d'un projet romanesque singulièrement ambitieux. L'intérêt des défaillances, l'enseignement que l'on peut en tirer, ne se manifestant jamais dans le cas d'un roman médiocrement réussi. En somme, même si la réalisation est loin d'être convaincante, on ne pourra reprocher à l'auteur d'avoir reculé devant l'ampleur de son sujet. On devra même saluer sa hardiesse. Ce sujet, elle l'a affronté, pris à bras-le-corps, mais avec des moyens inadéquats, hésitants ou insuffisants.

L'inceste forme la trame de *Rive dangereuse*. Plus précisément, le mythe d'Œdipe, tel que Sophocle le mit en scène, constitue le moule dans lequel l'écrivain a coulé son histoire. Derrière cette tragédie inaugurale, c'est bien la question, sanglante et torturante, de la vérité que Christine Chaufour Verheyen vient, à son tour, soulever.

Même si les personnages, les objets et les lieux sont revêtus des oripeaux de notre présent, il s'agit moins d'une actualisation du mythe que de sa reprise intégrale, conforme à cet « original » intemporel, noyau douloureux, référence nucléaire de la destinée humaine. Roland Barthes pensait que l'Œdipe grec, le « vrai » pour ainsi dire, avait depuis longtemps épuisé ses charmes, qu'il n'était plus apte à agir sur notre imagination, et que seul Freud avait remis le train du drame en route, nous faisant encore rêver sur l'aveugle de Thèbes. Christine Chaufour Verheyen, elle, s'est mise résolument du côté de Sophocle et des métaphysiciens, du Christ également, qui donna sens à pareille douleur, laissant le Viennois et ses disciples sur les rives moins « dangereuses » de l'interprétation – *« Ils lisent Freud en vain »*, affirme l'un des personnages. C'est d'ailleurs le principal mérite de ce roman : accepter telle quelle la dimension tragique, presque sacrée, du sujet, ne pas chercher de faux-fuyants explicatifs pour se soustraire au terrible mystère. Et en cela, respecter sur le plan littéraire et le mystère et la terreur.

TOUTE LA VÉRITÉ

Au prologue, daté du 16 décembre 1980, un homme tue et jette à la Seine, avec une détermination farouche, un autre homme, un clochard qu'il a pris soin de bien identifier : Brice Vatable. On devine que le fait divers n'est que la part visible d'un drame ancien, atroce, épais, et qu'il faudra bien les quatre cents pages du livre pour commencer de l'appréhender...

Retour en arrière. Gabriel avait rencontré Marie Lambacide à Paris en avril 1968, était tombé amoureux d'elle. Il a aimé Marie sans savoir qu'elle était sa mère, qu'il était né d'un viol lorsque celle-ci n'avait pas treize ans, que le couple d'antiquaires qui l'avait élevé était ses parents adoptifs. De cet amour fou – à tous les sens du terme –, quatre enfants sont nés au début des années 70 : les jumeaux Julien et Lucien, Anne et Ismène. Avant de mourir, Madeleine Allan, la mère adoptive, a voulu révéler ce qu'elle savait de la vérité à Gabriel. Nous sommes en 1980. Celui-ci, pour la savoir « toute », la vérité, a engagé un détective, Ansbert Sandre : par lui, il apprend le secret de son origine, et le nom de son père, *« le violeur »* : Brice Vatable. Cette révélation met le feu aux poudres et la folie suicidaire en tête : Marie se tue, Gabriel, dans la salle de restaurant de la brasserie Balzar, se plante un couteau dans l'œil et devient fou.

Un troisième plan, après celui du drame ancien d'où la tragédie présente de Gabriel et Marie a tiré son prétexte, est alors mis en place. Ce sont les enfants du couple incestueux, devenus adultes à la décennie suivante, qui jouent là leur partie : égale en épouvante à celles de leurs parents. La même fatalité, la même folie d'amour, de meurtre et de mort devant l'aveuglante vérité va se déchaîner. Ismène seule y survivra, témoin ultime du drame qui a emporté sa maudite famille.

Christine Chaufour Verheyen n'a pas voulu choisir entre le pur et tragique déroulement du destin et son adaptation aux données d'un roman réaliste, saturé de références modernes dont bien peu sont utiles à la menée de la narration. Entre ces deux dimensions, le récit, malgré sa belle violence, a tendance à battre de l'aile, à s'égarer dans mille anecdotes, épisodes et digressions – à finalement s'épuiser. Cette volonté de réalisme, qui n'a rien, en soi, de critiquable, l'auteur en fait un usage un peu inconsidéré, aplatissant, gauchissant comme à plaisir son style. La véracité en souffre au lieu même où elle voudrait s'affirmer, dans les dialogues surabondants en particulier. Les personnages eux-mêmes, ou la plupart, sont trop lestés d'une psychologie que la nature du récit aurait dû permettre d'évacuer. Mais répétons-le : ces défauts, certes graves, hypothéquant l'équilibre de l'ensemble, sont à la mesure d'un vrai projet romanesque. Celui-ci existe bel et bien. Et il n'y a aucune raison de penser qu'il n'en annonce d'autres.

Patrick Kéchichian

Une savoureuse vision de nos misères

VU
de Serge Joncour.
Ed. Le Dilettante, 208 p., 99 F.

Du causse qu'habitent les curieux membres de cette famille, on parle *« de trou, mais pour leur part avec un soupçon de vanité »*. Ils occupent une simple maison avec un bout de terrain assez stérile pour éviter *« que l'homme se baisse, ne perde pas son temps à en tirer quelque chose »*. Curieuse famille où les vieillards semblent n'avoir travaillé toute leur vie que pour le luxe de l'achat d'une télé, et un père dont le chômage lui-même ne veut plus ; une famille qui a pourtant un don, celui d'attirer les catastrophes. Un Boeing tombe, *c'est dans son champ* ; on veut tuer le cochon, c'est un oncle qui reçoit le coup ; on prend la voiture, cela fait cinq morts dans celle qui est sur leur route. De quoi exciter Ampoule, *« un journaleux cameraman »* venu faire sa provision d'images affreuses, tout émoustillé à l'idée de remplir ses cassettes de séquences sordides, effrayantes et abominables. Mais les drames sont comme les bonheurs, ils n'arrivent pas sur commande. Il suffit qu'Ampoule s'installe pour que les calamités et les désastres désertent la famille, *« les catastrophes transigent, les bévues s'éclipsent, les drames ont du vague à l'âme »*.

Ce n'est pas la première satire visant ceux qui cherchent à *« se mettre sous le viseur »* de ces images qui font de l'Audimat. En campant une famille moins exceptionnelle qu'il y paraît, Serge Joncour, dans un style qui d'emblée affirme un écrivain, peint avec originalité la banalité du quotidien. Un début qui ne promet pas, il tient déjà.

P.-R. L.

portrait

Edmund White ou l'art de la dépravation

Dans le troisième tome de son autobiographie, le romancier américain se fait le mémorialiste d'une époque révolue, celle d'une frénésie de désir relatée en des pages violentes et belles

Courtois, affable, spirituel et charmant, Edmund White, depuis quinze ans qu'il vit à Paris, fait le bonheur de la scène littéraire et mondaine. Il est peu d'écrivains de valeur sur lesquels il n'ait émis une opinion généreuse, peu d'hôtesses en vue qui ne puissent se vanter de l'avoir compté parmi leurs invités. Par son aisance à se déplacer d'un pays à l'autre – il est chez lui à Venise et à Rome, aussi bien qu'à New York, à Londres ou à Paris, parlant indifféremment le français ou l'anglais – il pourrait appartenir à l'époque de Henry James, l'un de ses écrivains préférés avec Proust, quand certain cosmopolitisme faisait partie intégrante de la vie culturelle. La parution du troisième tome de son autobiographie, *La Symphonie des adieux*, a déclenché aux Etats-Unis et en Angleterre un véritable raz-de-marée d'articles, un concert de louanges, mêlées de quelques notes aigres et réprobatrices, condamnations qui, pour ne pas révéler le vrai objet du scandale – le sexe, ou plutôt la vie gay à New York, dévoilée avec une précision qui laisse loin derrière les timides audaces de nos romancières les plus intrépides –, prennent pour cible la longueur de l'ouvrage, la surabondance des passages osés, selon eux, l'aspect répétitif du livre, ou l'appellation de « roman », quand « Mémoires » ou « autobiographie » aurait mieux convenu. En bref, la critique perplexe et admirative hésite entre *« le plus grand écrivain américain aujourd'hui »* et *« le meilleur écrivain homosexuel contemporain »*, une différence qui en dit long sur la place de White dans une société où les ghettos sont fortement dessinés et la littérature souvent jugée en termes idéologiques. Nul doute qu'il se soit lui-même prêté à cet enfermement : *« Mes amis David Leavitt et Michael Cunningham, par exemple, ont introduit dans leurs romans un ou deux personnages homosexuels, leurs thèmes essentiels restant le couple ou la famille et les amis ; aux Pays-Bas, en Angleterre, en Italie, ils ont des milliers de lecteurs qui peuvent s'identifier à ce qu'ils décrivent. Moi, j'ai vraiment voulu montrer la vie entre hommes. C'est un phénomène (l'histoire sociale et sexuelle des trois dernières décennies gay aux Etats-unis) qui n'a pas été décrit de façon sérieuse. Je suis l'un des derniers témoins de cette époque et je voulais la raconter, telle que je l'ai vue et vécue. »*

L'expérience intime rejoint ici l'expérience politique, en ce sens que la vie de l'un témoigne de celle de tous : de l'émancipation d'un groupe, d'abord refusé, réprimé, interdit, qui, à partir de la fin des années 60, connut une heure de gloire pour peu à peu s'effacer de la scène, comme, dans le dernier mouvement de la symphonie de Haydn, les musiciens se lèvent et puis s'en vont, un à un éteignant leur bougie, jusqu'au moment où seul un violon reste à jouer. C'est l'histoire d'une génération *« opprimée dans les années cinquante, libérée dans les années soixante, exaltée dans les années soixante-dix, balayée dans les années quatre-vingt »*. Autant que son propre biographe, White est le mémorialiste d'une époque révolue : au lendemain de la révolte de Stonewall, en 1969 – la prise de la Bastille de la libération gay –, celle d'une frénésie du désir qu'il raconte en des pages violentes, abruptes, crues, laides et belles à la fois, drôles et douloureuses. Des pages que la communauté gay, aujourd'hui assagie, préoccupée avant tout du couple, de monogamie, sinon de mariage, et d'adoption d'enfants, ne lui pardonnent pas. *« Nous pensions que le sexe était un bien positif et que, plus il y en avait, mieux c'était »*, écrit White. Ou, reprenant l'image d'un prurit impossible à calmer : *« Plus nous nous grattions, plus ça nous démangeait... Pour nous il n'y avait rien de plus naturel que d'entrer dans un parc, un camion ou une back-room pour prendre notre butin de corps. »* *« Ceux qui ont survécu*, ajoute-t-il, *ont désavoué cette période comme si c'était vraiment la honte. Moi, je n'ai pas voulu la renier ; j'ai voulu en montrer le côté lyrique, et même expérimental, et même la poésie, au sens baudelairien du terme : trouver la beauté dans la boue. »* La beauté : l'un des fils directeurs de ce récit d'une émancipation aux formes multiples. *« Par quelque étrange alchimie, il avait racheté notre maladie en y trouvant de la beauté. Il aimait la beauté et, comme Baudelaire, il la recherchait dans ce qui était pourri, artificiel, damné »*, écrit-il de Lou (*La Tendresse sur la peau*).

> « Rien n'était plus étouffant que les années cinquante, juste après la guerre, quand on voulait rétablir la classe moyenne, avec ses règles de vie, son pesant souci d'ordre et de moralité. »

On a reproché à Edmund White d'avoir séparé le sexe, dont il est souvent question, de l'amour, dont il parle peu. *« Dans les années soixante-dix, les homosexuels se voulaient inventifs, différents des couples traditionnels ; ils pensaient que le mariage ne marchait pas, tentaient de découvrir d'autres formes de sexualité et de vie en commun. Dans le couple tel qu'il était conçu au XIXe siècle, la sexualité, l'amour et l'amitié étaient regroupés ; c'était un peu lourd ; nous pensions que mieux valait peut-être séparer ces trois éléments, ainsi pouvait-on imaginer de vivre en couple, mais chastement, d'avoir des rapports sexuels avec plusieurs personnes, connues ou inconnues, et puis l'amitié bien sûr, la grande amitié... »* Pour un peu, on penserait au Bloomsbury Group, après la période victorienne...

Edmund White est né en 1940 d'une famille du Texas, riche et sans imagination, dit-il. Son père, une sorte de cow-boy à la John Wayne, *« le macho américain typique »*, qui ne montrait d'autre émotion que la colère et finit par quitter sa famille alors qu'Edmund avait sept ans, avait pourtant une passion pour la musique. *« Un homme qui peut réagir à une telle musique devrait être doué de sentiments très forts. »* Cette interrogation lancinante, la douleur de ne pas être aimé par quelqu'un qui semble avoir une aptitude pour l'amour traversent tout le premier tome de la trilogie, *Un jeune Américain*, récit de l'enfance de White dans le Midwest. *« Rien n'était plus étouffant que les années cinquante, juste après la guerre, quand on voulait rétablir la classe moyenne, avec ses règles de vie, son pesant souci d'ordre et de moralité. Et tout était programmé pour encourager ces valeurs »* Le second tome, *La Tendresse sur la peau*, est l'histoire d'une solitude. Celle d'un jeune homosexuel plein de honte et de haine de soi, qui longtemps se crut seul de son espèce, seul avec sa « maladie », et qui, afin de s'en guérir et de rejoindre la voie de la normalité, celle qui lui permettrait d'écrire sur les sujets importants que sont le couple, l'enfantement ou l'adultère, suivit pendant des années une cure psychanalytique. *« Lou reconnaissait, comme tout le monde se devait de le faire, qu'être homosexuel, c'était être malade. »* Emerge le portrait d'un personnage lourdaud, naïf et provincial, souvent comique, qui « monte » à New York, la grande ville avec ses bas-fonds (en l'occurrence le légendaire Village), où, telle Alice au pays des merveilles (ou des angoisses, question de point de vue), il marche de découvertes en déconvenues, enivré par tout ce qui contredit les valeurs familiales, épaté par le vice et la liberté dont il semble témoigner. Lou, trente ans, intelligent et cultivé, mais aussi drogué et pervers, qui a tâté de l'hôpital psychiatrique et du suicide, sera son guide et son ami. *« Tout ça, c'était très glamour, il y avait dans le New York de cette époque une telle effervescence, artistique aussi bien que sexuelle, un tel foisonnement de possibilités... »*, commente White, avant de conclure à l'ennui actuel, fait de sagesse, de moralité retrouvée et de conformisme écrasant. Le livre se termine sur la fameuse rébellion de Stonewall.


DOMINIQUE NABOKOV/GAMMA LIAISON

A l'époque où il écrivit le troisième tome, de pauvre et inconnu qu'il était, Edmund White était devenu un personnage célèbre en son pays, renommé dans d'autres, l'auteur d'une monumentale biographie de Genet (à laquelle il consacra sept ans et qui reçut le National Book Critics Circle Award), de plusieurs romans et recueils de nouvelles, dont *Oublier Elena* (1973), inspiré par Kafka, et *Nocturnes pour le roi de Naples* (1978), un roman rêveur et visionnaire... il avait reçu de nombreuses distinctions, siégé à des jurys ici et là, dirigé le New York Institute for the Humanities et fondé une association d'aide aux malades du sida... Rien de tout cela cependant n'apparaît dans *La Symphonie des adieux*, et très peu d'une relation et d'un événement essentiels : la mort de son ami Brice.

Le livre est centré sur trois thèmes principaux qui sont développés au fil d'anecdotes, de scènes prises sur le vif, autant d'instantanés dans l'album que White constitue de livre en livre : la vie sexuelle, l'amitié, avec des portraits à clés qui firent jaser tout New York et, surtout, l'écriture ; les années de frustration et de pauvreté, l'attente et les déceptions, la difficulté à se faire publier (il écrivit cinq romans avant de trouver un éditeur), la détermination à écrire, ici traitée sur le mode humoristique (surtout ne pas s'apitoyer sur soi-même) – cette volonté qui est peut-être la seule constante, la seule unité d'une vie sans racines, ni allégeance, ni continuité. La famille, bien sûr, intervient ici et là, avec ses échecs et ses malheurs en chaîne, dont le narrateur offre des descriptions sans pitié que corrige la générosité de ses actions : il adopte son neveu placé à l'asile psychiatrique, le prend à demeure, lui offre des études, finance le livre de sa mère à peine remise de quelque crise de folie, elle aussi...

Une image présida à l'élaboration de ce roman, *« une métaphore gouvernante »*, dit White : la vision d'hommes habillés de smokings, placés autour d'une table élégante du XVIIIe siècle. Des panneaux s'ouvrent dans les murs et les hommes y disparaissent pour se livrer à des scènes de sadisme. Puis les panneaux se referment, chacun reprend sa place, la même élégance règne. *« Je voulais montrer l'alternance entre l'élégance et la violence, mais de façon moins mécanique que chez Sade. »* Quand on l'interroge sur la brutalité de certaines scènes décrites avec précision, sans lyrisme, joie ou dégoût particulier, chaque détail figurant en bonne place, les odeurs fortes et nauséabondes et la texture de la peau (*« du sucre se dissolvant dans une cuillère »* pour l'homme-montagne), Edmund White, se rappelant le sens du péché et une longue psychanalyse, se lance dans des explications complexes. *« Le devoir de la littérature n'est-il pas précisément de décrire jusqu'aux recoins les plus exotiques et dépravés de l'expérience humaine ? »*, demandait plus simplement Max, l'ami du narrateur. Ce souci d'exactitude qui ressemble parfois à une résolution désespérée, cette volonté de se montrer tel qu'il est, dans ses faiblesses et ses contradictions (on n'a pas manqué de l'accuser pour certains de ses aveux), ils remontent à l'enfance. A quatorze ans, alors en internat, Edmund White se sentait devenir fou ; et il voulait écrire. Ecrire pour survivre. *« Si je peux écrire, je rachèterai ma vie* (to redeem). » Ainsi, ce besoin impitoyable de tout dire, de tout confesser, serait lié à la culpabilité ? Oui, évidemment. Comme l'enfant qui, dans *Au-delà du principe de plaisir*, joue pour son propre compte, répète les horreurs dont il a souffert afin d'en être le metteur en scène, afin de maîtriser une situation qui en fait lui échappe, l'écrivain tente de contrôler ce qui lui causa à la fois plaisir et souffrance. Moraliste, Edmund White, avec un fond de puritanisme ? Devant certaine comparaison avec Hawthorne, on serait tenté de le croire : *« Je n'avais confiance en personne. La triste vision qu'avait Hawthorne de la nature humaine confirmait la mienne, bien que je ne crusse pas au Péché originel, mais simplement au péché, bien trop connu pour être original. »* Moraliste peut-être, mais en ce cas un moraliste chez lequel le sens du péché aurait été vaincu par l'humour.

Si l'on apprécie le courage d'Edmund White, quitte à éprouver parfois une réaction de refus, ce qu'on aime c'est la façon dont il transforme à l'occasion la réalité même la plus dure par la vision mythique : il élargit, agrandit peu à peu son sujet par le recours à des références bibliques ou classiques, par quelque comparaison inattendue, par une métaphore insolite, dans une phrase qui prend ainsi une tournure quasi proustienne. L'homme-montagne sur lequel grimpent cinq Lilliputiens enamourés devient Gulliver, avec ses furoncles et ses dents noires, il devient Job et Caliban et puis, finalement, il n'est plus qu'un homme triste et lourd, un Atlas portant *« un monde de douleurs sur ses épaules »*. En une époque où le réalisme se contente si souvent d'être plat, ce n'est pas là un mince mérite.

Nommé professeur de *creative writing* à l'université de Princeton, Edmund White, après quinze ans, quitte Paris. Il est heureux de retrouver ses amis écrivains, Russell Banks, Toni Morrison, Joyce Carol Oates... lui qui est un écrivain, dit-il, surtout aimé par les autres écrivains.

Christine Jordis

LA SYMPHONIE DES ADIEUX
(The Farewell Symphony)
d'Edmund White.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marc Cholodenko,
Plon, 392 p., 159 F.

★ Les deux premiers volumes de l'autobiographie d'Edmund White ont parus chez Mazarine (*Un jeune Américain*, réédité chez 10/18) et Christian Bourgois (*La Tendresse sur la peau*). Sa biographie de Jean Genet est éditée chez Gallimard. Parmi ses romans, *Nocturnes pour le roi de Naples* est disponible dans la « Petite bibliothèque américaine » des Editions de l'Olivier, *Oublier Elena* en 10/18.

ROMANS POLICIERS

● *par Michel Abescat*

Virtuellement inquiétant

INCERTITUDE
(Uden Sikker Viden)
de Michael Larsen.
Traduit du danois
par Alain Gnaedig,
Rivages/Thriller, 242 p., 125 F.

Pourra-t-on dire que le plus grand plaisir de cette envoûtante histoire est d'abord de n'y rien comprendre ? Que tout le charme des cinquante premières pages d'*Incertitude*, premier roman traduit en français du Danois Michael Larsen, tient justement dans la perplexité où l'auteur maintient son lecteur ? Car, si le roman traite de manipulation, c'est bien le lecteur – qui ne s'en plaindra pas – qui en est la première victime. Voici donc un hôtel luxueux à Los Angeles. Le Four Seasons. Ambiance feutrée, presque irréelle. Longs couloirs silencieux hantés par les silhouettes interchangeables d'hommes d'affaires *« soignés et sans odeur »* et de femmes *« aux airs de carnassiers colorés »*. D'une belle écriture, élégante et lisse, Michael Larsen met en scène un journaliste danois, Martin Molberg, apparemment venu à Los Angeles pour y traquer les stars. Quelques séquences avec Jack Nicholson au bord de la piscine de l'hôtel ouvrent ainsi le livre avec un sens irrésistible de l'humour glacé. Mais une série d'images ne cessent déjà de parasiter le récit. Jamais directement lisibles. Martin Molberg est obsédé par une photographie représentant Monique, sa fiancée, en galante compagnie dans une chambre de l'hôtel où il vient précisément de descendre. Et par un mystérieux personnage dont le nom figure sur un morceau de papier retrouvé dans les affaires de Monique : *« Jack Roth Pascal, Hôtel Four Seasons, chambre 505 »*. L'homme de la photo ?... Images flottantes. Histoire floue. Composition trouble. L'intrigue peu à peu se noue, comme à tâtons, autour de l'enquête du journaliste qui, comprend-on bientôt, cherche à connaître la vérité sur le meurtre de sa fiancée, assassinée dans une cave, à Copenhague, quelque temps auparavant. Mais, à l'instar du lecteur, qui se prend à douter de l'équilibre mental du héros-narrateur, plus Martin avance dans son enquête, plus il s'enfonce dans le brouillard. Plus il croit approcher de la vérité, plus celle-ci se dérobe. Quand il découvre, par exemple, que la photo n'est qu'un trucage et que des hommes surveillent ses faits et gestes... D'Hitchcock, on passe ainsi insensiblement à Kafka et à la vision terrifiante d'un monde entièrement manipulé par les nouveaux maîtres des images. Un monde où la réalité se réduit peu à peu *« à une simple question de qualité de l'image et du son »*. Où réel et virtuel sont de plus en plus difficiles à distinguer. *« Peut-être sommes-nous le résultat d'une mutation. Les premiers d'une génération qui est obsédée par le regard, et dont la plus grande expérience est aussi la malédiction : la vie ne peut plus qu'être vue »*. Au-delà de son sujet, souvent abordé depuis quelques années, *Incertitude* trouve ainsi sa véritable dimension dans la parfaite adéquation entre sa forme et son propos. L'auteur, dans le registre qui est le sien, joue le premier et merveilleusement de la malice des images.

● **CRIMES EN SÉRIE** de James Ellroy

Ellroy, irrésistiblement, revient sur les lieux de ses crimes. Ceux qui le fondent et qui l'obsèdent. Femmes battues, violées, étranglées, égorgées, démembrées, toutes empruntent, à un moment ou à un autre, le visage de sa mère, assassinée par un inconnu, une nuit de l'été 1958. *Crimes en série*, recueil de cinq articles et d'une nouvelle, récemment parus dans le magazine *Gentlemen's Quaterly*, compose ainsi un fascinant jeu de mémoire et de miroirs autour de ce mystère sans cesse remis en scène : la mort de sa mère et son destin de victime. Mystère intimement lié à celui du théâtre d'ombres qui lui sert de cadre : Los Angeles, encore et toujours. Point d'ancrage de tous les rêves et de toutes les illusions, L.A. domine une fois de plus l'ensemble des textes réunis dans ce livre. « L'assassin de ma mère », à l'origine de *Ma part d'ombre*, publié l'an dernier, « Une dent contre le crime », chronique au quotidien du travail de la brigade criminelle du comté de Los Angeles, « Des cadavres dans le décor », récit de la contre-enquête effectuée par l'auteur et le policier Bill Stoner sur le meurtre d'une jeune femme, interrogent inlassablement le pouvoir d'attraction délétère de cette « étoile obscure » du sud de la Californie. « Les mauvais garçons d'Hollywood », hommage à Curtis Hanson, réalisateur de l'adaptation cinématographique de *L.A. Confidential*, superposent jusqu'au vertige les images de la ville mythique. Mais le texte le plus passionnant du recueil est sans doute « La séduction d'O.J. Simpson », pénétrante analyse de la fameuse affaire qui défraya la chronique. Comment le spectacle et les médias ont transmué un *« carnage minable »* en *« un gigantesque roman russe »*. *Crimes en série* n'est pas seulement un livre destiné à faire patienter les fans de l'auteur jusqu'à la publication de la suite d'*American Tabloid*, prévue pour la fin 1999. Il est au cœur de l'œuvre et de son inspiration. Et, par cette lucidité nouvelle qui le caractérise, en marque peut-être un tournant. Ellroy, désormais, s'est détaché de l'emprise de L.A. (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jean-Paul Gratias, Rivages/Thriller, 254 p., 110 F).

● **JACK MONGOLY** de Guillaume Nicloux

On parlera sans doute beaucoup de Guillaume Nicloux début octobre, quand sortira *Le Poulpe*, le film inspiré de la série à succès des éditions Baleine et de son personnage emblématique, Gabriel Lecouvreur, enquêteur témoin d'une fin de siècle calamiteuse. Coscénariste (avec Jean-Bernard Pouy et Patrick Raynal) et réalisateur du film, Guillaume Nicloux sera probablement très sollicité par les gazettes. Il serait dommage pourtant que le célèbre céphalopode étouffe de ses gigantesques tentacules l'écrivain et son sixième roman, qui vient tout juste de paraître. Car, s'il fallait encore une preuve que Nicloux est bien un écrivain, Jack Mongoly l'apporte de manière éblouissante. Le lecteur est aspiré dès les premières pages par la hachure hypnotique du rythme, l'aridité frigorifiante du style, l'engrenage implacable d'une construction au cordeau. Le résultat est envoûtant. Et bientôt très inquiétant. L'histoire commence apparemment en territoire familier, par un clin d'œil à la figure emblématique du privé : *« J'ai une bouteille de rhum sous le bureau et une revue pornographique dans le premier tiroir de droite. J'ai trouvé ça drôle au début. »* Jack Rudy-Bill, détective de troisième zone, aussi tordu que l'histoire dont il est le héros, enquête sur la disparition d'une jeune trisomique. Mais de dérives en décalages subtils, la recherche prend vite un tour inusité. Jack multiplie les rencontres bizarres dont le rapport avec l'enquête n'apparaît pas toujours évident. *Le récit progresse dans le sens de la glaciation et laisse peu à peu* apparaître un univers désespérant, en retrait de lui-même, envisagé dans une sorte de distance désabusée. Le lecteur pétrifié suit la trajectoire funeste du héros jusqu'au dénouement en forme de cauchemar absolu (Flammarion, 256 p., 98 F).

● **REGENT'S PARK** de Ruth Rendell

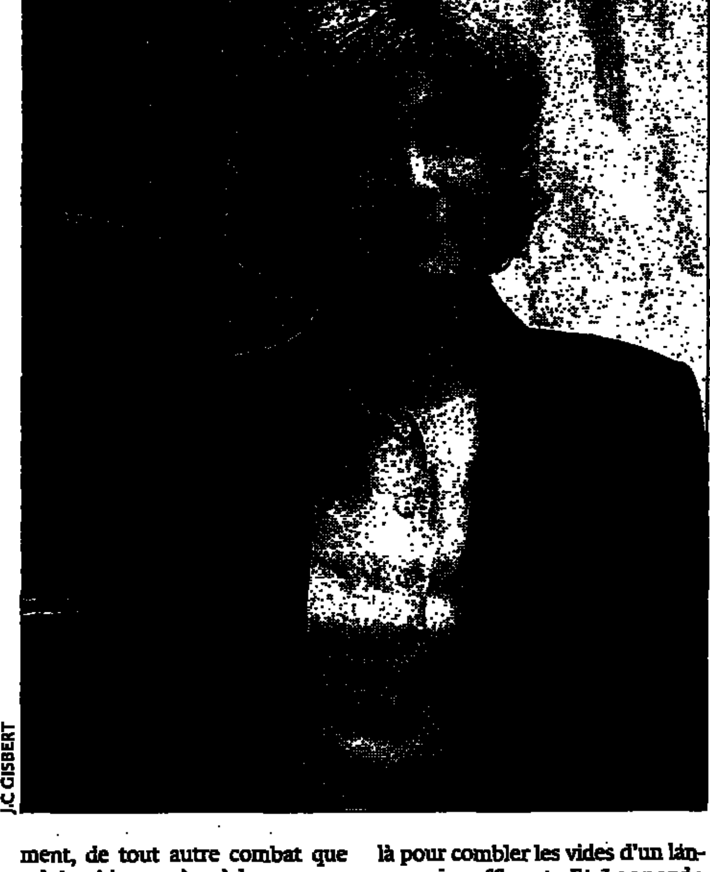
Le titre français du dernier roman de Ruth Rendell, *Regent's Park*, laisse imaginer un de ces *cosy mysteries* écrits pour être dégustés, à l'heure du thé, entre deux bouchées de muffin. Originalement intitulé *The Keys to the Street*, le livre est pourtant *aussi acéré que les pointes de fer qui se dressent* au sommet des grilles du célèbre parc londonien. Et sur lesquelles un tueur en série s'emploie à empaler ses victimes, toutes choisies parmi les sans-abri qui hantent les lieux la nuit tombée. Quant à l'intrigue, qui croise de multiples histoires, elle est aussi complexe et mystérieuse que la vie qui anime le parc quand la ville s'est endormie. A travers le destin de personnages solitaires, repliés sur eux-mêmes, profondément blessés, *Regent's Park* dessine ainsi une géographie inquiétante et peu banale d'un Londres implacable aux faibles et aux déshérités. Et analyse, avec la subtilité coutumière à l'auteur, les processus de basculement dans la marginalité, la drogue ou le meurtre. Confirmant, après *Simisola*, les préoccupations de plus en plus ouvertement sociales de celle que Sa Gracieuse Majesté vient d'élever à la distinction de Companion of the British Empire (traduit de l'anglais par Pierre Ménard, Calmann-Lévy, « Suspense », 368 p., 130 F).

Les sombres prophéties de Lidia Jorge

En établissant la chronique imaginaire et singulière d'un immeuble du vieux Lisbonne, la romancière portugaise dresse le portrait sans illusions d'un présent vide de sens

LE JARDIN SANS LIMITES
(O Jardim sem Limites)
de Lidia Jorge.
Traduit du portugais
par Geneviève Leibrich,
Métailié, 358 p., 120 F.

Dans une rue commerçante de Lisbonne, un tout jeune homme dressé sur une caisse s'entraîne à battre le record du monde d'immobilité volontaire. Scène absurde et pourtant centrale, qui donne la tonalité du très curieux roman de la Portugaise Lidia Jorge. *Le Jardin sans limites* pourrait être une sorte d'image renversée du Paradis terrestre, un petit Enfer des temps modernes. Car que devient l'Eden sinon un jardin à la dérive, lorsqu'il perd ses frontières, ses limites, ses repères ? En établissant la chronique imaginaire d'un immeuble du vieux Lisbonne, la romancière dresse le portrait sans illusions d'un présent vide de sens. L'écriture y est beaucoup moins obscure que celle de ses précédents livres, moins intensément poétique peut-être, mais belle en dépit de quelques longueurs. Et ses constats implicites sur la modernité sonnent à la manière d'une sombre prophétie.



J.C GISBERT

Comme un résumé de l'histoire du monde, le roman s'ouvre sur une inondation et se clôt par un incendie. Le déluge est créateur, puisque c'est grâce à lui que se forgent les étranges liens qui uniront les habitants de la Maison de l'Ara, *« une vaste façade avec deux rangées de fenêtres par où, le matin, on voyait des péniches charriant des cargaisons gigantesques remonter le Tage »*. Plus qu'une commodité stylistique, le fait de ramener l'édifice à une simple façade est lourd de sens. Car les personnages de Lidia Jorge sont en quête d'une impossible profondeur, qui ne parvient pas à se matérialiser dans l'action. Privés de cause, d'engagement, de tout autre combat que celui qui les ramène à leur propre désarroi.

Au cœur de l'histoire, il y a Leonardo, le *« performer »*, le *« static man »*, lancé dans la poursuite inlassable d'un exploit qui dépasse très vite le stade athlétique pour basculer dans une forme saugrenue d'esthétique. *« Vous ne voyez pas, espèce de cons, qu'il a été d'abord et avant tout un artiste ? »*, hurle Paulina, la *« partner »* inexorable de l'homme immobile. Les jeunes gens truffent leur conversation de mots anglais, piochés çà et là pour combler les vides d'un langage insuffisant. Et Leonardo constitue l'emblème figé d'un groupe de jeunes gens qui, réunis par hasard sous un même toit, sont liés par une commune dérive. L'eau, d'ailleurs, revêt une importance considérable et donne lieu à de très beaux passages au lyrisme contenu.

Autour d'eux, l'histoire est en panne. Que faire, alors, sinon dompter le temps en accumulant les heures d'immobilité ? Ou en lisant les journaux de la veille pour être sûr de ne pas se laisser surprendre ? Ou en traquant des *« images »* photographiques du crime, qui ne sont que des représentations d'un temps arrêté ? Le mot *« résistance »* revient à plusieurs reprises sous la plume de Lidia Jorge, comme s'il s'agissait là de la seule parade possible à la lente désagrégation qui menace ses personnages. Abandonnés dans le cours d'une histoire immobile, les héros sont obligés de s'inventer eux-mêmes ou de mourir. Leonardo *« se sculpte lui-même »*, une jeune fille obèse tente de modifier son image en suivant un régime à base de vers solitaires. Quant au « vieux » résistant politique Eduardo Lanuit – par une ironie qui ne manque pas de vraisemblance, tous les personnages de plus de quarante ans sont perçus par les jeunes gens comme des vieillards –, il s'est complètement retranché du monde en écrivant sur les murs.

Car l'écriture, sur les murs ou même sur les corps, est la seule arme contre l'immatérialité qui guette. Mais c'est une arme à double tranchant, bien sûr. Surtout pour la narratrice, que l'on devine « vieille » et qui observe ses jeunes voisins en refusant toute *« responsabilité »* dans le cours de l'histoire. Elle trace des *« schémas »* sur les murs de sa chambre, qui devient progressivement *« la pièce où fonctionnait la Remington »*, par allusion à sa machine à écrire. Seuls l'intéressent les événements susceptibles d'être transformés en écrits. Alors que le vieux résistant note des faits réels, elle reconstitue un univers en signes indéchiffrables. *« Les noms étaient codés et les liens qui les unissaient enfouis dans des omissions et des pistes qui ne menaient nulle part. »* A pas de loup, Lidia Jorge insinue que l'écriture seule façonne l'avenir. Et l'on ne sait, au fond, s'il s'agit d'une crainte ou d'un vœu.

Raphaëlle Rérolle

Parlez-moi d'humour

Côté anglais – tradition oblige –, Helen Fielding, Stephen Fry, Simon Raven et Tom Sharpe. Côté espagnol, David Trueba : un pot-pour-rire inégal

L'humour anglais est-il un genre littéraire ? *That is a question*. Existe-t-il toujours ? En voilà une autre. *Le Journal de Bridget Jones* de Helen Fielding est arrivé précédé de la fabuleuse réputation d'avoir fait pleurer de rire 700 000 lectrices britanniques selon la quatrième de couverture, plus de 800 000 selon le dossier de presse. Helen Fielding est journaliste à *The Independent*, où elle tient une chronique hebdomadaire qui aurait eu sa place dans *Cosmopolitan*. Ce *Journal* vient s'inscrire dans ce que l'on pourrait appeler « dîners de filles », mais il n'est supportable qu'à petites doses : on a tous et toutes une copine qui ressemble à Bridget Jones et, franchement, on n'a pas envie de l'écouter tous les jours. Femme active, petite trentaine, fume trop, boit trop, mange trop (et mal) mais copule peu ou prou, et encore plus mal, tous les hommes « possibles » qu'elle rencontre étant déjà en main, réfractaires à tout engagement, mégalomanes, alcooliques, etc., ce qui ne l'empêche pas d'être secrètement amoureuse de son patron. On pourrait ajouter : écrit (et pense) en phrases courtes, très courtes, avec un vocabulaire assez limité. Bref, on a envie qu'elle se case une bonne fois pour toutes et qu'on n'en parle plus.

Avec Stephen Fry, comédien (que l'on se souvienne du film *Peter's Friends*), réalisateur et auteur à succès, on est un peu plus dans la tradition. Ne serait-ce que parce que cela commence dans les vestiaires d'un *college* anglais et que le héros est ostensiblement excentrique, cultivé et riche. Il est également et tout aussi ostensiblement homosexuel. Stephen Fry, lui, n'est ni P. G. Wodehouse, ni Evelyn Waugh, ni Oscar Wilde, mais il est indiscutablement anglais et sait qu'une des règles de base consiste à se moquer de l'*establishment* (intraduisible, pardon), en faisant s'agiter avec une effrayante cruauté une foultitude de personnages qui se prennent au sérieux tout en étant loufoques et ridicules, le tout de façon suffisamment embrouillée pour ménager des coups de théâtre inattendus. Ce n'est qu'à moitié réussi et on s'y perd un peu. D'autant que le traducteur ne fait pas dans la dentelle et, pis encore, nous livre quelques absurdités inquiétantes : ainsi, il ignore visiblement que le mot *ass* a deux sens en français : le premier étant « âne » et par extension « imbécile », le second étant « cul » ; comme il ne connaît que ce dernier, cela donne un *« tu es un cul »* du plus bel effet. Surtout quand on lit la suite : *« Dans un monde de culs, tu es le plus cul, d'un kilomètre au moins, cesse de faire le cul au moins une fois... »* Navrant, *isn't it* ? Tout aussi affligeant : un personnage ouvre sa porte en disant : *« Vous ne vous êtes pas rendu compte que mon chêne était fermé ? »*. Ah bon, un chêne peut être ouvert ou fermé ? Bien sûr, si l'on sait que le mot *oak* – qui veut bien bien dire « chêne » – désigne, quand il prend une majuscule, à Cambridge comme à Oxford, la porte extérieure d'un des appartements de l'université où résident les enseignants et certains étudiants. Si on l'ignore, ce qui est pardonnable, il suffit de se reporter, par exemple, au Harrap's et, si le traducteur n'en possède pas, on peut s'étonner qu'un éditeur ne s'offusque pas devant de telles âneries. Tant pis pour Stephen Fry.

Simon Raven lui, n'avait jamais été publié en France, et son œuvre, qui avait été un peu oubliée, fait l'objet dans sa totalité d'une réédition en Angleterre. *Les Mauvaises Fréquentations* datent des années 60, une époque d'atteinte aux bonnes mœurs et de scandales politiques comme les aiment les Britanniques, à condition que cela se passe dans la bonne société et, surtout, que l'ambiance générale et populaire soit au contraire à la réhabilitation *« du civisme, de la respectabilité, de l'amour conjugal, du réarmement moral »*. Question de contrastes et de contradictions. Distinction et vulgarité. *« Haemorrhoids »* et altesses royales. Cela fourmille de personnages absolument immoraux qui ne cherchent qu'à tirer parti de tout, quitte à faire n'importe quoi, pour leur plus grand bien-être personnel. Avis : il faut suivre ! Peut-être faut-il être soi-même anglais pour goûter toutes les subtilités des magouilles politiques et autres de cette histoire, mais il faut s'avouer que l'attention a tendance à se relâcher.

CRUEL ET PERCUTANT

Autre septuagénaire, Tom Sharpe. Fin limier des absurdités à l'anglaise, longtemps pourfendeur des imbéciles et des horribles de l'apartheid, il s'était tu un temps pour revenir à la charge, toujours fougueux, et irrésistiblement féroce, en s'en prenant à l'Angleterre thatchérienne (« Le Monde des livres » du 7 novembre 1997) avec *Fumiers et Cie* (Belfond). C'est incontestablement le plus délirant, le plus cruel, le plus percutant et surtout, noblesse oblige, le plus amusant. Tout est drôle, l'histoire, les situations, le style, les répliques, les personnages, on a envie de lire à haute voix à son entourage des passages entiers et on ne se retient que parce qu'il faudrait en faire autant avec tout le livre. La peinture qu'il fait, tant de la hiérarchie d'un *college* de Cambridge – à laquelle il s'attaque, sans s'épuiser pour la deuxième fois (1) – que des maffiosi trafiquants de drogue qui viennent y rôder et des épouvantables maladresses, supplices, accidents, tragédies auxquels les uns et les autres se trouvent confrontés, ne peut que remplir le lecteur d'une immense allégresse. C'est rassurant pour notre faculté à comprendre l'humour anglais. Et cela fait tellement plaisir...

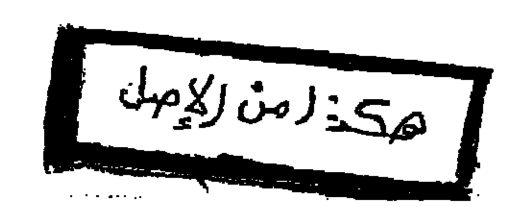
Avec David Trueba, on change de langue, on change de pays et on change d'atmosphère, mais on s'amuse aussi, avec un zeste de tragédie. Le narrateur raconte l'histoire d'une famille de zinzins nombreux. Comme on ne peut que les aimer et les souhaiter loin de soi. Du grand-père – violemment – engagé dans la lutte anti-tabac, au garçon de douze ans atteint d'une maladie mentale rare qui le pousse à se prendre pour le paterfamilias, en passant par celui qui finira par porter une muselière parce qu'il dit trop de choses, la folie douce-amère des personnages les conduit à des scènes inattendues et à des dialogues ahurissants. Découvrir un jeune auteur qui a autre chose en tête que la litanie sexe-drogue-rap, qui se divertit autant que ses lecteurs et qui ne voit pas la vie en glauque, cela, aussi, finit par être assez réconfortant.

Martine Silber

(1) *Porterhouse* (éd. du Sorbier ou 10/18).

★ *Le Journal de Bridget Jones (Bridget Jones's Diary)*, de Helen Fielding. Traduit de l'anglais par Arlette Stroumza, Albin Michel, 354 p., 120 F. *Mensonges, Mensonges (The Liar)*, de Stephen Fry. Traduit de l'anglais par Johan-Frédérik Hel-Guedj, Belfond, 332 p., 129 F. *Les Mauvaises Fréquentations (Friends in Low Places)*, de Simon Raven. Traduit de l'anglais par Edith Ochs, Payot, 274 p., 125 F. *Panique à Porterhouse (Grantchester Grind)*, de Tom Sharpe. Traduit de l'anglais par Christiane et David Ellis, Belfond, 444 p., 129 F. *Ouvert toute la nuit (Abierto toda la noche)*, de David Trueba. Traduit de l'espagnol par Thomas Gómez, Hachette Littératures, 280 p., 139 F.





la chronique

de Roger-Pol Droit

Sissi contre Diana

Il est temps de proposer des jeux de bon aloi. Les monnaies tombent ? Des peuples s'effondrent ? Organisons, entre princesses, des compétitions posthumes. A gauche, Sissi, assassinée il y a juste cent ans. A droite, Diana, morte depuis une année



Il y a longtemps que les habitants de l'imaginaire se soucient peu des siècles. Dès qu'ils peuvent, ils enjambent les clôtures du temps et celles des convenances. Ils complotent ou s'affrontent, en des lieux impossibles à définir, carrefour de rêves tenaces et de mythes fatigués. On vit ainsi, dans des films atterrants, Hercule défier Zorro, Dracula séquestrer Sherlock Holmes. On se demande même si Batman n'aurait pas violé Cléopâtre. Ou la fille de d'Artagnan. A moins que ce ne fût la princesse de Clèves. En tout cas, une jeune femme bien élevée. Le brassage moderne n'a sans doute qu'à peine commencé ses ravages. On verra bientôt Tex Avery du côté de chez Swann, ou Thérèse d'Avila chez les Spice Girls. Il suffit pour jouer d'un nom de code et de quelques attributs. Deux ou trois règles seulement sont à respecter : être célèbre à n'importe quel titre (Cendrillon, Marie-Antoinette), n'avoir presque rien à dire, faire rêver les âmes simples. Pour le reste, on improvise.

On inventerait, par exemple, des compétitions de princesses. Avec jury de postérité et appellation culturelle contrôlée. Situation de départ : la vie dans les images est très difficile. La princesse, en effet, quand elle demeure sans portrait, sans meute d'admirateurs, sans peuple pour la chérir à distance, est très malheureuse. Elle se languit moult. Mais dès qu'elle est happée par les mondanités, entourée de majordomes, saturée de protocoles et de saluts donnés des balcons, la voilà triste derechef. Le décor l'ennuie. Le monde lui pèse. Sa propre image lui est un fardeau. Les voeux qu'elle formait hier – « je serai chaque soir la reine du bal » – deviennent des chaînes en se réalisant. Ah, la rude vie ! l'effroyable destin ! L'impossible bonheur des princesses est plus cruel encore pour celles qui ne sont point totalement sottes. Parfois, cela arrive.

Voyez Sissi, la vraie, du moins ce qu'on peut en apercevoir. Pas celle du cinéma kitsch, pas la jeune Romy Schneider chassant pour rire au Tyrol, mais une sorte d'anarchiste mélancolique, perdue parmi des hordes d'archiducs à favoris et à brandebourgs. Elisabeth, impératrice d'Autriche – son « vrai nom » – ressemble parfois à une révoltée bien conventionnelle. Comme si elle demeurait prise dans les clichés chic de son temps, comme si elle répétait seulement les poncifs pessimistes des dernières décennies du XIXe siècle. Elle rêve ainsi de Grèce antique, se pâme pour Achille, se prend pour une mouette – solitaire dans les brumes, cris étouffés dans les embruns. La reine des fées griffonne des poèmes dans ses paquebots personnels, se persuade – bien avant *Titanic* ! – qu'elle est attirée par l'eau froide sans fond. Elle se décrit délicieusement noyée, des méduses plein le cou. Bref, comme dirait Pécuchet, elle « s'exalte ». Tout en elle, pourtant, n'est pas mauvais : elle se passionne pour l'oeuvre de Heine, poète caustique – juif, athée, génial – somme toute assez loin de cet empereur François-Joseph qui lui sert de mari. En outre, obstinément, elle écrit. Ce n'est pas Lou Andréas Salomé, évidemment. Mais elle est parfois lisible. Elle fait preuve, surtout, d'une vacherie qu'il est facile de déclarer souveraine. Alexandre III, tsar de toutes les Russies ? *« Une grande bête venue des vastes plaines d'Asie. »* Cette dame de la cour ? Une *« vache suisse »*. Le conseil des ministres ? Elle en est sortie *« le cerveau pelé par des discours sots et plats »*. Ce genre d'amabilités vengeresses, son journal poétique les sert à la louche. Sans trop de distinction, il faut le souligner. Avec le goût du copieux qui anime ses multiples cris d'amour aux mouettes aussi bien que ses fantasmagories où s'agglutinent mollusques et méduses. Les provocations, au moins, sont assez drôles, épinglent tel *« vieil hypocrite »* ou telle *« souris de sacristie »*. Sissi d'ailleurs a pris garde de ne rien laisser au hasard : ses poèmes, confiés à trois coffrets remis à des personnes sûres, ne devaient être lus que soixante ans après, d'abord par le président de la Confédération helvétique.

Diana dispose-t-elle d'exploits semblables pour soutenir le choc ? Au premier abord, elle semble terriblement fruste, par comparaison. Club de gym plutôt que mer du Nord. Mais elle parvient à être si excessivement banale que finalement tout le monde s'y retrouve – identification facile, tous terrains, bénéfice imaginaire infime, mais garanti. Pourtant, la petite pile d'ouvrages qui lui est consacrée cet automne montre combien la dianologie n'est pas encore une science exacte. En fait, on ne sait pas grand-chose de cette princesse. On peut rêver qu'elle ait rédigé des journaux encore cachés, des écrits secrets qu'on verrait un jour sortir de l'ombre. Il n'est pas exclu qu'un sous-marin, un sarcophage, un container secret transporte pour des décennies ses cassettes de libres propos enregistrées en catimini. Mais qui, dans quelque temps, sera encore d'humeur à s'en préoccuper ? Diana, dans cent ans, aura-t-elle fait oublier Sissi ? Sera-t-elle réduite à trois lignes chez les historiens des peuples cathodiques, civilisation éphémère qui vécut les yeux rivés sur des écrans ? Deviendra-t-elle au contraire une nouvelle déesse-mère, une sorte de Cybèle dont on pourrait espérer la réincarnation électronique, ou la résurrection clonée ?

En grattant la plaisanterie, on ne découvrira pas seulement que le conte de fées est un genre littéraire et les princesses, en fin de compte, des exercices de style, se souciant peu des siècles. On verra autre chose : l'image brouillée de femmes aux prises avec les simulacres, au plus près du pouvoir et au plus loin de son exercice effectif. Commander leur demeure interdit. Se parer leur fait horreur autant qu'envie. Le combat Sissi-Diana peut cesser net, ou se poursuivre indéfiniment. Ailleurs sont les vainqueurs.

★ A l'occasion du centenaire de l'assassinat d'Elisabeth d'Autriche, le 10 septembre 1898, tandis qu'une soirée *thématique* lui est consacrée sur Arte le dimanche 13 de 20 h 40 à 0 h 50, on publie les mémoires de son assassin *(voir ci-dessous)*, et un ensemble de ses poèmes, choisis et traduits de l'allemand par Nicole Casanova, dans une édition établie et annotée par Brigitte Hamann, sous le titre *Le Journal poétique de Sissi* (éd. du Félin et Arte-Editions, 220 p., 125 F.). Ce recueil est préfacé par Catherine Clément, auteur notamment de *Sissi, l'impératrice anarchiste* (Gallimard, Découvertes, 1992). D'autre part, *Sissi, une vie retrouvée*, roman bien conduit d'Agnès Michaux, journaliste à Canal Plus, reconstitue de l'intérieur – dans des termes plus proches de notre époque que ceux de la princesse – l'itinéraire intellectuel et affectif de cette amie de la folie et des tempêtes (Editions n°1, 216 p., 100 F). Enfin, la « Petite Bibliothèque » Payot reprend la biographie classique d'*Elisabeth d'Autriche* d'Egon C. Corti (484 p., 75 F).

Parmi les diverses publications suscitées par le premier anniversaire de la mort de Diana, on retiendra particulièrement *Les Miroirs de Diana* de Fabienne Pascaud, responsable du service culture à *Télérama*, qui analyse certains motifs de sa popularité (Plon, 206 p., 89 F). Signalons également *Le Dernier Jour de Diana*, de Christopher Andersen, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Daniel Roche (First Editions, 360 p., 139 F.), *Lady Diana, hypothèse attentat* de Hugo Nhart (Raymond Castells éditions, 188 p., 99 F.), *Diana, l'emblème et la victime*, de Ted Harrison (éd. Salvator, 228 p., 120 F).

L'impératrice et l'anarchiste

Grâce aux « Mémoires » de Luigi Lucheni et à l'enquête menée par Santo Cappon, on connaît mieux l'assassin d'Elisabeth d'Autriche

MÉMOIRES DE L'ASSASSIN DE SISSI
de Luigi Lucheni.
Edition établie et présentée par Santo Cappon,
éd. Le Cherche-Midi,
235 p., 98 F.

L'anarchiste italien Luigi Lucheni, qui s'immortalisa en assassinant, il y a un siècle, l'impératrice d'Autriche, rêvait avant son exploit d'être gardien de prison. Il jugeait qu'il y avait dans l'administration pénitentiaire, comme dans l'armée, une égalité de traitement, une justice également, sans commune mesure avec celles de la société civile. Son voeu fut en partie exaucé puisqu'il passa douze ans dans la cellule d'une prison genevoise avant de se pendre avec sa ceinture, le 19 octobre 1910. Une fois mort, les médecins légistes scièrent méticuleusement la calotte crânienne afin d'extraire son cerveau. Ils espéraient y trouver quelque anomalie expliquant son *« geste abject »* ou, à défaut, vérifier les théories sur le « criminel né » de Cesare Lombroso, l'illustre criminologue italien qui s'était penché sur le cas Lucheni et avait affirmé devant le tribunal qu'il était épileptique. Le cerveau ne révéla aucun de ses secrets. Et c'est finalement l'Institut de pathologie de l'université de Vienne qui hérita de la tête du régicide : on peut la contempler aujourd'hui encore baignant dans du formol.

En prison, Lucheni commença la rédaction de ses Mémoires. Il lisait beaucoup, avec une prédilection marquée pour Rousseau, Voltaire et les Encyclopédistes. Il citait volontiers la phrase de Schopenhauer : *« S'il y a un Dieu, je ne voudrais pas être celui-là »*. Sur un mur de sa cellule, il avait même épinglé le portrait d'Elisabeth d'Autriche, comme si un lien mystérieux l'unissait lui, l'enfant abandonné, à cette femme d'une mélancolie si profonde que la mort seule l'en délivrerait. Rebelle dans l'âme et nihiliste jusqu'à la moelle – elle avait nommé son cheval Nihilismus –, Sissi fuyait tout ce qui pouvait lui rappeler l'étiquette de l'empire des Habsbourg, symbole même à ses yeux de l'oppression. Elle léguera d'ailleurs une part de ses revenus aux enfants victimes de la monarchie austro-hongroise. Pas plus que Lucheni, elle ne supportait l'injustice. Rarement une victime et son bourreau auront été aussi proches.

D'où l'intérêt que présentent les *Mémoires de l'assassin de Sissi*, finement analysés par Santo Cappon. Ce dernier eut la chance de les découvrir dans les archives de son père, qui collectionnait les documents anciens. Reconstituant l'histoire des manuscrits de Lucheni, Santo Cappon aboutit à la conclusion qu'ils avaient été dérobés par le gardien-chef Depierraz et que ce vol ne fut pas étranger au suicide de leur auteur dépossédé de cela même qui devait donner un sens à sa vie.

Lors de son procès, l'accusation insista sur l'incommensurable vanité de Lucheni et il fut qualifié de *« nouvel Erostrate »* par la presse – on se souvient qu'Erostrate gagna en un instant la célébrité pour avoir incendié le temple d'Artémis à Ephèse. Santo Cappon a reconstitué minutieusement le trajet qui conduisit Lucheni, soldat napolitain discipliné et décoré pour son courage dans les campagnes d'Afrique, à Lausanne où, travailleur immigré, il fréquente assidûment les réunions de l'Armée du salut et s'enflamme pour les idées anarchistes. Il caresse alors l'idée de tuer, lui aussi, quelque célébrité, suivant l'exemple de Carerio qui avait assassiné peu auparavant le président Sadi Carnot. Il jette son dévolu sur le prince Henri d'Orléans. Mais, à Genève, sur le quai de l'hôtel Beau-Rivage, c'est Sissi qui viendra à sa rencontre. Un orgue de barbarie joue *Tannhaüser*, son air préféré...

Mark Twain, alors en Europe, écrira : *« L'assassinat de César en personne ne pouvait tétaniser le monde autant que celui d'Elisabeth aujourd'hui... »* Lucheni recevra des centaines de lettres à la prison Saint-Antoine, certaines l'approuvant, mais d'autres lui reprochant de ne pas s'être attaqué plutôt à cette *« vache d'Angleterre, la reine Victoria »*. Grisé par son geste et sa soudaine notoriété, Lucheni, qui souhaitait être extradé pour être condamné à mort, joue les divas pendant son procès, tantôt envoyant des baisers au public, tantôt ricanant. Ce qu'il a voulu par son crime, répétera-t-il inlassablement, c'est *« venger sa vie »*. Et, à travers elle, celle de tous les laissés-pour-compte. Son avocat invoquera l'impératrice défunte : *« Ferait-elle entendre des cris de vengeance ? Non pas, mais des paroles de pardon. Sa miséricorde a obtenu la grâce de cent coupables de son pays. Ecoutez sa voix et non les bruits de la rue... »* L'eût-il connu qu'il aurait pu répéter le mot de Sissi : *« Les victimes, ce sont les pauvres gens : on leur a pris la culture, et en retour on leur montre la civilisation dans le lointain, pour eux presque inaccessible... »*

Condamné à la réclusion perpétuelle, Lucheni criera : *« Vive l'anarchie, à bas les aristocrates ! »* Mais y croyait-il vraiment ? Maurice Barrès pensait qu'il était mené par cette Fatalité qui préside aux tragédies anciennes. Santo Cappon observe que les rôles de cette messe judiciaire ayant été distribués par les circonstances, c'est en acteur docile qu'il respecta le scénario établi par lui-même et s'attribua le premier rôle de cette édifiante mascarade.

Sissi disait : *« Nous ne cessons de nous jouer nous-mêmes. »* Si toute notre vie n'est qu'un jeu, admirons la perfection que mirent à tenir leur rôle l'impératrice dévoyée et son assassin, *« l'anarchiste convaincu »*, tous deux étant par ailleurs douloureusement conscients de l'inanité du spectacle qu'ils offraient au monde. Ce qui confère au drame qui s'est joué sur les rives du lac Léman sa véritable grandeur. Entre celle qui voulait mourir et celui qui voulait tuer, l'ingénieux metteur en scène qu'est le Destin avait habilement tissé sa toile, comme s'il tenait à nous rappeler, une fois de plus, que nos vies ne nous appartiennent pas, que la justice des hommes est une piteuse comédie et la prison notre demeure habituelle. Nous n'en sortons que pour tuer ou être tués.

Roland Jaccard

KEYSTONE

Carnets volés
Les carnets de l'assassin de Sissi, Luigi Lucheni, furent volés en 1909 par un des gardiens de la prison genevoise où ce dernier avait été incarcéré. Il y relatait comment il avait été abandonné par sa mère. Ce document fut retrouvé dans des circonstances exceptionnelles par Santo Cappon, qui décida alors de l'éditer et de rappeler le procès de Lucheni, ainsi que l'itinéraire géographique et moral qui l'amena à poignarder l'impératrice d'Autriche.

Livraisons

● **L'IRONIE. Le Sourire de l'esprit,**
ouvrage collectif dirigé par Cécile Guérard
Socratique ou voltairienne, l'ironie se moque de ses objets et joue à en dévoiler la vérité. Figure rhétorique, agrément des conversations, elle est un mode de lecture des discours, en même temps qu'une clef interprétative de la vie. Onze variations d'auteurs (philosophes, écrivains et universitaires) – abritées dans la « collection morale » d'Autrement dirigée par Nicole Czechowski – donnent leur point de vue sur cette *« disposition de l'esprit humain »*. Que l'ironie s'insinue, subversivement, dans l'art et dans la littérature, ou préside aux *« commencements de la philosophie »*, c'est un *« parler à l'envers »* qui vise toujours à renverser toute idée fixe et dogmatique, les idoles et les préjugés, à nous faire sourire – et d'abord de nous-mêmes (éd. Autrement, 192 p., 120 F). **A. Di B.**

● **HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,**
de Le Roy Bacqueville de la Potherie
Ignoré du grand public, le document gisait dans les bibliothèques, on ne l'avait pas réédité depuis 1753. Il est passionnant : toute l'histoire, l'économie, la géographie et l'ethnographie du Canada au XVIIe siècle, mises en lettres par un militaire astucieux qui soignait son avancement en informant les grands. Il montre les efforts des gouvernants, et surtout de Frontenac, pour résister à la poussée anglaise et reculer les bornes de l'empire. Sans notice historique et pauvre en notes, le texte rebutera quelques non-spécialistes, mais vous saurez tout sur le commerce des peaux de castor, et le second volume, consacré aux Iroquois, enchantera les anthropologues (éd. du Rocher, 2 vol., 710 p., 248 F). **J. S.n**

● ***PEUT-ON GUÉRIR DU GÉNOCIDE ?* Essai sur le génocide et le lien social, de Gilles Lussac**
Psychanalyste, Gilles Lussac, comme son nom ne l'indique pas, est d'origine arménienne, fils d'une histoire interdite, souvent niée. Né en 1951 en Anatolie, ayant connu le long périple des apatrides, il est plus encore l'héritier de cette histoire génocidaire (re)commencée à la fin du siècle dernier et qui connut son point culminant d'atrocité dans les massacres systématiques des populations arméniennes par les Turcs en 1915. Naturalisé français en 1975, ayant changé de nom – Nicole Lapierre, dans sa préface, raconte sobrement son émouvante histoire –, il renoue par ce recueil d'essais un fil arraché, reconstitue une généalogie de la douleur et de l'espoir. On pourra se montrer réticent à l'égard de certaines analyses de type lacanien, mais la clarté des éléments historiques, la probité de la démarche personnelle de l'auteur forcent le respect. Le *« lien social »* dont il est question n'est autre que celui de l'existence d'un homme parlant en son « propre » nom (éd. de l'Association freudienne internationale, 148 p., 145 F). **P. K.**

هكذا من الأصل

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

La saga de la démocratie

LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE
sous la direction
de Serge Bernstein.
PUF, 950 p., 398 F.

C'est une fresque impressionnante que viennent d'éditer les Presses universitaires de France dans le cadre de leur histoire générale des systèmes politiques. Des whigs britanniques qui inventent la monarchie constitutionnelle au XVII[e] siècle aux travaillistes qui généralisent le *welfare state* en 1945, de Jefferson à Clinton en passant par Lincoln et Roosevelt, des Jacobins qui font, pour longtemps, rimer démocratie politique et Terreur jusqu'aux *« opportunistes »* qui fondent le modèle républicain français un siècle plus tard : en un petit millier de pages denses, Serge Bernstein et ses coauteurs retracent l'émergence, la maturation, mais aussi les soubresauts et les crises de la « démocratie libérale » en Europe puis dans le monde depuis trois siècles.

Disons d'emblée qu'il ne s'agit pas d'une œuvre pionnière, mais d'une synthèse, le plus souvent remarquable. De celles qui permettent de revisiter les fondations du monde d'aujourd'hui, de reprendre la mesure des architectures souvent aléatoires à partir desquelles se sont édifiées les démocraties contemporaines. L'ouvrage est d'autant plus riche qu'il ne se cantonne pas aux grands systèmes politiques qui ont longtemps fait figure de modèles – l'anglais, l'américain et le français par ordre d'entrée sur la scène historique –, mais explore tous azimuts leur diffusion depuis le *XIX[e] siècle*, leur double affrontement mondial d'abord avec les monarchies autoritaires, puis avec les dictatures de l'entre-deux-guerres, et jusqu'à leur triomphe incertain après l'effondrement des régimes communistes en Europe centrale et en Russie.

Formidable saga, en effet, même si le terme convient mal au sérieux des auteurs et à leur souci de ne jamais céder aux explications mécanistes. *« Faire l'histoire d'un régime politique implique qu'on considère celui-ci comme la traduction institutionnelle, à un moment de l'histoire, de l'équilibre provisoire qui s'est instauré entre les diverses forces qui agissent sur une société donnée*, rappelle Bernstein en ouverture. *Un régime politique n'est pas un mécanisme dont il faut se contenter d'examiner le fonctionnement »*, mais bien la résultante de mutations et de tensions sociales et économiques autant que culturelles et mentales.

C'est le premier mérite de l'ouvrage : replacer chaque étape de la construction des régimes démocratiques non seulement dans le fil de l'histoire, le tumulte de l'événement, la passion des acteurs, mais surtout la réenraciner dans le terreau social et idéologique de la période. Cela conduit les auteurs à récuser toute définition générique pour privilégier une approche complexe qui fait de chaque système démocratique une synthèse momentanée, toujours contestée, mais dont la force même a été, au fil des décennies, de parvenir à se modeler sur les mutations en profondeur de chaque société, de s'adapter et de se rénover. La règle vaut pour les trois grandes révolutions anglaise de 1688-1689, américaine de 1776-1788 et française de 1789, qui ne prennent sens que dans le prolongement de l'onde de choc déclenchée depuis le XVI[e] siècle par les grandes découvertes et la *« véritable refondation du système d'explication du monde »* et d'organisation politique des sociétés, plaçant peu à peu l'homme au centre de leurs constructions et le peuple à la base de la souveraineté. Elle vaut également, *a contrario*, dans les pays d'Europe ou d'Amérique du Sud, où la démocratie libérale apparaîtra longtemps, en dépit de son rôle *« d'éducation politique des masses »*, *« comme un placage artificiel sur des réalités économiques et sociales avec lesquelles elle s'accorde mal »*.

Cette capacité d'adaptation et de synthèse des systèmes démocratiques explique aussi, au cas par cas, la façon dont ils sont parvenus à surmonter la contradiction entre deux notions très vite apparues comme *« antithétiques »* : le libéralisme, qui *« suppose plus ou moins explicitement un antagonisme entre l'homme et le pouvoir »* et implique *« de définir un Etat étroitement cantonné dans des fonctions minimales »*, et la démocratie politique, *« le plus souvent portée par le souci de la démocratie sociale, c'est-à-dire d'un système où une intervention de l'Etat permettrait d'apporter un correctif à l'inégalité des fortunes »*.

Le second mérite de l'ouvrage est inhérent à son inscription dans la longue durée, qui souligne d'autant mieux les continuités, les concomitances et les ruptures. La continuité de lecture est particulièrement éclairante pour prendre, par exemple, la mesure des controverses institutionnelles françaises. Après avoir analysé, à chacune de ses étapes (1792, 1795-1799, 1830, 1851), *« le conflit récurrent depuis 1789 entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif »*, Bernstein note, à propos de la crise de 1877 d'où naîtra effectivement la III[e] République, que, pour la première fois, ce conflit ne se solde pas par un coup de force de l'un des deux pouvoirs, mais par un arbitrage dans les urnes. Il faudra quelques décennies supplémentaires pour que la V[e] République réussisse cette *« révolution copernicienne de la culture politique nationale »* en acclimatant *« un modèle républicain à exécutif fort, deux conceptions politiques jusqu'alors considérées comme antagonistes »*, en France du moins.

Au-delà des singularités propres à chaque société, les parallélismes – par exemple sur l'élargissement progressif des corps électoraux d'un côté et de l'autre de l'Atlantique – ne sont pas moins révélateurs de la mondialisation progressive des enjeux et des rythmes politiques. La longue durée, enfin, autorise d'utiles comparaisons. *« Pourquoi, à la différence de la crise de 1929, la crise économique des années 70 ne s'est-elle pas traduite par la remise en cause du modèle de démocratie libérale ? »*, s'interroge ainsi Nicolas Rousselier en rendant compte des évolutions les plus contemporaines. La réponse tient en quelques lignes, trop brutalement résumées ici : *« Si la démocratie a mieux résisté politiquement dans les années 70, elle le doit à son système de protection sociale* (...). » Devenue, depuis un demi-siècle, *« synonyme de système de solidarité autant que de régime politique »*, *« elle n'est pas devenue la cible ou le bouc émissaire de la crise économique »*, comme cela avait été le cas au lendemain de la grande dépression de l'entre-deux-guerres. La leçon vaut, à l'évidence, pour les gouvernants d'aujourd'hui comme pour les épigones actuels, en France, de la *« démocratie libérale »*.

PASSAGE EN REVUE

● **« L'ANIMAL »**

Après « Richesse et pauvreté », « Les Instruments du crime », « Le Chatouillement » et « Les Machines », voici « Esprits, spectres et fantômes ». *L'excellente revue L'Animal, qui en est donc à sa cinquième livraison*, aime les sujets pointus, sur les marges du bizarre, propres à favoriser (comme on dit) la transversalité, et ne recule même pas devant les risques d'évanouissement ou de dissolution, comme le prouve le dernier thème choisi. Soulignons la qualité et le caractère non convenu des textes présentés – citons notamment Roger Munier, Gérard Titus-Carmel, Jean-Yves Masson, François Boddaert, Claude-Louis Combet, Yaël Pachet... André Hirt, parlant du « Pathos du fantôme », cite Baudelaire : *« Ne confondez jamais les fantômes de la raison avec les fantômes de l'imagination : ceux-là sont des équations et ceux-ci des êtres de souvenir. »* Belle, et inquiétante, manière de mettre en perspective nos démons les moins visibles... (*L'Animal*, n° 5, été 1998, 17, rue Saint-Jean 57000 Metz, 100 F. P. K.

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

La fin de « l'exception suisse »

LE MAL SUISSE
de Pierre Hazan.
Stock, 286 p., 130 F.

Il y avait un mythe suisse, bien décrit par un guide touristique français publié à la fin des années 40, que cite Pierre Hazan : *« Nouveau venu sur le territoire helvétique, l'étranger s'étonne de respirer une atmosphère absolument particulière, et dont il cherche à déterminer le caractère : cet ordre, ce sérieux, cette coquetterie des villes et des villages, des fermes aux fenêtres fleuries ; cette propreté des locaux publics, ces drapeaux, ces écussons ; puis ce calme des habitants, leur sourire, leur discipline, la conscience qu'ils manifestent en toutes occasions, l'honnêteté peinte sur leurs visages* (...). *Le Suisse est consciencieux, discipliné, fier de son pays, animé pour lui d'une tendresse exigeante et que la perfection seule peut satisfaire. »*

Il y avait un mythe qui n'a pas attendu pour s'effondrer l'affaire des fonds en déshérence, de l'or des juifs volé par les nazis ou entreposé par les victimes dans les coffres-forts des banques de Genève ou de Zurich. Mais le scandale l'a définitivement tué. L'incapacité des autorités à prendre la mesure de la menace, la gestion erratique de la crise bien dans la manière d'un gouvernement consensuel, c'est-à-dire apathique, qui se taisait quand il eût fallu parler, qui sortait quelques banalités quand il eût fallu faire preuve de générosité et de hauteur d'esprit, ont déchiré le voile. Après l'ambiguïté du 700[e] anniversaire de la Confédération en 1991, l'échec du référendum sur l'Espace économique européen l'année suivante, les discussions oiseuses à propos de la commémoration de la capitulation allemande en 1995, le replâtrage de « l'exception suisse » avait été possible sinon convaincant. En faisant resurgir la mémoire de la deuxième guerre mondiale, en écornant sérieusement le principe de la neutralité, en rappelant à ceux qui ne le savaient pas ou auraient préféré l'oublier que des milliers de juifs avaient été refoulés *au temps du nazisme* parce que – selon l'expression d'un conseiller fédéral de l'époque – *« la barque était pleine »*, l'affaire des fonds juifs a renvoyé à la Suisse une image dont elle ne peut simplement se tourner.

Les Suisses ne sont pas le seul peuple *européen* à devoir affronter ce passé, cinquante ans après la fin de la deuxième guerre mondiale. Mais c'est justement cette participation au sort commun qui fait problème. Que serait la Suisse sans « l'exception suisse» ? Pierre Hazan décrit bien les symptômes du mal. La Suisse, dit-il, est *« un pays en panne de destin »*. Les *« mécanismes unificateurs »* qui ont permis de faire vivre ensemble pendant des *siècles des gens* parlant des langues différentes, ayant des cultures tournées vers des horizons opposés, ne fonctionnent plus : l'armée, la neutralité, le fédéralisme, la démocratie directe. Le danger extérieur représenté par le communisme pendant la guerre froide disparu, la « stratégie du hérisson » héritée du « réduit national » de 1939 tourne à vide. En son nom, les autorités ont truffé les montagnes suisses de véritables villes souterraines, avec un perfectionnisme digne d'un peuple d'horlogers. Avec cette même propension à la paranoïa, *la Suisse* a pendant des années mis en fiches un dixième de sa population soupçonné d'ajouter la subversion intérieure au danger extérieur. L'effondrement du *communisme*, la mondialisation de l'économie, la réussite de l'Union européenne l'obligent à faire des choix mettant en cause son indentité, mais celle-ci serait encore plus menacée si elle les éludait.

Pierre Hazan est moins convaincant dans son diagnostic. Ecrire que *« la seconde guerre mondiale est le nœud gordien de la Suisse »*, c'est voir le mal à travers le prisme grossissant de la crise *actuelle et privilégier* une composante aux dépens de la multiplicité causale. C'est prendre le risque d'ignorer *« toute la complexité du rapport au passé »*.

C'est aussi oublier que la Suisse d'aujourd'hui ne saurait être réduite à l'idéologie de l'*Homo alpinus* qui, dans les années 30-40, faisait du Suisse un peuple élu de Dieu ayant *« trouvé avec le Saint-Gothard son mont Sinaï »*. Pierre Hazan liquide en deux phrases les réactions engendrées par la crise d'indentité, les jeunes qui veulent relancer l'adhésion à l'Europe, le débat sur le bien-fondé de « l'exception suisse », les réflexions sur les réformes institutionnelles et même les interrogations sur la pertinence d'une armée de citoyens-soldats. Cette Suisse-là est absente du livre. On aurait aussi aimé la voir vivre.

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Un précurseur de l'écologie

**ÉCONOMIE POLITIQUE
ET ÉCONOMIE NATURELLE
CHEZ ANTOINE-AUGUSTIN COURNOT**
de François Vatin.
PUF, « Pratiques théoriques »,
470 p., 188 F.

Le potache voit dans Cournot un économiste du XIX[e] siècle assez obscur, surtout connu pour avoir introduit les mathématiques dans la littérature économique et inventé la théorie du monopole. Le copieux et savant ouvrage de François Vatin permet de prendre la mesure de l'un des grands esprits du Dix-Neuvième, tout en montrant sa modernité. A n'en pas douter, Cournot a été un précurseur de l'écologie contemporaine.

Né en 1801, mort en 1871, Antoine-Augustin Cournot a traversé le siècle de la révolution industrielle avec un pessimisme croissant. Ce catholique conservateur voulait cependant faire œuvre de savant. A trente-sept ans, déjà au faîte de sa carrière de haut dignitaire de l'université, il publie *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses*. Alors que commence la tragédie de sa vie intellectuelle. Car les *Recherches* ne trouveront leur public qu'un quart de siècle plus tard, quand Cournot publiera les *Principes de la théorie des richesses*. Et le plus étrange de cette histoire est que les *Principes* furent oubliés comme s'ils avaient servi seulement à faire connaître le *maître ouvrage de 1838. C'est que Cournot* semblait se renier puisqu'il renonçait à ce qui avait fait son originalité : la mathématisation de l'économie. Mais on n'échappe pas à son destin. Par la suite, comme le dit bien Vatin, on saluera en Cournot davantage le mathématicien de l'économie que l'économiste proprement dit. Ce qui lui vaudra d'être accaparé par ladite école néoclassique, grisée d'algèbre au *moins pour un siècle. On constate* encore aujourd'hui les ravages de cet engouement.

Cournot avait assigné à ses *Recherches* trois objectifs : mettre la mathématique au service de l'économie, concilier la théorie subjective *de la valeur de l'école française avec celle de* la valeur-travail de l'école anglaise et, enfin, critiquer la théorie libérale du commerce international.

Très malheureusement, François Vatin laisse de côté le troisième point de ce programme sous le prétexte *« qu'il a déjà fait l'objet de commentaires approfondis »*. Ce qu'il nous en dit toutefois – et notamment sur l'admiration peu compréhensible de Cournot pour le théoricien allemand du protectionnisme, Friedrich List, dont l'ouvrage est traduit en français en 1851 – est suffisant pour nous faire douter si Cournot ou son critique ont jamais compris les fondements théoriques du libre-échange. Lacune d'autant plus dommageable qu'elle jette une ombre sur les considérations données à la *valeur* qui fait pourtant l'objet d'excellentes pages. *Mais* cette impasse ne doit pas gâter notre plaisir. Car Vatin, en contrepartie, nous fait découvrir avec passion un Cournot beaucoup moins *connu* : le théoricien de la mécanique industrielle, l'énergéticien, le théoricien des sciences, mais aussi l'écologue avant la lettre.

Observant la logique des exploitations forestières, Cournot découvre la problématique qui oppose le rendement purement physique d'une forêt à son exploitation optimale du point de vue économique, en tenant compte de l'intérêt financier des capitaux en jeu. Et *d'en conclure que « laissée à la libre exploitation, toute la forêt serait transformée de futaie en taillis au détriment de sa reproduction de long terme »*. Il y aurait donc possibilité d'une discordance entre optimum technique, assimilable à la maximisation d'un rendement énergétique et optimum économique, correspondant à la maximisation du profit. Evidemment ce dilemme peut être transposé à beau*coup d'autres domaines de la vie* économique. Le rapport entre l'Homme et la Nature est ainsi devenu un problème. La modernité de Cournot apparaît encore dans le souci qu'il a de l'extinction des ressources *non renouvelables et jusque dans* les exemples qu'il choisit : déforestation (on vient de la voir), ravinement, extinction des cétacés. En fait, observe Vatin, cette modernité ne devrait pas nous surprendre dans la mesure où elle s'inscrit dans la conscience de cette époque, marquée par l'émergence de la thermodynamique, dont Cournot, pourtant, n'a pas pu comprendre toutes les subtilités. En fait, l'interrogation *malthusienne est en*core très présente dans les esprits, même si elle s'est déplacée du domaine de la limitation des ressources alimentaires à celui des ressources fossiles – ce qui d'ailleurs radicalise la question, car il s'agit cette fois non pas d'un flux agricole qui ne croît pas assez vite pour nourrir la population mondiale, mais d'un stock fini dont on croit apercevoir le *fond ! Beaucoup d'autres économistes* contemporains de Cournot se sont, eux aussi, risqués à prévoir l'extinction des ressources ou des espèces menacées par l'avidité de l'homme. L'ancienneté séculaire de ces interrogations mesure leur pertinence, sinon leur impertinence !

Cournot a aussi inventé une troublante théorie épistémologique – celle du « déplacement d'ombres ». La clarté formelle obtenue dans l'explication de certains points scientifiques se paie, selon cette théorie, par une plus grande obscurité sur d'autres points. *Ainsi l'apparente clarification atomiste* de la physique, qui évince le concept métaphysique de force, rendrait impossible la biologie. *« On dirait*, écrit Cournot, *qu'il y a dans certaines choses un fond d'obscurité que les combinaisons de l'intelligence humaine ne peuvent ni supprimer, ni amoindrir, mais seulement répartir diversement. »* Peut-être exprimait-il ainsi le jeu à somme nulle que son *propre génie livrait au savoir* – de manière plutôt désespérée.

RELIGION

● *par Henri Tincq*

Des terroristes ou des saints

**AUX SOURCES DU RENOUVEAU
MUSULMAN
D'al-Afghani à Hassan al-Banna,
un siècle de réformisme islamique**
de Tariq Ramadan.
Préface d'Alain Gresh,
Bayard-Editions, 480 p., 140 F.

Attention danger. Précédé d'une étiquette d'« islamiste », aussi injuste qu'encombrante, ce jeune intellectuel musulman, ami de prêtres comme Christian Delorme ou Michel Lelong, autant que des « laïques » de la Ligue de l'en*seignement, sent* le soufre. *Charles Pasqua a* beaucoup contribué à la réputation de Tariq Ramadan puisqu'en 1995 il lui avait interdit l'accès du territoire français. L'ancien ministre de l'intérieur a des excuses ! Petit-fils d'Hassan al-Banna, fondateur des Frères musulmans, fils de Saïd Ramadan qui avait fui à Genève la répression nassérienne, Tariq Ramadan est l'un des observateurs les plus cri*tiques de la scène de l'islam* en France, *un* orateur parmi les plus écoutés dans les banlieues et un acteur de la « réislamisation » des jeunes d'origine musulmane.

L'ouvrage qu'il publie tombe à pic. A l'heure où éclatent et se diffusent dans le monde, comme une gangrène, les centres d'influence de l'islamisme, les lectures unilatérales et superficielles paraissent de plus en plus éloignées de la réalité. Tariq Ramadan fait volontiers la leçon aux islamologues français, comme Gilles Kepel, nommément cité, qui manqueraient de profondeur historique et s'en tiendraient à des lectures partiales et trop *récentes du phénomène islamiste.* Contrairement à la caricature qui ferait de mouvements de « réforme » comme les Frères musulmans la matrice d'un islamisme violent, Tariq Ramadan soutient l'idée inverse : c'est précisément l'échec et la répression de telles formes de réislamisation des sociétés musulmanes qui est à l'origine du désespoir des masses et du terrorisme sanglant.

Cette thèse rallumera quelques passions. En puisant aussi dans les travaux d'al-Afghani, d'Abduh, de Rida, d'Ibn Badis, Tariq Ramadan centre sa démonstration sur l'un des penseurs les plus fascinants, mais contestés, de l'islam *moderne, Hassan al-Banna*, petit *instituteur* égyptien assassiné en 1949, dont le petit-fils rappelle, avec chaleur et érudition, le parcours religieux, les qualités de prédicateur et d'organisateur de la force naissante des Frères musulmans, qui ont conservé en Egypte ou en Jordanie une grande influence politique. Disposant de sources familiales de premier ordre, citant des textes inconnus en *français et en anglais, l'ouvrage comble des* lacunes.

C'est Hassan al-Banna qui invente, assure-t-il, *« la présence de la parole religieuse au cœur de la cité »*. S'il n'a laissé que de petites *« épitres »*, ses prédications enflamment des pans entiers de la société égyptienne. Pour lui, le salut des pays musulmans passe par la redécouverte des enseignements de l'islam et par une réforme intérieure, seules capables de libérer le peuple de la présence coloniale. Chassez l'occupant *« de vos poitrines »*, disait-il en substance, il sera chassé du pays. Loin de la voie laïque ou de la violence terroriste, al-*Banna fait de la redécouverte d'un ritualisme* musulman authentique le passage obligé pour affronter la modernité et sortir vainqueur de la confrontation avec l'Occident et le colon.

D'où vient alors le malaise ? Tariq Ramadan est plus philosophe qu'historien. Le panégyrique qu'il fait d'Hassan al-Banna, devenu sous sa plume une sorte de Gandhi musulman, et de l'aventure des Frères ne fera pas l'unanimité. Al-Banna n'a pas pu empêcher les dérives activistes, voire les a objectivement encouragées. Tariq Ramadan ne nie pas que le fondateur des Frères a appelé à la résistance en Egypte, comme en Palestine. Il a fait la synthèse de toutes les sources de l'islam réformé, leur a donné une application dans le domaine social et éducatif mais, soutient l'auteur, il n'a jamais entretenu de forces paramilitaires, ni préparé d'attentats. Sa logique interne est celle d'une foi profonde et engagée, mais des centaines de Frères ont péri sous Nasser, et cette répression a changé la référence du mouvement. De culturelle, elle est *devenue politique. Al-Banna n'aurait pas agi* autrement que comme un *« théologien de la libération »*, à qui il serait injuste d'imputer la violence commise au nom de ses idées.

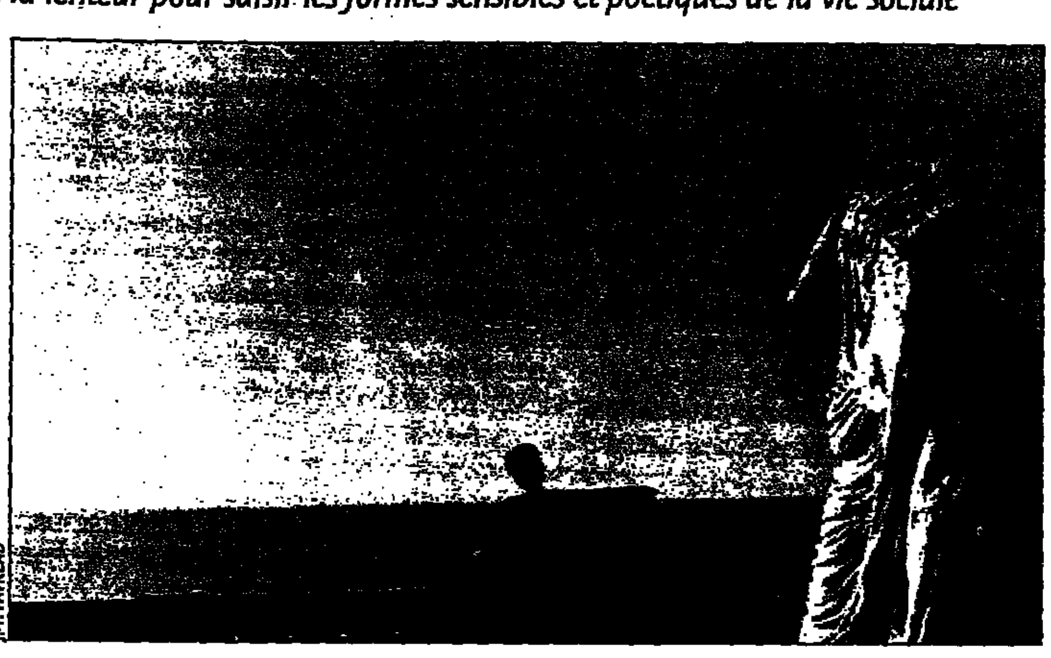
Un éditeur profane a mis huit mois avant de refuser de publier cet ouvrage. Et c'est une maison catholique, Bayard-Editions, qui a pris ce risque, au nom de la nécessaire confrontation des idées religieuses. Au motif également que Tariq Ramadan ne mérite pas plus d'être diabolisé que canonisé et que le meilleur moyen d'en débattre est encore de le publier. Peut-on lui donner tort ?

La durée savourée selon Pierre Sansot

Délice de la flânerie, de la rêverie, de la langueur... Fidèle à lui-même, le sociologue buissonnier a choisi le parti de la lenteur pour saisir les formes sensibles et poétiques de la vie sociale

DU BON USAGE DE LA LENTEUR
de Pierre Sansot.
Payot, 204 p., 95 F.

Ils courent, ils courent, les infatigables, ils sont énervants. Dans ce monde fébrile où la mobilité et l'hyperactivité sont valorisées, où la frénésie des urgences et des performances mène la danse, Pierre Sansot, fidèle à *lui-même*, choisit le parti de la lenteur. Indifférent aux pressions de l'actualité comme aux bastions des disciplines, cet agrégé de philosophie, sociologue buissonnier, professeur d'anthropologie réputé pour sa fantaisie, s'est plu à observer, de livre en livre, sans hâte excessive mais avec une jubilation évidente, les formes sensibles, poétiques ou ludiques de la vie sociale. De l'école primaire de son enfance à la route du Tour de France, des terrains de rugby aux jardins publics, de camping en bistro, il a promené son regard vif en portant une attention tendre à la dignité des *« gens de peu »*, à la fragilité émouvante des vieux, à mille petits bonheurs ténus et têtus. Chemin faisant, il a pris aussi, au fil des ans, le ton (et les traits) d'un aimable sage qui s'est *« promis de vivre lentement, religieusement, attentivement, toutes les saisons et les âges de* [son] *existence »*.


J.-P. FAVREAU

Passent donc les pressés et les penseurs affairés, ceux qui ont peur de perdre leur temps, Pierre Sansot n'est pas des leurs. Il aime musarder et savourer la durée sans la brusquer. Pour lui, réfléchir, c'est devenir *« pensif »* : moins une activité qu'un état de disponibilité aux êtres, aux lieux et aux idées, une disposition favorable pour peser une objection, déplier un souvenir et déployer ici une phénoménologie songeuse d'inspiration bachelardienne. Ses compagnons de prédilection sont les flâneurs, qui se laissent guider par leurs pas ou charmer par la magie d'un endroit, sans chercher à *« arraisonner le monde »*, et les rêveurs, qui naviguent doucement entre vigilance et inconscience. Quand tout communique, que l'information se stocke, se diffuse et s'échange, il comprend l'enthousiasme des « branchés » mais rappelle qu'il est bon d'écouter, de ménager un espace à la parole et de laisser, avec attention, advenir les émotions. Quand tout est vitesse et impatience, que délais et distances se réduisent, il s'émeut d'une certaine qualité de l'attente qui ouvre l'horizon et dans laquelle le possible se pressent. Enfin, quand on ne parle plus que d'aménagement et de régions, il laisse flotter, entre remémoration et imaginaire, l'atmosphère fanée d'une *« province intérieure »*, une petite ville, avec ses domiciles encombrés et ses vieilles demoiselles compassées, qui, sous une pluie fine, *« se languit de Paris »*.

Même l'ennui a sa faveur, pas n'importe lequel certes : un *« ennui modéré »*, aussi éloigné de l'indifférence que de l'arrogance du blasé, dans lequel *« on s'étire voluptueusement »* et qui permet de *« se déprendre des apparences »*. Pour le goûter, ce facétieux conseille amicalement au lecteur harassé une cure thermale, car les villes d'eaux, ces lieux anachroniques par excellence, dispensent un spleen agréablement dilué. Mais on peut préférer s'abreuver d'un de ces vins de pays *« sans prétention »*, se laisser engourdir, à une terrasse de café, dans l'éclat d'une belle journée, s'abandonner à la sieste, glisser dans une somnolence d'après bombance, cultiver avec amour un jardin ouvrier, toutes choses ordinaires et souvent méprisées, que Pierre Sansot décrit avec ferveur. Son credo, c'est la liturgie des *« bonheurs simples »*, la célébration de *« l'art du peu »*, le sens de menus plaisirs communs. Il laisse à d'autres l'analyse des rapports de domination ou celle des mouvements sociaux, lui cherche la séduction de quelques échappées belles, quand les temps sont difficiles.

Pour en parler, la culture populaire ne fait pas partie de son vocabulaire. Au contraire, il s'insurge contre *« les effets pervers du "tout culture" »* qui, s'emparant des manières d'être et de faire, les exhibe, les dissèque en discours savants, *« sans rapport avec les mots qui les disaient savoureusement »*. De même, il n'approuve guère le zèle des aménageurs, qui fabriquent dans la ville des aires d'attraction, et il propose *« l'utopie raisonnée »* d'un *« urbanisme retardataire »*, conservant ou restaurant des *« espaces d'indétermination »*. Dans ces lieux sans fonction ni animation, on pourrait se retrouver, traîner à son aise, ne rien faire ou, éventuellement, sur un banc, lire Pierre Sansot, avec la *« bienveillance »* qu'il accorde et dit attendre.

Nicole Lapierre

Livraisons

● **ÉTUDES PSYCHANALYTIQUES DE LA PERSONNALITÉ,** de Ronald D. Fairbairn

Donald Fairbairn (1889-1964) fut l'un des représentants importants de l'école anglaise de psychanalyse et du groupe des Indépendants auquel appartenait aussi Donald W. Winnicott. Comme la plupart de ses contemporains marqués par Melanie Klein, il abandonna la distinction freudienne entre le moi et le ça au profit d'une conception du soi (ou *self*), c'est-à-dire d'une instance psychique existentielle incluant les relations d'objets. Alors que Freud situait ces relations au cœur d'une évolution biologique (les stades) et d'un choix pulsionnel fondé sur la sexualité, l'école anglaise pensait que le sujet était modelé par les objets de son investissement sur lesquels il projetait ses fantasmes inconscients. Ce renversement permettait sur le plan clinique d'analyser des troubles narcissiques ou psychotiques de nature archaïque. Présenté par Henri Vermorel, cet ouvrage présente un choix des principaux articles de Fairbairn (traduit de l'anglais par Pierre Lecointre, édition du Monde interne, 15, rue de Bièvre, 75005, 40 p., 205 F). **E. Ro.**

● **LA SCHIZOPHRÉNIE, UN PROCESSUS HUMAIN,** de Harry Stack Sullivan

Dissident de la psychiatrie américaine, Harry Stack Sullivan (1892-1949) regardait la schizophrénie comme une régression à l'état sauvage. Il fut l'un des premiers, dans le cadre de l'hôpital Sheppard and Enoch Pratt de Baltimore, à concevoir une sociopsychiatrie, d'inspiration culturaliste et phénoménologique, permettant le traitement au long cours des patients atteints de cette maladie mentale. En un temps où la nosologie psychiatrique, soumise aux impératifs du marché et des laboratoire pharmaceutiques, a abandonné la notion de schizophrénie au profit d'un traitement standardisé de tous les troubles psychiques et mentaux, il était utile de faire connaître au public français les principaux articles de Sullivan. On y redécouvrira une évidence : la folie, loin de se réduire à la pauvreté d'une déficience cognitive, doit être située au cœur des grandes activités signifiantes de l'homme (traduit de l'anglais par Daniel Faugeras, éd. Erès, 378 p., 180 F). **E. Ro.**

● ***LA VILLE SANS QUALITÉS,*** d'Isaac Joseph

Dans l'esprit de l'écologie urbaine de l'Ecole de Chicago qu'il a contribué, avec Yves Grafmeyer, à faire connaître en France, Isaac Joseph analyse la ville comme espace public : non pas lieu de résidence et d'ancrage identitaire plus ou moins imaginaire, mais milieu mouvant où se font et se défont les *« liens faibles »* de la civilité ordinaire. La rue, la gare, sont ainsi les scènes où se croisent, se rapprochent, s'évitent passants et usagers, à la fois étrangers et fugitivement engagés dans ces *« épreuves de la réciprocité »*. Ce parcours, tour à tour théorique et concret, invite à repenser l'urbanité dans son rapport au civisme (éd. de l'Aube, 210 p., 139 F). **N. L.**

● **LA GARDE DES ENFANTS. UNE HISTOIRE DE FEMMES Entre don, équité et rémunération,** de Françoise Bloch et Monique Buisson

Ce travail de deux sociologues aborde de façon originale la garde des jeunes enfants en mettant en regard le point de vue des mères et celui des professionnelles. Il apparaît ainsi que la décision des unes comme la vocation des autres ne se réduisent ni à un pur calcul de type économique ni à un libre choix. Car elles procèdent aussi de cette dynamique de la dette et du don qui lie les générations et assure la transmission, ou éventuellement la réinterprétation, d'un idéal normatif : celui de la *« bonne mère »*. Une longue *« histoire de femmes »* en somme, dont ces dernières restent largement prisonnières (préface d'Agnès Pitrou, L'Harmattan, « Logiques sociales », 320 p., 160 F). **N. L.**

Un anthropologue à la recherche du temps perdu

Spécialiste des sociétés du Pacifique, Nicholas Thomas entreprend dans un essai critique et pertinent de remédier aux maux qui affectent durablement le discours anthropologique. Et en premier lieu la marginalisation de l'histoire

HORS DU TEMPS
Histoire et évolutionnisme dans le discours anthropologique
de Nicholas Thomas.
Traduit de l'anglais (Australie) par Michel Naepels,
Belin, 240 p., 140 F.
(En librairie le 25 septembre.)

Rappelons le principe : l'anthropologie a pour fonction la connaissance des sociétés et des cultures « autres », de toutes celles, si nombreuses et si diverses, qui se sont constituées hors du monde dit occidental. Elle s'est définie, formée, professionnalisée au cours des recherches conduites en de multiples lieux, avant de trouver un emploi tardif en son monde originel, le nôtre. Rappelons la difficulté : comment traiter des différences manifestées de façon si multiple par ces sociétés et ces cultures ? Comment tirer des enseignements généraux, scientifiquement recevables, de tant de particularités ? Durant une première période, les différences ont été appréhendées en termes de manque ou de retard, qu'il s'agisse de l'économie productive, de l'administration des choses, du gouvernement des hommes ou de l'insertion dans une histoire transformatrice. L'Occident moderne était la référence à partir de quoi étaient déterminés des écarts, l'univers des sociétés traditionnelles était celui des clôtures, de la reproduction des configurations sociales et culturelles, de la présence à une sorte d'« éternel présent ».

Si l'anthropologie a beaucoup changé en s'instituant, en se diversifiant en « métiers », en multipliant les réseaux d'observation et les « écoles » qui la pourvoient d'outils théoriques, elle n'en a pas moins conservé certains caractères reçus de sa constitution première. Entendons par là des a priori qui la chargent d'une sorte de péché originel. Nicholas Thomas, anthropologue, spécialiste des sociétés du Pacifique et notamment de la Polynésie orientale, entreprend dans un essai critique et impertinent de remédier aux maux qui en résultent et affectent durablement le « discours anthropologique ». Le titre de l'ouvrage : *Hors du temps* ; c'est lui qui désigne le mal principal dont souffre la discipline : la marginalisation de l'histoire, le traitement des objets étudiés *« hors du temps confus des événements et des ingérences »* (surtout coloniales). Cette défaillance entraîne à la fois des *« erreurs théoriques et des contresens sur les faits »* et, au total, *« un aveuglement profond du raisonnement anthropologique »*.

La polémique ne laisse échapper aucune prise. Ni l'ethnographie dite *« de musée »* qui collectionne des monographies sans date, figeant les peuples et leurs cultures dans une sorte d'éternité aseptisée. Ni les études plus modernes qui masquent l'ancienne carence par un supplément indigent évoquant des *« changements »*, sociaux et culturels. Ni certains grands noms de la discipline, Edward Evans-Pritchard, Claude Lévi-Strauss, Clifford Geertz, qui ont déploré l'exclusion de l'histoire en anthropologie sans que leurs propositions aient ensuite trouvé une « traduction » dans leurs œuvres majeures. Ni les travaux qui incorporent des données historiques sans surmonter le plus souvent *« les limitations du paradigme anhistorique classique »*. Ni même les essais néo-marxistes qui ravivent un évolutionnisme des stades et des étapes, au long d'un parcours unique auquel toute formation sociale est astreinte, et qui souvent substituent la logique des rapports de structures à la turbulence des processus historiques.

Nicholas Thomas s'efforce de comprendre *« la persistance d'idées discréditées »*. C'est la définition de l'objet anthropologique, dès le commencement, qui se trouve principalement en cause. Soit la recherche des assises de la différence dans le système des représentations collectives et des symbolisations, soit la recherche de lois fonctionnelles ou structurelles permettant de dépasser en généralisation la diversité des sociétés *« anthropologisées »* et le relativisme. Ces choix initiaux expliquent qu'il y ait moins une omission de l'histoire qu'une *« exclusion systématique »*. Les structures, les systèmes sont présentés avec une forte cohésion, l'ordre qui leur est attribué dans la description et l'analyse ne souffre pas d'être bouleversé par le jeu des événements et de l'imprévu. En fait, la logique du système ou de la structure est le seul registre retenu pour leur explication. *« Le caractère systématique (ou structurel) a été érigé et maintenu par opposition aux événements et à l'histoire. »*

La polémique visant à une « reconstruction » de la discipline part d'une salutaire réflexion. C'est tout d'abord la professionnalisation qui a développé une certaine arrogance. Elle incite à négliger des sources nécessaires, des témoignages, des descriptions, des documents et des travaux préanthropologiques souvent et injustement discrédités. Il leur est imputé la connaissance imparfaite et donc inutilisable du passé ; l'exclusion des processus historiques se légitime par l'affirmation qu'il est impossible de les bien identifier.

C'est aussi la mise en évidence des faiblesses de la pratique anthropologique : des faits sélectionnés car reçus d'informateurs choisis, des « prétendues données » chargées implicitement de théorie, des descriptions n'excluant par les partis pris, et la production de textes sous l'effet de contextes non ou peu explicités, notamment au temps des colonisations. L'exigence critique pousse l'auteur à suggérer que les descriptions des spécialistes soient « questionnées » tout autant que les descriptions des non-professionnels. Il le fait d'ailleurs, partant de sa propre expérience, en évaluant les grands ensembles de travaux consacrés aux sociétés polynésiennes, en analysant les types de discours anthropologique qui en ont résulté. Il met en évidence, en dehors de quelques entreprises novatrices dont celle de Marshall Sahlins, le partage en deux tendances : l'une s'attache aux *« variations de la tradition »* à l'intérieur de cette aire culturelle, l'autre retrace une évolution, un mouvement progressif vers une hiérarchie et une complexité croissantes, vers la formation d'un Etat primitif (à Hawaï et Tahiti). La première tendance entretient l'impossible quête de systèmes traditionnels car *« les sociétés ont changé de façon dramatique »* avant le temps des recherches, la seconde s'attache au repérage d'un mouvement progressif en négligeant la régression possible, les transformations divergentes, les discordances résultant de nouvelles pratiques sociales.

L'ultime conclusion est impérative, il faut en finir avec la division toujours admise entre *« la cohérence des systèmes traditionnels et le cours hasardeux et turbulent de l'histoire ultérieure »*. La séparation exclut, autant que les dynamiques internes, les dynamiques externes engendrées par les relations inégales entre sociétés et par les dominations coloniales. L'essai de Nicholas Thomas est nécessaire, il contribue à sortir l'anthropologie de son engourdissement. Il reste cependant à tenir compte d'apports antérieurs, notamment ceux de l'anthropologie dynamiste française, et à déboucher sur l'exploration des grandes transformations actuelles avec une anthropologie du contemporain moins timorée.

Georges Balandier

★ **En même temps que l'ouvrage de Nicholas Thomas, les éditions Belin publient un essai de Michel Naepels, anthropologue, chercheur au CNRS, l'un des préfaciers du livre de Thomas : *Histoire de terres kanakes. Conflits fonciers et rapports sociaux dans la région de Houaïlou (Nouvelle-Calédonie).* L'auteur étudie, d'un point de vue historique et anthropologique, les conséquences de la récente réforme foncière qui a permis de restituer aux Kanaks un certain nombre de terres (384 p., 125 F).**

Du temps des chevaliers

CHEVALIERS ET CHEVALERIE AU MOYEN ÂGE,
de Jean Flori.
Hachette Littératures,
« La vie quotidienne »,
308 p., 118 F.

Bayard et Don Quichotte sont les ultimes versions – parfaite ou caricaturale – de Lancelot, le preux archétypal. La chevalerie médiévale ? Le sujet est classique, jusqu'à la convention. Pourtant rarement petit livre aura été plus suggestif que cette « vie quotidienne ». Les lecteurs familiers du médiéviste Jean Flori ne s'étonneront cependant pas de la performance. Retraçant l'histoire d'une réalité mouvante, dont l'archéologie renvoie à l'Antiquité romaine, Flori sait faire la part du métier (codes de combat, armement, coût), de l'éthique (le devoir de défense et de protection double celui d'obéissance et de courage), de l'idéologie enfin, dont la littérature fixe les aspirations autant qu'elle les révèle, proposant la vision rêvée que partagent l'auteur et son public. Outre la mise en évidence de la méthode *« acculturatrice romano-chrétienne face au paganisme germanique »* chère à Cardini et les réserves sur la *« stricte continuité »* nobiliaire défendue par Werner, on saura gré au médiéviste d'une sobriété et d'une réserve qui servent le propos sans ostentation.

Pour les jeunes lecteurs, signalons la réédition de l'excellente initiation, scrupuleuse et vivante, *La Chevalerie racontée par Georges Duby* (Perrin « Jeunesse », 120 p., 135 F), où le parcours d'Arnoul de Guînes (c. 1160-1220), connu par l'hommage généalogique qu'un prêtre de sa maison consacra à sa lignée, sert de guide pour explorer un monde dont la fascination perdure.

Ph.-J. C.

Aux origines de la noblesse, de corps et d'esprit

Le grand médiéviste Karl Ferdinand Werner pourfend la conception erronée des modernes sur la « nobilitas », dont il veut faire un strict héritage antique. Décapant

NAISSANCE DE LA NOBLESSE
L'essor des élites politiques en Europe
de Karl Ferdinand Werner.
Fayard,
« Nouvelles études historiques », 588 p., 180 F.

La brusque disparition de la princesse Diana, victime d'un accident de la circulation transformé en fatal dénouement d'une destinée réévaluée en mythe, a provoqué une onde de choc qu'il fut aussi difficile de comprendre que d'éviter. Les Anglais pleuraient, disait-on, la « princesse du peuple ». Si la formule astucieuse justifiait une compassion planétaire inouïe, elle avait l'avantage de mettre l'accent sur une relation ambiguë à la vraie noblesse. Comme si l'hérédité, les alliances dynastiques, pour dire l'excellence et l'accomplissement pesaient moins que l'engagement pour une cause. La renommée médiatique, masque d'un vide qui poussait à l'ironie, s'effaça soudain devant la valeur nouvelle d'une jeune femme qui léguait en ultime image son combat contre les mines antipersonnel.

Furtivement on retrouvait la conscience partagée d'une élite liée à son aptitude à l'altruisme jusqu'au sacrifice. Requalifiée en princesse, Diana avait seule la « noblesse » qu'en corrélation on dénigrait à la famille royale. Un exploit, quand on interroge la mémoire pour le moins ambivalente de ce concept qui ne dit plus la célébrité du sens étymologique mais, parallèlement, une vertu morale et une condition privilégiée.

C'est sans conteste pour réhabiliter l'acception historique du mot que Karl Ferdinand Werner s'est attaché à analyser l'essor des élites politiques en Occident, qu'il inscrit dans ce long « Moyen Age » si mal nommé et dont, à l'instar de Massimo Montanari *(« échafaudage artificiel et gênant qui fit obstacle à un travail libre »)*, il conteste la notion péjorative. Certes l'*« image déformée et hostile créée par l'historiographie pré- et postrévolutionnaire »* ne résiste guère à l'analyse, et Werner a beau jeu de soutenir qu'elle ne tient qu'au nom des *« ignorances de jadis »*. Mais pour restituer sans erreur de paralaxe ni douteuse prédétermination rétroactive le vrai visage de la noblesse, encore faut-il identifier les pièges où s'est abîmée son image. Pour Werner, le maître mot est *fides* : homme de foi, le noble a par essence un devoir double envers Dieu et envers le prince. Deux visagesdu *princeps* qui fondent la *nobilitas*.

Or cette justification hiérarchique vole en éclats à l'aube des temps modernes sous les coups conjugués des réformateurs – Luther balaie les intermédiaires dans la relation à Dieu – et des théoriciens du pouvoir monarchique, tenants d'une divinisation de la fonction. Désormais renvoyé à une caricature de sa mission originelle, le noble est exclu du projet divin dont il fut plus de treize siècles un indiscutable champion. Ce long *« âge chrétien »* que Werner préfère évoquer pour ne pas reprendre des clivages chronologiques arbitraires qu'il juge obsolètes *(« Pour les hommes du IVe au XVIIIe siècle, le monde politique et religieux européen était gouverné par Dieu, son Eglise et les monarques légitimés par Dieu et son Eglise. Il s'agit là d'une réalité historique et chronologique, indépendamment du nom qu'on lui donne »)* est le seul cadre qui permette d'appréhender cette *« noblesse chrétienne »* qui fédère dès l'origine, c'est-à-dire le règne de Constantin, les élites appelées à gouverner et protéger les hommes tout en servant Dieu et l'empereur. Expression incontestée de la volonté divine, cette société hiérarchisée repose d'abord, selon le médiéviste, sur la *nobilitas*, pièce maîtresse d'une organisation étatique empruntée à l'Empire romain et qui s'est durablement imposée sur le plan sociopolitique à tout l'Occident.

Contre la vulgate qui veut que la noblesse médiévale soit née de l'histoire mouvementée des royaumes barbares et du monde carolingien – ce qui permet chemin faisant d'épingler sans aménité excessive nombre d'« erreurs typiquement modernes » et d'*« absurdes anachronismes »* puisqu'*« on ne fait pas de véritable histoire avec des idées fausses »* –, Karl Ferdinand Werner défend donc l'idée d'une stricte (et parfaite ?) filiation entre noblesse antique et noblesse chrétienne. Le postulat clairement posé, le médiéviste s'attache donc avec une implacable acuité à traquer les indices les plus ténus capables d'asseoir cette généalogie directe. S'il ne méconnaît pas d'autres lectures qui cherchent les fondements de la noblesse dans le monde guerrier et païen « coupable » désigné d'une faillite de l'Empire qu'il récuse au demeurant – avec une logique spécieuse qui frôle la mauvaise foi puisque, pour mieux disqualifier la *« fin atroce »* de Rome en 476, il préfère y lire *« le rétablissement officiel de l'Empire qui cesse d'avoir deux empereurs »* – il ne s'écarte guère d'un scrupuleux repérage des notions latines – *honor, gradus, dignitas* – qui fondent l'idéal nobiliaire et font de l'homme qui les assume l'incarnation de la chose publique. Ces valeurs essentielles, il les croise avec les concepts de *regnum* (d'une double acception chronologique et territoriale), *princeps* (les Etats modernes « descendant » du principat romain), donc de *militia principis*, dont l'emblème, le *cingulum* – sorte de ceinturon – fait l'objet d'analyses d'une convaincante finesse.

Né et éduqué pour gouverner, le noble se définirait par cette aptitude à diriger, juger et entraîner les hommes, non par son appartenance à une classe qui déterminerait son rang : ce rang tient à la seule nomination par le prince, qui spécifie la fonction précise assignée et le titre octroyé. Tout est donc affaire d'incarnation ; et Werner d'en déduire que, fort d'un quasi-monopole du pouvoir direct et du savoir, le noble incarne dès les débuts de l'empire chrétien le *populus*. Et l'on comprend la difficulté qu'il y a à faire admettre que tout pouvoir à Rome n'existe qu'incarné puisque depuis l'ère des révolutions modernes s'est imposée l'idée abstraite d'un pouvoir collectif et anonyme. S'insurgeant contre les réductions faciles qui voient *« privatisation »* là où il n'y a que *« personnalisation »* du pouvoir du prince, *« faillite de l'Etat »* quand il n'y a que multiplication, juxtaposition et hiérarchisation des pouvoirs délégués, source de ces principats non royaux qui assument et diffusent un projet politique prétendument *ruiné*. Enjoignant de ne pas chercher l'Etat là seulement où se trouve le roi, Werner interroge les permanences des fonctions et des usages (d'excellents passages sur la cour de Charlemagne, *« première instance de l'orthodoxie »*, et la culture aulique, ce qui soulagera les nostalgiques de la *« renaissance carolingienne »* récusée par Werner puisqu'on ne renoue pas avec une tradition perdue si la généalogie du pouvoir est sans rupture) ; il prohibe la vision de l'Etat et l'Eglise comme deux entités séparées, potentiellement conflictuelles, pour insister sur la fusion de leurs fondements. Au service de cette double autorité, avec fierté et humilité tout à la fois, la noblesse connaîtrait le *« plus grand moment de* [son] *histoire »* avec la réforme monastique emmenée par Cluny soutenue par une élite nobiliaire seule apte à compenser la défection temporaire des autorités royale et épiscopale.

Que la noblesse ait alors *« mené le jeu »* réjouit sans réserve Werner, qui règle sans vergogne en finale son sort à l'élite contemporaine, incapable de reconnaître les maîtres pour se contenter des *« managers »*, pâles exécutants qui n'ont rien de responsables. Le plaidoyer enflammé du grand médiéviste pourra irriter par ses partis pris et sa volonté de ne rien concéder à ses éventuels détracteurs. Mais son replacement de perspective mérite qu'on suive nombre de ses leçons de méthode. Un essai suggestif et décapant.

Philippe-Jean Catinchi

Karl Ferdinand Werner
Né en 1924 à Neunkirchen (Sarre), Karl Ferdinand Werner, après des études à Heidelberg et Paris (EPHE), enseigne en Allemagne, puis devient directeur de l'Institut historique allemand de Paris (1968) où il défend, contre les perspectives trop nationales, un point de vue résolument européen. Spécialiste du monde franc, il s'est longuement penché sur les responsabilités de l'historiographie allemande des XIXe et XXe siècles dans la génèse du nazisme et les méthodes actuelles de l'histoire territoriale pour revisiter celle des institutions. Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il vit depuis sa retraite en 1989 à Rottach-Egem en Bavière et prépare un essai sur Charlemagne.

D.R.

Marie-Madeleine l'incroyable

L'histoire du réseau de renseignement Alliance par celle qui le dirigea : Marie-Madeleine Fourcade

L'ARCHE DE NOÉ
Réseau « Alliance » 1940-1945
de Marie-Madeleine Fourcade.
Plon, 646 p., 159 F.

Qui acceptera l'idée qu'une jeune bourgeoise d'une grande beauté ait dirigé pendant la dernière guerre une organisation militaire, l'un des principaux réseaux de renseignement des Alliés ? Qui se laissera convaincre qu'elle se soit évadée deux fois, la première en se cachant dans un sac postal, la seconde en passant tout simplement à travers les barreaux de sa cellule (comme elle l'apprendra par la suite, le maçon, anarchiste espagnol, avait triché sur l'écart réglementaire...) ? Qui reconnaîtra dans cette pauvresse errant en haillons dans la campagne aixoise, après cette évasion qui lui laissera les tempes aplaties, un des plus efficaces ennemis d'Hitler, d'ailleurs en liaison avec les conjurés de Stauffenberg ? Cependant, l'épopée de Marie-Madeleine Fourcade morte en juillet 1989 pour être oubliée (et il faut féliciter Plon de la réédition de ce classique introuvable), n'est pas contestée. Attendons toutefois la lumière révisionniste qui nous expliquera que ce réseau Alliance ne fut qu'une ramification de l'Abwehr, raison pour laquelle, soucieux d'éviter les indiscrétions, les nazis exécutèrent promptement ceux de ses agents qui tombèrent entre leurs mains.

Cette patriote admirable n'a rien d'une idéologue. Le chef qu'elle remplace, le commandant Loustaunau-Lacau, était proche de Pétain encore à Vichy, et d'un de Gaulle qu'il connaît bien. A propos de ce dernier, il tranche : *« Son ascenseur ne s'arrête pas à l'étage. »* Autrement dit, pourquoi prétendre incarner la France, mener à ce titre un jeu politique, alors que l'urgence patriotique ordonne simplement de combattre aux côtés des Anglais, auxquels le réseau Alliance se rattacha donc directement. Avant d'être surnommé « l'Arche de Noé », parce que Marie-Madeleine donnait à ses agents des noms d'animaux : elle était elle-même « Hérisson »...

Je vous laisse découvrir ou redécouvrir une œuvre militaire considérable, accomplie à quel prix ! Je voudrais insister sur la signification que peut avoir pour nous, aujourd'hui, ce magnifique visage. Cette Marie-Madeleine m'apparaît comme la féminité même en ce qu'elle a d'irrésistible. Sa baraka ne va pas sans un sixième sens qui lui permet de déjouer et de dominer le réel – *ses deux évasions ne sont que* deux exemples. Elle ne se réclame que de l'évidence de la lutte à mener, elle fait preuve du plus efficace pragmatisme, et cependant nous pouvons voir dans son action une sorte de dénégation prodigieuse de la *réalité, pour autant que* celle-ci est insupportable, qu'on peut appeler poésie. Imaginez Nadja en guerrière... *« La lune est pleine d'éléphants verts »* : ce fut un des messages qui annoncèrent le Débarquement. Grâce à des personnalités comme Marie-Madeleine Fourcade, la Résistance a fait de ce qui pouvait ressembler à un astre mort, notre pauvre France anéantie, une contrée héroïque et fabuleuse.

François George

De la conversion de l'Empire romain

Complétant l'essai de Peter Brown, Ramsay MacMullen montre comment s'opère, du IVe au VIIIe siècle, la christianisation de la société

CHRISTIANISME ET PAGANISME DU IVe AU VIIIe SIECLE
(Christiany and Paganism in the Fourth to Eighth Centuries)
de Ramsay MacMullen.
Traduit de l'anglais par Frantz Regnot,
Les Belles Lettres,
« Histoire », 384 p., 145 F.

Il y a peu, Peter Brown s'interrogeait sur ce qui permettait de dire que, d'un empire païen, on était passé à une empire chrétien (1), et mettait en évidence le rôle des notables, laïcs ou clercs, dans ce processus. Ramsay MacMullen pose la même question mais, plus sensible aux comportements populaires qu'à ceux des élites, il se penche davantage sur les attitudes quotidiennes. Complétant, en quelque sorte, le tableau dressé par Peter Brown, il nous donne à voir, concrètement, comment se produisit le passage, pour des millions de gens, d'un ensemble de cultes ancestraux auxquels tous restaient fortement attachés à une religion nouvelle qui, en bien des domaines, était incapable d'offrir la même qualité d'émotion et de sociabilité joyeuse. Et de son analyse se dégagent deux grandes conclusions.

La première est que les païens ont perdu la partie vaincus par une persécution impitoyable, qui consiste aussi bien à les écarter, par une législation sans cesse plus rigoureuse, des responsabilités (la politique, l'enseignement, le droit), qu'à profaner leur sanctuaires, détruire les images de leurs dieux ou à attenter à leur vie. Les mêmes chrétiens, qui, au temps où ils étaient minoritaires, réclamaient la tolérance des autres, ne surent pas entendre l'appel identique que le païen Symmaque lançait en 384 à Ambroise de Milan. *Comment, d'ailleurs, pratiquer la tolérance envers les païens quand une intolérance meurtrière règne au sein même de la chrétienté, comme si le christianisme devenu dominant exigeait des attitudes extrêmes.*

ASSIMILATION

Par chance, cette intolérance affichée, cette persécution latente ou déclarée pouvaient être tempérées à l'échelon local par la gentillesse des uns et des autres ou la nécessité. Mais la politique impériale elle-même considérait comme un devoir de déranger le moins possible les plaisirs traditionnels des populations. Ainsi pouvait-on célébrer encore les Lupercales à Rome en 494-495, au grand scandale du pape, et tant d'autres fêtes païennes, à Rome comme dans les provinces ! D'où la seconde grande conclusion de MacMullen : conscients des lacunes de leur propre vie religieuse et de l'attachement des masses à certaines manifestations religieuses, voire à certains lieux (d'où la réutilisation des sanctuaires païens ou des thermes comme églises), les responsables chrétiens, empereurs et évêques, finirent pas adopter de nombreuses traditions païennes qu'ils avaient d'abord condamnées. A la violence de la persécution, les chrétiens ajoutent l'assimilation des rites païens qu'ils ne peuvent déraciner, assurant ainsi leur triomphe par deux voies radicalement opposées. MacMullen s'intéresse en particulier à la place de la danse et du chant dans le culte, au remplacement des dieux guérisseurs dont l'efficacité était prouvée par tant d'ex-voto, consacrés parfois depuis près de mille ans, aux cérémonies funéraires, aux fêtes populaires enfin (comme celle des calendes), qui, faute de pouvoir être éliminées sans provoquer de graves troubles, furent intégrées au calendrier chrétien : il suffisait de leur attribuer, fût-ce de façon parfaitement rhétorique, une autre signification. Du moins aux yeux des théologiens, car, pour les masses, un banquet restait un banquet et une procession une procession, les mêmes depuis toujours !

Cette enquête complexe de MacMullen se lit avec un réel intérêt, malgré une écriture parfois difficile à suivre, le style parlé qu'il affectionne passant assez mal dans la traduction. Mais il vaut la peine de faire cet effort, car le livre fourmille d'idées séduisantes, en plus des conclusions principales. Ainsi, MacMullen montre que le relatif rationalisme d'hommes comme Pline, Plutarque ou Plotin laisse place à un retour en force à la superstition à partir du IIIe siècle, aussi bien chez les païens que chez les chrétiens. De même, la culture commune aux notables, si fortement mise en évidence par Peter Brown, contribue à sauver une partie du patrimoine : est-ce le hasard si la loi de 408 ordonne la destruction des idoles dans les seuls lieux de culte ? Il aurait fallu autrement détruire la quasi-totalité du décor urbain ! Ou encore, si l'Etat et l'Eglise peuvent agir efficacement pour faire cesser les manifestations publiques des cultes païens, comment intervenir au cœur des maisons, pour éviter qu'on ne vénère les dieux lares et pénates, comment combattre cette religion domestique qui fait partie de la vie quotidienne ? C'est par là sans doute que bien des rites anciens survécurent, certains jusqu'à nos jours : car, comme le constate MacMullen, *« la vieille religion convenait bien à la plupart des gens, ils l'aimaient, lui faisaient confiance, ils s'y épanouissaient, et donc ils résistaient au changement, qu'il leur fût imposé par la parole ou par la violence »*. On le comprend, la partie était bien loin d'être gagnée. Mais, au fait, l'a-t-elle jamais été totalement ?

Maurice Sartre

(1) « Le Monde des livres » du 10 avril.

Les Français des brigades « rouges »

Au-delà du portrait de ces volontaires, Rémi Skoutelsky décrit les combats contre les forces franquistes, allemandes et italiennes ainsi que les déchirements internes du camp républicain

L'ESPOIR GUIDAIT LEURS PAS
Les volontaires français dans les Brigades internationales (1936-1939)
de Rémi Skoutelsky.
Grasset, 408 p., 157 F.

Ces *« rouges »* démoniaques, ces *« suppôts de Moscou »* que les agents de Vichy s'étonnaient quatre ans après la guerre d'Espagne de ne pas trouver parmi les évadés de France vers l'Afrique du Nord (« Le Monde des Livres » du 28 août), qui étaient-ils ? Rémi Skoutelsky s'est livré à un travail minutieux et efficace, grâce notamment à l'ouverture des archives soviétiques et espagnoles. Il s'est essentiellement intéressé aux volontaires français dans les Brigades internationales, mais il lui a fallu retracer l'histoire de ces dernières et, au-delà, celle de la lutte contre les forces franquistes, allemandes et italiennes, et aux conflits sanglants à l'intérieur du camp républicain entre les communistes orthodoxes, très minoritaires au début, d'une part, et, de l'autre, les anarchistes et les tenants du puissant Parti ouvrier d'unification marxiste, le POUM, qualifiés en vrac, par les hommes du Komintern, du qualificatif honni de « trotskystes ». Les représailles staliniennes se poursuivront pendant la guerre jusque dans les maquis FTP de France.

Les brigades étaient-elles purement et simplement *« le bras armé du Komintern »* ? L'auteur montre que si l'organe du communisme international a bien réussi à contrôler les unités de volontaires accourus du monde entier pour combattre dans les rangs républicains, il n'en a pas eu l'initiative. Le Parti communiste français, notamment, n'a en rien encouragé les premiers départs, bien au contraire. Et les membres des PC étaient loin d'y figurer seuls. Au demeurant ni André Malraux, qui fonda l'escadrille républicaine magnifiée dans *L'Espoir*, ni George Orwell, futur auteur de *1984*, engagé dans les rangs du POUM, auprès duquel Benjamin Péret représentait la IVe Internationale, n'appartinrent aux brigades.



Volontaires français défilant sur les Ramblas, à Barcelone

KEYSTONE

Sur les quelque 9 900 Français qui, à un moment ou à un autre, se retrouvèrent dans leurs rangs, l'auteur décompte une grande majorité d'ouvriers et de manœuvres, dont une moitié de métallurgistes. Un sur deux vient de la région parisienne. A 80 %, ce qui ne saurait surprendre, ce sont des militants ou des adhérents de syndicats ou de partis politiques. Des aventuriers, bien sûr, dans les rangs, et même un membre camouflé de la Cagoule. On soupçonnera l'ancien président du conseil Edouard Herriot, maire inamovible de Lyon, de se débarrasser de ses SDF en expédiant à la base des brigades, à Albacete, plusieurs dizaines de clochards lyonnais qu'il fallut rapatrier...

En général, les volontaires sont moins jeunes qu'on ne pourrait le croire : des hommes faits, souvent mariés et pères de famille. Ils viennent se battre mus par des convictions fortes, et souvent, paradoxalement si l'on oublie que la guerre de 14-18 n'est terminée que depuis moins de vingt ans, par pacifisme : on compte dans les brigades beaucoup d'anciens combattants venus faire la guerre à la guerre. Les brigadistes sont, au début, très souvent mal armés, et parfois pas du tout : il arrive que des troupes sans entraînement et sans chefs expérimentés soient lancées contre les mitrailleuses de la Légion étrangère espagnole ou contre les régiments marocains de Franco avec pour seules armes des bâtons et des pierres. La discipline communiste et l'aide de l'URSS, tant qu'elle durera, en feront des unités efficaces que l'état-major républicain lancera dans les combats les plus durs et les plus sanglants, les laissant en ligne pendant des semaines. Il y aura des désertions, des suicides, des pelotons d'exécution. Skoutelsky montre sur ce dernier point qu'André Marty, patron d'Albacete, certes dangereux caractériel, ne fut pas, ou pas tout à fait, le « boucher » que l'on a dit.

Un sentiment dont on a peine aujourd'hui à mesurer la force est commun à tous : une puissante solidarité internationale populaire contre un adversaire idéologiquement exécré. Après avoir appartenu, comme l'écrit dans sa préface Antoine Prost, *« à une légende héroïque ou sinistre »*, les brigades, dont les survivants ont, le 19 janvier 1996, reçu, par un vote unanime des Cortes, la nationalité espagnole, entrent dans le domaine précis de l'histoire qui dépasse *« les indignations adverses et jumelles »*. Ils ont tout à y gagner.

Jean Planchais

« L'Huma » en « unes »

LA « UNE » DE L'HUMANITÉ
Plon/L'Humanité
256 p., 157 F.

Sans être inédite, l'idée reste passionnante. Au terme de près d'un siècle de publication, *L'Humanité*, quotidien fondé par Jean Jaurès au printemps 1904 et devenu dès le congrès de Tours l'*« organe central du Parti communiste français »* (il conservera ce sous-titre de 1923 à 1994), fait retour sur la mémoire de sa « une ». L'exercice ménage son lot prévisible de rapprochements incongrus, fruit des télescopages de l'actualité – l'annonce du bombardement de Guernica partage la « une » avec l'annonce de la mort de Gramsci comme la disparition de Beckett résiste à la chute de Ceausescu ; Eluard salué, malgré ses attaches avec le parti, bien discrètement, campagne de soutien aux Rosenberg oblige ; ou découverte du corps d'Aldo Moro tandis que le rêve bastiais s'effondre face à Eindhoven en finale de la coupe de l'UEFA... Le Panthéon d'un journal engagé détermine un XXe siècle dédié à Jaurès et Staline, mais aussi Tolstoï, Prévert, Picasso et Aragon bien sûr, fêté quelques mois avant sa mort par un cahier illustré par Matisse, dont il signait l'éloge funèbre près de trente ans plus tôt. Du projet politique initial du titre, encore jugé trop élitiste à l'époque où Jaurès salue la réhabilitation de Dreyfus, à la priorité rendue à la fonction d'information, ce qui n'exclut pas les prises de position (pour 1998 le dessin de Slim le jour du verdict du procès Papon tranche sur la conventionnelle *« légende du siècle »* au lendemain de la victoire française au Mondial de football), voilà un coup d'œil éclairant sur les quelque 32 000 numéros parus à ce jour, mais qui aurait toutefois mérité d'être introduit par une véritable analyse, le texte de Pierre Zarka ne pouvant tenir lieu de réflexion historienne.

Ph.-J. C.

Dormoy, redécouvert

André Touret sort de l'oubli une des grandes figures du Front populaire

MARX DORMOY
d'André Touret.
Ed. Créer (63340 Nonette),
256 p., 150 F.

Dès son jeune âge, le cordonnier Jean Dormoy fut des *« marianneux »*, société héritière des carbonari ; il créa en 1879 un cercle républicain ; il fit de la prison avec son ami Jules Guesde, *participa à tous les débats opposant* les guesdistes aux partisans de Blanqui et, avec le soutien de sa femme, fut de toutes les luttes ouvrières des heures difficiles du socialisme. Cela explique que dès qu'il eut un fils, le 1er août 1888, il le prénomma Marx. Aujourd'hui, à Paris, Marx Dormoy, c'est une rue et une station de métro, mais le personnage est bien oublié. André Touret répare cet oubli avec la première biographie de celui qui fut, à Montluçon, un maire à l'avant-garde des œuvres sociales, et qui, ministre de Léon Blum, fut son ami et plus proche collaborateur dans l'application des accords Matignon et, bientôt, en prenant une part active dans les mesures prises contre les ligues. Au lendemain du suicide de Salengro, cible privilégiée de l'extrême droite, c'est tout naturellement que Blum nomme Dormoy à l'Intérieur. Après la campagne de calomnie qui avait eu raison de Salengro, il lui fallait *« un homme qui n'avait pas froid aux yeux et les nerfs à toute épreuve »*. Dormoy se montre si bien cet homme que, le gouvernement Blum renversé et remplacé par celui de Camille Chautemps, il garde son ministère. C'est alors qu'ayant à faire face à une série de meurtres et d'attentats, il entreprend une lutte *sans merci contre les chefs de la* Cagoule, en même temps qu'il destitue de ses fonctions de maire un Jacques Doriot dont le Parti populaire français lance les troupes contre les partis de gauche. Dormoy devient l'ennemi de toutes les factions antirépublicaines. Peu d'années après sa disparition, le 26 juillet 1941, Blum écrira : *« Cela criait vengeance en vérité. Doriot et la Cagoule se sont vengés dès que la capitulation et la trahison leur eurent offert l'occasion favorable. »* Mais cette action souvent difficile pour déjouer divers complots n'est pas la seule préoccupation de Dormoy. Est aussi à mettre à son actif le travail *qu'il conduit pour lutter contre* l'état d'esprit qui se développe à l'égard des *« métèques »* et principalement des juifs, nombreux à fuir l'Allemagne, autant d'étrangers pour lesquels il réduit les expulsions arbitraires et fait passer des mesures législatives. Le gouvernement Chautemps renversé et remplacé par un gouvernement Chautemps sans les socialistes, il quitte son ministère. La guerre est proche. Puis la défaite. On le retrouve à Vichy, avec Blum. Il est des plus opposés à Laval et, quand il s'agit de créer l'Etat Français, il est des quatre-vingts qui disent non. Quelques mois plus tard, après avoir été emprisonné puis mis en semi-liberté, il écrit : *« Si, par hasard, on me suicidait... »* Trois individus et une actrice, dont on dit qu'il était *« passablement amoureux »*, se chargent du suicide. Une bombe à retardement sous le lit de Dormoy. Brasillach évoque aussitôt la disparition du *« satyre barbu »* comme étant le *« seul acte de justice accompli depuis l'armistice »*. Homme politique comme il en est peu d'une République à l'autre, Dormoy est une figure qu'avec talent et érudition André Touret nous donne à découvrir. En un temps où politiciens et scandales vont souvent de pair, il serait dommage d'ignorer *ce récit* d'une vie exceptionnelle vouée au bien commun et qui est une part de notre histoire.

P.-R. L.

Suisses sans neutralité

LES OUBLIÉS
Trois Suisses
de la guerre d'Espagne
de Pierre Bavaud et Jean-Marc Béguin. Ed. Cabédita (74500 Saint-Gingolph),
« Archives vivantes »,
160 p., 129 F.

Sur les quelque huit cents Suisses qui ont pris part à la guerre civile en Espagne, *deux cents y sont morts*, et les deux tiers des survivants ont été blessés. A leur retour – tout comme, plus tard, ceux qui aideront la Résistance française –, ils ont été mis en prison, contraints à « l'exil intérieur », privés de leurs droits civiques, soumis à des interdictions professionnelles (sauf, dit-on, ceux, pas plus d'une trentaine, qui s'étaient engagés au côté des troupes franquistes). Ensuite, on les a oubliés et on n'a reparlé d'eux que dans les années 70, en particulier après la projection d'un documentaire réalisé par Richard Dindo. Mais ce n'est qu'en 1994 qu'a véritablement été soulevé le problème de leur amnistie, qu'ils finiront par obtenir mais uniquement sur le plan politique, pas juridique.

Pierre Bavaud et Jean-Marc Béguin ont rencontré trois de ces « volontaires de la liberté », et de ces entretiens ils ont tiré des récits croisés. Joseph Marbacher, Lucien Reymond, Eolo Morenzoni racontent par l'intermédiaire des deux journalistes ce qu'ils n'ont sans doute jamais dit avant. Il faut passer outre au vocabulaire employé, truffé de clichés et de phrases toutes faites, et aux tournures de phrases souvent maladroites qui peuvent prêter à sourire : cette formulation permet de retrouver la mémoire de ces trois petits soldats, de ces trois jeunes *militants communistes, qui* cherchaient simplement à défendre leurs idées et leurs espoirs que, devenus vieux, ils n'ont pas oubliés.

M. Sl.



هكذا من الأصل

La justice prive Dargaud d'Astérix

Jour noir pour Dargaud Editeur : mercredi 9 septembre, mettant fin à une série de procès qui dure depuis douze ans, la cour d'appel de Paris a tranché en faveur d'Albert Uderzo, co-auteur avec René Goscinny des aventures d'Astérix, en retirant les droits d'exploitation des albums à Dargaud Editeur. L'actuel PDG de Dargaud, Claude de Saint-Vincent, a annoncé son pourvoi en cassation.

Depuis 1961, Dargaud a publié en France et à l'étranger 24 albums des aventures du célèbre petit Gaulois, vendus au total à environ 280 millions d'exemplaires. En 1977, à la mort de René Goscinny, Albert Uderzo a créé les éditions Albert-René, qui ont publié les récentes aventures d'Astérix, dont *La Galère d'Astérix*, vendue à sept millions d'exemplaires.

Le différend né en 1976 entre Dargaud et les auteurs d'Astérix porte sur les droits d'auteur à l'étranger, les albums d'Astérix étant publiés dans 41 pays. Au fil des procédures, Albert Uderzo et Anne Goscinny (fille de René Goscinny et détentrice des droits depuis le décès de sa mère, Gilberte Goscinny), alors associés, ont réclamé jusqu'à 20 millions de francs à Dargaud, mais ont été déboutés. De jugement en expertises, de plaidoiries en brouilles, l'affaire est parvenue à son terme.

Six litiges opposaient Dargaud à Albert Uderzo. La cour d'appel de Paris a débouté Albert Uderzo pour cinq d'entre eux mais a condamné Dargaud pour le sixième. En plus du retrait de l'exploitation d'Astérix, la cour a condamné Dargaud à 5,5 millions de francs de dommages-intérêts à verser à Albert Uderzo.

« C'est un coup dur pour Dargaud, la perte d'un best-seller et de 35 % de son chiffre d'affaires de 140 millions de francs, indique Claude de Saint-Vincent. *Je pense qu'à moyen terme c'est un coup dur pour l'édition française (...), cette jurisprudence étonnante permettant à un auteur de résilier des contrats très anciens, sans motif réel ».*

Se fondant sur un arrêt de 1994 indiquant que Dargaud avait *« scrupuleusement rempli ses obligations de reddition des comptes et des paiements des auteurs »*, le PDG de Dargaud s'étonne du changement radical du nouvel arrêt qui tient par ailleurs compte de la plainte d'un auteur alors que Mlle Goscinny, représentante du co-auteur, s'est quant à elle *« vigoureusement opposée à tout changement d'éditeur »*.

D'ici à l'examen de l'affaires par la Cour de cassation, il reste à Albert Uderzo à trouver un nouvel éditeur, pour les 24 albums retirés à Dargaud. Et ce, alors qu'il est en conflit avec Anne Goscinny. En attendant, pour le PDG de Dargaud, *« les conséquences de cet arrêt vont se traduire par la perte de dizaines d'emplois et peser sur la création et la recherche de jeunes auteurs, permises par la marge financière dégagée »* par Astérix.

Yves-Marie Labé

Droit de prêt : un accueil positif

Les professionnels sont assez favorables au rapport de Jean-Marie Borzeix

Le rapport sur la question du droit de prêt dans les bibliothèques qui vient d'être remis par Jean-Marie Borzeix, ancien directeur de France-Culture, à Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication (*Le Monde* du 4 septembre) est accueilli favorablement par la plupart des professionnels du livre. Préconisant l'abandon du prêt gratuit et le recours à la contribution des usagers – à l'exception des mineurs – pour financer ce droit de prêt, ce rapport a pour premier mérite de rapprocher sensiblement les positions des éditeurs et des bibliothécaires, lesquels, depuis des années, s'opposaient radicalement sur cet épineux dossier.

Pour Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition, qui plaide activement pour l'instauration de telles mesures et le respect de la législation sur la propriété littéraire, cette analyse *« impartiale »* propose *« des solutions simples et logiques »*. S'ils doivent désormais la regarder en détail, notamment pour ce qui concerne les exemptions, les éditeurs ne peuvent que s'en féliciter. *« J'espère qu'elle montre aux bibliothécaires qu'on ne souhaite pas travailler les uns contre les autres, mais défendre ensemble les auteurs »*, déclare Serge Eyrolles.

Les bibliothécaires, qui, dans leur ensemble, établissent un lien entre gratuité et lecture publique, semblent soulagés par les propositions du rapport. *« M. Borzeix a très bien entendu les bibliothécaires et leur donne raison sur de nombreux points »*, souligne Claudine Belayche, présidente de l'Association des bibliothécaires français. *Une rémunération calculée sur le nombre d'exemplaires achetés chaque année et non sur le nombre de prêts ; une tarification plus proche de 0 que de 100 francs ; l'exonération des enfants... Sur le plan de la philosophie générale, du moins, ces suggestions sont assez proches de nos idées. »* L'Association des bibliothécaires français reproche néanmoins au rapporteur d'avoir négligé, dans le panel des personnalités interrogées, les représentants des collectivités territoriales, premières sources de financement des bibliothèques municipales, et de ne fournir dans son document que des statistiques *« approximatives »*. Elle s'interroge également sur la mise en œuvre pratique des recommandations : saisie et traitement des données, clés de répartition des recettes, gestion des fonds collectés, efficacité et transparence du système... *« Les droits acquittés seront gérés par une société collective de répartition. Le rapporteur propose d'utiliser l'une (ou plusieurs) de celles existantes : Sacem, Adami, SACD... dont on espère d'ici là que toute la clarté soit faite sur leur gestion des fonds collectés. »*

Seul le syndicat des bibliothèques SNB-FEN se montre radicalement critique à l'égard du rapport. Dans un communiqué, il qualifie le projet de droit de prêt de *« barrière supplémentaire dans l'accès au livre (...). Coûteuse, peu efficace au plan économique, difficile à redistribuer, cette mesure fera perdre des lecteurs aux éditeurs autant qu'aux bibliothèques »*, écrit le SNB.

Tel n'est pas l'avis des auteurs pour lesquels *« la gratuité du livre emprunté aurait plutôt tendance à dévaloriser son objet »*. Ces derniers se réjouissent donc de voir le créateur placé au cœur de la réflexion de Jean-Marie Borzeix. *« Pour la première fois, le droit d'auteur est au centre de la question »*, note François Coupry, écrivain et président de la Société des gens de lettres. *M. Borzeix souligne bien la dimension symbolique de ce dossier. A cause des réseaux, le droit d'auteur est aujourd'hui en danger. Il est fondamental de protéger tous les bastions, aussi petits soient-ils. Le droit de prêt en est un. C'est un symbole important au regard des grandes batailles qui vont se jouer autour du droit d'auteur lié aux réseaux. »*

Au ministère de la culture, on indique qu'après *« une concertation large avec les professionnels de l'écrit »*, la ministre fera connaître son point de vue à la fin du mois de septembre. Les dispositions sur le droit de prêt devraient s'inscrire dans la loi sur les bibliothèques annoncée pour le premier semestre 1999.

Florence Noiville

Paulhan, la sortie du souterrain

Vingt-cinq ans ont passé depuis le premier colloque Paulhan de Cerisy. Qu'en est-il de l'état des connaissances sur l'auteur des *Fleurs de Tarbes* ? Rappelons la chronologie. Octobre 1968 : mort de Paulhan, qui n'a pas le temps de voir le dernier des cinq volumes de ses *Œuvres* éditées, selon ses très précises indications, par Jean-Claude Zylberstein et Pierre Oster au Cercle du livre précieux (1966-1969). Juillet 1973 : Décade de Cerisy dirigée par Jacques Bersani et intitulée « Paulhan, le souterrain ». Ceux qui parlent là ont, pour la plupart, connu Paulhan, sont encore dans le souvenir de l'homme, de l'épistolier attentif et *extraordinairement fécond* : Yvon Belaval, René de Solier, Etiemble, Dominique Aury, André Berne-Joffroy... Les actes de cette rencontre furent publiés en 1976 en « 10/18 ». Ils restent passionnants.

Mais cinq ans après la disparition de son auteur, on a encore eu à peine le temps de mesurer, à l'aune de l'entreprise de recomposition éditoriale et des archives (déposées depuis à l'Imec), une œuvre laissée, du vivant de Paulhan, au hasard et à l'orgueilleuse modestie de publications séparées. De plus, l'immense continent de la correspondance reste encore inexploré. Enfin, la notoriété de Jean Paulhan, la place éminemment stratégique qu'il occupa, à la tête de la *NRF*, dans le paysage français à partir des années 20, puis la consécration de l'Académie française (1963), avaient un peu brouillé sa figure, la simplifiant parfois jusqu'au ridicule : « éminence grise » de Gallimard, esprit retors et paradoxal, amateur de « chinoiseries » intellectuelles...

Le deuxième colloque de Cerisy, dirigé par Claude-Pierre Perez, fut, au cours de la dernière semaine d'août, l'occasion de dessiner un visage plus vraisemblable, plus sérieux. De plus, depuis les années 70, de nombreuses correspondances ont été publiées ; d'autres sont encore à venir (avec Mauriac, Fénéon, Arland, Bousquet, Dubuffet, Guéhenno, Supervielle...). A la différence de la première manifestation où l'on entendit les « témoins », c'est la deuxième génération des lecteurs qui, majoritairement, apportèrent leur contribution à la connaissance d'un « autre Paulhan ». Citons Silvio Yeshua et Thomas Ferenczi (eux présents en 1973), Jeannine Verdès-Leroux, Jean-Claude Coquet, Michael Syrotinski, Jean-Kelly Paulhan, Bernard Baillaud, Frédéric Badré, Louise Lambrichs... Ce n'est plus seulement l'éditeur, le passeur, le politique, le rhétoricien, l'animateur de revue qui furent disséqués. Au-delà de ces aspects multiples, c'est la figure rassemblée d'un écrivain ne cessant d'interroger le mystère des Lettres qui se profila. Espérons lire très prochainement les actes de ce colloque.

P. K.

Michel Houellebecq débarqué

Michel Houellebecq avait rejoint, en 1996, le groupe Perpendiculaire (mouvement littéraire né en 1984), au moment de la création de la revue du même nom. Partant du principe que l'on *« n'attrape pas les mutations contemporaines avec du vinaigre balzacien »*, Perpendiculaire prône l'abandon du romanesque psychologique et des postures culturelles traditionnelles (*« qui finissent par coaguler en des tics, des maniérismes de langage »*) au profit d'une recherche *« de ce qui est vécu par chacun, afin d'aboutir à la production de trajectoires signifiantes susceptibles de déstabiliser les grandes surfaces idéologiques »*. Se réunissant le mercredi soir à 21 heures au café Les Marronniers, 18, rue des Archives, Paris 4e, le groupe plaide pour la *« multiplicité des textes »* et des identités. Dans le numéro 11 de la revue, le nom de Michel Houellebecq a disparu du comité de rédaction. Motif de cette exclusion : la sortie de son nouveau roman, *Les Particules élémentaires* (Flammarion), avec lequel ses compagnons *« déconcertés »* se disent *« en total désaccord »*.

Le numéro s'ouvre par un entretien avec celui dont les membres fondateurs reconnaissent avoir publié par deux fois (en 1996 et 1998) des extraits de ce qui est devenu le roman litigieux. Michel Houellebecq y souhaite *« la disparition des mâles »*, confesse se sentir proche des *« cathos traditionalistes »*, propose *« une conversion massive au bouddhisme »*, défend Sokal et Bricmont, se rallie au déterminisme. Ses interlocuteurs l'accusent : ses personnages *« expriment des idées qui posent problème et peuvent scandaliser »*, qu'il s'agisse de points de vue politiques, de propos sur le racisme (présenté comme un épiphénomène), l'avortement (il est contre), l'exclusion, de théories héritées d'un positivisme mal digéré ; sa peinture d'une catastrophique évolution des moeurs l'assimile *« à la droite la plus réactionnaire »* ; son doute *« sur le fait qu'une société soit quelque chose d'intéressant à bâtir »*, sa propension à camoufler une *« entreprise autobiographique »* sous une approche sociologique les gênent... Ils ont tranché. *« Nous prenons nos distances avec Houellebecq*, explique Christophe Duchatelet, *parce que nous nous sommes aperçus au cours de cet entretien que l'auteur adhérait aux thèses développées par son personnage, ou les prolongeait. Du coup, son livre sort du registre de l'allégorie, de la métaphore, pour devenir un autre objet. On n'est plus dans la fiction, on est ailleurs. Quand on développe des thèses sur l'eugénisme, la disparition de la race, l'organisation politique du désir, des thèses proches de la sociobiologie, proches d'Alain de Benoist, de la revue* Krisis *(Houellebecq attaque aussi l'art contemporain), et que le Front national fait 15 %, quand on est un écrivain qui jouit d'une certaine audience, et qu'on laisse entendre que l'on pense ce qui est dit dans le livre qu'on vient de signer, on prend le risque de donner une portée politique à des thèses inacceptables. »* Il s'agit bel et bien d'un *« procès politique »*, assumé par les responsables de la revue en dépit de la gêne provoquée par cette rupture chez l'éditeur, qui publie l'un et les autres.

J.-L. D.

A L'ETRANGER

● ITALIE : les éditions Piemme persistent et publient
Les éditions Piemme continueront à publier les œuvres d'Anthony De Mello, auteur de nombreux livres tels qu'*Un appel à l'amour, Dieu est là, dehors, Histoires d'humour et de sagesse* (Desclée de Brouwer/ Bellarmin) bien que le cardinal Joseph Ratzinger ait défini les œuvres de l'écrivain jésuite mort en 1987 comme *« incompatibles avec la foi catholique »*, car pouvant *« causer de grands dommages »*. Ce *« vade retro, Satanas »* n'a donc pas découragé la maison d'édition aux racines catholiques, qui publiera la note du cardinal sur chaque exemplaire des prochaines parutions et a déjà annoncé la publication, fin septembre, d'un nouvel ouvrage de De Mello. Piemme s'était déjà impliquée dans une polémique similaire lors de la publication de *Le Dieu de Jésus* de Jacques Duquesne (Grasset, 1997) et avait défendu le livre contre les attaques du quotidien catholique *« Avvenire »*.

● La renaissance des éditions Treves
Soixante ans après sa disparition, la maison d'édition Treves va réapparaître en octobre grâce à Valerio Riva, journaliste, éditeur et écrivain. Fondée en 1861, l'année de l'unité de l'Italie, par Emilio Treves, juif de Trieste, elle a été contrainte de cesser ses activités en 1938 (année où elle fut vendue à l'éditeur Garzanti) en raison des lois raciales alors introduites par Mussolini. Dans sa période glorieuse, à cheval sur deux siècles, elle publia les œuvres d'auteurs tels que Giovanni Verga, Antonio Fogazzaro, Edmondo De Amicis et des poètes comme Umberto Saba et Giuseppe Ungaretti. Parmi les premiers titres au programme figurent *L'Affare Zivago*, la véritable histoire du mythique best-seller, un essai sur l'assassinat d'Aldo Moro et trois portraits, de Pier Paolo Pasolini, Palmiro Togliatti et Mussolini (*Mussolini giornalista*) ; ce dernier, rédigé par Vittorio Feltri, a déjà soulevé des polémiques. Feltri, ancien directeur du quotidien *Il Giornale*, figure avec Alberto Rusconi et l'industriel Giampiero Cantoni parmi les supporters de la renaissance de Treves.

● ESPAGNE : une nouvelle chaîne de librairies
La maison d'édition Espasa Calpe, qui appartient au groupe Planeta, va profiter du vingt-cinquième anniversaire de La Casa del Libro, célèbre librairie madrilène, pour développer en quatre ans une chaîne d'une vingtaine de librairies dont la première devrait ouvrir à Barcelone au début de 1999. Il y aura deux types de magasins, soit d'environ 2 000 mètres carrés, soit de plus petite taille, qui seront tous informatisés pour permettre une bonne gestion des fonds, offriront de vrais services aux lecteurs (commandes de livres étrangers, livraisons à domicile) et comporteront des cafétérias et des espaces de rencontres et de débats.

AGENDA

● LES 25 ET 26 SEPTEMBRE. REGARDS D'AMOUR FRANCE-MAGHREB. A Eaubonne (Val-d'Oise), l'Institut international Charles-Perrault organise exposés et débats autour de la littérature de jeunesse au croisement des cultures. Lectures de contes et rencontres sont également prévues lors de ces deux jours. De plus, les 27 et 28 novembre, une formation sur le thème de « L'imaginaire du jeune méditerranéen » est proposée aux bibliothécaires, conteurs, enseignants et documentalistes d'établissements scolaires (rens. : hôtel de Mézières, 14, avenue de l'Europe, BP 61, 95604 Eaubonne Cedex 04, tél. : 01-34-16-36-88).

● LES 3 ET 4 OCTOBRE. SALON DU LIVRE DE CONTES. A Vendôme, le Centre de littérature orale – dirigé par Bruno de la Salle – organise la deuxième édition du Salon du livre de contes. Récit musical, représentations et une table ronde sur le thème « Contes pour adultes, contes pour enfants : questions ?... les livres, les versions, l'écriture... » sont proposés en présence de nombreux auteurs-conteurs. (rens. : CLiO, quartier Rochambeau, 41100 Vendôme, tél. : 02-54-72-26-76).